gayside

SNEG

le Magazine du Syndicat National des Entreprises Gaies

N° 5

Magazine des adhérents du SNEG - Janvier 2009

Bonne Année 2009

SNEG Live

Les Dossiers du SNEG Syndicat

Juridique

L'emploi des Extras

Prévention

Pré-bilan 2008

1979 le Guide* GaiPied
faisait son coming out...

2009
il fait son coming-back...
en 4ème de couverture !
et sur **www.gaipied.fr**

GAIPIED
by Gayvox

* Le guide GaiPied est la référence des établissements gay et gayfriendly.
Publié pour la dernière fois en 2003, il est maintenant hebergé par gayvox.fr

gayside
N° 5
Magazine des adhérents du SNEG - Janvier 2009

Éditorial

Par Gérard Siad, Président

Nous laissons derrière nous une année 2008 particulièrement difficile, marquée par une actualité intensément anxiogène. Compte tenu de la diversité professionnelle et géographique que représente le SNEG, il est difficile d'évaluer de façon globale l'impact de la morosité des consommateurs sur nos commerces. Il existe pour le moment une grande hétérogénéité de résultats en fonction des secteurs d'activité. Les bars à terrasses par exemple, contrairement aux établissements de convivialité clos, sont nombreux à avoir économiquement bénéficié d'un report de clientèle.

Même s'il y a des exceptions heureuses, la tendance générale pour la majorité, a rarement été aussi préoccupante. L'application de la loi de l'interdiction de fumer, associée a la baisse du pouvoir d'achat a eu de très lourdes conséquences sur les comportements de nos clientèles qui, pour beaucoup, ont radicalement modifié leurs habitudes de consommation. Nombreux sont les établissements à s'être vidé en début de semaine, tout particulièrement les lieux a fonctionnement tardif.

Cette superposition de difficultés, aggravée par le décret interdisant la commercialisation des nitrites pour les lieux de rencontre, a créé une synergie négative très pénalisante pour beaucoup. La loi Bertrand, même si elle était légitime en termes de santé public, parallèlement au frein commercial qu'elle a engendré, a extériorisé les nuisances sonores et réanimé l'hostilité environnementale dans bien des situations. Cela a considérablement exposé nos établissements à un stress quotidien et à des risques de sanctions administratives.

Dans ce numéro :

page 3 **Éditorial** par Gérard Siad, Président

page 5 **Assemblée Générale 2008**
. Rapport Moral 2007
. Rapport Financier 2007

page 19 **SNEG Live** par Rémi Calmon
. L'Actualité du SNEG Syndicat

page 26 **Paroles d'Experts**
. Les fiches juridiques du SNEG
. Les fiches notariales du SNEG
. L'affaire Vanneste

page 30 **Les dossiers juridiques**
. Bienvenue à Maître Yann Pedler

page 33 **Business is Business**
. Interview de Nicole Vidal, Village Presse Communication
. Interview de Stéphane Loiselier, Attitude Travels
. La saga Red Bull
. Brèves

page 45 **Organigramme**

page 46 **Tourisme** par Laurent Queige
. Les gays et les Lesbiennes, des touristes de plus en plus courtisés

page 49 **Pôle Prévention** par Antonio Alexandre
. Editorial
. Campagnes SNEG
. Actualité du SNEG Prévention
. Actualité de la Prévention

page 74 **Sur le terrain**
. Portrait de Sébastien Cambau, délégué prévention région Rhône-Alpes Auvergne

page 76 **Ils ont rejoint le SNEG**

page 82 **Club SNEG**

page 87 **Gay Culture**

De ce point de vue, en étroite concertation avec les pouvoirs publics, le SNEG s'est distingué en mettant en place deux importantes campagnes visant à responsabiliser nos clientèles. Cela a permis une fois de plus d'exprimer le degré de volontariat et d'esprit de responsabilité de nos adhérents. Les gays ont la réputation d'être précurseurs dans bien des domaines. Il est intéressant de constater que le patronat des lieux recevant du public, pour sa part prouve qu'il l'est tout autant dans son souci d'exemplarité citoyenne. D'autres campagnes sont prévues dans ce même esprit afin d'incarner le sincère attachement au respect de l'environnement humain et social dont l'écrasante majorité d'entre vous font preuve quotidiennement.

Face à un contexte aussi oppressant, notre conseil d'administration, très attentif à l'évolution de la situation souhaite plus que jamais apporter le plus de soutien a chacun d'entre vous. Dans cet objectif, nous avons mis en place une permanence juridique associée à une permanence administrateur afin, dans la plus grande confidentialité, de répondre a toutes les questions que vous vous posez ou problèmes que vous rencontrez dans le cadre de votre exploitation. Ce dispositif a pour but de vous apporter à titre préventif le plus d'informations possibles concernant l'évolution des réglementations en vigueur afin d'éviter tout risque de fragilité administrative. Les modifications législatives concernant le droit du travail, le renforcement des exigences en matière de nuisances sonores, d'ordre, de sécurité et de santé publique incombant aux exploitants exigent et exigeront de plus en plus de rigueur de gestion et de professionnalisme.

En effet, dans ces circonstances de ralentissement économique, il est essentiel de pouvoir se concentrer sereinement aux adaptations nécessaires, à l'optimisation de son activité. Renforcer et professionnaliser son entreprise afin de lui permettre d'atteindre son plein potentiel est le seul moyen efficace de résister à la conjoncture actuelle et d'en limiter les effets.

Il est essentiel de ne pas sombrer dans le pessimisme ambiant relégué excessivement par les médias, ne faisant qu'accentuer la dégradation du climat psychologique si déterminant quant à la santé de nos entreprises. La période éprouvante dans laquelle nous rentrons ne peut être que transitoire et aboutir à moyen terme à une phase de reprise bénéficiant a tout ceux et celles qui auront su faire preuve de réactivité, de courage et de sang froid.

Pour notre part au SNEG, il n'est pas question de céder à cette psychose qui s'autoalimente et qui ne peut que paralyser l'initiative et l'action. Compte tenu de la responsabilité collective que nous portons, nous sommes déterminés à mobiliser toute notre énergie pour contribuer à préserver le tissu économique que constituent les établissements identitaires. Le risque de voir disparaître certains pôles de convivialité gays notamment en région exige de nous vigilance et esprit de solidarité. Il aura fallu des années de combats et de souffrances pour permettre l'existence de lieux de distraction et de rencontre dédié aux spécificités de nos clientèles. Sans s'inscrire dans une démarche communautariste, offrir des espaces de convivialité, abritant nos clientèles des risques de stigmatisation, permet d'en préserver la dignité et le bien-être et participe à la cohésion sociale.

Concernant notre axe prévention, ces derniers mois ont été très fortement productif. La qualité et la charge de travail accompli grâce à notre équipe ont permis de renforcer considérablement le champ de nos actions afin de se donner le plus de chances de faire reculer les situations de prises de risque et de contaminations. Parmi les nombreux projets engagés, la mise en place d'une ligne d'écoute dédie aux exploitants et aux personnels exprime notre volonté de placer notre mission de santé publique sur tous les fronts.

Je vous souhaite très chaleureusement à tous la meilleure année possible, et vous réaffirme notre détermination à vous apporter dans ces temps si difficiles, tout le soutien et l'aide que nous pourrons.

Bonne Année 2009

www.cleplombier.com
01 42 52 77 09
ÉLECTRICITÉ PROFESSIONNEL DU GAZ SYNDICS PARTICULIERS

Axe Syndicat :

Programme, sous la responsabilité de Rémi CALMON, Directeur Exécutif

Introduction

Le Conseil d'Administration élu en mars 2006 a œuvré deux ans durant pour exercer le mandat que vous avez bien voulu lui accorder. Parallèlement à ses missions quotidiennes entretenues au fil de ces deux anuitées et conformément à ses engagements, la première année, 2006-2007, a été consacrée aux réformes de fond : refonte des outils de communication pour plus de transparence avec la nouvelle version de notre site Internet et la création de « Gayside », nouvelle version de « La Lettre du SNEG » ; consolidation et renforcement des liens associatifs et institutionnels ; instauration du principe de rendez-vous réguliers d'information et de prévention entre nos adhérents et ces mêmes acteurs institutionnels ; mise en place de la Convention annuelle des adhérents, carrefour d'échanges et de rencontres interrégional et multi professionnel, associant instants de travail mais aussi de détente... La seconde année de notre mandat, 2007-2008, a consisté à asseoir l'ensemble de ces réformes pour en assurer la pérennité. C'est chose faite avec un site Internet toujours plus complet et réactif, un magazine « Gayside » dont déjà quatre numéros sont parus, la multiplication des rencontres avec les adhérents, partielles et régionales pour certaines, globale et nationale pour une autre, à savoir la seconde édition de notre Convention. Egalement ponctuée par les missions quotidiennes, cette seconde année a marqué le renforcement de notre dispositif juridique pour plus de professionnalisation de nos analyses et conseils, et au final, une meilleure satisfaction de nos adhérents à travers de meilleurs résultats. Ce renforcement aura été le bienvenu, ayant justement coïncidé avec un accroissement sensible du nombre de dossiers traités. Sur ce terrain juridique, les obligations de formations liées à la mise en place du permis d'exploiter et l'application de l'interdiction de fumer au 1er janvier 2008 dans l'ensemble des lieux publics étaient inscrites à notre calendrier. En revanche, la promulgation le 20 novembre 2007 d'un décret incluant une abrogation de la précédente réglementation sur les poppers était elle, inattendue. Préparé ou non, le SNEG s'est emparé de ces sujets pour les analyser, les accompagner, avant, à son tour, d'en informer ses adhérents. Cette année a aussi été celle de la participation du SNEG au SIGL, 1er Salon International Gay et Lesbien successeur de Rainbow Attitude. Dans ses derniers mois, 2007 aura également été marquée d'une part, par le départ volontaire de l'assistant administratif, seul renfort humain apporté au Directeur Exécutif, lequel n'a été remplacé que début mars 2008 par un poste limité à un mi-temps ; d'autre part, par le déménagement de la rue Beaubourg pour la rue des Filles du Calvaire. Ces deux événements ont impacté considérablement notre fonctionnement quotidien. Par ailleurs, des contraintes d'ordre budgétaire nous ont retardé dans la mise en place d'autres projets pourtant avancés : il en est ainsi de la finalisation des affiches de prévention aux établissements sur les thèmes de l'alcool et la conduite, la toxicomanie, la prostitution, la discrimination et le tapage ; il en est ainsi également du club SNEG. Toutefois, à chaque peine sa compensation : notre déménagement, pour avoir été contraignant a été assorti d'une indemnité d'éviction qui bénéficiera notamment à notre axe Syndicat et lui permettra de définitivement finaliser ces projets. Enfin, dans les grandes lignes, moyennant la première augmentation de cotisation depuis 2001, librement assujettie ou non au chiffres d'affaires, cette année 2007 nous aura permis de faire accéder l'ensemble des adhérents aux mêmes droits et prestations, quel que soit leur niveau de cotisation, un objectif enfin réalisé, souhaité depuis de nombreuses années, pour exprimer au mieux l'esprit de mutualisation et de solidarité qui nous accompagne.

Contexte Economique

Marquée par deux échéances électorales majeures, périodes dont on connaît les conséquences le plus souvent négatives sur la dynamique économique nationale, l'année 2007 ne s'est pas révélée plus positive que les précédentes. A l'inverse, ses derniers mois ont été alimentés d'un vif débat autour de la croissance et du pouvoir d'achat qui devaient pourtant être au centre de toutes les préoccupations. Apolitique hier, l'étant demeuré aujourd'hui, le SNEG ne peut toutefois que constater le ralentissement, voire la baisse de cette croissance et de ce pouvoir d'achat, et par voie de conséquence, des activités commerciales et des chiffres d'affaires de tous les secteurs, en stagnation voire en récession. Parallèlement, les contraintes administratives et législatives demeurent quand elles ne se multiplient pas. L'interdiction de fumer dans l'ensemble des lieux publics au 1er janvier 2008, pour aussi récente qu'elle soit, fait déjà ressentir ses premiers effets, à la baisse, en terme de fréquentation et donc de chiffre d'affaires. Tout un pan de l'économie de bon nombre de nos adhérents est menacé par une disposition du décret du 22 novembre 2007 modifiant la réglementation sur les poppers. L'euro fort et le dollar faible, la crise des marchés financiers, l'augmentation des matières premières, produits énergétiques comme denrées alimentaires, tout impacte considérablement sur le potentiel économique de nos clientèles, et à travers elles, sur l'exploitation et les résultats de l'ensemble de nos entreprises au quotidien. Vigilance et prudence demeurent pour assurer la pérennité de nos entreprises. Le SNEG, pour n'avoir pas la prétention d'être la solution à une sérié de problèmes qui vont largement

au-delà de sa compétence, se propose d'accompagner, de conseiller ses adhérents. Cette volonté s'exprime tant à Paris qu'en régions, pour les anciens comme pour les nouveaux adhérents, pour leur éviter de subir les affres et les écueils d'une réglementation complexe et d'un marché volatile. Pour ce faire, il se propose de développer des nouvelles pistes de commercialité en s'appuyant sur des idées originales, de développer les valeurs de mutualisation et de solidarité entre adhérents d'une organisation regroupant des entrepreneurs réunis par une même définition personnelle ou de clientèle. Au-delà du SNEG, le tissu associatif, avec lequel le SNEG entretient des relations étroites, est lui aussi préoccupé du contexte économique des entreprises gaies : pour preuve, ce débat organisé par le CGL Paris autour de l'avenir du commerce gay et de sa capacité à s'adapter aux demandes du public, incluant dans sa problématique, leur dimension de socialité

Adhésions

Au 31 décembre 2007, le SNEG comptait à cette date 463 adhérents à jour de cotisation. Cette année encore, malgré un contexte très difficile, le nombre d'adhésions est demeuré stable, le nombre de non renouvellements ayant même été inférieur à celui des nouvelles adhésions.

Courant 2007, 111 adhérents ont été constatés en échappement, à savoir, n'ont pas renouvelé spontanément leur adhésion malgré les relances automatiques que nous adressons à deux reprises. Une relance personnalisée en début d'année 2008 a permis de récupérer 22 adhésions qui n'avaient pas été renouvelés par simple négligence et 3 restent à récupérer dans les meilleurs délais. Le bilan des échappements définitifs sur 2007 se porte donc à 86 adhérents. Le motif de ces non renouvellements sont inconnus pour 74 d'entre eux, malgré les nombreuses relances effectuées pour nous permettre de les connaître. 7 adhérents ont fait part de « difficultés financières », 3 ont dit n'être « plus intéressés, n'avoir rien reçu en retour » (ce qui n'est pas l'objet même d'un syndicat), 1 association a expliqué son refus du statut de membre associé (qu'il n'est pas envisagé de modifier), 1 adhérent a définitivement cessé son activité. Concernant ce dernier chiffre, faible pour le moins, il est sans doute beaucoup plus élevé en réalité, les 74 échappements pour motifs indéfinis s'expliquant certainement, malheureusement, par d'autres cessations d'activités.

A l'inverse au cours de l'année 2007, 372 adhésions ont été renouvelées spontanément au cours de l'année 2007. L'augmentation au 1er janvier 2007 des cotisations et leur assujettissement au chiffre d'affaires librement consenti ou non ont été constatés tout au long de cette année passée. Si nous devons certainement déplorer le non renouvellement de quelques adhésions suite à cette décision, nous avons en revanche constaté avec satisfaction que plus généralement, ce principe avait été compris et appliqué. Sur 372 renouvellements, 262 ont été opérés sans changer de montant hormis l'augmentation décidée pour tous. Sur l'assujettissement au chiffre d'affaires, 30 ont été opérés à un niveau inférieur et 40 opérés à un niveau supérieur. A ces dernières, le SNEG adresse ses remerciements les plus sincères, pour avoir témoigné de leur volontariat à participer à ce système de mutualisation sur la base duquel repose notre nouveau système. Grâce à elles, les mêmes droits et prestations demeurent assurés pour les tous les adhérents, à commencer par ceux répondant à une économie plus fragile. Grâce à elles, le SNEG concrétise sa volonté de mettre ses forces en commun au service de tous ses adhérents de façon équitable. Concrètement, sur un budget annuel de près de 70 000 € de cotisations, un peu plus de 5 500 € sont issus de ce système de libre assujettissement au chiffre d'affaires.

Pour ce qui est des nouvelles adhésions, 91 adhésions ont été enregistrées sur la base de notre nouveau barème. Face aux 86 échappements évoqués précédemment, ces nouvelles adhésions témoignent, dans le contexte économique morose précédemment rappelé, du dynamisme qui perdure, de la volonté de certaines et certains, de poursuivre les œuvres et les aventures de leurs prédécesseurs, assurant à travers leur création, le renouvellement et la pérennité du tissu commercial gay, lesbien et friendly. Elles témoignent aussi de la volonté de nouveaux entrepreneurs de s'inscrire dans la démarche de solidarité et de mutualisation qui anime le SNEG.

Parallèlement aux adhésions telles qu'elles sont connues de chacun, le SNEG a poursuivi sa politique de Partenaire Officiel. Il remercie chaleureusement la SAS Webscape, société éditrice des sites Gayvox, Gaipied ou Zonegay qui a ainsi rejoint sous ce statut le SNEG en 2007, lui procurant par son adhésion de niveau supérieur, une certaine latitude économique. Le SNEG remercie également les donateurs que sont Bernard Bousset, Président fondateur et Gilles Pigot, administrateur, pour un montant de 1 000 € chacun.

Toutefois, le nombre de nos adhérents demeure insuffisant pour assurer notre fonctionnement interne (frais de siège, salaires...) et le financement de nos projets (édition de guides, mise en œuvre de plan de communication, réalisation d'événements...). Mais au-delà de la seule question financière, c'est celle de la représentativité qui est posée à travers le nombre de nos adhérents. Face aux pouvoirs publics, au regard de nos confrères syndicats professionnels, seule une forte représentativité peut nous permettre de faire entendre notre voix, d'assurer notre légitimité, pour peser autour des tables des négociations, obtenir les agréments, discuter les protocoles...

Au regard du tissu économique gay et lesbien, le SNEG compte aujourd'hui moins de 500 adhérents tandis que plus de 2 200 entreprises sont identifiées gay ou gay friendly sur le territoire national. Comme nos administrateurs, comme nos salariés de l'axe Syndicat, nous vous invitons cette année encore à inciter vos confrères, chefs d'entreprises, commerçants, eux-mêmes gay ou gay friendly, s'adressant à une clientèle gay ou gay friendly, à rejoindre le SNEG pour augmenter le nombre d'adhérents. Avec lui s'ensuivra l'augmentation du montant des cotisations perçues afin de disposer de plus de latitude financière pour mettre en œuvre les actions que nous souhaitons réaliser au profit de tous mais aussi et surtout, l'augmentation de notre représentativité, paramètre essentiel pour nous accorder la légitimité suffisante aux yeux des pouvoirs publics et autres interlocuteurs. Si chaque adhérent parraine lui-même un nouvel adhérent, nous doublons spontanément notre nombre d'affiliés et d'autant, nos moyens financiers et notre volant d'adhérents. L'adhésion au SNEG, vous l'avez compris puisque vous nous avez d'ores et déjà rejoint, ne répond pas certainement pas à la garantie d'un retour de prestation à titre individuel, que ce soit en termes de communication, de développement commercial. Elle est, de par son

essence même, un acte de désintéressement personnel au profit d'une attitude de prévoyance de la part de chacun mais aussi et surtout de solidarité dans un but collectif. Pour l'avoir déjà exprimé, nous comptons aussi sur vous pour témoigner de cette valeur et de l'importance de cet engagement, autour de vous.

Contacts institutionnels

Tout au long de l'année 2007, le SNEG a maintenu ou initié des contacts de qualité avec les partenaires institutionnels, autorités administratives de tutelle en tête : ministères, préfectures, mairies, préfectures de police, directions départementales de la sécurité publique, BRP, Brigade des stupéfiants, police nationale ou municipale, gendarmerie, délégation interministérielle à la sécurité routière notamment. Parmi ses nouveaux interlocuteurs de première importance, le Comité National Contre le Tabagisme, organisme en charge de la mise en application de l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Présent à toutes les réunions, colloques, manifestations et autres journées portes ouvertes, le SNEG a conforté son statut d'interlocuteur privilégié et incontournable de tous ces acteurs de la vie publique.

Au centre des thématiques les plus régulièrement évoquées avec les acteurs institutionnels précédemment cités, reviennent cette année encore les mêmes sujets : nuisances sonores ou olfactives, dérogations et renouvellements de fermetures tardives, implantations de licences, commissions de sécurité, alcoolémie, usage et trafic de stupéfiants, sur taxation des films à caractère pornographique... gestion de l'espace public (terrasses, enseignes, façades, circulation, stationnement...). Globalement, entre 2006 et 2007, la politique du SNEG en la matière n'a pas changé : notre action se décline en deux temps. D'abord, une politique de prévention : informer et alerter les adhérents de la nécessité absolue de se responsabiliser pleinement face aux réglementations en vigueur. En retour, face aux autorités de tutelle, affirmer et défendre le rôle d'acteur économique et social responsable de nos adhérents. Le constat sur le terrain n'a pas non plus changé : les indices, les statistiques le confirment et nous ne pouvons que nous en réjouir : les établissements recevant une clientèle gay et lesbienne sont pour la plupart de « bons élèves ». Grâce à ce constat, lorsque le SNEG est amené à défendre un établissement qui pose effectivement problème, notamment dans le cas d'une procédure contradictoire, la bonne tenue globale de l'ensemble de ses confrères, profite, toute proportion gardée, à l'établissement incriminé. Ce résultat n'est pas le fruit du hasard et le SNEG y a largement contribué, développant ses actions au fil des années.

Seuls l'entretien d'une proximité avec ces acteurs institutionnels et la responsabilisation individuelle de chacun assurent au SNEG la possibilité de dispenser à ses adhérents une politique collective d'information et de prévention, passant en cas de litige par la phase de la médiation pour éviter l'écueil de la répression. La plus forte représentativité évoquée précédemment à travers le nombre d'adhérents permettra au SNEG d'être ce même acteur incontournable, non plus seulement pour évoquer le volet exécutif de dispositions déjà entérinées mais en amont, discuter et négocier du contenu législatif et réglementaire des textes de en cours de préparation.

Dossiers juridiques

En dépit de la qualité de ses contacts, le SNEG n'échappe toutefois pas au suivi de dossiers juridiques, même si tous ne sont pas du ressort d'infractions aux réglementations relevant de la compétence de ses contacts.

Avant d'entrer dans le détail des dossiers traités ces douze derniers mois, précisons que face à la multiplication des dossiers traités par l'axe Syndicat, le SNEG a opéré depuis le 1er juin 2007 dernier une modification du traitement de ceux-ci.

En premier lieu, un administrateur est désormais en charge, pour le Conseil d'Administration, de l'ensemble de ces dossiers. Fort de son expérience de terrain, il vient ainsi en renfort des interventions du directeur exécutif du SNEG Syndicat, l'avocat référent du SNEG venant apporter son expertise quant à l'aspect spécifiquement juridique de l'ensemble des dossiers. En second lieu, le SNEG a décidé de revenir à son véritable objet de représentation syndicale. En effet, nombre de dossiers de litiges à caractère purement commercial nous ont été soumis pour lesquels le SNEG ne dispose d'aucune légitimité d'intervention. Aussi, sur la base des premiers éléments transmis dans le cadre d'un dossier, selon que celui-ci relève de la compétence et de la légitimité syndicale du SNEG, il est décidé de traiter ou non ce dossier. Bien sûr, en cas de refus, celui-ci est notifié et motivé auprès de l'adhérent qui est orienté vers le véritable interlocuteur correspondant à sa problématique. En cas d'accord, le dossier est pris en charge sous réserve de la seule transmission de toutes les informations et pièces nécessaires à la compréhension de celui-ci. Par ces dispositions, le SNEG entend renforcer le contact entre un administrateur élu et ses confrères chefs d'entreprise, améliorer la satisfaction des exploitants en demande, revenir à sa mission initiale d'intervention à caractère syndical.

Ainsi, en 2007, au-delà des seules demandes en vue de renseignements juridiques ou d'orientations diverses émanant d'adhérents, 48 dossiers juridiques ont été traités par le SNEG, contre 26 en 2006 soit une augmentation en volume de 85 %. Sur ces 48 dossiers, 17 touchent Paris, 14 Nord Normandie, 3 l'Ouest, 3 l'Est, 2 le Languedoc Roussillon, 3 Midi Pyrénées, 4 Rhône Alpes Auvergne et 2 le Centre. Sur ces 48 dossiers, 14 concernent des bars, 11 des saunas, 6 des discothèques, 4 des restaurants, 3 des boutiques, 2 des sex-shops, 2 des hôtels, 2 des sociétés de services, 1 un titre de presse, 1 un site Internet, 1 un sex-club et enfin, 1 une association.

Les thématiques juridiques sont, pêle-mêle, les stupéfiants (exposition, dépistage du personnel), les dérogations d'ouverture tardive ou exceptionnelle, la liberté d'expression et le droit de réponse, les destinations de bail

commercial, les avertissements et fermetures administratives, les reprises de fonds de commerce, les successions, la vidéosurveillance, les baux commerciaux (signature, renouvellement, augmentation de loyer), les discriminations à l'entrée, le licenciement, la démission et la succession du gérant démissionnaire, les frais financiers bancaires, la réglementation de la concurrence, la publicité comparative, les nuisances sonores, le permis d'exploiter, la classification par code APE, la protection de la jeunesse, les refacturations, les heures supplémentaires ou de nuit, les abandons de poste, les constats de dommage, les contrôles fiscaux, les prestations de banques, les normes des établissements de bains, les contrats de travail, les commissions de sécurité, l'accessibilité au public, les normes de conformité des cuisines...

A noter que dans ces dossiers, le SNEG a souvent fait office de médiateur entre l'adhérent et la partie adverse. Face à des situations s'avérant complexes, des climats relationnels conflictuels, la médiation évite, pour le bien de chaque partie, d'aboutir sur la mise en œuvre d'une vraie démarche juridique.

Par ailleurs, en amont de tout traitement de dossier individuel, avec la multiplication des litiges relatifs aux prestations de banques et d'assurances, le SNEG a adressé un mailing collectif visant à recueillir des témoignages de ses adhérents sur des pratiques irrégulières ou discriminatoires. Nous vous encourageons, aujourd'hui encore, à participer à cette enquête pour constituer auprès de ces interlocuteurs de l'organisme de médiation qu'est la HALDE, le dossier le plus solide et complet que possible.

En périphérie des dossiers juridiques individuels, le SNEG s'est engagé sur des dossiers ou des procédures visant l'intérêt collectif. La réglementation sur le permis d'exploiter et la généralisation de l'interdiction de fumer étaient attendues. En revanche, le décret venant à modifier la commercialité des poppers s'est imposée à nous de manière inopinée. Enfin, perçu de longue date comme devenant incontournable, la mise en œuvre du plan drogues pour lutter contre l'inflation des trafics et la banalisation des consommations de stupéfiants devient tellement évidente qu'elle nous impose désormais de s'y attaquer frontalement.

Permis d'exploiter

Depuis la promulgation de son décret d'application, le SNEG a largement informé les exploitants d'établissements à licence des conditions de l'obligation de formation au permis d'exploiter. Au-delà de la seule information pour les exploitants et adhérents concernés ou volontaires, le SNEG a souhaité s'impliquer plus en amont dans la dispense de cette formation. Ainsi, une convention en ce sens a été signée entre le SNEG et la société 2G, laquelle bénéficie d'une exclusivité en termes de prestation. Toutefois, pour devenir opérationnelle, le SNEG doit d'abord se voir délivrer un agrément pour assurer via cette convention, la formation au permis d'exploiter. Déposée en août 2007, celle-ci est toujours à l'étude quand d'autres syndicats se le sont déjà vus délivrer. La cause de ce retard, au-delà des lenteurs administratives bien connues de tous, repose sur à nouveau sur le manque de représentativité précédemment évoqué. Pour ne compter que trop peu d'adhérents concernés par la disposition réglementaire, les pouvoirs publics, à l'image de ce qu'a décidé la SACEM pour accorder l'abattement forfaitaire de 30 % sur les droits SACEM et SPRE, rechignent à répondre positivement à notre demande d'agrément. Toutefois, là où le SNEG a trouvé un partenariat équitable et tout aussi efficace pour l'abattement SACEM avec la CSCAD, il persévèrera jusqu'à obtenir gain de cause sur le dossier de l'agrément de formation au Permis d'exploiter, les autres organisations syndicales ou organismes de formations jusqu'ici agrées pratiquant non seulement des tarifs prohibitifs mais aussi n'incluant nullement dans le contenu de leur formation des modules qui nous sont propres et sur lesquels nous souhaitons insister : lutte contre l'homophobie, les discriminations personnelles ou administratives, dispositif de prévention dans les CHR, statut particulier des établissements de rencontres...

Interdiction de fumer

Après l'échéance du 1er février 2007, l'application de l'interdiction de fumer a été étendue à tous les lieux comprenant des salariés et accueillant du public au 1er janvier 2008. Pour avoir été annoncée bien à l'avance, reposant sur un principe de santé publique qu'aucune organisation professionnelle même parmi les plus puissantes n'a pu contester et aussi sur une tendance visant à se répandre dans le monde entier, le SNEG a toutefois souhaite accompagné ses adhérents dans l'exécution de cette mesure. De nombreuses réunions se sont succédées avec le CNCT (Comité National Contre le Tabagisme) qui a réaffirmé le caractère obligatoire et sans dérogation de celle-ci. Face à la solution particulière des terrasses et surtout des fumoirs, le SNEG a informé ses adhérents des conditions nécessaires à leur réalisation pour qu'ils soient considérés comme réglementaires selon la loi en vigueur. Enfin, même à regret, le SNEG a informé quant à la très médiatisée mais tout aussi improbable hypothèse de la solution de club privé pour échapper à cette réglementation. Face à son caractère incontournable, le SNEG a offert et met encore gracieusement à disposition de ses adhérents, la signalétique officielle obligatoire informant de l'interdiction de fumer. Toutefois, au-delà du respect de cette interdiction à l'intérieur des lieux concernés, le SNEG s'est surtout inquiété des conséquences découlant de cette interdiction de fumer : consommation de boissons sur la voie publique, propreté de l'espace publique et principalement, nuisances sonores occasionnées par les clients se rendant à l'extérieur pour fumer. Dans ce but, le SNEG a réalisé une affiche invitant les consommateurs à une attitude de vigilance et de responsabilité. Si les pouvoirs publics, alertés par le SNEG tant à Paris qu'en régions, ont officieusement annoncé une période de tolérance, celle-ci ne saurait être prolongée et passée une période d'observation et de prévention, s'ensuivra fatalement, en cas de récidive, une logique de procédure d'avertissement puis de demande de fermeture administrative. Le SNEG, dans sa communication a également informé des autorités aptes à contrôler, voire verbaliser et de la nature des sanctions auxquelles s'exposent exploitants, personnes physiques et morales, et clients contrevenants. Jusqu'à ce jour, en période hivernale et début de printemps, l'ampleur du phénomène, pour être redoutée, ne peut être justement estimée. Le SNEG demeure vigilant et maintient une alerte sur le sujet en perspective des beaux jours.

Poppers

En toute fin d'année 2007, le SNEG prend connaissance d'un décret du 20 novembre 2007 relatif aux nitrites, lequel dans son article 3 abroge le décret du 26 mars 1990 qui réglementait jusque-là les poppers. Le temps de consulter divers interlocuteurs (avocats, institutionnels, fabricants, distributeurs...), conscient de l'impact sur l'économie de nombreux commerces et aussi craignant de voir les consommateurs de poppers se reporter sur la consommation de drogues plus violentes dans leur souci de recherche de performance sexuelle, le SNEG décide mi janvier 2008 d'engager deux recours devant le Conseil d'Etat. Le premier recours en référé qui avait pour objet de faire suspendre l'application immédiate de ce décret a été examiné en audience le mercredi 27 février et rejeté par une ordonnance rendue le 29 février 2008. Le décret du 20 novembre 2007 demeure applicable et le SNEG mise désormais sur le second recours. Celui-ci repose sur le fond et a pour objet l'annulation du décret. Toutefois, ce second recours ne saurait être examiné devant le Conseil d'Etat avant plusieurs mois. Sans hâte, au risque d'être imparfaite ou incomplète, une information relative à ce décret a été adressée à l'ensemble des adhérents concernés par la commercialité des poppers dès mi janvier, assortie de la stratégie de recours devant le Conseil d'Etat décidée par le SNEG. Ils ont ensuite été informés de l'ordonnance référé, et seront tenus au courant de chacune des étapes de cette procédure longue et coûteuse (3 500 € HT). En attendant, les adhérents concernés sont toujours invités à nous adresser en retour le questionnaire visant à chiffrer l'impact économique de ce décret pour apporter une information financière au dossier de recours sur le fond qui reste à examiner. En conclusion sur ce thème, le SNEG ne peut que regretter la promulgation de ce décret qui, rappelons-le, ne concerne pas exclusivement les poppers mais les nitrites en général et tous les produits dans lesquels ils entrent dans la composition. Les professionnels des industries pharmaceutiques, cosmétologiques ou encore textiles n'ont pas non plus été sollicités par les pouvoirs publics avant la promulgation de ce décret qui, pour n'être pas signé du ministère de la Santé, repose toutefois une fois encore sur la notion de principe de précaution, dicté par la commission de sécurité des consommateurs du ministère de l'Economie et de son secrétariat à la Consommation.

Drogues

Pour agir en terme de lutte contre la toxicomanie dans le cadre de son axe Prévention depuis de nombreuses années, le SNEG Syndicat s'est toujours préoccupé du problème de la drogues, trafic et consommation, dans les établissements recevant du public, la réglementation exposant l'exploitant desdits établissements à des sanctions administratives voire pénales selon les cas. Année après année, le phénomène ne cesse de s'amplifier, atteignant à son paroxysme un stade de banalisation qui pousse aujourd'hui les pouvoirs publics à réagir avec fermeté. Dans les mois à venir, les autorités compétentes s'apprêtent visiblement dans le cadre d'un plan drogues, à sanctionner les constats d'usage et de trafic de drogue, des plus anodins aux plus graves en passant par les situations de complaisance ou de complicité présumées des exploitants. Le SNEG s'inquiète de cette perspective et a alerté ses adhérents pour les inviter à redoubler de vigilance et s'inscrire dans des dispositifs de prévention et de volontariat. Il a aussi alerté les autorités compétentes, les assurant de la difficulté de la situation de ses adhérents, souvent eux-mêmes victimes de trafiquants ou de consommateurs face auxquels ils ne disposent pas des moyens ni de la légitimité nécessaires pour se dédouaner de tout problème ou de responsabilité en la matière.

SIGL

Le SNEG était présent au SIGL, Salon International Gay Lesbien et friendly, qui se tenait au Carrousel du Louvre à Paris du vendredi 2 au dimanche 4 novembre. Partenaire de ce salon, les adhérents du SNEG disposaient pour être eux-mêmes exposants de conditions privilégiées. Exposant lui-même de cette manifestation avec un stand d'une trentaine de m², le SNEG y a présenté les activités de ses deux axes, Prévention et Syndicat.

Tourisme

En mai 2007, le SNEG a participé à Montréal à la 24ème Convention mondiale de l'IGLTA, Association Internationale du Tourisme Gay et Lesbien. Rencontres et séminaires autour du marketing touristique ont ponctué ce carrefour d'échanges. Par ailleurs, Maison de la France en collaboration avec le SNEG à procédé à la rédaction d'un questionnaire adressé à tous les professionnels du tourisme LGBT en France afin de mieux comprendre les attentes de la clientèle gay, et ainsi mieux comprendre les produits attendus. Car rivaliser avec les grandes capitales européennes, reste l'enjeu majeur des prochaines années pour la France. Enfin, le SNEG a adressé une lettre au secrétaire d'Etat à la Consommation et au Tourisme l'informant de sa complète disponibilité pour travailler sur le thème du tourisme gay en collaboration avec les pouvoirs publics.

MGS

Le SNEG a intensifié ses contacts avec ses interlocuteurs de la Mutuelle Générale des Salariés pour définir d'une nouvelle campagne de promotion et de communication des solutions complémentaire santé des contrats SNG mis en place en 2001 par la MGS et le SNEG. L'objectif de cette campagne est d'accroître le nombre de souscripteurs de contrats individuels ou contrats groupes pour permettre d'améliorer les prestations en terme de pratiques médicochirurgicales et de remboursements et influer sur l'évolution des tarifs de cotisations pratiqués.

Convention 2008

Dans la droite ligne de sa première édition, en tentant d'y apporter les améliorations nécessaires à toute entreprise innovante, la 2ème convention annuelle du SNEG s'est ouverte le dimanche 24 février par une pré soirée au Queen avec un espace privatif exclusivement réservé aux adhérents du SNEG lors de la soirée du dimanche Overkitsch. Passé ce moment de convivialité, le lendemain lundi 25 février, les adhérents étaient conviés en après-midi à partir à l'auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris. En ouverture de session, deux adjoints au Maire de Paris, Christophe Girard, chargé de la Culture, et Alain Lhostis, chargé de la Santé, ont accueilli les adhérents et exprimé leur soutien aux actions et valeurs du SNEG. Remobilisation face au VIH et autres IST, présentation de nouveaux outils Internet et(des courts métrages de prévention « Boris et Nadir », lutte contre la toxicomanie et dispositif de prévention « Fêtez Clairs », interdiction de fumer et premiers bilans économiques et administratifs, nouvelle réglementation sur les poppers et procédure juridique en cours... ont étés évoqué tant sous l'angle sanitaire que sous l'angle syndical, en présence de représentants du ministère de la Santé (Thierry Troussier, médecin inspecteur à la Direction Générale de la Santé), de la DASES de Paris (Marguerite Arène), experts (Philippe Adam, IPSR), représentants du dispositif « Fêtez Clairs » (Thierry Charlois, Sylvain Brothier), de la Préfecture de Police (Commissaire Parent, BRP, Commandant Bourdillat, Brigade des Stupéfiants). Etaient également présents Maîtres Caroline Mécary, Yann Pedler et Jean-Bernard Geoffroy. Avec la participation des adhérents au sein de cette réunion souhaitée tel un carrefour d'échanges interactif, la santé économique des entreprises a également été abordée, recueillant les témoignages d'adhérents présents. Enfin, une série d'interlocuteurs, partenaires du SNEG en termes d'assurances sur emprunts, courtage en crédit, protection juridique et complémentaire, sont intervenus pour informer l'auditoire de la nature et des avantages de leurs produits ou prestations. Au terme d'un après-midi riche et intense, un cocktail dînatoire s'est tenu au Banana Café.

Solidaris

Dans le même ordre de partenariat, le SNEG a conforté son rapprochement avec Solidaris, devenue filiale du groupe d'assurances April. Destiné à l'origine à offrir une solution au problème d'assurabilité des personnes à risques aggravé, notamment le VIH, pour les emprunts personnels ou professionnels, Solidaris, développe d'autres produits destinés et adaptés à la clientèle LGBT. Le SNEG s'inscrit dans une logique de partenariat pour une esquisse de solutions dans le domaine des prestations des sociétés d'assurances.

Locaux

Peu de temps après notre dernière Assemblée Générale, l'immeuble du 59 rue Beaubourg abritant nos précédents bureaux a été racheté par un nouveau propriétaire. Celui-ci s'est rapidement tourné vers l'ensemble de ses occupants locataires les incitant à libérer les lieux dans l'objectif de les transformer. Moyennant une offre d'indemnité d'éviction de 100 000 € portée à 150 000 € après négociation du SNEG, il a été décidé par le Conseil d'Administration de quitter les locaux de la rue Beaubourg au profit de ces locaux du 12 rue des Filles du Calvaire. Après consultation des administrateurs, de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes, il a été décidé de répartir cette somme en trois tiers, la premier visant à l'amélioration générale de l'outil du SNEG, le second destiné à l'axe syndicat, le troisième à l'axe prévention, cette répartition comprenant également la constitution d'un fonds de réserve, provision risque pour prévenir d'éventuelles carences dans les années à venir. Tous les frais relatifs au déménagement ont été imputés sur cette indemnité et n'ont en aucun cas, impacté le budget alloué par la DGS.

Perspectives 2008

Les perspectives du SNEG pour son prochain exercice res- tent à confirmer par le nouveau Conseil d'Administration que vous vous apprêtez à réélire pour moitié. Toutefois, selon les lignes prédéfinies par le précédent bureau et Conseil d'Administration, le SNEG s'oriente vers :

- un développement du nombre de ses adhérents, pour d'une part, asseoir sa capacité financière, frais de fonctionnement et mise en place de ses actions et d'autre part, disposer de la représentativité d'où naît la légitimité pour faire entendre sa voix auprès des pouvoirs publics, institutionnels, afin d'être consultés sur les volets législatif et exécutif qui réglementent la vie des entreprises au quotidien ;
- fort de la réforme adoptée en juin 2007, perfectionner encore le traitement des dossiers juridiques au service des adhérents. Une hotline informatique, une permanence physique et/ou téléphonique de l'avocat référent du SNEG sont envisagées à cet effet pour une meilleure satisfaction et un meilleur résultat ;

- multiplier les initiatives pour faire aboutir notre demande d'agrément auprès des pouvoirs publics dans le cadre de la dispense de la formation au permis d'exploiter puis mettre en place cette formation dotée des volets spécifiques à nos commerces identitaires ;
- mettre en place un observatoire sur l'application de l'interdiction de fumer pour informer nos publics de la menace qui pèse sur les établissements, accompagner les exploitants dans le cadre de cette application lors d'une première saison estivale, faire valoir aux autorités de tutelle les efforts du SNEG et de ses adhérents dans le cadre de cette mesure ;
- veiller à la tournure que va prendre sur le terrain le dispositif de lutte contre les drogues pour à nouveau informer les clients, accompagner les exploitants, les associer à des pouvoirs publics sensibilisés aux actions du SNEG, au volontariat et à la responsabilisation de ses adhérents ;
- poursuivre la procédure judiciaire auprès du Conseil d'Etat dans le dossier des poppers pour aboutir à un retrait du décret ou à défaut, envisager comment retrouver l'économie perdue en exploitant le volet d'Autorisation de Mise sur le Marché si celle-ci s'avère être une piste de repli acceptable ;
- mener la procédure de pourvoi en Cassation dans l'affaire Vanneste qui après l'épisode de l'appel en janvier 2007 pourrait se présenter au calendrier de cette année 2008 ;
- pallier le souci de financement grâce à l'indemnité d'éviction pour relancer le dossier des outils aux établissements, affiches Alcool et conduite, toxicomanie, discriminations, prostitution et tapage, supports de communication destinés à sensibiliser le public et témoigner de la responsabilité et du volontariat des exploitants dans autant de domaines où leur responsabilité administrative est engagée ;
- le souci de financement étant également solutionné, relancer le club SNEG pour favoriser la dynamique économique et l'activation de nos réseaux. Les offres formulées par les adhérents que nous avons d'ores et déjà enregistrées sont nombreuses, à même de promouvoir le bouche à oreille, la solidarité entre exploitants. A l'inverse, l'idée d'ouverture du Club SNEG aux salariés n'a pas reçu d'adhésion massive et chaque adhérent sera sollicité de nouveau, l'invitant à inscrire l'ensemble de ses salariés au Club SNEG sans aucune obligation de sa part en retour ;
- le maintien indispensable de nos contacts avec nos référents et autorités de tutelle. Par leur entretien, la politique de prévention et d'information sera poursuivie, de même que les possibilités de médiation, pour éviter de dénaturer le constat de bonne tenue générale de nos établissements par une série de mesures dans le cadre de la répression ou de la sanction. Ce tissu de contacts institutionnels devra notamment être approfondi en régions, au lendemain d'élections ayant partiellement porté des changements d'interlocuteurs en préfecture, mairie et représentations des pouvoirs publics :
- développer la présence du SNEG Syndicat en régions, via ses administrateurs élus mais aussi en assurant des déplacements du Conseil d'Administration ou bureau, notamment à l'heure de la saison des Gay Pride. Tout autre moyen de renforcer la décentralisation du SNEG sera étudié et toutes les collaborations en ce sens seront les bienvenues ;
- promouvoir, à travers des outils, des manifestations, les entreprises adhérents du SNEG et amener à elles de nouvelles clientèles, fidéliser les anciennes ;
- communiquer à travers le site Internet sneg.org et le magazine « Gayside », pour valoriser nos actions en toute transparence, mettre en avant nos adhérents ;
- au-delà des seuls CHR ou Etablissements Recevant du Public, faire valoir notre utilité et notre reconnaissance auprès de l'ensemble des adhérents sous oublier quiconque : artisans, boutiques, prestataires de services...
- poursuivre le principe de réunions partielles et régionales mais aussi globale et nationale en organisant notre 3ème convention des adhérents SNEG, carrefour de rencontres entre moments d'échanges et de convivialité. ●

Axe Prévention :

Programme, sous la responsabilité d'Antonio ALEXANDRE, Directeur National Prévention

L'axe prévention et ses conventionnements

En 2007 nous avons signé plusieurs conventions :
- Avec le Ministère de la Santé - Direction Générale de la Santé - Convention pluriannuelle d'objectifs de quatre années courant de 2007 à 2010 ;
- Avec la DASS de Paris - Convention pluriannuelle de trois ans courant de 2007 à 2009 ;
- Avec l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES), Convention annuelle correspondant à l'appel à projets ;
- Avec le Groupement Régional de Santé Publique (DRASS-DDASS) pour les régions PACA et Rhône-Alpes, Conventions annuelles correspondant aux appels à projets ;
- Avec la DASES de Paris, Convention annuelle correspondant à l'appel à projet.

Cette année encore, l'axe prévention de notre structure poursuit son développement et sa professionnalisation, fort de ses 13 salariés, et doté en 2007 d'un budget total de 859 000 €.

Pour mémoire, ces conventionnements sont réalisés dans un cadre strict afin de mettre en place les politiques de santé définies par le plan national de lutte contre le sida et les autres IST, ainsi que par les groupements de santé publique régionaux. Par ailleurs, les deux axes d'actions du SNEG (Prévention et Syndicat), dont les missions sont clairement définies, donnent sans conteste un équilibre à l'ensemble de la structure SNEG qui permet une mutualisation des moyens structurels afin d'en réduire les coûts financiers et optimiser l'efficacité de nos actions. Rappelons, que les actions de l'axe prévention sont destinées à l'ensemble des commerces qu'ils soient adhérents ou non à notre structure, conformément à nos engagements conventionnels.

Chacun doit être bien conscient que notre structure est vivante, elle change, évolue, grandit chaque année davantage depuis 1990. Aussi, afin de poursuivre ses développements en matière de prévention dans l'avenir, toutes les pistes devront être étudiées et nous ne ferons pas l'économie de manière sereine d'un débat structurel interne autour de la stratégie des deux axes.

L'équipe sur le terrain

Au total en 2007, les délégués prévention du SNEG ont visité 661 établissements sur toute la France. Au 31 décembre 2007, le nombre d'établissements encore en activité est de 609, soit une perte de 52 établissements en suivi prévention. En trois ans, nous avons observé une perte régulière moyenne d'une soixantaine de lieux par an, malgré les nouvelles ouvertures d'établissements. L'engagement des exploitants dans la prévention est évidemment inversement proportionnel à

Toutes les offres du Club SNEG sont sur www.sneg.org
SNEG

leurs difficultés économiques. Par ailleurs, pour l'équipe prévention, la mobilisation de ces exploitants pour toucher nos clientèles devient de plus en plus complexe

Le nombre de visites faites aux établissements est de 5 950. Ce nombre d'interventions ne tient compte ni des formations, ni des différentes réunions inter-associatives ou institutionnelles DRASS/DDASS. Mais comme l'année passée, le rythme a été très soutenu et ce malgré un burn-out perceptible parmi certains membres de l'équipe.

D'autre part, au cours de l'année 2007, il s'est tenu 337 rencontres dans le cadre de réunions associatives et institutionnelles, suite à une intégration de notre équipe prévention à l'ensemble des collectifs mis en place par les DRASS dans le cadre des Plan Régionaux de Santé Publique (PRSP) ainsi que dans certains Comité de Coordination de Lutte contre l'Infection due au Virus de l'Immunodéficience Humaines (COREVIH). En effet, notre équipe est aujourd'hui reconnue sur l'ensemble du territoire et son expertise et sa connaissance du terrain deviennent incontournables. Enfin, notre équipe a suivi en 2007, 12 jours de formation et de régulation, repartis en 4 séminaires.

La Charte de responsabilité

A. La Charte est destinée aux seuls lieux commerciaux avec « backroom »

Sur l'histogramme ci-dessus, nous observons que 46 % des établissements avec « backroom » sont signataires de la Charte et adhérents du SNEG, soit une stabilisation par rapport à 2006 où le taux de signataires avait progressé de 10 %. En effet, cette année, une dizaine de lieux de sexe signataires ont fermé de manière définitive. Le nombre de nouveaux signataires ne fait que compenser ces fermetures. Nous restons à des niveaux assez faibles toutefois.

24% des adhérents du SNEG ne souhaitent pas être signataires. Le principal frein évoqué par les exploitants adhérents est l'engagement qu'ils doivent prendre d'accueillir les associations signataires de la Charte dans le cadre d'actions spécifiques auprès de leur clientèle. Nous avons tenté d'enrayer cette réticence par un courrier d'incitation ainsi qu'un dossier paru dans le magazine du SNEG, expédiés à l'ensemble des lieux de sexe en France.

En ce qui concerne les signataires non adhérents du SNEG, ils représentent 2%, c'est sans doute un taux que nous pouvons améliorer, même s'il y a un lien évident (mais malheureusement pas encore systématiques) entre l'adhésion au SNEG et la signature de la Charte. Nous ne désespérons pas de lier les deux, notamment pour les nouveaux établissements. Nous réfléchissons d'ailleurs au niveau du Conseil d'Administration à cette option, un établissement de sexe ne pourrait donc plus être membre du SNEG sans être

Répartition des établissements de sexe signataires de la Charte

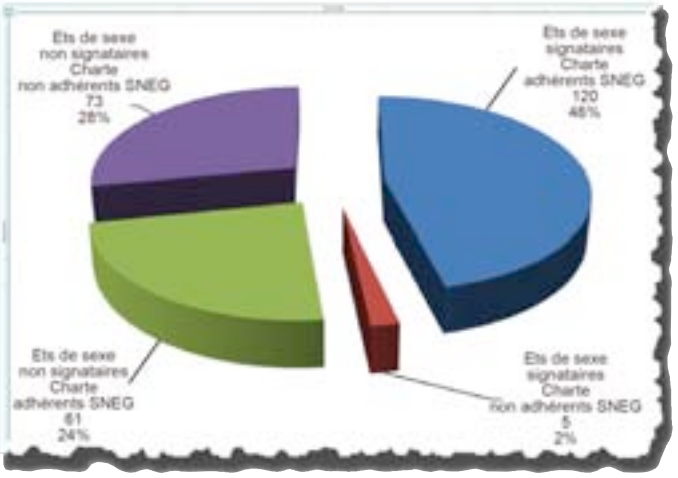

signataire de la Charte, mais c'est une réflexion politique qui n'a pas encore totalement abouti, pour des raisons évidentes de liberté d'engagement, d'attachement au principe du volontariat et de souhait de non confusion entre les deux missions du SNEG, tout en essayant toujours de trouver plus de synergie entre les deux axes.

Enfin les non signataires, non adhérents du SNEG représentent 28%. Ces établissements ne refusent pas la mise en place des outils de prévention, mais ils l'appliquent à minima. Ils restent réfractaires à ce qu'ils perçoivent malgré de nombreux entretiens comme une forme d'inquisition ou d'ingérence dans leurs établissements.

Globalement, à la lecture des rapports des délégués, pour ces derniers, seul un encadrement réglementaire de la Charte partout en France, permettrait d'obtenir des avancées significatives et des changements durables en sortant cette catégorie d'établissement d'une sorte de clandestinité. Dans les faits, la question n'est pas simple, reste à trouver la forme de cet encadrement :
Une réglementation rendant obligatoire la signature de la Charte? Ou une validation officielle de la Charte par le Ministère de la Santé ? Ou, encore d'autres options restant à définir.

Dans un cas comme dans l'autre, cela doit être accompagné sur le terrain par les DRASS/DDASS pour assurer, entre autres, les évaluations en lieu et place des visites associatives actuelles, sources parfois de conflit avec les exploitants. L'avantage de ce partenariat étendu est qu'il donnerait une légitimité d'intervention tout en gardant l'esprit originel de la Charte basé sur le volontariat et l'engagement. Cependant, en prise directe avec les établissements, les médecins inspecteurs des DDASS en assurant les évaluations, pourront aussi envisager les sanctions. Au final, ne perdons pas de vue qu'un suivi de la Charte par le collectif inter-associatif, demeurera toujours plus souple et plus ouvert que s'il est exercé par les autorités sanitaires.

D'autre part, il apparaît que le niveau d'exigence des comités de suivi partout en France (hors Paris) n'est pas le même, ce qui parfois enlève une certaine crédibilité au dispositif et particulièrement aux évaluations faites. Ceci étant la grande difficulté de l'équipe du SNEG est de mobiliser les associations partenaires (hors Paris) pour mener à bien une dynamique complémentaire et avoir un discours commun cohérent, notamment autour de la prévention de l'éclairage des « backrooms », de la non diffusion de vidéos non protégées et de l'hygiène.

Mireille SCHKROUN
Diplômée de l'Institut Commercial
Supérieur de Gestion de Paris
DESS Fiscalité-Paris V
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Expert Judiciaire

31 allée Ferdinand-de-Lesseps
BP 542 - 37205 TOURS Cedex 3
Tél. 02 47 74 35 00
Fax 02 47 74 35 01

140 bis rue de Rennes
75006 PARIS
Tél : 01 70 38 23 71

E-mail : mschkroun-ec@wanadoo.fr

B. Les formations aux exploitants et salariés

En 2007, l'équipe a dispensé lors de ces tournées 270 entretiens/formations autour des problématiques du VIH et des autres IST, des drogues et de l'hygiène. Au total, cela représente 202 établissements, 319 salariés et exploitants formés.

On peut souligner que cette tâche confiée aux délégués n'est pas aisée. Les formations sont parfois assez difficiles à mettre en place. Un certain rapport de confiance doit s'installer, avant qu'un délégué soit considéré comme un interlocuteur privilégié et compétent en la matière. La formation proposée est basée sur le volontariat et la confidentialité pour l'ensemble des établissements. Pour les signataires de la Charte, elle fait partie intégrante du dispositif. Parfois en groupe, parfois individuelle, elle aide chacun à mettre à jour ses connaissances, mais aussi à se positionner dans la prévention. Elle est un bon moteur pour sensibiliser exploitants et salariés sur la prévention mise en place dans leur propre établissement.

La formation peut être faite de plusieurs manières :
- *Initiale*, tour d'horizon complet du VIH et des IST sur une durée bloquée : 25 % de ces formations ont été des consacrées à une mise à jour des connaissances, tour d'horizon complet du VIH et des autres IST.
- *Modulaires*, abordées par thématiques lors des différentes visites des délégués : 75 % de ces formations ont été réalisées par modules et se répartissent ainsi :
- 34 % discussions autour des pratiques et de la prévention - modes de transmission (IST notamment),
- 16 % VIH/IST (Syphilis, LGV, Hépatites),
- 15 % counselling avec les exploitants et salariés,
- 13 % les traitements, actualités médicales,
- 12 % dépistage, TPE,
- 7 % les drogues festives,
- 3 % conseils sur l'hygiène (autour d'un protocole expérimental mis en place par le comité de la Charte Girondin et la DDASS de Bordeaux).

Pour les établissements ayant fait l'objet d'une formation initiale, nous réalisons ensuite des formations modulaires, plus conviviales et faciles à mettre en place. Les formations modulaires accompagnent très souvent la mise en place des nouvelles campagnes, moments d'échanges sur les thématiques traitées et un rappel des connaissances notamment quand il s'agit, du TPE, du dépistage ou des IST. Cela permet aussi aux délégués d'expliquer le contenu des campagnes. Une manière ludique d'aborder une discussion avec des éléments concrets.Par ailleurs, ces formations, initiales ou modulaires maintiennent un niveau de vigilance car elles permettent de faire circuler l'information dans le milieu gay en s'appuyant sur des référents. Elles ont également pour avantage de rappeler en permanence aux établissements, pourquoi leur mobilisation autour de la prévention est importante.

En ce qui concerne les établissements sans « backroom », ces établissements bénéficient des mêmes formations modulaires. En effet, malgré les difficultés, il est important de maintenir aussi une information à jour et de faire des personnels de ces lieux des relais tout aussi dynamiques.

En règle générale, autant les établissements avec « backroom » ont conscience de l'importance de l'ensemble du dispositif de prévention dont la formation proposée par le délégué, autant ceux qui n'ont pas de « backroom » sont de plus en plus difficiles à mobiliser. Aussi, dans ces établissements, la formation prend les allures d'une discussion autour d'un thème choisi par le délégué lors de son passage, en fonction de l'actualité des campagnes de l'INPES et du SNEG apportées à cette occasion. Ces formations modulaires ont pour avantage de se faire sans rendez-vous, elles durent environ 30 minutes.

Nos matériels spécifiques et nos campagnes de prévention

- 4,2 millions de préservatifs, 2,7 millions de gels, financés par les exploitants (+7%) (Lieux disposant de parcours sexuels et hors dotations de la Ville de Paris, et des DDASS, DRASS)
- 800 000 documents de prévention, dont 4 campagnes spécifiques, 2 guides sur la sexualité réalisés par le SNEG.
L'ensemble de ce travail est visible et téléchargeable sur le site www.sneg.org.

En ce qui concerne les actions en direction des sites Internet de rencontres, là aussi nous avons multiplié nos actions de partenariats privilégiés avec Citébeur, Citégay, Cleargay et Gayvox. Par ailleurs, c'est avec Citébeur que nous avons réalisé et coproduit 3 clips de prévention « Boris et Nadir ». Cette coproduction est destinée à encourager le sexe sans risque chez les gays. Elle complète le travail de prévention réalisé par le SNEG dans les établissements et celui de Citébeur, en tant que producteur et diffuseur de vidéos gay safe.

Les principales situations pouvant susciter des comportements à risque, identifiées par le SNEG dans ses enquêtes menées en collaboration avec le sociologue Philippe ADAM (dépression, absence de comportement préparatoire avant un rapport sexuel, ambivalence face aux risques), sont traitées sur un mode non pornographique et convivial, qui valorise le plaisir d'être ensemble et l'amitié comme vecteur de prévention au sein de la communauté gay.

Recherche et Action

En 2006 et 2007, nous avons mené une nouvelle recherche action avec le sociologue Philippe ADAM (I-PSR - Institute for Prevention and Social Research). Il s'agit du lancement de Cohortegay.fr. C'est la première e-cohorte gay française qui associe des activités de recherche, de promotion de la santé et d'évaluation. Elle est menée en collaboration avec les sites Citébeur, Citégay et Cleargay.

Notre hypothèse de travail était qu'en renforçant préparation, vigilance et contrôle chez les gays qui en manquent, nous pourrions, dans un premier temps, diminuer l'inclinaison involontaire de ces hommes à prendre des risques dans certaines situations et, dans un second temps, réduire leurs prises de risques effectives de façon significative.

Ce projet se démarque des enquêtes françaises antérieures. Il comporte en effet plusieurs vagues successives qui permettent d'aborder la question du changement temporel des pratiques et donc de la causalité. Tout en produisant des connaissances permettant d'améliorer les politiques de santé, il apporte un bénéfice direct aux participants. Ces derniers pourront aussi bénéficier de conseils de santé inédits qui pourront exercer une influence bénéfique sur leurs attitudes, voire les amener à prendre certains engagements pour le futur.

Un site public est mis en place www.histoiresdemecs.sneg.org pour ce qui est des messages de prévention innovants.

Au final, ce que nous espérons :
• L'objectif de l'intervention est de poser de nouveaux standards en termes d'évaluation, comme nous l'avions fait en termes de recherche avec l'enquête sur le désir (SexDrive). Des évaluations de qualité ne pourront être menées que si l'on possède des moyens nécessaires à leur réalisation. Par exemple, nous sommes en train de mesurer l'impact de notre communication 2005 à travers les outils produits, dont les cartes et les affiches. Pour ces dernières, il apparaît, clairement que ces supports ne paraissent plus très originaux. Toutefois, moyennant des messages sophistiqués et correctement ciblés sur une population précise, leur impact n'en demeure pas moins réel. Les résultats seront prochainement publiés.
• Innover dans le domaine de la recherche sur les mécanismes de la prise de risques ;
• Assurer un transfert direct et immédiat des données de recherche vers l'action de prévention ;
• Innover dans le domaine de la prévention en termes de contenu, de format et de technologie ;
• Mettre progressivement en place des évaluations qui ne soient pas séparées de l'action elle-même ;
• Encourager les gays et leurs représentants dans une réflexion sur le risque en favorisant le changement individuel et collectif.

Enfin plusieurs rencontres vont avoir lieu dans le cadre d'échange et de financement européen. Un projet va prochainement démarrer, il est porté par le Ministère de la Santé Espagnol et se déroulera successivement dans trois pays (Espagne, Grande Bretagne et France). Notre structure assurera le versant français de la recherche. Par ailleurs, une rencontre aura lieu en avril 2008 en Allemagne dans le cadre d'une réflexion autour de l'harmonisation transfrontalière de la prévention (Belgique, Suisse, Allemagne et France).

Perspectives

Comme chaque année, un rapport d'activité national, ainsi qu'un rapport par région, sont rédigés. Ils sont remis à l'ensemble de nos bailleurs institutionnels afin de justifier le financement de l'ensemble du dispositif prévention. Par ailleurs, l'ensemble des comptes de l'année, le rapport d'activité complet et les conventions liées aux subventions d'état sont déposés en Préfecture conformément à la loi du 12 avril 2000, relative à la transparence financière des aides octroyées.

Nous allons également poursuivre en 2008 la réalisation de projets qui ont émergé lors de séminaires spécifiques avec l'équipe des délégués. Ces actions et outils vous seront proposés tout au long de cette nouvelle année.

Une Equipe Mobile de Prévention et d'Education à la Santé, voilà comment nous devrions identifier l'ensemble de nos chargés de prévention. Aujourd'hui, nos missions de santé et leurs développements ne peuvent plus exister sans l'appui d'experts pour nous éclairer dans nos prises de décision. Avec les alertes sanitaires auprès des gays multipartenaires, le discours de prévention se complexifie et nous ne devons pas être absent des grands débats et enjeux de santé. Nous devons à notre échelle communautaire et identitaire participer à une meilleure prise en compte des besoins de nos publics et développer d'autres initiatives. Il s'agit de se battre contre l'immobilisme de certains et contre des querelles qui n'ont jamais sauvé personne, Il s'agit de travailler ensemble pour tendre vers une meilleure prévention.

Aussi, nous vous demandons de manière officielle lors de cette Assemblée Générale, d'appeler tous vos confrères exploitants de lieux de sexe non signataires de la Charte de Responsabilité, adhérents ou non au syndicat à nous rejoindre contractuellement. Cet engagement est essentiel à la crédibilité de l'ensemble de nos lieux commerciaux avec « backroom ».Tel est le souhait que l'ensemble de l'équipe prévention souhaite formuler pour l'année 2008.

Merci à tous. ●

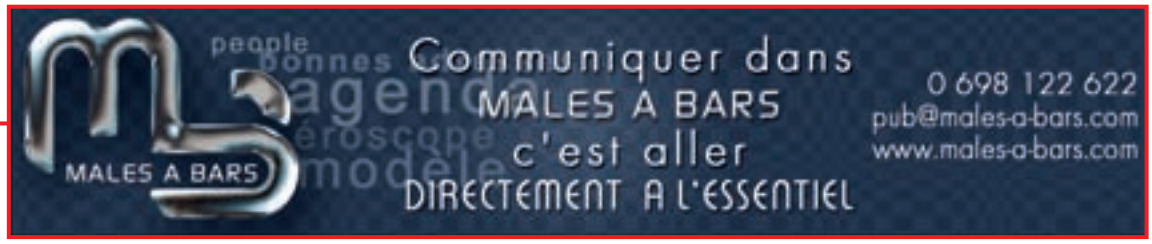

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2007

DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2007

Chers adhérents,

Nous vous avons convoqués en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE annuelle afin de soumettre à votre approbation les comptes et les résultats de l'exercice s'étalant du 1er janvier au 31 décembre 2007 et vous rendre compte de notre gestion durant cette période.

Nous vous demanderons, à la suite de notre exposé, et après avoir répondu à vos éventuelles questions, de bien vouloir approuver les comptes qui vous sont proposés, lesquels ont été établis sous le contrôle régulier de notre expert comptable André KAHN, et sous le contrôle final de notre Commissaire aux comptes Didier GRAFF.

Nous vous demanderons également de bien vouloir nous accorder votre quitus entier pour l'accomplissement de notre mission au cours de la période écoulée.

Frédéric Dupont
Trésorier

Compte de résultat global

SOMMES EXPRIMEES EN EUROS	2007	2006	Variation
Au cours de l'exercice, le chiffre d'affaire global			
s'est élevé à la somme de	**1 121 214**	**1 155 556**	**-2,97%**
Ce chiffre d'affaire se décompose ainsi			
Ventes gels, capotes, drapeaux	*207 480*	*209 648*	*-1,03%*
Cotisations des adhérents et divers	*75 750*	*73 295*	*3,35%*
Subventions DDASS et DGS	*837 722*	*835 852*	*-0,22%*
Autres produits	*262*	*36 761*	*ns*
Les charges d'exploitation se sont élevées			
à la somme de	**1 151 733**	**1 159 590**	**-0,68%**
Ces charges d'exploitation se décomposent ainsi			
Achats	*184 662*	*208 071*	*-11,25%*
Services extérieurs (loyer, assurance)	*140 237*	*130 915*	*7,12%*
Autres services extérieurs (honoraires, deplacements, poste, téléphone, services bancaires)	*250 770*	*247 325*	*1,39%*
Impôts et taxes	*27 756*	*28 318*	*-1,98%*
Salaires et charges sociales	*541 743*	*539 397*	*0,43%*
Amortissements et provisions	*238*	*1 504*	*-84,18%*
Autres charges	*6 327*	*4 060*	*55,84%*
Ce qui aboutit à un résultat d'exploitation de	**-30 519**	**-4 034**	**ns**
Les produits financiers se sont élévés à la somme de	*4 655*	1 882	147,34%
Les charges financières se sont élevées à la somme de	*7 559*	2 804	169,58%
Ce qui aboutit à un résultat financier de	**-2 904**	**-922**	**ns**
Les produits exceptionnels se sont élevés à la somme de	*154 715*		
Les charges exceptionnelles se sont élevées à la somme de	*1 220*	104	
Ce qui aboutit à un résultat exceptionnel de	**153 495**	**-104**	
En conséquence, le résultat de l'exercice			
s'est élevé à la somme de	**120 072**	**-5 060**	
	Excédent	*perte*	

Nous vous présentons ci-après le compte de résultat détaillé, avec un comparatif par rapport à l'exercice précédent, et le budget réalisé par rapport au budget prévisionnel.

Détail du compte de résultat

En euros	ANNEE 2007						ANNEE 2006					
CHARGES	**Syndicat**	**DGS**	**DDASS 75**	**INPES**	**DDASS prov.**	**Total**	**Syndicat**	**DGS**	**DDASS 75**	**INPES**	**DDASS prov.**	**Total**
Achats	135 740	17 745	5 905	22 118	3 153	**184 662**	125 364	18 110	8 326	33 161	23 110	**208 071**
Services extérieurs	16 810	84 117	6 313	33 000		**140 240**	15 287	81 300	6 328	28 000		**130 915**
Autres services ext	79 112	100 189	1 374	70 094		**250 769**	58 051	94 774	1 882	57 728	34 891	**247 326**
Impôts et taxes	389	22 624	4 743			**27 756**	352	19 491	8 477			**28 320**
Salaires et charges	78 441	389 759	73 533	7		**541 740**	80 770	358 674	99 952			**539 396**
Charges diverses	5 665	6		656		**6 327**	2 493			1 563	4	**4 060**
Charges financières		7 559				**7 559**	2	2 803				**2 805**
Charges exception.	238	707	131			**1 219**	16	88				**104**
Amortissements	1 504					**238**	1 504					**1 504**
Résultat - bénéfice	120 072					**120 072**						**0**
TOTAL	**436 848**	**622 706**	**92 000**	**125 875**	**3 153**	**1 280 582**	**283 839**	**575 240**	**124 965**	**120 452**	**58 005**	**1 162 501**
PRODUITS	**Syndicat**	**DGS**	**DDASS 75**	**INPES**	**DDASS prov.**	**Total**	**Syndicat**	**DGS**	**DDASS 75**	**INPES**	**DDASS prov.**	**Total**
Cotisations adhérents	69 723					**69 723**	68 455					**68 455**
Prestations de services	4 651					**4 651**	3 534					**3 534**
Ventes	208 854					**208 854**	205 503			5 452		**210 955**
Subventions publiques		617 569	92 000	125 000	3 153	**837 722**		573 085	89 761	115 000	58 005	**835 851**
Produits divers	22					**22**	115	149				**264**
Produits financiers	8	4 648				**4 656**		1 883				**1 883**
Produits exceptionnels	153 590	249		875		**154 714**	1 171					**1 171**
Transfert de charges		240				**240**		123	35 204			**35 327**
Résultat - perte						**0**	5 061					**5 061**
TOTAL	**436 848**	**622 706**	**92 000**	**125 875**	**3 153**	**1 280 582**	**283 839**	**575 240**	**124 965**	**120 452**	**58 005**	**1 162 501**

Détail et répartition du budget réalisé de l'exercice 2007

En euros	Sneg		DGS		DDASS Paris		INPES		DDASS Prov.		Total	
CHARGES	***Budget***	**Réalisé**	***Budget***	**Réalisé**	***Budget***	**Réalisé**	***Budget***	**Réalisé**	***Budget***	**Réalisé**	***Budget***	**Réalisé**
Achats	*127 500*	135 740	*21 300*	17 745	*5 900*	5 906	*20 000*	22 118		3 153	***174 700***	**184 662**
Services extérieurs	*15 450*	16 810	*86 500*	84 117	*6 800*	6 313		33 000			***108 750***	**140 240**
Autres services exté	*53 700*	79 112	*110 500*	100 189	*2 100*	1 374	*128 760*	70 094			***295 060***	**250 769**
Impôts et taxes	*350*	389	*31 550*	22 624	*6 300*	4 743					***38 200***	**27 756**
Salaires et charges	*89 000*	78 441	*400 150*	389 759	*70 900*	73 533		7			***560 050***	**541 740**
Charges diverses		5 665		6			*2 000*	656			***2 000***	**6 327**
Charges financières				7 559							***0***	**7 559**
Charges exception		381		707		131						**1 219**
Amortissements	*1 500*	238									***1 500***	**238**
Résultat - bénéfice		120 072										**120 072**
TOTAL	***287 500***	**436 848**	***650 00***	**622 706**	***92 000***	**92 000**	***150 760***	**125 875**	***0***	**3 153**	***1 180 260***	**1 280 582**
PRODUITS	***Budget***	**Réalisé**	***Budget***	**Réalisé**	***Budget***	**Réalisé**	***Budget***	**Réalisé**	***Budget***	**Réalisé**	***Budget***	**Réalisé**
Cotisations adhérents	*70 000*	69 723									***70 000***	**69 723**
Prestations de services	*5 000*	4 651									***5 000***	**4 651**
Ventes	*212 500*	208 854									***212 500***	**208 854**
Subventions publi			*650 000*	617 569	*92 000*	92 000	*150 760*	125 000		3 153	***892 760***	**837 722**
Produits divers		22									***0***	**22**
Produits financiers		8		4 648								**4 656**
Produits exception		153 590		249				875				**154 714**
Transfert de charges				240								**240**
Résultat - perte												**0**
TOTAL	***287 500***	**436 848**	***650 00***	**622 706**	***92 000***	**92 000**	***150 760***	**125 875**	***0***	**3 153**	***1 180 260***	**1 280 582**

Les adhérents du SNEG ont leur annuaire sur www.sneg.org

Nous vous présentons enfin le budget prévisionnel de l'exercice 2008.

Budget de l'exercice 2008

ANNEE 2008						
CHARGES	**Dépenses syndicat**	**Dépenses DGS**	**Dépenses DDASS 75**	**Dépenses INPES**	**Autres**	**Total**
Achats	128 200	17 900	6 400	22 000	6 000	**180 500**
Services extérieurs	18 900	85 600	6 900			**111 400**
Autres services extérieurs	52 500	101 600	1 900	134 000	6 000	**296 000**
Impôts et taxes	400	24 000	4 800			**29 200**
Salaires et charges sociales	88 000	390 900	72 000			**550 900**
Charges diverses				2 000		**2 000**
Charges financières						**0**
Charges exceptionnelles						**0**
Dotations au amortissements	1 000					**1 000**
Résultat - bénéfice						
TOTAL DES CHARGES	**289 500**	**620 000**	**92 000**	**158 000**	**12 000**	**1 171 000**
PRODUITS	**Recettes syndicat**	**Recettes DGS**	**Recettes DDASS 75**	**Recettes INPES**	**Autres**	**Total**
Cotisations adhérents	75 000					**75 000**
Prestations de services	2 000					**2 000**
Ventes	212 000					**212 000**
Subventions publiques		620 000	92 000	158 000	12 000	**882 000**
Produits divers						
Produits financiers						
Produits exceptionnels						
Transfert de charges						
Résultat - perte						
TOTAL DES PRODUITS	**289 000**	**620 000**	**92 000**	**158 000**	**12 000**	**1 171 000**

L'Assemblée Générale Ordinaire 2009 du SNEG aura lieu le

LUNDI 30 MARS 2009 à 14h30

Accueil et émargement à partir de 13h30

au SNEG

12 rue des Filles du Calvaire - 75003 PARIS

Assemblée Générale Ordinaire du 31 mars 2008

Compte Rendu

En ouverture de séance, Marc Mitonne se propose comme Secrétaire d'Assemblée, Bruno Aussenac et Franck Chiron se proposent comme scrutateurs.

Lecture du rapport moral de l'exercice 2007
Par Gérard Siad, Président et Christophe Lopez, Co Vice Président

Lecture du rapport financier de l'exercice 2007
Par Frédéric Dupont, Trésorier
Didier Graff, Commissaire aux comptes, atteste la tenue rigoureuse et la validité des comptes.

Questions
Face à la question de la représentativité évoquée dans le rapport moral de l'axe Syndicat, Luc Jeanne, établissement Le Trou à Lyon, demande quelle sera la stratégie du prochain CA pour remédier à ce problème. Gérard Siad, étant précisé que ses mandats d'administrateur et de président sont aujourd'hui remis en question et ne pouvant présumer assurément de sa réélection, répond que, sur le volet quantitatif, le SNEG doit principalement se tourner vers les régions pour y développer le nombre d'adhérents et développer des actions pour conserver les actuels adhérents. Il ajoute que, sur le volet qualitatif, la reconnaissance administrative et juridique des lieux gays, notamment lieux de sexe, à laquelle il est fait allusion, n'est pas forcément la solution idéale car pour présenter des avantages, elle connaît aussi ses inconvénients et un débat sur cette question s'impose par conséquent au SNEG.

Olivier Robert, administrateur sortant, informe que de son point de vue, le problème de représentativité ne repose pas uniquement sur le nombre d'adhérents qu'il convient bien sûr de développer mais aussi et surtout du caractère multi professionnel des adhérents du SNEG. La diversité de leurs métiers ne permet pas de s'adresser de manière globale et collective aux divers pouvoirs publics quand une question ou un dossier ne concerne qu'une partie des adhérents. Selon lui, sur cet aspect de la question, le SNEG devra aussi ouvrir le débat.

Approbation des rapports moral et financier :
L'assemblée générale adopte les deux rapports à l'unanimité. Le vote s'est effectué à main levée.

Scrutin en vue du renouvellement partiel du Conseil d'Administration

Rappel :
Neuf candidats ont présenté leur candidature au poste d'administrateur du SNEG. Sept postes étaient à pourvoir à la date d'envoi de la convocation le 28 février, une démission ayant été reçue entre temps, huit postes sont finalement à pourvoir.

Les neuf candidats, hormis Olivier Robert, ayant du s'absenter à l'heure où se déroule le scrutin, se présentent aux adhérents présents et exposent les motifs de leur candidature.

Au terme du scrutin, sur 117 inscrits, 115 votes ont été exprimés et 2 abstentions enregistrées. Aucun bulletin n'est nul.

Ont élus administrateurs :

Dupont Frédéric	114 voix
Gendron Christophe	107 voix
Siad Gérard	104 voix
Castaing Jean-Charles	102 voix
Polidori Philippe	96 voix
Debrus Alain	93 voix
Robert Olivier	88 voix
Biloé Patrick	67 voix

N'est pas élu administrateur :

Benzemam Nadine	42 voix

Conseil d'Administration du 1er avril 2008

Compte Rendu (Extrait)

Au lendemain de l'Assemblée Générale du lundi 31 mars 2008, les administrateurs ont procédé à l'élection du bureau.

Alain Debrus, en sa qualité de doyen, ouvre la séance. Avant de procéder à l'élection, les administrateurs délibèrent sur la constitué du bureau, composée conformément aux statuts, d'un Président, d'un Vice Président, d'un Secrétaire Général, d'un Trésorier. Cette composition est adoptée à l'unanimité.

Puis, les administrateurs sont invités à se prononcer sur une question : peut-on cumuler un mandat électif avec une mandat de bureau au sein du SNEG ? A l'issue du vote, les administrateurs répondent non à cette question par 9 voix contre, 4 voix pour et 1 abstention.

Les administrateurs procèdent ensuite à l'élection du bureau, constitué conformément aux statuts, d'un Président, d'un Vice Président, d'un Secrétaire Général, d'un Trésorier.

Président	
Votants	14
Candidat(s) : Gérard Siad	14 voix - Elu
Vice Président	
Votants	14
Candidat(s) :Richard Plancque	14 voix - Elu
Secrétaire général	
Votants	14
Candidat(s) :Philippe Polidori	14 voix - Elu
Trésorier	
Votants	14
Candidat(s) :Frédéric Dupont	14 voix - Elu

Le nouveau bureau est ainsi constitué :
Président : Gérard Siad
Vice Président : Richard Plancque
Trésorier : Frédéric Dupont
Secrétaire Général : Philippe Polidori

SNEG
Votre annonce dans gayside
Syndicat National des Entreprises Gaies - Partenaire de la Vie Gay
Contacts : 01 44 59 81 01
partenariat@sneg.org

SNEG Live

Par Rémi Calmon, Directeur Exécutif

L'ACTUALITÉ DU SNEG SYNDICAT

ADHÉSIONS ET DÉONTOLOGIE

L'axe Syndicat du SNEG, son nouveau Conseil d'Administration comme le précédent, porte une réflexion sur la cohérence des adhésions des lieux de sexe au SNEG Syndicat au regard de leurs engagements en terme de prévention, prérogative du SNEG Prévention. A travers cette réflexion, se pose notamment la question suivante : un établissement de sexe peut-il être adhérent du SNEG Syndicat sans être parallèlement, signataire de la Charte de Responsabilité ou à défaut, tout au moins, porteur d'un dispositif de prévention équivalent à celui préconisé par la Charte de Responsabilité ?

Pour ce faire, la Charte de Responsabilité doit-elle être revisitée, dans son contenu, ses signataires, ses méthodes d'évaluation ? Pour rendre cohérente l'action globale du SNEG à travers ses deux axes, cette disposition aurait aussi pour mérite de répondre aux préconisations du Conseil National du Sida selon lesquelles le SNEG doit « porter une parole forte et sans ambiguïté en termes de prévention auprès de ses adhérents ». Consigne générale à caractère obligatoire ou simple recommandation sous forme de rappel à la déontologie, à l'attention de tous ou soumise à étude au cas par cas... la réflexion n'en est qu'à ses débuts.

Toutefois, dans un premier temps, le SNEG penche pour une simple recommandation en raison du faible, quoique conséquent et encore trop important nombre d'établissements de sexe concernés. En effet, face aux 126 établissements signataires de la Charte et 170 établissements à niveau de prévention, 70 demeurent insuffisamment engagés en termes de prévention. Cette recommandation sera étudiée systématiquement pour l'ensemble des nouveaux lieux de sexe devenant adhérent du SNEG Syndicat et fera l'objet d'un examen à la date de renouvellement pour chaque établissement déjà adhérent. L'avis du délégué régional sera demandé pour définir de l'accord pour adhésion ou renouvellement d'adhésion. Dans la négative, un courrier signifiera ce refus à l'établissement et évoquera la déontologie en la matière.

Au-delà de la réflexion limitée à cette seule cohérence entre adhésion et qualité de la prévention pour les seuls établissements de sexe, le Conseil d'Administration réfléchit autour d'un texte visant à évoquer les autres règles de fonctionnement communes à de nombreux autres secteurs d'activité : qualité de l'accueil, de la convivialité et de l'hygiène, lutte contre la drogue, l'alcool et la délinquance routière, solidarité envers les confrères, traitement de l'homophobie et des discriminations, politique face aux nuisances sonores, conduite en terme de fiscalité..., tous ces thèmes pourraient eux aussi faire l'objet d'un texte fixant des règles déontologiques afin de professionnaliser et responsabiliser chacun et à travers ce niveau supérieur acquis par tous, renforcer la crédibilité du SNEG à travers ses entreprises membres. Toutefois, ce texte ne devra jamais perdre de vue le souci de commercialité des entreprises et la faisabilité de toute proposition qui ne peut se traduire en une contrainte supplémentaire.

AIDES
www.aides.org
Vous aussi soutenez AIDES et créez votre propre message
www.sijetaisseropositif.com

Un avenir pour le SIGL ?

Le SNEG était partenaire et exposant du 1er SIGL (Salon International Gay et friendly) du vendredi 2 au dimanche 4 novembre 2007 au Carrousel du Louvre à Paris. Sur un stand de 27 m², il a accueilli ces trois jours durant ses partenaires, publics et privés, ses adhérents, l'ensemble des entrepreneurs et des visiteurs désireux de s'informer des missions du SNEG à travers ses axes Syndicat et Prévention. Fort d'un bilan encourageant mais toutefois mitigé, en termes de rentabilité et en niveau de fréquentation (9540 visiteurs contre 25000 attendus), la seconde édition du SIGL n'a pas été programmée cette année 2008 et son inscription courant 2009 demeure au conditionnel.

Ca marche !

Via ses délégués, ses administrateurs et principalement Alain Debrus, le SNEG était présent à de très nombreuses Gay Pride et Marches des Fiertés. Une partie de son Conseil d'Administration, reçu par l'administrateur régional Christophe Lopez, était en déplacement à Marseille autour de la Gay Pride du 5 juillet. La veille, la librairie Les mots pour le dire a accueilli une réunion avec les adhérents locaux. Le samedi, après une participation à la cérémonie dé dépôt de gerbe en mémoire des homosexuels déportés, le SNEG a participé à la Marche dans les rues de la ville, avant en soirée, de rejoindre les Docks du Sud où se déroulait la soirée officielle.

Une Charte Vie Nocturne pour Strasbourg

Une Charte de la Vie Nocturne se met en place dans la capitale alsacienne depuis cette rentrée 2008. Le SNEG, représenté par Stéphane Hubert, exploitant du bar strasbourgeois Le Golden Gate, est au nombre des représentations professionnelles membre de son comité et reviendra plus longuement sur ce dispositif qui fait suite aux initiatives entamées à Lille, Rouen et Lyon.

Exploiter, c'est permis

Obligatoire depuis le 1er janvier 2008 pour les exploitants d'établissements à licence (voir « Gayside » n° 3 page 39 ou sur www.sneg.org), le permis d'exploiter a fait son entrée dans le milieu du CHRD. Soucieux d'assurer à ses adhérents la formation désormais obligatoire pour tous, additionnée de divers modules spécifiques (lutte contre l'homophobie, traitement des discriminations, politique préventive face à l'alcool, la consommation et le trafic de stupéfiants...) le SNEG a déposé une demande d'agrément auprès des pouvoirs public et passé une convention exclusive avec la société 2G pour la dispense de ces formations. Malheureusement, à ce jour, validée par le ministère de l'Intérieur, ladite demande d'agrément demeure bloquée dans les couloirs du ministère du Travail et le SNEG n'est pas agréé pour dispenser cette formation. Toutefois, le SNEG ne désarme pas et entend faire valoir son droit à disposer de cet agrément pour accompagner ses adhérents sur le chemin du permis d'exploiter. En attendant, les nouveaux adhérents et les adhérents dont les préfectures de tutelle exigent la présentation d'une attestation de suivi de cette formation sont invités à joindre notre bureau parisien afin d'être orientés vers des organismes à même de répondre dans les meilleurs délais à leur obligation.

Assurabilité : un chantier en souffrance

Après son lancement en 2006, la Convention AERAS destinée à résoudre la question de l'assurabilité des personnes à risque aggravé, notamment les séropositifs, ne semble guère plus opérante que la précédente Convention Belorgey. Selon l'UFC « Que choisir ? » qui s'est rendu dans 625 agences bancaires et a suivi 50 candidats au crédit immobilier, « les engagements des banques et des assurances n'ont pas été tenus ». Manque d'information dans les banques, refus d'assurer 90 % des cas, surprimes considérables... autant de dysfonctionnements qui confirment la discrimination en matière d'accès à la propriété. De son côté, le Conseil d'Administration du SNEG entendait procéder à une analyse des méthodes et des résultats de Solidaris, structure qu'elle a accompagné dans la mise en place d'une offre de solutions en la matière pour déterminer, selon les résultats qu'elle affiche, s'il confirmait ou non, son partenariat avec la filiale du groupe April Assurances. Sollicité par le SNEG sur ces points précis de méthodes et de résultats, Frédéric Autran, PDG de Solidaris a indiqué qu'il « ne souhaite pas continuer (sa) collaboration avec (nous) dans ces conditions de suspicions de la part du conseil d'administration ». Le SNEG a pris acte de cette décision, à regret eu égard au temps consacré à ce dossier et à ses nombreux interlocuteurs successifs. Toutefois, face à un problème qui demeure, le SNEG entend trouver de nouvelles offres de solutions de la part d'autres partenaires pour orienter ses adhérents et au-delà, les nombreuses personnes physiques qui l'interrogent régulièrement sur cette question.

Hépatites Info Service
0 800 845 800
7 jours sur 7 - de 9 heures à 23 heures
www.hepatites-info-service.org

Pour toutes vos interrogations concernant les hépatites, leurs traitements, les co-infections avec le VIH, ...

Convention SNEG : et de deux !

La Convention 2008 des adhérents SNEG, seconde du nom, s'est tenue à Paris les 24 et 25 février 2008. Le dimanche 24 au soir, le Queen a accueilli les adhérents SNEG dans le cadre de la soirée Overkitsch avec notamment un open bar entre 22 h 30 et 0 h 30. Le lendemain 25 février, l'auditorium de l'Hôtel de Ville a été le cadre d'une demie journée de travail et d'échange. Accueillis par Alain Lhostis et Christophe Girard, maires adjoints réciproquement en charge de la Santé et de la Culture, les adhérents ont ensuite assisté à une sérié de conférences débats avec de nombreux invités. Parmi eux, côté prévention, le docteur Thierry Troussier de la Direction Générale de la Santé, Philippe Adam, sociologue à l'I-PSR, Marguerite Arène de la DASES de Paris, Thierry Charloi du European Forum for Urban Safety et Sylvain Brothier du Kiosque Info Sida Toxicomanie pour évoquer les derniers chiffres du VIH, la remobilisation face aux contaminations en reprise dans la population homosexuelle, le dispositif Fêtez Clairs pour la lutte contre la toxicomanie. En exclusivité, cette journée a servi de présentation officielle aux trois courts métrages de la série « Boris et Nadir » et du site www.histoiredemecs.org. L'axe syndicat a abordé les thèmes de l'interdiction de fumer et des poppers, la réglementation en matière de lutte contre les stupéfiants, ... en présence notamment du Commissaire divisionnaire Guy Parent de la Brigade de Répression du Proxénétisme et du Commandant Dominique Bourdillat de la Brigade des Stupéfiants, aux côtés desquels sont intervenus les avocats Maîtres Caroline Mécary, Yann Pedler, Jean-Bernard Geoffroy. Baisse du pouvoir d'achat, redynamisation du commerce gay ont également été au nombre des thèmes évoqués en préambule aux interventions de professionnels impliqués dans diverses étapes de la gestion administrative de l'entreprise : Eric Grandguillotte de la MGS pour les complémentaires santé, Jean-Pierre Masson du groupe April pour les assurances sur emprunt, Franck Petitpas de Valority Crédit pour les accès à l'emprunt et Bertrand Faucilhon de Solucia pour la protection juridique. Au terme d'une journée intense, les adhérents ont été de nouveau invités à un moment de détente et de convivialité au Banana Café. Le SNEG remercie Philippe Fatien, Galia et Jacques-Henri Lebrun du Queen, Michel Michel et Stéphane Turland du Banana Café pour l'organisation des soirées, Philippe Lasnier de la Mairie de Paris pour la mise à disposition de l'auditorium ainsi que tous les adhérents présents à cette manifestation.

Drogue, la prévention avant la répression

Le SNEG a participé à une réunion en présence du Préfet de Police de Paris entouré de ses principaux collaborateurs et des patrons des quelque 50 principaux établissements de type discothèques de la capitale. Au cœur de la discussion : le plan de lutte contre les drogues que les autorités entendent mener sans relâche et avec fermeté. Première conséquence immédiate, la fermeture administrative pour une durée de deux mois d'un établissement impliqué dans une affaire de trafic et de consommation de stupéfiants. Les comportements éventuellement complaisants voire la complicité des exploitants ou des personnels ont été désignés comme des facteurs aggravants en termes de sanction administrative des établissements. Face à ce constat, gérants et salariés parisiens sont invités à souscrire à tout dispositif de prévention existant du type « Fêtez Clairs » ou dispensé par la Brigade des Stupéfiants ou à suivre la formation dispensée à cet effet par le délégué parisien prévention du SNEG.

Rémi Calmon, Directeur Exécutif du SNEG, Gérard Siad, Président du SNEG, Alain Lhostis, Maire adjoint chargé de la Santé, Christophe Girard, Maire adjoint chargé de la Culture

POUR CEUX ET CELLES QUI S'INTERROGENT SUR LEUR ORIENTATION SEXUELLE OU LEUR IDENTITE DE GENRE

LIGNE | AZUR 0810 | 20 | 30 | 40*
lundi, mercredi, vendredi de 14h à 19h
mardi et jeudi de 17h à 22h WWW.LIGNEAZUR.ORG
appel anonyme
* prix d'une communication locale, quel que soit le lieu d'appel

NO SMOKING

En vue de l'entrée en vigueur de la réglementation interdisant de fumer dans tous les lieux à usage collectif, et notamment les cafés, restaurants, discothèques... à compter du 1er janvier 2008, le SNEG a multiplié les réunions avec notamment le Comité National Contre le Tabagisme, organisme chargé de l'application de cette nouvelle disposition.

Une première campagne

Pour accompagner les exploitants, interpeller les clients et témoigner du volontariat des exploitants aux pouvoirs publics, le SNEG a travaillé à l'élaboration d'une première affiche « Interdiction de fumer » évoquant les conséquences induites par cette mesure, lesquelles pourraient engager la responsabilité des exploitants. Aux adhérents, il a également été proposé l'affiche de la signalétique officielle, un mémo juridique décryptant le décret et son application concrète, évoquant notamment les terrasses, les fumoirs ou encore le statut de club privé malheureusement pas à même de faire échapper à ladite réglementation. Tous ces documents sont encore disponibles, soit auprès des bureaux parisiens du SNEG, soit sur www.sneg.org

Des conséquences attendues

Quelques mois après l'entrée en vigueur de cette réglementation, les pouvoirs publics peuvent se réjouir du respect de celle-ci. A fin juin 2008, sur la totalité du territoire national, la direction générale de la police nationale a relevé 561 infractions, la gendarmerie ayant de son côté fait part de 86 infractions. A Paris, quelque 30 bars à narguilé ont fait l'objet d'un avertissement préfectoral mais aucune fermeture administrative n'a été prononcée. En zones rurales, quelques exploitants ont entamé des grèves de la faim et quelque 120 contraventions ont été dressées à l'encontre de clients. Somme toute, la mesure est entrée dans les mœurs, tant auprès des exploitants que de leurs clients. En revanche, les conséquences issues de l'application de cette mesure ne sont pas sans poser problème, auprès des établissements identitaires comme dans n'importe quels autres : s'il n'est pas trop contraignant de veiller au respect de la propreté en passant un coup de balai ou de karcher devant son établissement, plus délicate est la question de l'espace public. Hors d'un établissement sans terrasse, un client ne peut sortir fumer en conservant en main sa consommation. Pour un établissement avec terrasse, un client peut conserver sa consommation, dans la mesure où il respecte la délimitation de terrasse dont dispose l'établissement. Enfin, plus délicat encore, point central de toutes les attentions et de toutes les craintes, la gestion des nuisances sonores : avec ou sans terrasse, un établissement dont les clients sortent fumer doit veiller au respect de la tranquillité publique, à savoir celle des riverains, pour ne pas être inquiété par les autorités de tutelle, police ou gendarmerie.

Passé l'hiver et un printemps tardif, l'été et ses beaux jours ont fait ressentir les effets de cette mesure sur le terrain des nuisances sonores. Sur les trottoirs ou au-delà des terrasses autorisées, des clients de plus en plus nombreux, fumeurs mais aussi non fumeurs qui les accompagnent, investissent l'espace public et génèrent potentiellement une nuisance sonore inévitable ! Dommages collatéraux attendus, les autorités de tutelle risquent fort de verbaliser les exploitants en leur attribuant la responsabilité administrative de leur présence et des troubles générés. Alors que parfois, les riverains ou les autorités désigneront systématiquement un établissement ou sa clientèle, les nuisances viendront en réalité d'ailleurs, d'autres personnes, étrangères à tout point à l'établissement, qui aura toutefois à charge de prouver qu'il est injustement mis en cause, mais comment ? Pénalisés par une baisse de fréquentation et de chiffre d'affaires, ils vont aussi être sanctionnés pour ces motifs au regard desquels ils demeurent totalement impuissants. Les autorités de tutelle pourront aussi verbaliser les clients, au risque cette fois encore, de faire perdre aux exploitants, leur potentiel de clientèle et donc de chiffre d'affaires. Seuls les établissements disposant de terrasse, situés loin des zones d'habitation, pourront poursuivre tranquillement leur exploitation... tout du moins aux beaux jours, une réflexion sanitaire sur l'interdiction des terrasses chauffées étant en cours ! Seuls alors les établissements suffisamment grands pour installer des fumoirs, suffisamment riches pour investir dans leur mise en place, pourront échapper à cet écueil... si tant est qu'à leur tour, pour motif de santé publique, principe de précaution ou autre mesure de la sorte qu'évoquent déjà certains, ces mêmes fumoirs ne deviennent un jour, a leur tour, illicites ! Au-delà de la face émergée du problème, se profilent d'autres conséquences qui pour être moins évidentes ou médiatisées, n'en sont pas moins à prendre en considération : dommageable tant pour les fidèles clients que pour les exploitants de lieux identitaires, cette homophobie stupide quand des automobilistes passant devant un établissement LGBT insultent la clientèle avant de s'enfuir lâchement ; pénalisant pour l'exploitant, ces clients occasionnels qui prétextant aller fumer à l'extérieur en profitent pour partir définitivement, sans payer leur addition ! Entre plaintes des riverains pour nuisances sonores et doléances des clients ou des exploitants, lesquelles seront traitées de façon privilégiée par les autorités quand les premières sont si faciles à verbaliser et les secondes si complexes à résoudre ?!

Sida Info Service
0 800 840 800
24h/24, confidentiel, anonyme et gratuit
www.sida-info-service.org
- Besoin d'une adresse d'un centre de Dépistage VIH & IST ?
- Vous avez pris un risque sexuel ?
- Des questions sur les traitements ?

Une seconde campagne

Après sa première campagne lancée en fin d'année dernière, le SNEG a décidé d'un second dispositif ciblant les nuisances sonores générées par les fumeurs à l'extérieur des établissements : « Silence, on fume ! Fumer bruyamment nuit gravement au voisinage et peut tuer votre établissement ». Sous forme de flyers, d'affiches, d'autocollants sur les vitrines, d'objets publicitaires (60 000 pochettes d'allumettes, briquets et casquettes), cette seconde salve de communication a fait l'objet d'une information auprès de la presse et a également été adressée aux pouvoirs publics. Elle poursuit un triple objectif : accompagner les exploitants, sensibiliser et responsabiliser les clients, témoigner auprès des pouvoirs public du volontariat des exploitants. Tous ces documents sont disponibles, soit auprès des bureaux parisiens du SNEG, soit sur www.sneg.org

Un impact économique mitigé

Quelques mois après l'entrée en application de l'interdiction de fumer dans les CHRD, les bilans en termes de fréquentation et de chiffres d'affaires sont mitigés. Selon le ministère de la Santé, les établissements de grande superficie ont gagné une nouvelle clientèle, les plus petits auraient eux, accusé une perte sensible de fréquentation. Les restaurants installés en ville devraient voir un retour à la quasi normale d'avant 1er janvier 2008 mais les cafés des zones rurales devraient demeurer pénalisés, tant par le décret que par la conjoncture, baisse du pouvoir d'achat et mauvais moral des français confondus.

En chiffres, sur janvier et février 2008, les sources officielles parlent d'une baisse de 6 % de chiffre d'affaires en janvier dans les cafés et les brasseries (à moitié justifiée par la conjoncture), d'une baisse de 9 % du chiffre d'affaires en février dans les hôtels-restaurants et de 9 % également dans le secteur des cafés et brasseries (pour plus de la moitié justifiée par la conjoncture). Une analyse plus complète sur cinq mois, de janvier à mai 2008, évoque une baisse de chiffre d'affaires global moyenne de - 7,78 %, les pertes s'échelonnant selon les secteurs entre - 4,55 % et - 10,2 % selon les catégories (bars, restaurants, discothèques...) et selon l'implantation en milieu urbain ou rural. Ces 7,78 % ne seraient toutefois intégralement pas à relier à la seule application de l'interdiction de fumer dont l'impact serait limité à 1,5 %, le pouvoir d'achat entrant en compte pour 5 % et le vouloir d'achat pour 1,28 %.

La baisse de la fréquentation est de - 3 % en janvier et - 4 % en février dans les cafés, bars-tabac et brasseries par rapport aux mêmes mois de 2007. Les discothèques souffrent plus, avec sur janvier et février une baisse d'activité de - 16,5 %. Les professionnels n'affichent pas les mêmes chiffres : de - 5 % jusqu'à - 25 % avancent les exploitants concernés par les nouvelles dispositions ! Face à la perte de chiffre d'affaires, plus ou moins conséquente, peut-être toutes les villes de France pourraient-elles appliquer le principe de l'exonération de taxes pour les cendriers placés à l'extérieur des établissements adopté par la Ville de Paris ?
En revanche, les maladies liées au tabac (- 15 % d'infarctus du myocarde et d'accidents vasculaires cérébraux), et la vente de tabac oscille entre plus et moins depuis le début de l'année (- 6 % en janvier, + 2,3 % en février, - 10 % en mars).

Evolution de l'activité sur les 5 premiers mois (janvier à mai 2008 par rapport à la même période en 2007) par types de points de vente et la localisation

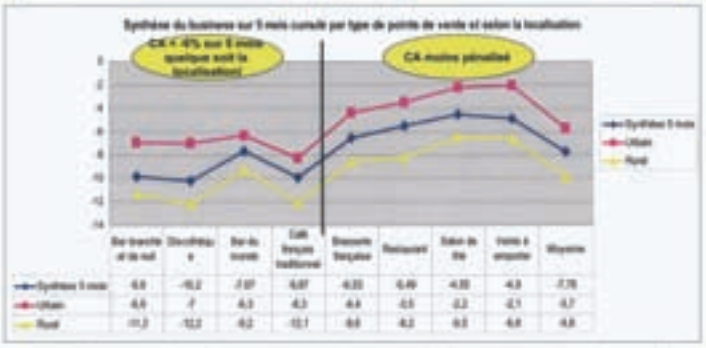

- Le monde du bar et de la discothèque a connu une baisse d'activité sur les 5 premiers mois cumulés de l'ordre de -10% : cette situation est bien plus grave en zone rurale (baisse supérieure à 12%)
- Les bars à plus grande valeur ajoutée (bar du monde, bar de nuit) se situent entre -8% et -10%
- Les points de vente faisant restauration se situent entre -6% et -4%
- A noter, le rôle discriminant de la localisation : les points de vente urbains, plus grands en taille et bénéficiant d'une clientèle de passage s'en sortent mieux quelque soit le statut du point de vente !

Impact des différents « effets » dans l'explication de la variation du chiffre d'affaires pour les 5 premiers mois

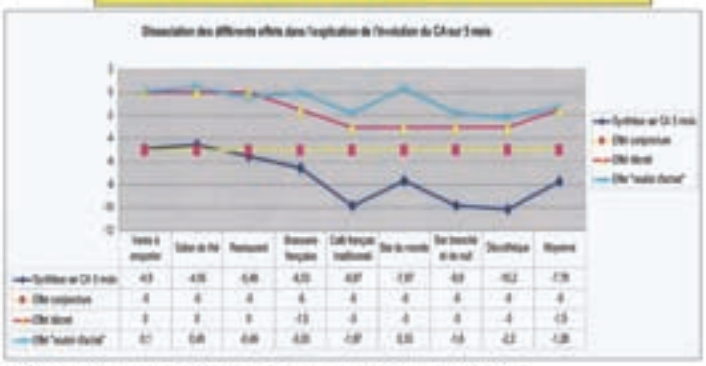

On peut considérer que la variation du chiffre d'affaires est la somme arithmétique de :
« " l'effet conjoncture " » + " effet décret " + " effet vouloir d'achat ".

* " l'effet conjoncture " se mesure là où le décret ne joue pas (exemple : vente à emporter) : nous l'estimons à -5% sur les 5 mois
* " l'effet décret " se mesure sur des catégories de points de vente ayant mis en oeuvre la mesure en 2007 comparativement à ceux qui l'ont mis en oeuvre en 2008 : nous l'estimons à -3% sur les 5 mois
* la différence pour arriver aux chiffres réels s'explique alors par la variable " vouloir d'achat ".

Des chiffres pour le SNEG

Les chiffres présentés ici, de sources officielles ou professionnelles, sont issus de panels d'établissements généralistes. Le fonctionnement des établissements identitaires qui sont les nôtres, la nature de la clientèle privilégiée qui est également la nôtre, nous amènent à désirer des chiffres qui nous soient propres. Pour évaluer l'impact du décret anti-tabac dans nos établissements, nous vous invitons à remplir le questionnaire ci-joint et vous encourageons à nous faire part de toutes les conséquences que vous avez particulièrement et personnellement ressenties dans le cadre de l'application de celui-ci. Cette remontée d'informations nous aidera à quantifier l'impact économique de cette mesure sur nos adhérents et à faire remonter confidentiellement, auprès des autorités de tutelle, vos chiffres et vos remarques. (.../..)

Extrait de « Eléments sur l'impact économique de la mesure - Interdiction de fumer sur les CHR » du Professeur Serge Vendemini, Professeur Université Paris II

Fonds de commerces, emploi, immobilier...
les petites annonces du SNEG
sont sur www.sneg.org
SNEG

En 3 chiffres

1112 : nombre d'amendes dressées du 1er janvier au 31 juillet 2008 à des clients fumant à l'intérieur d'établissements ou à des établissements ne respectant pas l'affichage de la signalétique officielle.

82 : pourcentage des clients de débits de boissons jugeant positivement l'interdiction de fumer. 52 % des répondants à cette enquête de l'association Droit des non-fumeurs sont des fumeurs.

51 : pourcentage des exploitants de débits de boissons déclarant une baisse de fréquentation de la clientèle et une diminution du chiffre d'affaires allant jusqu'à - 42 %.

En attendant la suite...

Après l'interdiction de fumer, les autorités multiplient les réglementations pour protéger la santé des publics, lutter contre la délinquance routière... A l'étude, l'installation d'appareils à éthylotests chimiques obligatoire dès janvier 2009 constituerait une nouvelle charge financière pour les établissements. Est-on certain qu'en retour, en cas d'accident causé par une trop forte alcoolisation, l'installation de ces appareils diminuera la responsabilité des exploitants retenue jusqu'ici ? Par ailleurs, une réflexion est entamée sur les interdictions des ventes à la bouteille, des open bars, des happy hours, des terrasses chauffées... et on peut s'attendre à une tolérance zéro concernant la question de l'alcool au volant... Aussi louables soient ces intentions eu égard aux objectifs qu'elles poursuivent, elles visent une fois encore les exploitants de débits de boissons. Qu'en est-il de la vente d'alcool, notamment aux mineurs, dans les supermarchés, les stations services, alors que par réglementation, l'accès des mineurs et la vente de boissons alcoolisées sont d'ores et déjà interdits aux mineurs dans les débits de boissons ? Pourquoi les bars, restaurants et discothèques sont-ils tellement placés dans la ligne de mire quand la répression de l'ivresse publique interdit de servir un client déjà trop alcoolisé tandis que, dans le cadre privé, chacun peut encore consommer autant qu'il le désire. Qu'en est-il de la responsabilité individuelle de chacun quand ce sont toujours les exploitants qui sont désignés comme responsables même si leurs clients se sont déjà alcoolisés à leur domicile, dans d'autres établissements, refusent d'admettre qu'ils doivent s'arrêter de consommer, déclenchent des altercations voire menacent ou font subir des représailles aux exploitants qui leur interdisent de consommer encore ?... Pour vaincre ces maux, la société a trouvé ses boucs émissaires : les exploitants de débits de boissons !

Pour en savoir plus sur le contenu de ces mesures et leurs textes correspondants, le SNEG souhaite idéalement la mise en place d'une commission entre gouvernement d'une part, exploitants et représentations professionnelles d'autre part, pour intervenir sur le terrain législatif par rapport à l'ensemble de ces dispositifs. Après un premier rendez-vous le 25 août avec un conseiller technique au Ministère de la Santé, un second rendez-vous le 10 septembre, une rencontre avec le sénateur de l'Oise Philippe Marini le 21 octobre, le SNEG œuvre également pour la tenue d'une interministérielle autour de tous ces sujets liés à la consommation et à la vente d'alcool avec les autorités des ministères des Transports, de la Santé, de l'Intérieur et de l'Education nationale.

Poppers, un décret fatal

A l'heure des fêtes de fin d'année 2007, le SNEG a pris connaissance d'un décret d'interdiction des produits contenant divers nitrites, dont ceux à la base de la composition des poppers. Emanant du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi, d'un avis de la Commission de la Sécurité des Consommateurs du secrétariat d'Etat à la Consommation sous sa tutelle, ce décret du 20 novembre 2007 applicable au 22 novembre 2007 en son article 3, abroge le précédent décret du 26 mars 1990 sur les poppers. Après réflexion et analyse de ce texte par divers avocats, le SNEG a fait part à l'AFP de ses craintes quant au risque de voir les consommateurs se tourner vers d'autres substances, plus dangereuses. Il a par ailleurs adressé un mémo d'information à ses adhérents reprenant point par point le contenu et les applications concrètes de ce décret, notamment en termes de revente au détail aux clients. Pour estimer l'impact économique sur les revendeurs, en termes d'activité, d'emploi et de chiffre d'affaires, le SNEG a également cherché à inventorier le poids économique de l'application de cette mesure sur la vente de poppers (impact sur le CA, les emplois directs), l'activité globale et aussi en termes de prévention. Ce même communiqué évoquait également les actions concrètes entamées vis-à-vis de ce décret, à savoir un double recours devant le Conseil d'Etat. Le premier, un recours en référé suspension a été rejeté dès la fin février 2008 par la section du contentieux ne permettant pas la suspension de l'application dudit décret. Le second recours, sur le fond, reste à examiner par le Conseil d'Etat, le mémoire ampliatif ayant d'ores et déjà été déposé par l'avocat du SNEG auprès du Conseil d'Etat. Toutes les étapes, tous les documents relatifs à l'interdiction des poppers sont disponibles sur www.sneg.org

Dernière minute :

Le recours sur le fond de cette affaire devrait être audiencée entre le 10 et le 15 janvier 2009 et la décision rendue aux alentours du 31 janvier 2009.

Arôme, ersatz de poppers

Surfant sur l'interdiction des poppers incluant dans leur composition des nitrites, diverses initiatives ont donné naissance à des produits nouveaux présentés comme des « arômes ». Qui dit arômes ne dit pas poppers et par conséquent, ces arômes sont conformes au décret du 20 novembre 2007 car ils ne contiennent aucun nitrite. En revanche, un arôme donc sans nitrite ne procure pas les mêmes effets que les poppers donc avec nitrite (CQFD) ! Il est en ainsi des laboratoires Start Up, société Swiss Biocorporation, qui ont lancé fin avril 2008 un produit baptisé Pop'R. Il en est ainsi également de la société Everyday et de ses deux produits New Flash et 6ème sens. En direct ou par l'intermédiaire de divers grossistes, l'une et l'autre ont entrepris la commercialisation auprès des détaillants. Après vérification, certificat de naturalité et de conformité à l'appui, lettre des dirigeants en attestant, ces produits sont licites sur le territoire France, conforme au décret du 20 novembre 2007 dans la mesure où ils ne comprennent aucun nitrite. En revanche, aucune mention de l'effet « vasodilatateur » du produit ne doit être affichée dans la communication qui leur est dédiée : elle évoque la caractéristique active d'un médicament, produit diffusé avec une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM). Un produit sans AMM, ce qui est la cas de ces poppers, ne peut par conséquent pas invoquer l'effet vasodilatateur de son utilisation. Par ailleurs, façon Canada Dry, s'ils ont l'aspect d'un poppers, même flacon de quantité équivalente, voire un nom approchant, ces produits ne sont pas des poppers tels que se les imagine les consommateurs ; pour « se rapprocher » quelque peu de leurs prédécesseurs, ils n'en produisent pas, sans comparaison possible, les mêmes effets. Le SNEG conseille à ses adhérents qui ont choisi de les revendre en qualité de détaillant, à bien mentionner cette différence d'effet à l'attention de leurs acheteurs. Le SNEG conseille aussi à ses adhérents de conserver avec eux le certificat de conformité et de naturalité du produit joint à chaque commande pour le présenter à tout service de polices, douanes, DGCCRF ou autre habilité, qui viendrait à le considérer comme poppers au regard de la ressemblance physique du produits, supposant saisie, verbalisation et contravention correspondantes. Enfin, le SNEG conseille la plus grande vigilance face aux démarchages commerciaux de sociétés basées à l'étranger et proposant des produits à base de nitrite, lesquels sont interdits à l'importation et à la vente sur le territoire français.

Paris : un arrêté préfectoral qui questionne

Un arrêté préfectoral du 17 juin dernier a été promulgué par la Préfecture de Police de Paris. Il concerne notamment les délivrances et renouvellements d'autorisations de nuit. Durant l'été, entre rumeurs et psychoses, trop précoces pour imputer quelque effet que ce soit aux dispositions de ce décret tout récent, le SNEG a tenté d'éclaircir les zones d'ombre et d'interrogation et de répondre au mieux à ses adhérents parisiens de type débits de boissons à travers une lettre ouverte expédiée à chacun d'entre eux. Dès la rentrée de septembre, des rendez-vous ont été sollicités auprès des services compétents de la Préfecture de Police de Paris, police judiciaire et police administrative, pour mieux connaître la motivation et la position des autorités par rapport à cet arrêté et pour leur faire valoir, au-delà des seuls intérêts liés à la sécurité et à la tranquillité publiques, l'impact de ces dispositions qui mettent en danger le tissu économique et social du commerce (pertes d'emplois, de chiffre d'affaires, de collectes de taxes...) mais aussi de la communauté gay et lesbiennes (disparition de lieux identitaires déjà circonscrits, déséquilibre de leur fréquentation, développement des soirées privées sans encadrement possible...)

Après une série de rencontres avec les principaux acteurs concernés, il apparaît que la police judiciaire maintiendra ses actions de surveillance en sa qualité d'autorité de tutelle. Ses avis dans le cadre du traitement administratif des dossiers d'établissements demeureront consultatifs auprès de deux services principaux : le Bureau d'Action Contre les Nuisances (BACN) chargé de veiller au respect de la tranquillité publique d'une part, le Bureau des Etablissements Recevant du Public (BERP) chargé de la sécurité et de l'accessibilité du public d'autre part. Concernant le BACN, la disposition fondamentale à respecter relève de toutes les dispositions relative à la réalisation d'une étude d'impact acoustique et à la mise en œuvre des aménagements demandées suite à celles-ci. Concernant le BERP, c'est principalement la question du groupe et de la catégorie de l'établissement (capacité et superficie d'accueil) et le respect du type d'activité (bar, restaurant discothèque...) qui détermineront la nature du dispositif de sécurité auquel chaque établissement devra répondre. Bien que privilégiant les établissements à vocation nocturne (activité de danse, audition de musique ou spectacle sur scène) pour disposer d'une autorisation de nuit, les exploitants respectant les consignes et bénéficiant d'un avis favorable du BACN et du BERP pourront toutefois eux aussi bénéficier. A ce jour, aucun refus initial, aucun renouvellement d'ouverture de nuit n'est lié spécifiquement à l'application des dispositions de cet arrêté. Les quatre cas litigieux aux mains de l'administration relèvent de dysfonctionnements estimés par le BACN ou le BERP pour des questions de nuisance ou de sécurité. L'un d'entre eux a d'ores et déjà été solutionné, un second le sera incessamment, les deux derniers sont encore à l'étude mais relèvent de problèmes antérieurs et étrangers à l'arrêté du 17 juin 2008. Le SNEG demeure toutefois attentif et vigilant dans le cadre de ce dossier et invite tous ses adhérents parisiens à l'informer des moindres faits autour de l'usage de son autorisation de nuit.

Tapettes

Chaque mois, Cart' Com donne carte blanche à un directeur artistique d'agence pour traiter un sujet de société et lui réserve un emplacement sur ses présentoirs de cartes postales. Pour la carte de novembre, c'est l'agence MS&L qui a été désigné par Cart'Com. Celle-ci a choisi de s'associer au SNEF pour aborder le thème de la discrimination homosexuelle avec au recto un visuel véhiculant un message second degré « J'aime pas les tapettes... » et au verso un texte explicatif : « La discrimination non plus ! Depuis 1992, l'OMS ne classe plus l'homosexualité comme une maladie mentale. Pourtant, dans 86 pays membres de l'ONU, l'homosexualité reste toujours un crime, condamnable par la loi, entraînant discrimination, violence sociale, privation des droits civiques, peine de prison ou peine de mort. Lutter contre la discrimination au-delà de nos frontières, c'est également protéger, ici, nos propres libertés ».

Retrouvez les fiches juridiques du SNEG sur www.sneg.org

Paroles d'experts

Les fiches juridiques du SNEG

Par Maître Yann Pedler,
Avocat au Barreau de Paris

L'EMPLOI DES EXTRAS

Le SNEG a été interrogé par plusieurs de ses adhérents sur l'emploi des extras.
Un bar, restaurant, discothèque qui utilise un extra pour un temps limité d'une heure ou quelques heures, pour une prestation de serveur, gogo ou autre, doit-il établir un contrat écrit ? Le bulletin de salaire qui fait mention du paiement pour chaque vacation des congés payés n'est-il pas suffisant ? Quel risque encourt-il s'il ne le déclare pas ?
Nous avons demandé à notre avocat Maître Yann PEDLER de nous répondre.

1. Vos obligations

Il s'agit effectivement d'une question de première importance pour les adhérents su SNEG, et en particulier pour les bars, restaurants, discothèques…, qui ont l'usage d'employer des extras pour une prestation qui parfois ne peut durer qu'une heure !

Il importe de rappeler que même pour une heure, ou moins, un salarié doit être déclaré aux organismes sociaux et qu'une déclaration préalable d'embauche doit être effectuée pour chaque contrat à durée déterminée.

Le bulletin de salaire ne fait que présumer l'existence d'un contrat à durée **indéterminée** ! En aucun cas il ne peut se substituer à un contrat écrit pour l'embauche d'un extra.

Aussi, Il est obligatoire d'avoir recours à un contrat écrit à durée déterminée pour la durée nécessaire à la réalisation de la mission de l'extra avec la mention « extra-emploi temporaire par nature ».

La convention collective des HCR notamment, qui prévoit l'emploi des extras, vous rappelle que vous devez établir un contrat pour chaque vacation.

La convention collective des HCR prévoit en outre qu'un extra qui se verrait confier par le même établissement des missions pendant plus de 60 jours dans un trimestre civil pourrait demander la requalification de son contrat en contrat à durée indéterminée.

Comme pour tous salariés, vous devez établir une déclaration préalable à l'embauche chaque fois que vous faites appel à un extra.

Les formalités administratives sont un peu lourdes, mais vous avez la possibilité de recourir au TEE (Titre Emploi Entreprise) dans la limite de 700 heures par an pour un même salarié. Au-delà de cette limite, vous pouvez continuer à embaucher ce même extra, mais en effectuant vous-même les formalités administratives.

Le Titre Emploi Entreprise occasionnel est simple à utiliser :

- Un seul document pour accomplir les formalités liées à l'embauche : déclaration unique d'embauche (DUE) et contrat de travail ;
- Une seule déclaration pour les organismes de protection sociale gérant des régimes collectifs et obligatoires: Urssaf, Assédic/Garp, caisses de retraite complémentaire et supplémentaire, organisme de prévoyance…
- Un seul règlement pour les cotisations sociales dues à ces organismes.

Le centre TEE établit également :

- L'attestation d'emploi, qui sert de bulletin de salaire, et qui est adressée au salarié et à l'employeur ;
- Les déclarations sociales annuelles (dont la déclaration annuelle de données sociales/DADS) pour les salariés employés dans le cadre du TEE ;
- L'attestation fiscale pour les salariés

La démarche pour le TEE est simple et accessible immédiatement sur le site www.letee.fr

Mais attention, le contrat d'extra doit se justifier par une mission qui ne justifierait pas un emploi permanent dans l'entreprise. La Cour de Cassation vient de le rappeler.
"Cour de cassation, Chambre sociale, 24 septembre 2008, N° de pourvoi : 06-43.529 et 06-43.530.
La seule qualification conventionnelle de "contrat d'extra" n'établit pas qu'il peut être conclu dans le secteur de l'hôtellerie restauration des contrats à durée déterminée d'usage successifs pour ce type de contrats, pour tout poste et en toute circonstance ; il appartient au juge de rechercher si, pour l'emploi considéré, il est effectivement d'usage constant de ne pas recourir au contrat à durée indéterminée, et de vérifier si le recours à des contrats successifs est justifié par des raisons objectives qui s'entendent de l'existence d'éléments concrets établissant le caractère par nature temporaire de l'emploi."

2. Les sanctions :

Si vous ne procédez pas à des déclarations préalables d'embauche, ne concluez pas un contrat de travail écrit (sauf si recours au TEE) et si vous ne déclarez pas un salarié, même pour une heure de travail, vous encourez des sanctions administratives et pénales lourdes.
Le défaut de déclaration d'embauche pour chaque mission d'extra peut donner lieu à une pénalité, si elle est constatée, d'un montant de 300 fois le salaire horaire minimum garanti.

Mais aussi :
Vous encourez des poursuites pénales pour travail dissimulé.
L'article L 8221-5 du Code du Travail dispose en effet que :
"Est réputé travail dissimulé par dissimulation d'emploi salarié le fait pour tout employeur :
1° Soit de se soustraire intentionnellement à l'accomplissement de la formalité prévue à l'article L. 1221-10, relatif à la déclaration préalable à l'embauche ;
2° Soit de se soustraire intentionnellement à l'accomplissement de la formalité prévue à l'article L. 3243-2, relatif à la délivrance d'un bulletin de paie, ou de mentionner sur ce dernier un nombre d'heures de travail inférieur àcelui réellement accompli, si cette mention ne résulte pas d'une convention ou d'un accord collectif d'aménagement dutemps de travail conclu en application du titre II du livre Ier de la troisième partie."

Les sanctions prévues par le Code du Travail qui renvoie au Code pénal sont les suivantes :
- à l'encontre de la personne physique : 3 ans d'emprisonnement et une amende de 45 000 euros. Ces peines sont doublées en cas de récidive et majorées en cas d'emploi dissimulé d'un mineur soumis à l'obligation scolaire.
- à l'encontre de la personne morale : une amende de 225 000 euros.
- la dissolution et la fermeture de l'établissement sont aussi prévues par le Code pénal.

Le Code du Travail prévoit par ailleurs des sanctions spécifiques en cas de litige devant le Conseil des Prud'hommes dans l'hypothèse de la rupture d'un contrat à durée déterminée non écrit et dans le cas de la requalification de ce contrat en contrat à durée indéterminée.

Le temps passé à la bonne gestion de vos contrats d'extras vous permettra de vous protéger de soucis, de sanctions pénales, administratives, financières, des sanctions importantes et pénalisantes pour votre activité.

Paroles d'experts

Les fiches notariales du SNEG

Par Maître Philippe Polidori,
Notaire Diplômé d'Etudes Approfondies en Droit Privé des Contrats.

AUTORITE PARENTALE : DELEGATION PARTIELLE RECONNUE A LA COMPAGNE DE LA MERE DECEDEE

Madame X avait eu deux enfants avec son précédent mari. Madame X décède. Monsieur X et la compagne de Madame X ont saisi le Juge aux Affaires Familiales afin que ladite compagne puisse obtenir une délégation partielle de l'autorité parentale détenue par Monsieur X.
Madame Z, sœur de Madame X (et donc tante de ses enfants), a saisi le tribunal d'une même requête. La Cour d'appel de Montpellier a reconnu la délégation de l'autorité parentale au profit de la compagne de Madame X et a fixé la résidence habituelle des enfants chez celle-ci. La tante des enfants a formé un pourvoi contre cet arrêt au motif qu'en application de l'article 377 alinéa 1 du Code civil, le juge devait prioritairement choisir quelqu'un de la famille. Le 16 avril dernier, la Cour suprême a rejeté ce pourvoi au motif « *qu'aucune disposition légale n'impose au juge de choisir par priorité parmi les membres de la famille, le tiers à qui il délègue tout ou partie de l'autorité parentale, qu'il lui appartient seulement de rechercher si les circonstances exigent une telle délégation et si celle-ci est conforme à l'intérêt de l'enfant.* »

LA QUALITE DE « CONJOINT » REFUSEE AUX PARTENAIRES D'UN PACS

L'article 11 du Code électoral confère aux conjoints, le droit d'être inscrit sur la liste électorale du contribuable.
Monsieur X, agissant en qualité de tiers électeur de la commune de Campana, a saisi le Tribunal d'une demande de radiation de Monsieur Y de la liste électorale, au motif qu'étant simplement pacsé, il ne pouvait pas prétendre à la qualité de conjoint. Le Tribunal de Corte lui a donné raison. Monsieur Y a formé un pourvoi en cassation qui a été rejeté au motif que « les conjoints étant, en l'état de la législation française, les personnes unies par les liens du mariage, les dispositions de l'article L 11-2 du Code électoral en faveur du conjoint ne s'étendent pas aux personnes vivant maritalement et ne peuvent être invoquées par le partenaire d'un PACS ». (Cassation 2ème ch. civile 5 mars 2008).
Il convient donc d'être très prudent avec la notion de « conjoints » notamment dans les testaments ou les contrats d'assurance-vie.

LE DROIT FRANCAIS MECONNAIT LES EFFETS SUCCESSORAUX DU MARIAGE HOMOSEXUEL

On sait que le mariage homosexuel est autorisé dans plusieurs pays dans le monde (Belgique, Pays-Bas, certaines régions d'Espagne, Afrique du Sud, Canada, etc). En France, ce type de mariage est prohibé (Cf : Affaire des mariés de Bègles). Mais quels seraient les effets en France de telles unions lorsqu'un français est concerné ? La question n'est pas anodine et vise notamment la situation suivante : un français marié avec un hollandais aux Pays-Bas a des immeubles en France. Il décède : la loi successorale française reconnaîtrait-elle la validité du mariage homosexuel ? Dans une réponse ministérielle du 24 janvier 2008, Mme Rachida Dati a clairement indiqué que non en rappelant que pour produire des droits successoraux au profit du conjoint survivant, le mariage conclu à l'étranger doit être valable en France.
Il en résulte également l'impossibilité de transcrire l'acte de mariage sur les registres d'état civil français.

Affaire Vanneste

Suite du feuilleton Vanneste, précédemment arrêté à fin décembre 2007.

En attendant que l'affaire soit portée en Cassation, à une date alors inconnue, Christian Vanneste fait encore parler de lui. En octobre 2007, il avait porté plainte en diffamation contre Jean-Luc Roméro, mis en examen, suite à des propos tenus par un internaute mineur sur son blog, lequel a été condamné à s'excuser. Le président d'ELCS, qui avait témoigné contre le député en première instance à Lille puis en appel à Douai, a, lui, été relaxé. En janvier 2008, Christian Vanneste est candidat aux municipales à Tourcoing avec le soutien « plein et entier » de l'UMP. En déplacement dans cette ville, Bertrand Delanoë le qualifie de « délinquant » et « La Voix du Nord » diffuse la vidéo de cette déclaration. C'est alors que Christian Vanneste attaque en diffamation le Maire de Paris et le quotidien régional, à qui il réclame 10 000 € de dommages et intérêts. Peine perdue, tant pour cette plainte pour que le scrutin municipal où il est battu dès le premier tour avec 30.71 % contre 53 % à son adversaire d'union de gauche Michel-François Delannoy. Enfin, il apporte sa contribution à « Homme et femme, il les créa », adressé aux documentalistes de lycées qui se propose de donner de nouveaux repères à notre société notamment sur le genre et l'éducation.

Enfin, le 12 novembre, la Cour de Cassation rend son arrêt dans l'affaire l'opposant au SNEG, SOS Homophobie et Act-Up Paris : contre l'avis de l'avocat général qui avait conclu au rejet de ce pourvoi, elle annule sa condamnation pour injures envers la communauté homosexuelle et blanchit le député, estimant qu'il n'avait pas dépassé les limites de la liberté d'expression. Disposant de six mois pour réagir à cet arrêt, les associations plaignantes réfléchissent encore aux suites à donner : clore définitivement l'affaire ou saisir une autre instance, en l'occurrence la Cour Européenne des Droits de l'Homme. De son côté, Christian Vanneste surfe sur la vague de cette décision de justice, proposant de supprimer la HALDE et de dissoudre Gay Lib, représentation LGBT de l'UMP.

Reproduction du communiqué de presse du SNEG :

AFFAIRE VANNESTE : LE SNEG S'INDIGNE ET S'INQUIETE DU RISQUE DE DERIVE POUR TOUTES LES MINORITES

A une époque où il est question plus que jamais de modernité sociale, d'acceptation des diversités, d'exemplarité, de solidarité, le SNEG manifeste sa consternation suite à l'arrêt rendu le 12 novembre 2008 par la Cour de Cassation.

Monsieur Vanneste, élu de la République, a été blanchi de sa condamnation pour injure homophobe prononcé par la Cour d'Appel de Douai le 25 janvier 2007 pour avoir considéré notamment publiquement que l'homosexualité est inférieure à l'hétérosexualité et qu'elle constitue « une menace pour la survie de l'humanité ».

La Cour de Cassation a en effet considéré que ces propos ne dépassaient pas « les limites admissibles de la liberté d'expression ».

La portée symbolique d'une telle décision porte assurément atteinte à la dignité des homosexuels.

Le SNEG s'inquiète et s'interroge sur la protection qu'apportera cette jurisprudence à tous ceux qui s'exprimeront de manière méprisante et outrageante à l'égard de toute catégorie de personnes quelle que soit leur race, leur religion, leur handicap, leur orientation sexuelle… Le SNEG demande aux pouvoirs publics et en particulier à ceux en charge d'appliquer les dispositions légales contre les discriminations, de veiller avec la plus grande vigilance à un strict respect des textes dans l'intérêt de la protection de la dignité et des droits des personnes.

LES DOSSIERS JURIDIQUES DU SNEG SYNDICAT

Du changement dans l'organisation du service juridique du SNEG : depuis juillet 2008, le nouvel avocat référent du SNEG est Maître Yann Pedler qui succède à Maître Caroline Mécary qui avait rejoint la structure en 2003. En collaboration avec Olivier Robert, administrateur en charge des dossiers juridiques, Rémi Calmon, directeur exécutif du SNEG Syndicat, Maître Yann Pedler traitera les dossiers des adhérents notamment lors de ses permanences juridiques, un lundi sur deux.

Bienvenue à Maître Yann Pedler

Un mailing a été adressé aux adhérents pour informer de la mise en place des permanences juridiques du SNEG. Une lettre de Gérard Siad saluait l'arrivée de Maître Yann Pedler, une seconde lettre signée de celui-ci évoquait son mode d'intervention en qualité d'avocat référent.

Reproduction de la lettre de Gérard Siad

Chers adhérents,

Dans le cadre de cette rentrée que nombre d'entre vous qualifient de particulièrement difficile et préoccupante, je me réjouis de l'arrivée de Maître Yann Pedler comme nouvel avocat du SNEG, à qui je souhaite la bienvenue et qui, à cette occasion, s'adresse à vous lui aussi dans de courrier.

En effet, dans le cadre de la mise en place de notre nouveau Conseil d'Administration et de la refonte de notre fonctionnement juridique, nous avons demandé à Maître Yann Pedler de souscrire à une convention d'accompagnement et de conseils à nos côtés comme il l'avait déjà brillamment fait par le passé.

J'ai souhaité à cette occasion, afin de créer plus de proximité avec l'ensemble des adhérents parisiens et provinciaux, redévelopper une permanence juridique permettant à chacun d'entre vous de pouvoir le rencontrer ou le contacter directement à notre siège parisien.
En effet, un lundi sur deux, chaque 2è et 4è lundi du mois, (voir calendrier détaillé ci-joint), Maître Yann Pedler se propose de se mettre entièrement à votre disposition, ce qui lui permettra en direct de répondre à l'ensemble de vos questions d'ordre juridique. Ces rendez-vous personnalisés pourront se faire téléphoniquement pour tous ceux et celles qui n'auront pas la possibilité de se déplacer. Il va de soit que nous vous procurerons des conditions de confidentialité totales concernant ces entretiens avec notre avocat conseil. Ces mêmes jours de permanence, je me tiendrai moi aussi personnellement à votre disposition aux côtés de notre Directeur Exécutif Rémi Calmon pour répondre à toutes les interrogations et suggestions que vous seriez soucieux de nous soumettre.

Le contexte actuel augurant de nombreuses réformes concernant nos professions (nouveau Code du Travail, renforcement de l'ensemble des réglementations, interdiction de fumer, lois à venir concernant l'alcool...), m'amènent à penser et à espérer que vous serez nombreux à venir à ces permanences bimensuelles entièrement dédiées à vous écouter et à rechercher les réponses les mieux adaptées tant sur le plan juridique et administratif aux questions que vous vous posez.

Je profite de ce courrier pour remercier Maître Caroline Mécary pour la qualité et la constance de son travail à nos côtés durant ces cinq dernières années. Pour le lui avoir demandé, elle restera d'ailleurs auprès de nous pour tout ce qui concerne ses dossiers en cours, et restera un renfort d'expert supplémentaire pour toutes les situations pour lesquelles nous la solliciterions

Je vous souhaite à tous et à toute une bonne rentrée.

Confraternellement.

Gérard SIAD
Président

Reproduction de la lettre de Maître Yann Pedler

Cher adhérent,

Avocat à la Cour d'Appel de Paris, incrit au barreau depuis 1988, j'ai le plaisir d'accepter une nouvelle fois d'être l'avocat référent du SNEG.

J'ai le souvenir de mon engagement fort auprès du SNEG, sous la présidence de Bernard Bousset à la fin des années 90 où nous avions mené avec succès des luttes juridiques militantes pour la défense des établissement gays et lesbiens.

Je n'ai cessé depuis d'être le proche conseil de nombreux établissements.

Toutefois, le fait de participer aux cotés du Président Gérard Siad et de son Conseil d'Administration à de nouveaux enjeux militants pour la communauté et les établissements m'anime d'une grande joie.

Le service juridique du SNEG vous propose une nouvelle organisation, des consultations juridiques pour vous aider à résoudre vos difficultés, avec davantage de proximité et de réactivité.

Une permanence juridique est assurée dans les locaux du SNEG par moi même les 2èmes et 4èmes lundi de chaque mois de 17h30 à 19h30. Une liaison téléphonique sera réservée aux adhérents de Province.

Je vous apporterai des conseils juridiques pour vous aider à résoudre des problèmes simples et vous guiderai pour aborder avec méthode des problématiques juridiques plus complexes.

Dans l'hypothèse où les dossiers justifieraient un traitement juridique élaboré, dans le cadre d'un contentieux ou d'une mise en place d'un suivi d'avocat, le SNEG va vous permettre d'obtenir l'assistance d'avocats ayant signé une charte et s'engageant à respecter un barême d'honoraires pour les adhérents du SNEG .

Vous pourrez aussi me lire dans le cadre des fiches juridiques actualisées publiée pour partie dans le magazine du SNEG et sur le site Internet. Ces fiches n'ont pas pour ambition de vous faire devenir des spécialistes du droit mais de de vous alerter sur les changements législatifs significatifs et les répercussions de ceux-ci sur la pratique de la réglementation dans vos entreprises.

J'espère que cette nouvelle organisation va vous satisfaire et répondra pleinement à vos attente.

Cordialement.

Yann PEDLER

Permanence juridique

Les permanences juridiques de Maître Yann Pedler ont débuté le lundi 8 septembre et se tiennent tous les 2èmes et 4èmes lundis du mois (sauf exception) dans nos locaux entre 17h30 et 19h30. Les rendez-vous adhérents se déroulent, de préférence sur rendez-vous, sur place, soit par téléphone. Gérard Siad, Président du SNEG, voire d'autres administrateurs, assistent à ces rendez-vous pour les doubler d'une permanence au-delà des seuls questions juridiques.

Planning des Permanences

Lundi 8 septembre 2008	17h30 - 19h30	Lundi 12 janvier 2009	17h30 - 19h30
Lundi 22 septembre 2008	17h30 - 19h30	Lundi 26 janvier 2009	17h30 - 19h30
Lundi 13 octobre 2008	17h30 - 19h30	Lundi 9 février 2009	17h30 - 19h30
Lundi 27 octobre 2008	17h30 - 19h30	Lundi 23 février 2009	17h30 - 19h30
Jeudi 13 novembre 2008	17h30 - 19h30	Lundi 9 mars 2009	17h30 - 19h30
Lundi 24 novembre 2008	17h30 - 19h30	Lundi 23 mars 2009	17h30 - 19h30
Lundi 8 décembre 2008	17h30 - 19h30	Lundi 6 avril 2009	17h30 - 19h30
Lundi 22 décembre 2008	17h30 - 19h30	Lundi 27 avril 2009	17h30 - 19h30
		Lundi 11 mai 2009	17h30 - 19h30
		Lundi 25 mai 2009	17h30 - 19h30
		Lundi 8 juin 2009	17h30 - 17h30
		Lundi 22 juin 2009	17h30 - 19h30

Adhérents du SNEG, rencontrez Maître Yann Pedler pour toute demande de conseil ou d'assistance juridique, sur place ou par téléphone. Contactez le 01 44 59 81 01 ou syndicat@sneg.org pour votre prise de rendez-vous et la préparation de cet entretien.

LES DOSSIERS JURIDIQUES DU SNEG SYNDICAT

Le SNEG informe et assure la représentation de ses adhérents dans le cadre juridique. Le tableau ci-dessous résume les types d'entreprises, leurs zones d'implantation et la nature de dossiers traités ces derniers mois :

ZONE D'IMPLANTATION	TYPE D'ACTIVITE	THEME JURIDIQUE TRAITE
Est	Sauna	Exploitation et déclaration de jacuzzi
Nord-Normandie	Sauna	Respect de la législation sur les contrats de travail
Ouest	Bar	Nuisances sonores
Nord-Normandie	Bar	Commission de sécurité
Nord-Normandie	Bar	Nuisances sonores
Nord-Normandie	Bar	Accessibilité en cas de travaux sur la voie publique
Est	Bar	Normes de conformité des cuisines
Nord-Normandie	Discothèque	Dérogation d'ouverture tardive
Paris	Services	Augmentation de loyer
Paris	Services	Renouvellement de bail
Paris	Restaurant	Fermeture administrative
Sud Ouest	Sauna	Destination de bail commercial
Paris	Bar	Fermeture administrative
Sud Ouest	Sauna	Implantation de licence
Centre	Sauna	Licence d'entrepreneur de spectacles
Centre	Sauna	Aides à l'embauche
Centre	Sauna	Horaires de nuit
Centre	Sauna	Convention collective
Paris	Théâtre	Convention collective
Sud Ouest	Bar	Augmentation de loyer
Paris	Services	Référencement abusif
Paris	Restaurant	Terrasse
Rhône Alpes Auvergne	Discothèque	Contrôle fiscal Représentation en CDI
Nord Normandie	Bar	Renouvellement de dérogation d'ouverture tardive
Centre	Maison d'hôtes	Interruption de contrat d'hébergement de site Internet
Paris	Discothèque	Accès des mineurs aux débits de boissons et aux consommations
Paris	Discothèque	Billetterie
Paris	Sex shop	Clôture de compte par établissement financier
Paris	Bar	Nuisances sonores
Paris	Bar	Usage des poubelles
Paris	Théâtre	Convention collective
Paris	Bar	Refus d'ouverture de compte bancaire
Paris	Bar	Statut des associés non salariés
Paris	Bar	Renouvellement de dérogation d'ouverture tardive
Paris	Bar	Cotisations SACEM
Languedoc Roussillon	Bar	Litige bail commercial
Sud Ouest	Bar	Litige avec associés
Languedoc Roussillon	Bar	Dérogation d'ouverture tardive
Languedoc Roussillon	Bar	Demande de permis de construire et de travaux
Paris	Bar	Modalités de cession
Paris	Bar	Dérogation d'ouverture exceptionnelle
Languedoc Roussillon	Bar	Dérogation d'ouverture exceptionnelle
Nord Normandie	Sauna	Activation d'un dossier d'assurance sinistre
Paris	Bar	Actions tribunal de Prud'Hommes
Est	Sauna	Résiliation et recherche d'assurance
PACA	Bar	Agression de client sous GHB
Nord Normandie	Sauna	Convention collective
Nord Normandie	Sauna	Contrat de travail
Paris	Restaurant	Procédure de licenciement d'un salarié
Paris	Restaurant	Assurance perte d'exploitation
Paris	Bar	Nuisances sonores
Languedoc Roussillon	Bar	Mise en redressement judiciaire
Sud Ouest	Bar	Recherche d'assurance
Rhône Alpes Auvergne	Discothèque	Fermeture administrative
Ouest	Discothèque	Fermeture administrative
Ouest	Discothèque	Travail dissimulé
Sud Ouest	Bar	Conditions de travail pour bénévoles
Centre	Sauna	Cotisations URSSAF

Toutes les offres du Club SNEG sont sur www.sneg.org
SNEG

Entretien : NICOLE VIDAL

RÉDACTRICE EN CHEF DE VILLAGE PRESSE COMMUNICATION

PAPIER FAIT DE LA RÉSISTANCE

La presse française est en souffrance en termes économiques. La presse gay ne fait pas exception. Avec une offre trop complète pour un marché publicitaire limité, le tri s'est d'ores et déjà fait en presse gratuite. Pour les titres payants, hormis « Têtu » et « Pref » en généraliste, le secteur presse de charme et/ou petites annonces a lui aussi fait ses victimes pour ne plus exister qu'en portion congrue. Parmi les protagonistes résistants de ce marché, Village Presse Communication avec notamment son titre historique «Honcho ». Rencontre avec sa rédactrice en chef, Nicole Vidal.

Propos recueillis par Rémi Calmon

Quand a démarré l'aventure de Village Presse Communication ?
En mai 1998, avec notre gérante Angèle Boi, pour la reprise des licences des magazines américains « Honcho » et « All Man » qui étaient jusqu'alors édités en France par le Groupe David Girard.

Dont vous étiez vous-même une collaboratrice ?
En effet, j'étais salariée de ce groupe où je m'occupais à l'époque de la gestion du service minitel 3615 Gay.

Et maintenant, rédactrice en chef...
Oui, c'est-à-dire toute la chaîne de fabrication des titres, choix des photos, des rédactionnels, mise en page, impression, mais aussi distribution en kiosques...

Quelles ont été les phases du développement de la société en dix ans d'activité ?
En démarrant avec deux titres, il nous a d'abord fallu trouver de nouveaux annonceurs, propres à notre société. En 1998, c'était encore la belle époque de l'audiotel et encore du minitel, des secteurs qui communiquaient beaucoup. Puis profitant de la diffusion de ces titres, nous y avons développé la diffusion de « Men Mail », catalogue de Vente Par Correspondance proposant des vidéos, des accessoires, des livres... Puis « Men Mail » a connu son extension avec « Men Mail DVD », le catalogue VPC bimestriel vendu avec un DVD pour 14,90 €. Enfin, le dernier né, en mai 2008, est « RDV Mecs », magazine bimestriel sur les lieux de drague et de petites annonces vendu avec un DVD pour 11,90 €. Les DVD qui accompagnent ces magazines sont des films originaux, complets et sans cryptage.

Comment se répartissent aujourd'hui les diverses activités en terme d'activité et de chiffre d'affaires ?
Nous avons décidé de cesser la parution de « All Man » et il ne reste donc que « Honcho », bimestriel à 7,10 € tiré à 25 000 exemplaires. Nous concentrons les achats d'espaces sur ce seul titre car le marché publicitaire est devenu très difficile. Minitel et audiotel fonctionnent moins depuis l'arrivée d'Internet dont les sites ne font eux pas de pub. Et puis, le marché gay est boudé par les annonceurs. Malgré le potentiel de business, les marques sont frileuses et ne veulent pas se montrer dans la presse gay, donc dans la presse de charme gay. Le CA le plus évolutif est celui de la VPC. Les commandes sont faites en ligne mais aussi pour plus de 50 %, souvent après consultation des produits via Internet, par courrier ou par téléphone.

A l'heure du DVD, du téléchargement et du chat sur le net, les magazines de photos de charme et de petites annonces trouvent encore une clientèle ?
Oui, il y a moins de lecteurs qu'auparavant bien sûr, mais il existe encore une clientèle, à deux tiers rurale, pour un tiers parisienne, des gens qui n'ont pas Internet ou qui, pour regarder des DVD, aiment aussi feuilleter des magazines. De même pour les petites annonces classiques qui marchent encore bien. Notre grand problème pour la presse, c'est la visibilité dans les kiosques : le mise en linéaire est indispensable mais impossible quand certains marchands de presse font passer leurs états d'âme avant leur métier. Heureusement, la nouvelle génération semble plus ouverte. L'idéal pour nous, ce sont les abonnés, qui supposent achat réguliers et absence des frais de retour sur invendus en kiosques.

Village Presse Communication
Parc d'affaires Marseille Sud
Impasse du Paradou
Bâtiment D5
13009 Marseille
Tél : 04 91 25 06 33.
Fax : 04 91 25 06 95
villagepressegay@gaypresse.com
www.gaypresse.com

Entretien : Stéphane Loiselier

Directeur Commercial d'Attitude Travels

SUR LE PONT

Attitude Travels, Tour Opérateur français spécialiste de la clientèle identitaire gay lance une croisière 100 % gay et lesbienne et française. Une première sur ce créneau fortement exploité par les américains et entaché par diverses expériences antérieures malheureuses. L'homme clé de ce projet, Stéphane Loiselier, nous détaille les coulisses de ce projet de haut vol et de longue date.

Propos recueillis par Rémi Calmon

En quoi cette croisière est-elle qualifiable de 100 % gay et de française ?
Cette croisière est 100 % gay car en qualité de Tour Opérateur spécialiste de cette clientèle, Attitude Travels est affréteur d'un navire à 100 % et non un voyagiste qui vend des places à bord d'une partie d'un bateau où, au final, des gays se retrouvent aux côtés d'autres types de clientèles. L'activité de Tour Opérateur, nous connaissons, elle représente 90 % de notre activité, contre 10 % comme agent de voyages. Elle est 100 % gay car nous voulons une fierté sur ce bateau, pour une clientèle mixte, gay mais aussi lesbienne. Elle est 100 % française car le navire Bleu de France battra pavillon français, il appartient à la flotte française Croisières de France de la compagnie américaine Caribean Cruises. Enfin, les 1200 membres d'équipage seront eux aussi, tous francophones comme les 17 membres d'Attitude Travels qui seront à disposition des clients à tout instant.

Les Français emboîtent le pas aux Américains ?
Oui, il était temps ! Nous sommes le représentant des trois croisières gays américaines depuis la création de l'agence et le secret de leur réussite, c'est justement d'avoir affrété des navires totalement dédiés à la communauté. Si les croisières gays françaises n'existent pas à ce jour, c'est parce qu'aucun offre d'affrètement total garantissant un séjour vraiment gay et lesbien n'a été proposé, c'est la grande nouveauté du produit que nous proposons.

Comment s'opère la commercialisation et où en êtes-vous à ce jour ?
La commercialisation se fait en France bien sûr mais la croisière étant francophone, elle se fait aussi en Belgique, Suisse, Luxembourg. Elle est accompagnée d'une importante campagne de communication en presse généraliste, de publicité en presse identitaire, à travers notre site, notre agence et quelque 80 agences de voyages traditionnelles françaises mais aussi des soirées que nous organisons autour de cette croisière dans des clubs à Lyon, Montpellier... Fin octobre, nous étions à 23 % de taux de remplissage, 130 des 375 cabines bookées et nous espérons atteindre un taux de 50 % à fin novembre. Ces chiffres sont plutôt rassurants quand le pari réside justement dans la capacité à vendre les places très à l'avance. Ces réservations correspondent à des clients qui attendaient et guettaient ce produit avec impatience et qui profitent du même coup de tarifs à moins 10 % valables jusqu'au 31 décembre 2008.

Quel seuil minimal de réservations vous faut-il atteindre pour valider le départ de la croisière et quel est le nombre de réservations satisfaisant ?
A moins de 400 passagers, le projet n'est définitivement pas envisageable, 700 de passagers est un seuil correct pour assurer le challenge tant sur le plan économique, marketing et image de marque.

Le pari, n'est-ce pas aussi de faire vos preuves sur un projet d'envergure?
C'est vrai, le challenge, c'est de montrer qu'un acteur gay du tourisme peut être aussi professionnel qu'un autre. Attitude Travels est le seul Tour Opérateur gay et à travers notre réussite, nous espérons valoriser l'image de tous les professionnels du tourisme gay.

Financièrement, c'est aussi une gageure ?
Attitude Travels emploie 8 personnes et réalisait en 2007 un chiffre d'affaires de 3,5 millions d'euros, parvenant pour la première fois depuis sa création en 2003 à un résultat équilibré. Dans ces conditions, oui, un investissement de 1,2 millions d'euros est effectivement un enjeu considérable.

Depuis combien de temps travaillez-vous sur ce produit ?
Il aura nécessité deux ans de préparation. J'ai notamment visité 17 bateaux, négocié leur tarif avec acharnement mais le résultat est là : nous sommes parvenus à un tarif de 11 % inférieur à celle d'un produit similaire hétéro.

A propos de clientèle, quel est le profil type d'un voyageur de croisière gay ?
Le créneau d'âge devrait comporter une majorité de 28 à 50 ans avec un cœur de cible de 35 à 40 ans. Nous attendons une clientèle féminine autour de 20 pour 80 % d'hommes. Sur la provenance géographique, 70 % des réservations sont attendues de provinciaux, les 30 % restants de résidants d'Ile-de-France. Nous attendons des célibataires, des groupes d'amis mais aussi des couples. Avec 45 % des cabines d'un coût inférieur à 1400 € par personne, on s'adresse donc à des CSP moyennes ou supérieures.

A propos de tarification, vous parlez de « tout inclus » ?
Oui tout est inclus à bord en termes de prestations : toutes les boissons, les repas en service à table comme en buffet, l'accès à la salle de sport, à la bibliothèque, aux salles de spectacles... Seules les excursions durant les escales restent à la charge de chacun mais là encore, à des prix que nous avons négociés. Seul le spa et les séances de message sont en supplément.

Vous avez parlé de spectacles ?
Oui, il y aura à bord des artistes, troupe ou one man show qui joueront dans deux salles des pièces à thématique gay qui sont ou ont été à l'affiche à Paris mais que les provinciaux, et aussi des parisiens, n'ont pas eu la chance de voir. Ils se produiront à bord mais je ne peux pas en dire plus à cette heure...

Les heures justement, elles seront spécifiques elles aussi ?
Nous avons effectivement modifié les horaires qui contribueront à faire oublier tous les clichés de la croisière : le petit déjeuner est servi à partir de 9 h au lieu de 7 h et s'achève à 12 h 30 au lieu de 10 h ; les spectacles sont joués à 20 h 30 mais aussi à 22 h 30 ; les soirées clubbing s'achèvent à 5 h et non à 3 h... Entre les prestations et animations à bord, les horaires étendus, les excursions à chaque escaler, chacun combine son séjour, selon ses choix, son rythme... informé sur moniteur par le journal télé quotidien de bord.

A propos d'activité, le navire comporte t-il une zone cruising ?
On ne fait pas une croisière gay sans espace cruising. Il a été négocié avec la compagnie Caribean Cruises qui est parfaitement informé de cette disposition. Chaque nuit, le solarium de 470 m² sera adapté avec à la disposition des clients, tout ce qu'il faut comme préservatif et gel. La prévention sera de la partie de même que la lutte contre la drogue dont la consommation sera proscrite à bord.

Pour coller à une actualité récente, est-il permis de fumer à bord ?
Non, les cabines et les parties communes sont soumises à une interdiction de fumer. En revanche, des espaces fumeurs sont aménagés et il est possible de fumer à l'extérieur.

Y aura-t-il une seconde édition ?
Oui, nous voulons maintenir la cadence d'une croisière par an mais si le succès est là, nous pourrons envisager plusieurs croisières chaque année. Celle de juillet 2010 est déjà en cours de négociation car il faut s'y prendre très à l'avance pour négocier les tarifs et dès la fin de la croisière 2009, nous lancerons sa commercialisation. Pour les séjours en club gay, les clients séduits s'inscrivent immédiatement, parfois jusqu'à 60 % pour l'édition de l'année suivante, si c'est la même chose pour les croisières... En 2010, le navire sera plus grand, 1200 passagers et naviguera toujours en Méditerranée mais du côté de la Grèce cette fois-ci.

Dates : du 5 au 12 juillet 2009, au départ de Marseille,
escales à Barcelone, Valence, Ibiza, Palma de Majorque, Bonifacio

Tour Opérateur : Attitude Travels, voyagiste gay depuis 2003
Navire : Bleu de France 5*, flotte française Croisières de France de Caribean Cruises, 375 cabines, 990 passagers
Clientèle : 100 % gays et lesbiennes, 100 % francophone

Prestations et Animations : restaurant gastronomique, buffet, piscine, spa, sauna, hammam, solarium, salle de gym, espace bien-être et beauté, salons, bars, piano bar, discothèques intérieure et extérieure, casino, espace Internet, bibliothèques, cours de danse, spectacles théâtre et one man show, espace cruising avec prévention, animations diverses, boutiques, cabines avec air conditionné, TV, téléphone, salle de bains avec douche ou baignoire, mini bar, coffre fort

Tarifs : 100 % tout inclus à bord
(sauf massages, sauf spa : 20 € la journée, 12 € pour 2 h 30)

Réservations (par personne)	avant le 31/12/08	après le 31/12/08
Cabine intérieure standard	891 € (complet)	990 €
Cabine intérieure supérieure	1431 €	1590 €
Cabine intérieure standard	1251 €	1390 €
Cabine extérieure supérieure	1611 €	1790 €
Suite avec balcon	2070 € (complet)	2300 €

Contact : Attitude Travels.
75, rue des Archives 75003 Paris.
01 42 77 05 50. www.attitude-travels.com

Mireille SCHKROUN
Diplômée de l'Institut Commercial
Supérieur de Gestion de Paris
DESS Fiscalité-Paris V
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Expert Judiciaire
31 allée Ferdinand-de-Lesseps
B.P. 542 - 37205 TOURS Cedex 3
Tél. 02 47 74 35 00
Fax 02 47 74 35 01
140 bis rue de Rennes
75006 PARIS
Tél : 01 70 38 23 71
E-mail : mschkroun-ec@wanadoo.fr

La Saga Red Bull

Le 15 juillet dernier, après une bataille entamée il y a plus de douze ans, le Red Bull, boisson énergisante, fait son apparition dans sa version avec taurine dans les rayons des magasins français. Etape finale d'une véritable saga juridique.

Par Rémi Calmon

L'Etat, attaqué devant les tribunaux, a finalement préféré céder plutôt que risquer d'avoir à payer une indemnité de 300 millions d'euros ! Retour en arrière. A l'origine, en 1996, Didi Mateschitz, le patron australien de la marque souhaite introduite le Red Bull en France. Le challenge s'annonce tout aussi difficile qu'ailleurs : cinq ans pour investir les marchés allemand et canadien, trois ans pour le marché autrichien. Il le sera plus encore ! Son premier contradicteur, l'AFSSA (Agence Française de Sécurité Sanitaires des Aliments) a rejeté chacune des quatre demandes d'autorisation, redoutant des effets secondaires au produit : toxicité rénale, effets neurocomportementaux. Dans ce cas précis, elle mentionne le test réalisé sur des rats qui après absorption ont été tellement excités qu'ils ont fini par se ronger les pattes jusqu'au sang. Red Bull serait aussi nocif pour les femmes enceintes, les enfants et aussi les hypertendus pour son fort taux de caféine. Autre contradicteur, les associations familiales qui dénoncent la fréquente consommation associée à de la vodka, le soda masquant les effets de l'alcool, ces associations oubliant au passage que tous les alcools peuvent se boire avec des softs, des jus, sans pour autant s'opposer à ces derniers ! Depuis son siège de Salzbourg, Didi Mateschitz décide en 2007 d'une stratégie nouvelle : il substitue de l'arginine à la taurine pour un autre produit baptisé Bullit, lequel bénéficie d'une autorisation immédiate même si Bullitt est commercialiser dans des canettes Red Bull avec une campagne de publicité musclée : 150 Mini Cooper bleue et acier surmontées d'immenses canettes envahissent les rues de Paris en affichant le slogan « Liberté, Egalité, RedBullité ». Puis, ne lâchant pas prise, les avocats de Red Bull découvrent un décret d'octobre 2006 selon lequel, si l'Etat refuse une autorisation pour des motifs sanitaires, il lui revient d'en démontrer les preuves. Or, l'AFFSA n'a jamais eu que des soupçons non avérés. En juillet 2007, après une énième interdiction, Red Bull attaque l'Etat français devant le tribunal administratif. L'audience prévue en mai 2008 est annulée au profit d'un accord : le Ministère de l'Economie donne son autorisation en échange de l'inscription de messages de prévention sur les canettes. D'avis contraire, le Ministère de la Santé fait savoir son opposition à cette décision pointant notamment les dangers de l'association taurine caféine et de leur consommation à haute dose. Roselyne Bachelot a obtenu l'interdiction de vente dans les établissements scolaires et attend l'avis de l'Agence Européenne de Sécurité des Aliments sur ce produit « sur lequel il y a suspicion ».

Un marché en or

En vente dans 144 pays dont 25 des 27 de l'Union Européenne, Red Bull emploie 4600 personnes, exploite deux centres de production en Autriche et en Suisse et détient 70 % du marché mondial des boissons énergisantes, devant Dark Dog du groupe Karlsbrau, Burn de Coca-Cola. Elle est la troisième boisson la plus vendue au monde après Coca-Cola et Pepsi. En 2007, 3,6 milliards de canettes ont été vendues dont 1 milliard aux USA, moyennant un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros en hausse de 16,6 %. En plus des dépenses publicitaires, la marque consacre 450 millions d'euros par an au sponsoring sportif soit 15 % de son chiffre d'affaires. Dans ce marché aux mains de géants, quelle place restera t-il à Truc de fou, boisson énergétique à base de caféine et guarana lancée par deux jeunes entrepreneurs des Landes qui se vend à ce jour à 9 000 canettes par jour ?

Des investisseurs heureux

Directeur marketing international d'une marque de dentifrice, Didi Mateschitz avait l'habitude de voyager beaucoup et d'être très fatigué notamment à cause des décalages horaires. En déplacement en Asie, il découvre une boisson aux vertus toniques qu'utilisent entre autres les routiers. Le propriétaire thaïlandais d'une de ces boissons, Chaleo Yoovidhya, est le père du distributeur employé par la société de dentifrice pour laquelle travaille Mateschitz. Les trois hommes décident en 1983 de s'associer pour commercialiser en Occident la Krating Daeng, autrement dit « buffle d'eau rouge » qui deviendra Red Bull en 1984. Les premiers tests sur des panels de consommateurs sont catastrophiques, la couleur, le goût, faisant l'unanimité contre eux ! Loin de se décourager, les trois hommes persistent et adoptent une triple stratégie : transparence, chaque canette mentionnant les ingrédients de la boisson, marketing de rumeur et de contre culture où aucune information même négative n'est jamais démentie, communication événementielle dans les activités extrêmes, comme ces concours de cascades auxquels participent Arnold Schwarzenegger, autrichien lui aussi. A 64 ans, Didi Mateschitz figure parmi les 300 plus grosses fortunes au monde (2,5 milliards d'euros). Il est une star dans son pays cumulant les réussites : Racing Bull Team, regroupement des écuries Red Bull et Toro Rosso sur les circuits de Formule 1, sponsoring de Sébastien

Loeb au Championnat du Monde des Rallye, clubs de football de Salzbourg et de New York, Worb pour Word Of Red Bull, sa propre télé sur Internet... et maintenant, ce passionné d'aviation veut concurrencer Coca et Pepsi sur le marché du cola... ; Chaleo Yoovidhya, 78 ans, est la première fortune de Thaïlande avec un capital de 3,5 milliards de dollars récoltés du commerce de Red Bull et d'une chaîne d'hôpitaux ; son fils Charlem Yoovidhya, 60 ans, a expérimenté le commerce d'une autre boisson en Thaïlande : le vin.

L'objet du scandale

Objet de la polémique, la taurine est en fait un acide aminé issu de la bile de taureau dont on a connaissance depuis 1827. Au-delà de la bile du taureau, la taurine est présente dans des aliments tels le poisson, les crustacés ou encore le lait et le corps humain en contient lui aussi, naturellement. Elle contribue à la construction du cerveau et au bon fonctionnement des neurones. Durant les activités physiques, elle élimine les toxines et évite les crampes musculaires, des sportifs en consommant sous forme de compléments alimentaires, légaux et sans ordonnance.

Que boit-on exactement ?

Du sucre, des arômes, de l'eau gazeuse et des colorants... jusqu'ici, pas de problème. Outre ces premiers ingrédients, une canette de Red Bull contient aussi 80 mg de caféine, un expresso plus ou moins serré en contenant entre 60 et 150 mg. Elle contient aussi 1g de taurine, un acide aminé issu de la bile de taureau mais en aucun cas des hormones de taureau. De l'énergie en plus oui mais pas de supplément de virilité donc ! La consommation journalière conseillée par l'AFSSA est de deux canettes par jour, de préférence sans mélange avec de l'alcool comme la vodka qui, même s'il paraît bien toléré, comportera des risques notamment cardiovasculaires. ●

Communiquez auprès des adhérents du SNEG
mailing papier groupé ou individuel,
mailing groupé informatique...
SNEG
Informations au 01 44 59 81 01

Brèves

Justice

Victorieux mais pas gay

Depuis 2003, Philippe Fatien, exploitant du Queen livre une bataille juridique à Michael Gross, propriétaire des murs de la boîte des Champs-Elysées. La Cour d'Appel de Paris ayant reconnu au Queen la propriété du fonds de commerce, l'homme d'affaire britannique ne pourra pas, dans l'immédiat et sauf nouvel épisode juridique, récupérer les 850 m² d'exploitation de la discothèque. quoi qu'il en soit, selon une déclaration du nouveau directeur artistique Tony Gomez en octobre 2008, « le Queen n'est plus un club gay ».

Un test stupéfiant

Les premiers tests salivaires pour détecter la présence de stupéfiants chez les conducteurs ont été utilisés cet été 2008. Le procédé est simple : une languette recueille la salive, au bout de quelques minutes, elle change de couleur en cas de traces de drogues. Une prise de sang est alors effectuée pour confirmer le test et valider l'infraction. Finis les tests urinaires dont la lourde logistique avait limité le nombre de tests à 21 000 en 2006 contre 9 millions de contrôles d'alcoolémie.

Relaxe après testing

Après une condamnation à 1 500 € d'amende avec sursis en première instance, la Cour d'Appel de Paris a finalement relaxé les physionomistes de discothèques des Champs-Elysées, Queen, Milliardaire et Club 79, le collaborateur du Man Ray n'ayant pas fait appel. Celle-ci a en effet estimé que le refus opposé à une seule personne ou à un seul groupe ne suffisait pas pour caractériser le délit de discrimination.

Masque éliminatoire

Une boîte de nuit hétérosexuelle de l'Allier a refusé l'entrée à un jeune homme portant un masque sur le visage. Souffrant d'une leucémie de la moelle osseuse, cette protection avait pour but de le protéger des contaminations microbiennes. La famille du jeune homme a porté plainte contre X.

Établissements

Lyon version LGBT

« La Tribune de Lyon » et la mairie de la capitale de Rhône-Alpes ont publié un « Guide pratique gay et lesbien de Lyon », bilingue anglais et français. Il s'agit d'un recensement des associations et des commerces, complété des portraits de diverses personnalités des mondes artistique et associatif et d'informations sur des lieux emblématiques, un outil à l'initiative de Michel Chomarat du Centre de Ressources sur le Genre de la bibliothèque municipale de Lyon. Distribué gratuitement avec « La Tribune de Lyon » le 10 juillet 2008, ce guide a ensuite été mis à disposition à l'Office du Tourisme et dans les établissements gays et lesbiens.

Décès

Un clubber gay parisien est décédé en pleine soirée alors qu'il dansait. Pris en charge par un médecin présent sur place et par les pompiers, il a été transporté inanimé à l'hôpital où il est décédé. La prisé d'une trop forte dose de GHB ou de son dérivé GBL serait à l'origine de ce décès. A Nantes, c'est dans un sauna qu'un client a été retrouvé mort, une chaîne autour du cou. Un jeu sexuel en solo serait à l'origine de l'accident cardiaque ayant causé la mort.

Pages noires

Sale temps pour les librairies LGBT ! A Paris, Blue Book n'a pas rouvert à la rentrée 2008, cinq ans après son ouverture. En conflit avec le propriétaire des lieux, le commerce souffrait aussi de la concurrence du Net et des changements d'habitude et de choix dans la consommation des gays. Restent en place à Paris, Les Mots à la Bouche et Violette & Co. A Marseille, c'est Les Mots pour le dire qui a fermé ses portes, tandis qu'à Lyon, Etat d'Esprit rencontrerait des difficultés.

Quand enfle la rumeur

D'un bref incendie en cuisine sans gros dégâts matériels, ayant quand même fait une brûlée au 2ème degré parmi le personnel et deux clients blessés par effet de panique, est né un bruit de fond évoquant une explosion accidentelle, puis un attentat à la bombe et même la destruction totale d'un restaurant parisien. S'il fallait une illustration de la psychose régnant à Paris cet été... ! (voir en pages SNEG Live) On peut en revanche se féliciter de l'honnêteté des clients : partis sans régler leur addition, tous sont revenus une fois le calme retrouvé pour s'acquitter de leur règlement.

« Pigallisation »

Consulté sur le plan de sauvegarde des Champs-Elysées, François Lebel, maire UMP du 8ème arrondissement de Paris a souhaité le respect de la réglementation des terrasses et la « lutte contre la pigallisation » qui consiste à limiter l'installation des boîtes de nuit dans les rues voisines.

Boire ou conduire ...

Un week-end de mai, une série d'accidents mortels où l'alcool est en cause, et immédiatement, sans plus de réflexion, Jean-Louis Borloo, ministre en charge des Transports, préconise la mise en place d'éthylotests obligatoires dans tous les bars et restaurants ouverts jusqu'à 2 h et dans toutes les discothèques et autres établissements de nuit. Soucieux de faire au plus vite, pour une application dès l'été 2008, il dépose sur le champ, avec sa collègue ministre de la Santé Roselyne Bachelot, une proposition de décret devant le Conseil d'Etat. Finalement, l'application ne serait envisageable qu'à partir du 1er janvier 2009. Pour peu qu'il soit effectif, on ignore encore les termes détaillés de ce décret : responsabilités du client et de l'exploitant pour procéder au test, en cas d'accident au sortir de l'établissement, prise en charge financière des matériels, par l'Etat, le client, l'exploitant... ? Sur ce volet financier, après l'interdiction de fumer, les 45 000 exploitants de cafés, bars de nuit et clubs craignent le coût économique de cette mesure. A la location, une borne éthylotest coûte quelque 360 € par semaine ; à l'achat, un éthylotest électronique vaut entre 2 500 et 3 500 €. Dans le sillage de cette mesure, les pouvoirs publics envisagent aussi notamment l'interdiction de vente des boissons dans les stations-service, l'installation d'éthylotests anti-démarrage dans les voitures de récidivistes. A suivre...

Club Vert

Une piste de danse aux dalles mouvantes équipées de capteurs, les mouvements des danseurs et la pression de leurs pieds comme source énergétique à même de produite jusqu'à... 10 watts d'électricité, tel est le principe de la première disco écolo présentée au salon Planète durable. Une installation concrète de ce dispositif a été installée à Rotterdam dans la discothèque bien nommée Le Watt.

Ca c'est Palace

Le célèbre club a finalement rouvert ses portes début novembre 2008 après 12 ans de fermeture. Le temple des nuits parisiennes renaît après 18 mois de travaux sous forme de théâtre avec le one woman show de Valérie Lemercier.

Douche froide

Fermé depuis début octobre, les 29 salariés n'ayant pas touché leur salaire depuis septembre, les Bains Douches font l'objet d'un bras de fer juridique entre le gérant actuel Arnaud Courté et le propriétaire du fonds de commerce Hubert Boukobza. Le Tribunal de Commerce ayant prononcé la liquidation judiciaire de la société du premier, le second a récupéré les clés de l'établissement, qui a ouvert exceptionnellement le 31 décembre en attendant un vrai redémarrage. Le liquidateur judiciaire devrait procéder au règlement des salaires impayés.

Économie

Le parfum de Tom

Pape du dessiné érotique masculin des années 50, Tom of Finland connaît une nouvelle consécration avec le lancement d'un parfum décliné en 8 étuis, chacun reprenant à l'intérieur une œuvre de l'artiste, de la plus soft à la plus hard. Ambre gris, poivre et iris, accord métallique, cuir et musc, telle est la composition réalisée par Antoine Lie, en vente à la parfumerie Etat libre d'Orange au 69 rue des Archives 75003 Paris, sur www.etatlibredorange.com et à la Librairie Taschen, 2 rue Buci 75006 Paris.

De l'action et du kiff

Action Multimédia, société éditrice de Citégay.com et Le Kiff, éditrice de Gaysise.fr, Malecard.com, Gaymale.fr, Garsdelest.fr, Fripons.com... ont opéré un rapprochement. William Pettex-Sorgue, président d'Action Multimédia, Grégory Fodor et Tristan Banctel, co-gérants de Le Kiff ont salué cette union entre « le leader ses services de rencontre gays et le spécialiste des sites pour grands garçons ». Les deux sociétés vont mutualiser leurs actuels moyens respectifs et développer des projets tant en France qu'à l'étranger.

Le salon au tapis ?

La seconde édition du SIGL, contrairement à ce prévu en début d'année, n'a pas eu lieu en 2008. Les organisateurs se donnent le temps de la réflexion pour envisager au mieux le projet, en concertation avec leurs différents partenaires, les exposants et les visiteurs.

Le slip et le nageur

La marque de sous vêtements et de maillots de bain très appréciée des gays s'est rapprochée de Matthew Mitcham, nageur ouvertement gay, médaille d'or en plongeon aux JO de Pékin 2008. Une nouvelle consécration pour l'athlète après l'édition d'un timbre à son effigie par la poste australienne.

La nouvelle égérie Vuitton

Succédant à Scarlett Johansson, Catherine Deneuve... Madonna est la nouvelle égérie de Louis Vuitton. Le chiffre de 10 millions de dollars a évoqué comme montant du contrat.

Fonds de commerces, emploi, immobilier...
les petites annonces du SNEG
sont sur www.sneg.org
SNEG

Les salaires du porno

Que touchent les acteurs pornos ? Selon une étude américaine, de 500 à 1 500 $ en moyenne par scène selon la réputation de l'acteur. Celui sous contrat d'exclusivité avec une meilleure notoriété, touche 2 000 à 3000 $ par scène mais ne peut tourner plus d'une dizaine de films par an. En Europe, les salaires sont à peu près équivalents hormis en Europe de l'Est où la scène est payée de 200 à 500 €.

Paris à son métro

Pour la première fois, un magasin de la chaîne Métro ouvre dans Paris intra muros, une première depuis l'interdiction en 1969 des grossistes alimentaires dans la capitale. Après des années de négociation, le numéro un de la distribution pour les professionnels du CHRD, l'enseigne s'installe sur 3000 m² au 94-108 rue des Poissonniers à Paris 18ème avec un parking sous-terrain attendant et attend chaque jour quelque 300 clients.

TVA ou Tu Vas Attendre

Malgré l'espoir d'une directive de la Commission Européenne qui coïncidait avec le début de la présidence française de l'Union Européenne, l'instauration d'un taux réduit de TVA dans la restauration, réclamée par la France depuis 2002, ne s'est pas concrétisée ce second semestre 2008 Les oppositions allemande et danoise ont persisté quand l'unanimité des 27 est requise !

Vodka !

Pernod Ricard, 6,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2007, déjà propriétaire des marques Chivas et Ballantine's pour les whisky, Havana Club pour le rhum, Martell pour le Cognac, Mumm pour le champagne... a fait l'acquisition du groupe Vin & Spirit, société publique suédoise, détenteur de la marque de vodka Absolut, quatrième rang mondial des marques d'alcool avec plus de 10 millions de caisse de 9 litres par an vendues dans 126 pays. Montant de la transaction : 5,6 milliards d'euros.

Medias

Télévision / Radio

Pink TV

Outre sa présence sur le câble et le satellite à travers une programmation restreinte depuis la rentrée 2007, Pink TV s'est diversifiée via Internet en lançant www.pinkx.fr qui propose des infos sur les films de la chaîne, une boutique, un chat et un service de VOD. En dépit de ses déboires financiers, la chaîne a tout de même fait sa rentrée le 10 octobre 2008 avec une grille de programme quotidienne de 22h à 24h avant la diffusion des films X.

Et aussi ...

Apparue fin 2007 sur Freebox, **Man-X** est la concurrente de Pink TV, déjà accessible en Belgique et aux Pays-Bas. Pour 4.99 € par mois, elle programme entre 24 h et 5 h, films érotiques et pornographiques en attendant une diffusion 24 h sur 24.

En Europe, le développement des télés et radios passe par les Pays-Bas une chaîne de télévision, **Out TV**, diffusant principalement des films X et une radio, Oz, depuis l'été 2008, dont le contenu sera essentiellement constitué de « classiques gays ». En Allemagne, **Timm** est la première chaîne gay lancée début novembre 2008 avec une programmation de séries, de magazines, infos et débats, disponible sur le câble et le satellite, 8 heures par jour en semaine, 9 heures par jour le week-end. En Roumanie, **Angelicuss TV** est disponible sur Internet. Dans ce pays à majorité orthodoxe où l'homosexualité n'a été dépénalisée qu'en 2001, la diffusion de films X a toutefois été interdite.

Dans le reste du monde, **Sex TV** est la première chaîne porno gay en Argentine, visible dans toute l'Amérique Latine via le satellite ou encore sur Internet. Elle émet de 24 h à 6 h, programmant films X, clips d'icônes gays ou encore un talk show. Enfin, en Australie, l'opérateur du câble **Foxtel** annonce pour 2009 le lancement d'une chaîne gay payante.

Presse écrite

Planet Out

Après avoir repris il y a deux ans les magazines d'information « The Advocate », « Out » et les revues de charme « Men », « Fresh Men », Planet Out accuse un passif de plusieurs millions de dollars pour 2007 malgré l'injection de quelque 26 millions en cours d'année par un groupe d'investisseurs. Leader mondial de la communication, le groupe s'est fortement développé dans les années 90 avant d'entrer en bourse en 2005. Outre une diversification d'activité avec la vente en ligne de voyages avec Expédia, il va désormais se recentrer sur l'activité du Net avec Gay.com et Out.com en cédant les titres de presse qui souffrent de l'érosion des ventes et de l'achat d'espaces. Regent Media Releasing, groupe basé à New York, spécialisé dans la distribution de films indépendants gays et lesbiens, a signé le rachat pour un montant de 6 millions de dollars. Son propriétaire, Paul Colichman, a déclaré ne pas soutenir Obama à la présidentielle américaine en raison de ses déclarations contre le mariage homosexuel.

AIDES
www.aides.org
Vous aussi soutenez AIDES et créez votre propre message
www.sijetaisseropositif.com

Brèves

Et aussi ...

Le quotidien argentin **Pagina** 12 a lancé un supplément hebdomadaire consacré à la diversité sexuelle. Baptisé Soy (Je suis), son premier numéro était consacré aux enfants d'homosexuels.

Le très hétéro groupe **Playboy** accuse un résultat en baisse de 2,5 millions d'euros en 2007. Aussi, il se diversifie en proposant à Time Warner des films gays soft diffusé sur abonnement. De son côté, le magazine pour femmes **Playgirl**, présentant des hommes nu, sexe caché ou sans érection, a cessé sa parution, 35 ans après son lancement en 1973. A une époque, à défaut de presse gay de charme, Playgirl a fait fantasmer nombre de gays... Seul demeure le site www.playgirl.com

Le premier magazine lesbien vient d'être lancé en **Thaïlande**, revue haut de gamme tirée à 50 000 exemplaires qui, pour éviter tout problème de censure a pris le parti d'éviter les photos dénudées ou provocantes.

Transféré de la prison de Yokohama à celle de Tokyo, un détenu emprisonné depuis trente ans n'a pas retrouvé dans sa nouvelle affectation les mêmes lectures que dans la précédente, à savoir, des **magazines gays**. En effet, la prison de la capitale japonaise les interdit en raison de leur contenu à même de « corrompre la discipline ».

Destiné aux filles de 8 à 12 ans, le numéro hors série de juillet de **Julie** était vendu avec un DVD pour apprendre la tecktonik. Par erreur, un autre DVD, celui d'un film X gay, s'est glissé sous le blister d'un exemplaire vendu à Perpignan. Après avoir écoulé 9 000 exemplaires sans déplorer d'autres incidents, Milan Presse a du retirer sur lez champ tous les autres magazines à la vente.

Publicité

Société de distribution de matelas de marques, **Matelsom** a, parmi les visuels de sa dernière campagne, mis en scène un couple gay dormant sagement sur leur lit. Réaction immédiate, le blog catholique e-deo a réclamé le retrait de ce visuel. Matelsom n'en a heureusement rien fait et a maintenu sa communication.

Pour la promotion de la Twingo, **Renault** a mis en scène une publicité où un père drag queen croise son fils en sortie de boîte, une autre où une mère découvre que sa fille travaille dans un cabaret libertin...

Jeu Vidéo

Illustration des émeutes de juin 1969 qui avaient vu s'opposer gays, lesbiennes, travs et autres trans aux forces de police, **Stonewall Brawl** est un jeu vidéo qui illustre ce chapitre historique de la lutte des populations LGBT. Son programme se termine par la mention « Game over, mais le combat continue ».

Carnet

Disparitions

« L'homosexualité est un comportement sexuel comme les autres, elle est une des expressions de la liberté fondamentale du corps ». Propos de **Raymond Forni**, décédé en début d'année 2008 à l'âge de 67 ans. En 1981, Président de la Commission des lois de l'Assemblée Nationale, il avait organisé les travaux parlementaires qui, avec le concours de Robert Badinter alors Garde des Sceaux, avait abouti à la dépénalisation de l'homosexualité en France.

Jean-Daniel Cadinot est décédé l'âge de 64 ans. Le photographe des années 70 a vendu quelque 250 000 albums de nus masculins à l'heure où la presse érotique demeurait encore confidentielle. Dans les années 80, lui a succédé le réalisateur de films X mettant en scène des modèles jeunes, souvent métis, marque de l'identité visuelle de ses quelque 80 productions. Le jour même de sa disparition, il témoignait de sa propre disparition imminente signant un billet, troublant, intitulé « Ma révérence » sur le blog de son site www.cadinot.fr Il y écrivait notamment « Un phallus dressé est un symbole de vie, une croix est un symbole de mort ».

A 71 ans, **Yves Saint-Laurent** est mort le 1er juin dernier. Couturier parmi les plus inspirés du siècle dernier, ayant donné à la femme un style emprunt de liberté et d'élégance, le compagnon de Pierre Bergé a succombé à un cancer du cerveau. Il avait fait ses adieux au monde la Haute couture en 2002. N'ayant jamais caché son homosexualité, il avait avec Pierre Bergé, soutenu la presse homosexuelle en étant annonceur depuis « Gai Pied » jusqu'à « Têtu ».

Didier Sinclair, dj, producteur, directeur artistique de FG DJ Radio est décédé le 30 octobre à l'âge de 43 ans.

Bernard Hiance exploitait à Paris, sur la butte Montmartre, le Tagada Bar qu'il animait de sa bonne humeur, tout comme auparavent le restaurant Les Mauvais Garçons. Il nous a quittés en octobre 2008. Une cérémonie a été célébrée à l'Eglise Saint-Roch de Paris en présence de nombreux amis.

Récompenses

Les European Gay Porn Awards ont récompensé cette année **François Sagat**, prix du meilleur trio pour « H^2O » (Titan Média) et Citébeur, prix du meilleur film black-latino pour « Matos de blackox 3 ».

MALES A BARS
est présent dans
plus de 180 établissements parisiens,
votre publicité aussi !
0 698 122 622 - pub@males-a-bars.com

Scandinavie

SAS, consortium des compagnies aériennes du Danemark, de la Norvège et de la Suède a lancé un site Internet pour ses passagers gays à l'occasion de l'Euro Pride de Stockholm : www.flysas.com/gay propose des cartes des villes desservies, un calendrier des manifestations LGBT, des conseils sur les sorties par des stewards sexy... SAS sera en 2009 la compagnie officielle des World Out Games qui se dérouleront également à Stockholm.

Gôteborg

Quatre voitures d'intervention, un quartier entier bloqué, la ville de Göteborg, Suède, était sur le qui-vive après la découverte dans un parking d'un colis suspect vibrant. Fausse alerte, le paquet ne contenait qu'un... sex toy !

Pays-Bas

COC, association de défense des LGBT s'est associé à l'assureur Agis pour proposer sur le marché une assurance maladie ciblée à destination des gays et lesbiennes. Particularités, celle-ci proposera des accords avec des cliniques gay friendly, des dispositions pour le conjoint de même sexe... A suivre, avec intérêt... et prudence !

Grèce

Une compagnie d'assurance est condamnée à 60 000 € d'amende pour homophobie. Invoquant le motif de sa dispense de service militaire pour cause d'homosexualité, laquelle figure sur le certificat militaire, lui-même réclamé pour de nombreux actes administratifs, la compagnie a refusé d'accorder une assurance vie. L'Autorité grecque de protection des données sensibles a jugé qu'il s'agissait d'une prise en compte illégale d'informations.

Londres

Vague d'accidents parmi des clubbers gays consommateurs d'ecstasy. Un homme de 30 ans est décédé au Fridge tandis que d'autres faisait un malaise, transportés à l'hôpital dans un état grave. La même nuit, un autre clubber était victime à son tour dans une autre boîte, le Fire.

Europe

Londres

La grande roue de Londres, sur les bords de la Tamise, s'est parée des couleurs du Rainbow Flag du 3 au 5 juillet derniers, dates de la Gay Pride britannique. En attendant 2012 où Londres accueillera la World Pride où plus d'un million de visiteurs sont attendus entre le 23 juin et le 8 juillet.

Budapest

A la veille d'une Gay Pride locale très contestée, le Magnum, sauna de Budapest a été victime d'un attentat au cocktail Molotov. Seul un employé a été blessé, les auteurs de l'attaque ayant prévenu de l'imminence de leur action. C'est la seconde agression contre la communauté homosexuelle de Hongrie en moins d'une semaine, un événement similaire ayant été enregistré dans un bar quelques jours auparavant.

Allemagne

Une société envisage la commercialisation d'un préservatif sur mesure. Le principe : vaporiser sur le sexe en érection un aérosol de latex, sec au bout de quelques secondes. Coût du produit : 20 € l'aérosol, 8 € la recharge permettant une quinzaine de vaporisations. Reste à savoir la fiabilité de ce système...

Berlin

Une maison de retraite de la capitale allemande dédie un étage entier, 28 lits, 5 chambres doubles, à des personnes LGBT. Son objectif : permettre à ses résidants de demeurer dans un environnement homosexuel avec notamment un personnel gay ou gay friendly. Financé par des fonds privés et publics dont la Mairie de Berlin, l'initiative connue aux USA ou au Canada, pourrait aussi voir le jour à Francfort.

Autriche

En vertu d'une circulaire de mars 2007, bien que légaux depuis des années, les supports de pornographie homosexuelle étaient depuis systématiquement saisis par les douanes, assimilés aux pornographies dures mettant en scène des mineurs ou des animaux ! Cette disposition de pornographie dure est désormais retirée au sujet de l'imagerie homosexuelle.

Rome

Le Coming-Out, bar gay de le rue San Giovanni in Leterna, artère gay de la capitale italienne, a été victime d'un incendie criminel, deux hommes ayant versé un liquide inflammable dans sa boîte aux lettres avant d'y mettre le feu. La police a retenu le caractère homophobe du geste.

Russie

Un commando d'élite du Ministère de l'Intérieur, en charge de la lutte contre la criminalité, a investi dans la nuit, fortement armé, le club gay Le Hunter en Sibérie. Après des tirs en l'air, démolition de l'établissement, insultes et coups, les policiers ont emmenés quelques clients dans un bus, prenant photos, empreintes et menant interrogatoire. Ils n'ont été relâchés qu'au petit matin après avoir signé des documents sans avoir pu les relire...

Pologne

Parce que son catalogue présente des couples d'hommes, des associations catholiques polonaises prônent le boycott de la marque Ikéa. Face à l'argument « Piétinement de la conception chrétienne de la famille », Ikéa répond que « L'homosexualité est un des éléments essentiels de la vie dans la société contemporaine ».

POUR CEUX ET CELLES QUI S'INTERROGENT SUR LEUR ORIENTATION SEXUELLE OU LEUR IDENTITE DE GENRE
LIGNE AZUR 0810 20 30 40*
lundi, mercredi, vendredi de 14h à 19h
mardi et jeudi de 17h à 22h WWW.LIGNEAZUR.ORG
appel anonyme
* prix d'une communication locale, quel que soit le lieu d'appel

Brèves

Interdiction de séjour

Aux Etats-Unis, le Sénat, la Chambre des Représentants, le président américain George W Bush puis les services de l'immigration ont signé l'abrogation de la loi de 1993 interdisant l'entrée sur le territoire aux séropositifs. Reste maintenant au secrétaire d'Etat à la Santé à modifier une directive de 1987 listant la séropositivité comme « maladie transmissible ayant une importance pour la santé publique » Outre les Etats-Unis, demeurent douze pays interdits d'accès aux séropositifs : Arabie Saoudite, Arménie, Chine, Colombie, Corée du Sud, Îles Salomon, Irak, Oman, Qatar, Russie, Soudan, Yémen. Quelque 70 autres pays limitent la durée du séjour des séropositifs sur leur territoire. Parmi eux, seule la Chine envisage de lever cette interdiction en 2009, soit 29 ans après son entrée en application.

Amériques

USA

La très active association Humain Rights Campaign a publié un guide intitulé « Buying for equality 2008 ». Celui-ci attribue des notes de 1 à 100 aux grandes enseignes généralistes selon leur niveau d'engagement interne dans les droits LGBT et encourage ces mêmes publics à privilégier les marques pro-gay aux dépens des plus conservatrices au nombre desquelles figurent Wall-Mart, Toy's R Us...

Le vice président charge de la communication de Mc Donalds Etats-Unis rejoint le bureau exécutif de la Chambre nationale de commerce gay et lesbienne américaine. Témoignage du caractère gay friendly que revendique l'enseigne de fast food, cette implication est dénoncée par les associations conservatrices qui menacent de boycott.

Pour avoir fait un don important pour la campagne présidentielle du républicain John McCain, Jonathan Crutchley, dirigeant et co-fondateur de Manhunt.com a été contraint, face aux menaces de boycott et défections de clients, de présenter sa démission.

Saluant la victoire de Barack Obama aux élections présidentielles, une société a mis sur le marché un gode à l'effigie du nouveau locataire de la Maison Blanche. L'objet existe en bleu démocrate ou en or présidentiel.

La chaîne de magasins Urban Outfitters, soutien de John Mac Cain, a fait retirer de la vente des tee-shirts mentionnant « I Support Same Sex Marriage ».

« Day without a gay » ou « Jour Sans un Gay », c'est le nom de l'opération menée par les homosexuels américains le 10 décembre 2008. Objectif : procéder à un boycott économique, ne pas travailler, ne pas consommer, pour faire valoir la représentation économique des gays estimée à 700 milliards de dollars. Motivation : protester contre l'inégalité des droits notamment face au mariage. Sans réel suivi, cette journée aura en tout cas créé un buzz médiatique permettant aux gays de s'exprimer sur cette question.

New Jersey

Un site de rencontres hétérosexuelles, proche de l'organisation de la droite chrétienne, a été contraint par le ministère de la Justice du New Jersey de proposer des services de rencontres pour homosexuel(le)s au motif de discrimination sur la base de l'orientation sexuelle.

Californie

Après diverses personnalités (Pitt, Spielberg), c'est au tour de grandes marques de s'engager contre la Proposition 8, référendum visant à interdire le mariage gay en Californie. Après Levi's avec 25 000 $, Apple avec 100 000 €, la Pacific Gas & Electric Company avec 250 000 $, Pepsi Co avec 500 000 $, Google s'est investi à son tour, faisant immédiatement l'objet de critiques par des groupes conservateurs.

San Francisco

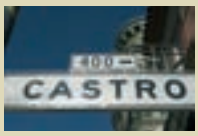

La fête d'Halloween est désormais proscrite dans le quartier gay de Castro par la Police. Elle entend ainsi prévenir la reproduction des violences qui s'y sont déroulées lors des deux dernières années, s'appuyant sur un important dispositif policier et interdisant la circulation automobile. Les commerçants, eux, sont invités à garder leur rideau baissé ce soir-là.

New York

La grosse pomme brasse de l'argent mais a aussi ses SDF. 3 800 d'entre eux ont été identifiés selon leur jeune âge, moins de 25 ans, et parmi ceux-là, 30 % sont des gays, lesbiennes ou bisexuels. Pour explication principale, on évoque le rejet voire l'exclusion par la famille pour cause d'homosexualité. A défaut d'activité légale, beaucoup se livrent à la prostitution et s'exposent à des pratiques à risques en termes de sexualité, toxicomanie. Cette population de jeunes SDF LGBT fait l'objet de nombreuses agressions. C'est beau l'American Dream...

Ouvert il y a 23 ans au cœur de Manhattan, Florent, restaurant français des plus hype a fermé ses portes fin juin, anéanti par le boom immobilier, son loyer étant passé de 6 000 à 30 000 dollars ! Son propriétaire, le français Florent Morellet, séropositif depuis 1987, y avait organisé les plus belles fêtes pour la jet set internationale, défendant du même coup les droits des homosexuels.

Buenos Aires

Un premier hôtel gay de 48 chambres a ouvert ses portes en Argentine. Il s'agit de l'Hôtel Axel *****, second du nom après celui de Barcelone ouvert en 2003. Un troisième devrait voir le jour d'ici la fin de l'année en Europe, puis quatre autres d'ici à 2012.

San Miguel Tucuman

Dans l'Ouest de l'Argentine, uen bombe lacrymogène a explosé dans une boîte de nuit gay, il s'agirait d'un acte homophobe selon la police. Des issues de secours étant fermées, l'évacuation de la clientèle s'est faite dans la panique et deux personnes blessées ont été hospitalisées.

Hépatites Info Service
0 800 845 800
7 jours sur 7 - de 9 heures à 23 heures
www.hepatites-info-service.org
Pour toutes vos interrogations concernant les hépatites, leurs traitements, les co-infections avec le VIH, ...

Asie

Chine

Une marque de préservatif a baptisé, sans autorisation de l'intéressé, une de ses lignes de produits « Beckham » avec comme slogan : « Pour être aussi performant au lit que la star des LA Galaxy », dernier club du jouer anglais (ndlr) qui a décidé de poursuites en justice...

Malaisie

Descente de police dans un centre de fitness qui organisait une soirée gay. 35 locaux et 2 étrangers ont été arrêtés, la police constatant la présence de six boîtes de préservatifs usagés, gels lubrifiants, films et magazines pornos. Quelques semaines plus tard, sur l'île de Penang, la police effectue quatre raids dans des établissements gays et procèdent à l'arrestation de 70 personnes. En Malaisie, la sodomie est passible de flagellation publique et d'une peine de 20 ans de prison.

Pékin

A la veille de l'ouverture des JO, 30 représentants de la police chinoise ont investi un sauna gay arrêtant plusieurs clients dont deux présents dans une cabine.

Inde

Premier membre d'une dynastie royale ouvertement gay, le Prince Mavendra Singh Gohil a annoncé son projet d'ouverture d'une maison de retraite pour homosexuels, a même d'accueillir quelque 50 personnes.

Moyen Orient

Arabie Saoudite

Une descente a été opérée dans une « partie gay » par la police du royaume dans la province de Qatif. Celle-ci prétend avoir trouvé drogues et alcools, constaté deux hommes maquillés en femme dansant ensemble. En tout, 55 personnes ont été arrêtées. La charia ou loi islamique appliquée dans le pays, prévoit de la prison ou mêle la peine de mort pour les « comportements sexuels déviants ».

Jérusalem

Le Shushan était le seul bar gay et lesbien de la ville sainte. Suite à un désaccord entre ses deux exploitants associés et face aux difficultés rencontrées notamment chaque année à l'heure de la Gay Pride, il a fermé ses portes après quatre ans d'exploitation.

Océanie

Australie

La ville de Sydney va mettre en place une signalétique dans certains quartiers, en l'occurrence ceux fréquentés par les homosexuels, mentionnant l'interdiction de tout comportement homophobe. Les établissements gays pourront apposer cette signalétique à leur entrée. Si certains pensent ainsi protéger les gays, récemment victimes d'agressions en nombre, d'autres craignent en revanche que l'effet inverse ne se produise et renforce les antagonismes...

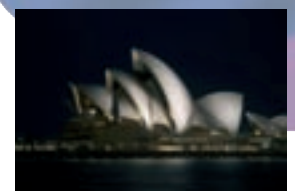

Penguin

Un promoteur immobilier gay et son compagnon avaient investi dans 80 % de la superficie du quartier central de la ville de Penguin, Tasmanie. Souhaitant créer un pôle d'attraction touristique notamment pour les gays en créant une station balnéaire mode et hype, l'hostilité des riverains a été plus forte que le soutien de la mairie et le projet abandonné.

Melbourne

Un village de retraite réservé aux LGBT de plus de 65 ans va voir le jour en 2009 à Linton Estate, en périphérie de Melbourne. Avec un budget de 16 millions d'euros, celui-ci comprendra 120 appartements de luxe de deux ou trois pièces et de nombreux équipements : tennis, bowling, théâtre de plein air, piscine, spa, gymnase, café, restaurant.

SNEG

Syndicat National des Entreprises Gaies

Partenaire de la Vie Gay - www.sneg.org

ORGANIGRAMME

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Gérard SIAD
Président

Frédéric DUPONT
Trésorier

Richard PLANCQUE
Vice Président

Philippe POLIDORI
Secrétaire Général

Patrick BILOÉ

Jean-Charles CASTAING

Franck CHIRON

Alain DEBRUS

Christophe GENDRON

Christophe LOPEZ

Marc MITONNE

Gilles PIGOT

Olivier ROBERT

Didier TELL

Bernard BOUSSET
Président Fondateur

AXE SYNDICAL

Rémi CALMON
Directeur Exécutif

Erika THOMAS DES CHESNES
Assistante Administrative

AXE PRÉVENTION

Antonio ALEXANDRE
Directeur National Prévention

Alexandre CRESCI
Délégué Nord

Eric MANILSCALCO
Délégué Ouest

Matthieu FOLLEA
Délégué Est

Kai JECKER
Déléguée Est

Jérôme DERRIEN
Délégué Languedoc-Roussillon

Sylvain GUILLET
Délégué Sud-Ouest

Richard De WEVER
Délégué PACA

Sébastien CAMBAU
Délégué Rhônes-Alpes

Philippe COUTEAU
Délégué Centre

Roberto LABUTHIE
Délégué Paris

Francis RENSON
Distributeur

Sida Info Service
0 800 840 800
24h/24, confidentiel, anonyme et gratuit
www.sida-info-service.org
- Besoin d'une adresse d'un centre de Dépistage VIH & IST ?
- Vous avez pris un risque sexuel ?
- Des questions sur les traitements ?

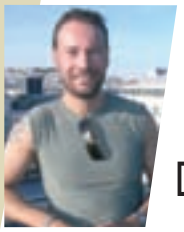

Les Gays et les Lesbiennes, des Touristes de plus en plus Courtisés

par Laurent Queige
laurentqueige@voila.fr

Si beaucoup de gays et de lesbiennes aiment voyager comme tout le monde sans se retrouver entre soi, force est de constater que le tourisme communautaire est en constante progression depuis une quinzaine d'années.

D'abord limité à quelques « resorts » bien cachés sous les cocotiers ou à quelques quartiers à la réputation sulfureuse, il n'hésite plus à s'exhiber sur l'espace public urbain. A tel point qu'aujourd'hui les villes se livrent une concurrence acharnée pour vanter le caractère « gay-friendly » de leur destination.

Tentons d'analyser ce qui s'est donc passé.

A ses débuts, le phénomène reste limité à un certain périmètre

Avant les années 1990, les lieux de prédilection du tourisme gay sont surtout « sea, sex and sun ». Aux Etats-Unis, les destinations - phares sont : Fort Lauderdale et Key West en Floride, Venice Beach et San Diego en Californie, Fire Island et Cape Code sur la côte Est. En Europe, on danse, on drague et on bronze sur les plages méditerranéennes d'Ibiza, Mykonos et Sitgès. Les lesbiennes se retrouvent entre elles à Lesbos, en Grèce, ou en Provence, où ont ouvert de nombreux gîtes tenus par des couples de femmes.

En Amérique du Nord, on se retrouve entre garçons, ou entre filles, sur les énormes paquebots d'Atlantis Event, RSVP Cruise ou Olivia pour des croisières au rythme endiablé dans les Antilles. En Europe, naissent des semaines de « ski gay » dans les grandes stations des Alpes.

Les rassemblements de la communauté cuir se tiennent chaque année en mai à l'abri des murs d'un immense hôtel de Chicago, pour « International Mister Leather », en septembre dans quelques rues bien délimitées de San Francisco, avec « Folsom Street Fair », et en novembre à l'intérieur d'un ancien théâtre d'Amsterdam reconverti en backroom géante, pour la « Leather Pride ».

Depuis 1983 existe l'« International Gay & Lesbian Travel Association » (IGLTA), qui compte plus de 1.000 membres dans plus de 50 pays : tour-opérateurs, agences de voyages, compagnies aériennes, croisiéristes, hôtels, résidences de tourisme, agences de communication et relations publiques, éditeurs, presse spécialisée, etc.

S'ensuit un essor sans précédent dès les années 1990

Au cours des années 1990 puis 2000, les gays et lesbiennes intensifient leur lutte pour l'égalité des droits et donnent de l'ampleur à ces évènements uniques au monde que sont les « Lesbian & Gay Pride », mi-manifs mi-carnavals. Ils investissent progressivement les médias (« Têtu » en France, « Zéro » en Espagne, etc). Ils conquièrent une visibilité sociale inconnue jusqu'alors. Ces importantes avancées politiques et sociales décoincent peu à peu les décideurs politiques et économiques. Longtemps frileuse, la classe politique reprend à son compte, avec un temps dé décalage selon les partis, les revendications des gays et des lesbiennes, au nom de l'égalité des droits. Plus rien ne s'oppose, en principe, à ce que les politiques touristiques intègrent désormais les gays et les lesbiennes dans les stratégies marketing de leurs territoires. Idem pour les chefs d'entreprises et les tour-opérateurs qui ciblent de plus en plus cette clientèle sans craindre de faire fuir les autres consommateurs, notamment pour le lancement de nouveaux produits touristiques.

Ce qui les motive avant tout, c'est la perspective (le mirage ?) du « marché rose ». En tant que DINKS (« double income, no kids »), les gays et les lesbiennes disposeraient d'un revenu supérieur de 2,8 fois supérieur à la moyenne, et seraient les clients idéaux pour les hôtels en raison de leurs notes d'extras très supérieures à la moyenne.

Les deux principaux motifs de leurs appétits sont les suivants : 1/ cette clientèle réputée dépensière consacre une part de son budget aux loisirs et aux voyages plus forte que la moyenne, 2/ en tant que « early adopters », elle détient le pouvoir d'influencer les autres couches de la population, dès lors qu'elle qualifie un nouveau produit de tendance ou une nouvelle destination de branchée.

Face à la naissance d'un véritable marché, « Community Marketing », la plus grande agence de marketing et communication gay au monde, voit le jour en 1992 à San Francisco. C'est encore à ce jour le seul bureau d'études en mesure de fournir des statistiques économiques internationales sur le tourisme gay et lesbien. Il estime le poids de ce tourisme à 65 milliards de dollars, rien qu'aux Etats-Unis, et avance que les gays voyagent 4 fois plus que la moyenne. Ses évaluations sont confirmées par le pourcentage de gays américains disposant d'un passeport : 84%, contre seulement 29% pour l'ensemble de la population américaine.

En revanche, cette agence a plus de difficulté à donner des statistiques pour les lesbiennes. En effet, ces dernières pratiquent un tourisme plus diffus, qui s'appuie davantage sur des séjours non marchands, passés chez des proches. Elles font donc moins l'objet d'appétits commerciaux de toutes sortes.

Le tourisme gay et lesbien a connu un essor quantitatif mais aussi une mutation dans sa typologie : autrefois concentré sur du balnéaire long séjour, il se manifeste aujourd'hui en majorité par des courts séjours en milieu urbain. Les gays et les lesbiennes ont béné-

SNEG
Votre annonce dans gayside
Syndicat National des Entreprises Gaies - Partenaire de la Vie Gay
Contacts : 01 44 59 81 01
partenaria

ficié à plein de la facilité croissante de se déplacer, surtout en Europe : abolition des contrôles aux frontières par la réalisation du Marché Unique et de l'Espace Schengen, fin des contraintes de change avec l'avènement de l'Euro, baisse du prix des billets des compagnies aériennes à bas coûts, multiplication des trains à grande vitesse grâce aux investissements publics et aux financements européens.

Les grands rassemblements festifs se multiplient

C'est - étonnamment - au bout du monde que le déclic va se faire : les autorités locales de Sydney commandent en 1994 une étude sur les retombées économiques du tourisme gay et lesbien à l'occasion de l'exubérant « Mardi Gras ». Elle révèle que cette manifestation, devenue le plus grand évènement touristique d'Australie avec son million de participants, rapporte 50 millions de dollars à l'économie locale. L'affaire fait grand bruit. Le gouvernement australien et la municipalité de Sydney décident donc de mettre le paquet en termes de promotion internationale dès l'année suivante. En 2000, le nombre de visiteurs monte à 2 millions.

A la même période, les grands rassemblements sportifs que sont les « Gay Games » professionnalisent leur organisation et deviennent de véritables machines à business. Prenant modèle sur les Jeux Olympiques, les organisateurs exigent des villes candidates qu'elles s'engagent à investir beaucoup d'argent pour la commercialisation de séjours touristiques. Résultats : 12.000 athlètes à New York en 1994 et à Chicago en 2006, et cent fois plus de visiteurs qui laissent quelques dizaines de millions de dollars aux économies locales. La prochaine ville hôte, Cologne, en 2010, a notamment été choisie en raison de l'importance des moyens financiers que la municipalité s'est engagée à déployer pour accueillir l'évènement.

Le phénomène est équivalent avec l'apparition des « Euro Pride » et des « World Pride » qui prennent une ampleur inégalée : Paris 1997 : 500.000 participants, Rome 2000 : 1 million de participants, Madrid 2007 : 1,5 million de participants !

En dehors de ces grand-messes mondiales, le tourisme gay et lesbien s'appuie sur le succès des « circuit parties » qui rythment toute l'année au son des derniers djs en vogue. En Amérique du Nord, la « Winter Party » de Miami, la « White Party » de Palm Spring, et la « Black and Blue » de Montréal ne désemplissent pas. Idem en Europe avec la célébrissime « Démence » à Bruxelles, « Rapido » à Amsterdam, « Greenkomm » à Cologne, « Under » à Paris et « Loveball » à Barcelone.

Pour toutes ces manifestations, les opérateurs touristiques rivalisent d'imagination pour vendre à leurs clients des séjours additionnels, leur permettant de visiter les villes et leurs environs. Citons l'initiative de CTN Tours qui lance en 2002 et 2003 des séjours thématiques « Paris Noir » et « Paris Rouge », à l'occasion des grands rendez-vous clubbing dans la capitale française.

Les pouvoirs publics se lancent à leur tour

Conscientes des enjeux économiques et d'image portés par ces évènements, les autorités locales en assurent désormais la promotion internationale et parfois le financement partiel. Si San Francisco est la première ville au monde à voir naître une association de business gay en 1983, c'est à Montréal que se crée la première Chambre de Commerce Gaie et Lesbienne du monde en 1998. Dix ans après, elle reste toujours à la pointe de l'actualité avec le lancement en avril 2008 de la Chambre de Commerce Internationale Gaie et Lesbienne. Il faut dire qu'une étude de son office de tourisme chiffre à 400.000 le nombre annuel de visiteurs gays, générant plus de 220 millions de dollars pour l'économie locale.

On ne compte plus aujourd'hui les villes à lancer leur brochure touristique gay et lesbienne. Paradoxalement, ce ne sont pas forcément les destinations déjà les plus fréquentées qui font le plus d'efforts pour les attirer. C'est bien connu, les outsiders sont souvent plus dynamiques que les leaders... Ainsi, Vienne, plus connue pour ses pâtisseries et ses valses, défraie la chronique en 2003 en lançant son « Queer guide » à 80.000 exemplaires, illustré de photos explicites. Puis c'est au tour de Manchester de mettre en oeuvre en 2004 un ambitieux plan marketing gay et lesbien pour booster le tourisme local. Même Lisbonne et Porto - qu'il l'eût cru ? - se lancent dans l'édition de plaquettes ad hoc à partir de 2006. La même année, l'office helvétique « Suisse Tourisme » dépense 320.000 francs suisses dans une campagne de publicité internationale vantant le caractère gay-friendly de villes comme Genève !

Mais la palme de l'engagement revient incontestablement à la Ville de Berlin. Une retentissante étude de son office du tourisme estime en 2002 à 135 millions d'euros les retombées de la Gay Pride locale, et à 430 euros les dépenses moyennes des gays en visite dans la capitale allemande. Dès son élection, Klaus Wowereit est le premier maire à faire le tour du monde pour vanter personnellement les atouts de sa ville auprès des gays et lesbiennes. Il le fait de façon remarquée à l'« Equality Forum » de Philadelphie en mai 2003. Par ailleurs, en facilitant toutes les autorisations nécessaires à leur organisation logistique, la municipalité permet à quatre évènements majeurs (« Folsom Europe », « Leather Easter », « Strassenfeste », « CSD Pride ») de faire aujourd'hui de cette ville l'épicentre mondial du clubbing gay et de la communauté cuir. Ce dynamisme fait prendre un terrible coup de vieux à des destinations plus traditionnelles comme San Francisco, Amsterdam ou Londres. Cette dernière est de surcroît pénalisée par un coût de la vie exorbitant qui fait fuir de nombreux touristes - et pas seulement les gays ou les lesbiennes. La roue tourne...

Depuis peu, la promotion touristique vers les gays et les lesbiennes s'étend à de nouveaux pays, comme en témoignent les récentes campagnes publicitaires du Cap, Durban, Rio de Janeiro et Buenos Aires. En Europe occidentale, seule l'Italie, encore largement sous pression vaticane, reste frileuse. En Europe centrale et orientale, où l'homosexualité reste encore largement taboue, Budapest est sans conteste la plus décomplexée.

En France, la situation a beaucoup bougé ces dernières années, notamment grâce au vaste débat de société qu'a entraîné le projet puis le vote du PACS en 1999, bien avant la plupart des pays européens. Dès 2000, Maison de la France publie à 50.000 exemplaires une brochure, « Gay friendly France », à destination du marché nord-américain. Ses concurrents britanniques et allemands n'hésiteront pas à la copier les années suivantes. L'organisme participe également à des salons professionnels sur le tourisme gay à New York et Las Vegas.

Depuis 2001, la Ville de Paris organise chaque année des accueils de la presse gay internationale et met à jour une rubrique spécifique sur le site web de son office de tourisme. Elle se fonde notamment sur des enquêtes de Community Marketing qui estiment à 300.000 le nombre de visiteurs homosexuels américains - dont seulement 20% de femmes - dans la capitale française. L'atout majeur du tourisme gay à

Paris est qu'il s'étale de façon assez identique tout au long de l'année ; il est moins concentré à l'occasion de quelques grands évènements, comme c'est le cas à Berlin. Par ailleurs, Paris est la seule ville d'Europe à accueillir un salon grand public sur les modes de vie des gays et des lesbiennes : « Rainbow Attitude » de 2004 à 2006, « SIGL » depuis 2007. Elle est également la seule à héberger une association qui organise des visites originales sur l'histoire des homosexuels dans différents quartiers : « Paris Gai Village ».

Paradoxalement, ce sont des destinations beaucoup plus modestes qui défraient la chronique, en établissant des « chartes d'accueil gay friendly », là où on ne les attendait pas. Elles partent du principe - légitime - que la promotion seule est vaine, si l'on ne s'est pas assuré en amont que les opérateurs ont bien intégré l'accueil des gays et les lesbiennes dans leur quotidien. En 2002, la Ville du Mans provoque un véritable raz-de-marée médiatique en lançant sa charte, suivie l'année suivante du Département du Gers et de l'île de la Réunion, à grands renforts de conférences de presse et de stands de promotion !

Parallèlement, les réseaux régionaux de commerçants et de professionnels du tourisme se structurent, comme « Gay Provence », dans le midi, « AGLAE » sur la Côte d'Azur, ou « Gay Map » à Marseille. En 2006, le Syndicat National des Entreprises Gaies (SNEG) lance une action de lobbying auprès de Maison de la France, pour qu'elle renforce les moyens attribués à la promotion touristique de la France auprès des gays et des lesbiennes. A ce jour, un vrai plan d'actions à l'échelle internationale se fait encore attendre...

Mais déjà se profilent les limites du phénomène

Peut-on donc dire en 2008 que tout va pour le mieux pour le tourisme gay et lesbien ? Rien n'est moins sûr.

Tout d'abord des blocages continuent à exister, comme ce retard de Maison de la France dans la mise en œuvre d'une véritable stratégie marketing de niches. Ensuite il ne faut pas oublier que ce phénomène reste encore largement circonscrit au monde occidental ! Point de Gay Pride, de Gay Games et encore moins de rassemblements cuir en Russie, en Chine, en Iran ou en Afrique, où l'homophobie continue à faire des victimes au quotidien. Par ailleurs, ces initiatives ont une motivation éminemment mercantile, à l'exception notoire de démarches de concertations locales plus abouties comme celle de Berlin, ou de destinations françaises engagées dans des chartes d'accueil. La plupart des opérateurs ciblent les gays parce qu'ils représentent une aubaine de vendre certains séjours haut de gamme - en basse saison - sans même s'assurer s'ils seront reçus de façon gay-friendly dans leurs destinations de vacances.

Plus fondamentalement, le tourisme gay et lesbien colle aux évolutions sociétales, il est le reflet de l'état d'esprit de la société à l'égard des homosexuels. A ce titre, on constate depuis quelques temps le reflux de certains commerces, quartiers, ou évènements strictement communautaires. Ainsi l'illustrent les difficultés des commerçants du Marais à Paris, du West Village à New York ou de Castro à San Francisco, l'échec du lancement d'Oléa, le premier club de vacances gay en Europe, la disparition de magazines de voyages gays comme Voyages G, le lourd déficit des Outgames 2006 de Montréal, ou bien encore le récent déclin de la fréquentation du Mardi Gras de Sydney. Alors, mirage du « marché rose » ? Il semblerait en fait que la réussite récente de l'intégration sociale des gays et des lesbiennes conduise les jeunes générations à moins ressentir le besoin de se retrouver entre soi à l'occasion d'un séjour touristique. Cette tendance est d'autant tangible qu'elle se manifeste d'abord dans des destinations historiquement gay-friendly, et non dans celles qui offrent depuis peu de plus grandes libertés individuelles.

Enfin et surtout, est-il bien certain que l'essor d'un tourisme strictement communautaire serve les intérêts des gays et lesbiennes dans leur lutte historique pour l'égalité des droits ? L'organisation de jeux sportifs « gays et lesbiens » sert-elle plus leur cause que le combat contre l'homophobie au sein de manifestations rassemblant les athlètes du monde, quelle que soit leur couleur de peau, leur nationalité ou leur orientation sexuelle ? La multiplication des croisières réservées aux seuls gays facilite t'elle davantage l'acceptation de l'homosexualité par les populations antillaises, qui les voient débarquer par paquebots entiers, plutôt que des croisières mélangeant tous types de clientèles ? La création de chartes d'accueil spécifiquement « gay-friendly » est-elle plus efficace que l'intégration des gays et les lesbiennes, comme d'autres publics spécifiques, au sein de démarches qualité globales ?

Le débat reste ouvert.

1ères Assises du Tourisme du Mans

Les 1ères assises du Tourisme Lesbian & Gay friendly se sont déroulées en novembre 2007 le temps d'un week-end au Palais des Congrès et de la Culture du Mans. A l'initiative de l'association Homogène et du CGL local avec le soutien de la municipalité et de Maison de la France, les échanges ont réuni professionnels su secteur et acteurs associatifs ou politiques pour évoquer leurs actions ou réflexions en terme de tourisme et d'accueil de la population gay, célibataires ou couples. Des débats intitulés « Tourisme gay, tourisme gay friendly : entre intégration et communautarisme ? », « Labels gay friendly, les expériences de l'île de la Réunion et du Mans », « Tourisme et VIH », « Ouverture vers les publics LGBT : l'expérience espagnole », figuraient au programme de la manifestation.

Et aussi...

* Selon l'Observatoire International du Tourisme, les touristes gays dépensent chaque année 4 milliards de dollars dans le monde.
* Sur 1 milliard d'internautes au monde, 370 millions ont acheté du produit touristique en ligne dont 153 millions d'européens. Montant des achats destination France via Internet : 4 milliards d'euros
* Une nouvelle charte d'accueil gay friendly en France : Cannes, première ville de droite à prendre une telle initiative, a lancé Cannes Rainbow. Tous les détails sur www.cannes-rainbow.fr

Pôle Prévention

L'EDITORIAL

Par Antonio Alexandre,
Directeur National Prévention

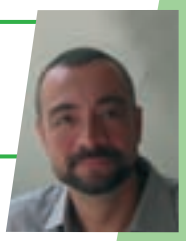

Le moment est à l'heure d'un premier bilan, non encore exhaustif, de nos actions sur l'ensemble du territoire pour cette année 2008. Notre équipe prévention est composée de 11 délégués, j'ai le plaisir de l'animer toute l'année dans le cadre de nos missions conventionnelles établies avec nos bailleurs publics. J'en profite d'ailleurs pour rappeler que la totalité des actions de prévention profitent à l'ensemble des établissements, adhérents ou non de la branche syndicat de notre association.

LES ÉTABLISSEMENTS ET LA PRÉVENTION

Durant l'année 2008, l'équipe a réalisé globalement plus de 6 000 visites auprès de 630 établissements partout en France.

Au 31 décembre, le nombre d'établissements en activité est de 587, 14 % sont à Paris et 86 % en régions. Depuis trois ans, nous avons observé une perte régulière d'une cinquantaine de lieux par an, malgré les nouvelles ouvertures d'établissements.

Pour une meilleure compréhension, je pense qu'il est important de vous éclairer sur la composition du tissu commercial gay ou gay friendly suivi dans le cadre de nos actions de prévention. J'en profite pour vous remercier du partenariat sans cesse renouvelé depuis 1995 avec l'équipe. Sans votre implication volontaire, parfois militante, rien ne serait possible.

LES ÉTABLISSEMENTS SANS BACKROOM

Les établissements festifs « sans backroom » sont au nombre de 329 soit 56 % de l'ensemble des 587 établissements en activité. Cette catégorie se compose de 173 bars, 39 discothèques, 24 restaurants, 15 sex shops, 19 associations et de 59 boutiques ayant diverses activités.

Nous devons admettre que notre équipe a plus de difficulté à mobiliser certains d'entre vous autour de la prévention qu'autrefois. En effet, pour bon nombre, vos lieux se sont ouverts à une plus grande mixité de clientèle, d'où une difficulté à mettre en place des outils spécifiques à une seule population.

Nous comprenons vos réticences et c'est pourquoi nous allons vous remettre des outils plus soft, plus ludiques, afin qu'ils s'intègrent mieux dans vos établissements. L'aspect positif de cette mixité est que nous pouvons informer une large population sur le VIH et les autres IST ainsi que sur les toxicomanies. Il nous semble donc important de poursuivre avec vous ce partenariat. Il est important également que les préservatifs et gels continuent à être présents ou reviennent sur les comptoirs de vos établissements.

Dans cette perspective, nous demanderons également aux Groupements Régionaux de Santé Publique (GRSP) de soutenir nos actions, par exemple par des dotations régulières de préservatifs et gels, et à l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) des documents plus généralistes pour une meilleure approche de vos clientèles. Au-delà de l'intérêt que vous portez à nos campagnes, il nous paraît légitime que le ressenti de votre clientèle vous préoccupe et que vous vous posiez la question de l'identification de votre établissement à « être un lieu gay mais pas trop ».

C'est pourquoi, de manière globale notre équipe prévention souhaite vous accompagner dans ces changements. Vos lieux sont importants car ils favorisent les liens sociaux. De plus, l'ouverture des établissements à la mixité aide également à l'acceptation. Par ailleurs, la diminution de nos établissements spécifiquement gays ne s'explique pas par les seules fermetures d'établissements, mais aussi par un changement notable des comportements de la clientèle dans sa manière de choisir ses lieux festifs.

Nous pouvons nous dire que dans les années à venir, les identités vont se côtoyer de plus en plus en régions. A Paris, nous observons depuis peu ce phénomène : effet de mode, refus des normes, des étiquettes, volonté de se différencier des anciens militants gays ? Cette tendance a peut-être un rôle dans le moindre impact des campagnes de prévention face à une communauté de plus en plus éclatée, morcelée en groupes et sous groupes.

LES ÉTABLISSEMENTS AVEC BACKROOM

Les établissements disposant de backroom sont au nombre de 258 soit 44 % des 587 établissements en activité. Cette catégorie se compose de 44 bars, 27 discothèques, 139 saunas, 13 sex-clubs, 29 sex-shops, 6 associations organisatrices de soirées thématiques dédiées aux rencontres sexuelles.

La prévention dans vos lieux avec backroom est une de nos principales missions. Le dispositif mis en place suit les préconisations inscrites dans la Charte de Responsabilité. Ainsi, tous les établissements avec backroom sans exception font donc l'objet d'un suivi dans le cadre d'un partenariat rigoureux entre le délégué et l'exploitant.

Nous constatons dans le cadre de ces lieux avec backroom que vous êtes nombreux à ouvrir également vos établissements à la mixité. Par exemple en 2008, 40 % des saunas en région organisent de manière assez régulière des soirées échangistes. Autres indicateurs : 76 % des sex-shops sont « gay friendly » et 34 % des discothèques qui disposent d'une « backroom » sont ouvertes à tous les publics.

Nos actions, souvent à votre demande, permettent de sensibiliser l'ensemble des publics qui composent votre clientèle. Cependant, ce dispositif mériterait d'être complété, comme pour les lieux sans backroom, de plus d'actions s'adressant à chacune des populations concernées.

Pôle Prévention

Cette année encore, nous notons avec satisfaction que vous restez avec nous, investis fortement dans la mise en place de l'ensemble du dispositif préventif.

2008 Quelques indicateurs

- **Documents et matériels**
  • 4,4 millions de préservatifs et 2,5 millions de dosettes de gel pris en charge financièrement par les exploitants, soit + 10 % par rapport à 2007, ce qui témoigne d'un engagement toujours plus actif et de l'amélioration du dispositif.
  • 700 000 documents de prévention
  • 449 pipe-lifes
  • 43 nouveaux présentoirs

- **Formations**

  328 formations ont été dispensées dans 203 établissements pour 405 salariés et exploitants
  • 20 % ont suivi une formation initiale (tour d'horizon du VIH et des IST)
  • 80 % ont suivi une formation modulaire (par thématique)

  Les formations modulaires :
  Les thématiques abordées à la demande des participants sont très souvent issues des campagnes mises en place ou de l'actualité gay circulant sur le net.
  • 34 % concernent les hépatites et notamment l'hépatite C
  • 15 % l'actualité du VIH/IST/Traitements
  • 17 % la syphilis
  • 8 % les drogues
  • 23 % des discussions autour de la prévention, le TPE, le dépistage 3 % de counceling

- **Rencontres**
  • 103 rencontres inter-associatives dans le cadre de l'évaluation de la Charte (Aides, Act Up Paris, Sida Info Service)
  • 176 rencontres régionales (GRSP et/ou associations) pour la mise en place d'actions communes de prévention

- **Charte de Responsabilité**
  135 établissements signataires de la Charte soit + 10 % par rapport à 2007

Nos stratégies et nos actions spécifiques

Réorganisation

Comme vous allez le constater au fur et à mesure, nos actions de l'année passée ont été denses. Mais aujourd'hui, l'équipe prévention doit évoluer et nous devons proposer d'autres dispositifs en complément des actions habituelles. Une nécessaire mutation s'opère donc de manière progressive tant dans la réorganisation de l'équipe que dans sa légitimité à s'adresser à tous nos publics.

En 2008, le SNEG Prévention a consacré plus de 900 heures à la formation de l'équipe constituée de 11 délégués ayant en charge les missions liées à la lutte contre le sida, les autres IST et la toxicomanie partout en France. Ces formations sont organisées de manière à préparer notre équipe aux futures actions que nous avons imaginées ensemble. Elles vont se poursuivre afin de leur donner les moyens d'intervenir sur le terrain, grâce à votre soutien, avec encore plus d'efficience dans un cadre de compétence élargie. Nos organismes de formation sont de manière non exhaustive : PsyForm, CRIPS Ile-de-France, Education Santé Isère (ADESSI), ADES du Rhône...

Actions

Une ligne d'écoute est désormais à votre disposition (lire plus loin, en pages Prévention Campagnes SNEG), et nous avons initié une politique intervention sur Internet. En 2009, nous poursuivrons ces actions. Sur Internet, nous répondons directement aux internautes. Les sites actuellement investis depuis quelques mois sont Citébeur, Gayrrier, Bearswww. D'autres sites, notamment des adhérents, nous ont contactés afin de mettre en place des interventions complémentaires à d'autres déjà en place. Evidemment, nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez. Cependant, dans le cadre de nos actions sur le net, à l'heure où le tissu associatif manque cruellement de forces vives, il est préférable d'investir des sites ne disposant pas encore de permanences associatives, afin de laisser chaque acteur associatif investir pleinement les espaces qu'il a pris en charge et d'éviter de réaliser des actions en doublon sur des sites identiques,

Paradoxalement, si nous sommes connus des exploitants, des salariés, des associations et des pouvoirs publics, la connaissance de notre structure et son rôle réel en termes d'actions de prévention paraissent parfois encore flous pour le grand public gay. Nous prenons pleinement la mesure de ce déficit d'image et allons renforcer nos actions au travers d'une approche communautaire avec des messages adaptés et renouvelés. Nous souhaitons également jouer un rôle de veille en termes de santé mais aussi autour de la stigmatisation de la communauté et de ses pratiques.

Pour résumé, nous souhaitons :

- Agir en direction de vos clientèles pour clarifier l'image de notre structure et donner à l'équipe la possibilité de légitimer son action de prévention
- Construire avec vous une dynamique plus globale adaptée à votre établissement, avec des actions plus directe de l'équipe en direction de vos clients et ce pour répondre à vos demandes.

Recherche

Nombreux sont ceux qui parmi vous nous interrogent régulièrement sur la manière dont nous menons nos réflexions autour de la création de nos campagnes et la mise en place de nos actions. Ce

www.cleplombier.com
01 42 52 77 09
ÉLECTRICITÉ PROFESSIONNEL DU GAZ SYNDICS PARTICULIERS

que vous devez savoir, c'est que le SNEG Prévention (hors la Direction Générale de la Santé et les Groupements Régionaux Santé Public), s'appuie sur deux partenaires institutionnels, l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) et l'Institut National de Veille Sanitaire (INVS), ainsi que des partenaires privés comme l'Institute for Psycho Social Research (I-PSR). Par ailleurs, nous avons des conventions particulières avec certains experts individuels dans le cadre d'accompagnements spécifiques (en matière psychologique ou de communication sur la prévention du VIH et des IST), comme David Friboulet. Ancien responsable des actions communautaires à Aides Ile-de-France et ex-directeur de Aides Paris, ce psychanalyste et chargé de recherche auprès du Laboratoire de recherche de l'Etablissement public de santé Maison Blanche, travaille actuellement à une recherche sur les autotests HIV financée par l'ANRS.

Ce maillage de partenariats avec différents experts alimente la réalisation de nos campagnes de prévention qui se basent sur le principe de recherches action dont la première a été initiée dès 1999. Nous avons commencé dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut National de Veille Sanitaire (INVS) pour la réalisation sur le terrain de l'enquête Baromètre Gay mise en place à l'époque par le sociologue Philippe Adam. Puis dès 2003, nous avons poursuivi la collaboration avec Philippe Adam dans le cadre de son propre institut de recherche, l'Institute for Psycho Social Research (I-PSR), tout en conservant nos liens privilégiés avec l'INVS.

De la collaboration avec Philippe Adam (I-PSR) sont nées plusieurs enquêtes :

« SexDrive et prévention, de la recherche à l'action » en 2004, une étude qui vise à comprendre la façon dont se manifeste le désir sexuel, mais aussi à étudier son influence sur les comportements dans le domaine de la gestion des risques face au VIH et aux autres IST.

« www.cohortegay.fr » en 2006/2007, la première e-cohorte gay française fusionnant les activités de recherche, de promotion de la santé et d'évaluation en collaboration étroite avec les sites Internet Citégay, Cleargay et Citébeur.

Le thème choisi pour initier la cohorte est celui de la préparation face aux rencontres sexuelles. L'intervention se propose d'identifier et de promouvoir des conduites préparatoires permettant d'assurer avec ses partenaires de rencontres tout en préservant sa santé sexuelle. Les participants étaient invités à répondre de façon confidentielle à un « quizz » sur leur sexualité avec des partenaires de rencontre, puis à visionner divers types de conseils sur la santé au masculin. L'intervention consiste non seulement à proposer des conseils mais à mesurer empiriquement leur effet. Cette étude comportait deux vagues successives - ce que l'on appelle une cohorte - qui a permis de suivre les comportements des participants dans le temps.

Nous pensons que les échanges entre les chercheurs et les associations sont largement insuffisants. En effet, de nombreuses études sont produites régulièrement et ces activités de recherches, de prévention et d'évaluation restent trop cloisonnées. C'est pourquoi, avec Philippe Adam, nous avons imaginé une étude qui fusionne totalement les activités de recherche, de promotion de la santé et d'évaluation.

Pour les années à venir, nous projetons à ce jour les projets suivants :

« Evaluation In Situ » ou intervenir au cœur des parcours sexuels, développer de nouveaux outils de prévention, tester leurs impacts. Ce projet vise à savoir comment mieux accompagner les comportements des clients dans les lieux de sexe, lorsqu'ils sont dans le feu de l'action sexuelle. Plus globalement, il interroge sur comment rappeler la prévention aux gays lorsqu'ils sont dans des situations d'excitation individuelle ou collective plutôt que dans un état posé et propice à une réflexion rationnelle sur leurs comportements les plus à même à protéger leur santé.

En partenariat avec l'Institut National de Veille Sanitaire : « PrévayGay » et « Baromètre Gay »

Cette recherche a obtenu le soutien scientifique et financier de l'Agence Nationale de Recherche sur le Sida et les hépatites virales (ANRS) le 20 juin 2008 (décision n° 1297).

PrévaGay c'est quoi ?

Les objectifs principaux de la recherche Prévagay sont d'estimer la prévalence biologique de l'infection à VIH et son incidence au sein de la population des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH) qui fréquentent les lieux de rencontre gay franciliens, et de décrire les comportements sexuels à risque associés aux statuts sérologiques VIH et hépatites.

L'enquête Prévagay se déroulera dans des établissements commerciaux de rencontres gays parisiens et sera associée au traditionnel Baromètre Gay que nous réalisons depuis sa création en 1999. Cette recherche se déroulera à partir du 6 avril 2009 pour 6 semaines dans 10 établissements parisiens volontaires où les échanges sexuels sont possibles ou non (bars, saunas, backrooms). Les résultats permettront à l'INVS de faire des recommandations en termes de stratégie de dépistage et de prévention auprès des instances de santé et des associations communautaires de lutte contre le VIH.

Un nouveau projet de recherche en 2010

Le Conseil d'Administration du Sidaction a retenu le projet de l'I-PSR et du SNEG concernant une étude sur comment redynamiser la prévention parmi les gays séropositifs. Cette recherche s'inscrit au cœur de la nouvelle stratégie du SNEG qui souhaite, depuis 2004, grâce à l'expertise de l'I-PRS, assurer un transfert rapide des connaissances issues de la recherche vers l'action. En raison de problèmes logistiques et humains, nous avons toutefois avec Philippe Adam, décidé de reporter cette action qui serait finalement planifié pour 2010.

Le projet européen « Everywhere »

Nous avons depuis le mois d'avril 2008, enclenché un certain nombre de partenariats européens avec notamment les associations, allemande Deutsche AIDS-Hilfe (Berlin), belge Sensoa (Anvers), le ministère de la Santé suisse à Zurich Aids-Hilfe Schweiz, puis en juin 2008, le projet « Everywhere » (Pologne, Angleterre, Hongrie, Italie, Chypre, Slovénie, Espagne et France).

Initié par le ministère de la Santé espagnol à Madrid, ce projet regroupe 11 associations représentant 8 pays. A ce propos, nous avons demandé au consortium associatif déjà constitué de réfléchir à la manière d'intégrer nos partenaires allemand, belge et suisse, voire l'ensemble des pays ayant participé à une première session d'échanges à Berlin en novembre dernier.

Le chef de file de ce projet, pour des raisons logistiques, vient d'être transféré à l'Université de Brighton (Angleterre). Nous aurions souhaité porter ce projet, mais le manque de moyens humains nous oblige à rester raisonnables dans le développement de nos actions. C'est effectivement un projet que nous avions dans nos

Les adhérents du SNEG ont leur annuaire sur www.sneg.org

cartons, une idée de notre ancien président Jean-François Chassagne. « Everywhere », c'est comme une Charte de Responsabilité européenne, commune à l'ensemble des établissements gays disposant de backroom.

Nos propositions en matière de santé et de lutte contre le sida et les autres Ist

Comme je vous l'ai exprimé plus haut, il est important pour la bonne marche des missions de notre équipe que chacun puisse comprendre la manière dont nous réagissons face aux évènements liés au sida dans la communauté. Ce qui ne veut pas dire que ce qui est évoqué ci-après ne peut pas évoluer demain, en fonction de données nouvelles de santé validées scientifiquement et approuvées par un comité d'experts comme le Rapport Yeni, sur la prise en charge médicale des personnes infectées par le VIH).

Les fondamentaux :

D'abord, le SNEG reste très attaché aux principes fondamentaux de la prévention, cela n'est un mystère pour personne. Toutefois, même si nous convenons qu'il est nécessaire de prendre en compte les risques résiduels et la notion de risque acceptable pour l'individu, nous pensons que la première mission de la communication autour de la prévention est d'essayer de tenter de modifier les comportements à risque plutôt que de s'y adapter. Dans les établissements, nous observons année après année l'arrivée de nouvelles générations, ce qui nécessite un rappel des règles fondamentales de la prévention. Un discours de réduction des risques ne peut être tenu qu'au cas par cas dans le cadre d'échanges et d'accompagnements individuels.

La séroadaptation :

La question de la séroadaptation pose le préalable de la connaissance pour tout un chacun du statut sérologique et de la notion de la fenêtre de séroconversion. Nous estimons que même si la population gay se dépiste plus, une telle stratégie ne peut être généralisée à l'ensemble de la communauté. Par ailleurs, aux regards des débats contradictoires récents sur les questions relatives à des stratégies de séroadaptation (charge virale indétectable, circoncision), il convient d'être très prudent avant d'entériner des discours de prévention autour de ces stratégies sans des validations scientifiques incontestables ((lire plus loin, en pages L'Actualité du SNEG Prévention, communiqué sur la Charge Virale et sur le site e-llico.com (mots de recherches : circoncision, charge virale).

Enfin, pour conclure sur nos positions en matière de santé :

Nous restons très attachés au principe d'individualisation des messages et de l'appropriation par chacun de la prévention. Nous n'excluons pas l'approche de réduction des risques et ne souhaitons pas réveiller les vieux débats stériles. Mais il est de notre responsabilité qu'une telle politique soit clairement encadrée, validée scientifiquement et intégrée de manière explicite dans une approche de santé globale pour les gays.

Pour être clair, avec l'équipe, nous ne souhaitons pas que le climat ambiant sur la minimalisation des prises de risque prenne le dessus sur la prévention et ses règles fondamentales qu'aucune recherche scientifique poussée n'a jusqu'à ce jour pu remettre en cause. Si la réduction des risques fait plus l'objet de communication que les règles de base, nous risquons d'accompagner un glissement progressif des réflexes de protection tant chez les jeunes gays que chez des gays ayant intégré dans le passé la prévention. Voilà nos craintes, voilà nos angoisses ! ●

Le SNEG fait son Grand Cirque

A Toulouse, à l'occasion de la journée Mondiale de lutte contre le Sida du 1er décembre 2008, le bar Le Grand Cirque a accueilli pour un mois une exposition d'affiches présentant la rétrospective des campagnes de prévention du SNEG. 30 visuels ont été exposés au public, permettant ainsi de visualiser l'évolution des messages de prévention visibles dans les établissements gays durant ces quinze dernières années.

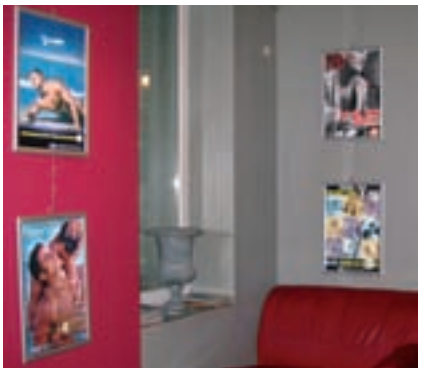

ENSEMBLE PROTÉGEONS-NOUS

2009

< CHARTE DE RESPONSABILITÉ >

Ces établissements sont signataires de la **CHARTE DE RESPONSABILITÉ.**
Ils achètent et vous offrent préservatifs et gels disponibles dans les parcours sexuels.

PRÉSERVEZ VOTRE SANTÉ : PROTÉGEZ-VOUS !

AIX-EN-PROVENCE > AIX SAUNA CLUB
ALLAUCH > MARE AUX DIABLES Discothèque
AMBILLY > KING SAUNA
ANGERS > MAINE Sauna
ANGLET > BEAU LIEU Sauna
ANNECY > OCTOPUS Sauna
ANNEMASSE > COCOON Sauna
ARGELÈS-PLAGE > POT CHIC Discothèque
AVIGNON > **Discothèques :** L'ESCLAVE THE CAGE - **Saunas :** CARRE D'HO • EXES
BESANÇON > LE BAR • CLUG LG Sauna
BÉZIERS > KHEOPS Sauna
BORDEAUX > LE KU Cruising bar
Saunas : L'AMBIGAY • LE SAINT SAINT JEAN • THIERS
BREST > PINK Sauna
CAEN > L'APOLLON Cruising bar
Saunas : L'ARC EN CIEL • L'OPEN
CARCASSONNE > L'ARC EN CIEL Sauna
CHÂLON-SUR-SAÔNE > L'ANTEUS Sauna
CHAMBÉRY > SUNBEACH CLUB Sauna
CLERMONT-FERRAND > SAUNA D'ITALIE
DIJON > PEUB CLUB Cruising Bar
Saunas : LE BOSSUET • LE RELAXE
EVREUX > EQUATORIAL Sauna
GOURIN > STARMAN Discothèque
GRENOBLE > SAINT FERJUS Sauna
GRÉSY-SUR-AIX > BOXX RELAX Sauna
ILLKIRCH > I-NOX Sauna
LA ROCHELLE > **Saunas :** ATLANTIS TOM & JULES
LE HAVRE > HOT WAY Sauna
LE MANS > **Cruising bars :** ARC EN CIEL BABYLONE

LILLE > LE SLING Cruising bar
Saunas : LE LOKAL • LES BAINS • LE SOHO
LYON > MCRA Association - **Saunas :** BELLECOUR • MANDALA • OASIS CLUB
Sex-Clubs : LE TROU • PREMIER SOUS SOL
MARLY > MEN'S CLUB Sauna
MARSEILLE > **Cruising bars :** MINESHAFT TRASH - **Saunas :** CANEBIERE CLUB CARGO • MP • SALVATOR • XY NEW CANCAN Discothèque
METZ > BLUE CLUB Sauna
MONTPELLIER > CHANTIER Sex-Club
Saunas : KONCEPT SAUNA SAUNA DE LA GARE
MULHOUSE > CLUB LG Sauna
NANCY > CLUB LG Sauna
NANTES > L'AUTRE QUAI Cruising bar
Saunas : AQUA SAUNA CLUB • STEAMER
NICE > GI Sex-Shop • BLOCK Sex-Club
Saunas : BAINS DOUCHES • CHATEAU • LE 7
NÎMES > LULU CLUB Discothèque - **Saunas :** NÎMES SAUNA CLUB • FAHRENHEIT 212
ORLÉANS > JAURÈS Sauna
PALAVAS-LES-FLOTS > MAXXIMUM Discothèque

PARIS > **Associations :** ASMF • SMP BOXXMAN Sex-Shop • BUNKER Sex-Club
Cruising bars : BANQUE CLUB BLUE SQUARE • CAFÉ MOUSTACHE • DMX ENTRE DEUX EAUX • LE DEEP • LE DEPOT L'IMPACT • LE TRANSFERT • MEC ZONE MIC MAN • ONE WAY • NEXT • QG
Saunas : ATLANTIDE SAUNA BAINS D'ODESSA • GYM LOUVRE • IDM LE KING SAUNA • MYKONOS • RIAD SUN CITY • TILT
PERPIGNAN > BH SAUNA
POITIERS > GEORGES SAND Sauna
PORNICHET > VILLAGE PUB Cruising bar
REIMS > LOTUS Sauna
RENNES > CALIFORNIA Sauna COSMOS Sex-Club
RIXHEIM > MYKONOS CLUB sauna
ROUEN > LE C Sex-Shop
Saunas : LES 3 COLONNES • LE SQUARE
SAINT-BRIEUC > LES 2 G Cruising bar
SAINT-ETIENNE > LE 130 Sauna
SAINTES > RIRES ET PLAISIRS Sex-Shop
STRASBOURG > ANTRACTE Sex-Club JJ'S CLUB Cruising bar - **Saunas :** EQUATEUR • H2O
TOULON > BLUE HOT Sauna ZONE X Sex-Shop
TOULOUSE > BEAR'S Cruising bar LYNX Sex-Shop • SHANGAÏ Discothèque
Saunas : COLONIAL • KS • LE PHARAON
Sex-Club : GRAND CIRQUE
TOURS > THERMES DE GRAMMONT Sauna STUD Cruising bar
VALENCE > HYLAS CLUB Sauna
VICHY > ANTHARES Sauna

A suivre...

Photo : © Pascal d'Ameyal

*Infections sexuellement transmissibles

PREVENTION DU SIDA & AUTRES IST*

ASSOCIATIONS PARTENAIRES DU SNEG : ACT UP PARIS • AIDES • SIDA INFO SERVICE

SNEG PRÉVENTION — Partenaire de la Vie Gay — www.sneg.org

Retrouvez les fiches juridiques du SNEG sur www.sneg.org

SAFER SEX GUIDE

Le SNEG édite une nouvelle version de son guide sur la sexualité adaptée à un public gay plus large fréquentant les lieux festifs. Ce guide est financé par les établissements gays.

Reproduction du communiqué de presse :

Un an après la sortie du guide hard sur la sexualité réalisé par le SNEG, destiné plus particulièrement aux lieux avec backrom (25000 ex. distribués à ce jour en France), c'est en dialoguant avec les exploitants que l'idée d'un guide plus soft est née afin d'être plus largement diffusé notamment dans plus de 400 lieux festifs sans backroom suivis en prévention par notre équipe prévention.

Comme dans la précédente version, nous restons très attachés à engager les gays dans une réflexion sur le risque favorisant un changement individuel et collectif de comportement. Mais cette approche de la prévention ne peut se faire sans au préalable, un rappel le plus complet possible des règles de base et des paramètres de contamination du VIH et des IST auxquels toute personne est confrontée dans sa vie sexuelle, qu'elle le veuille ou pas, célibataire ou en couple.

Ce guide propose au lecteur de se faire sa propre opinion sur ses pratiques et de prendre conscience de leurs conséquences bien réelles sur sa santé. Il n'a pas la prétention d'être exhaustif. Il n'a pas pour volonté de formuler un jugement moral. Il ne s'agit pas de dire si une pratique ou un comportement est bon ou mauvais. Il décrit les faits et les réalités scientifiques établis pour se déterminer en pleine connaissance de cause.

L'actualité épidémiologique chez les gays multipartenaires est toujours assez inquiétante. Après une augmentation des cas de découverte de séropositivité en 2006 (2330 personnes soit 500 cas de plus qu'en 2005), les alertes sanitaires vont se multiplier cette année devant la remontée parfois alarmante des Infections Sexuellement Transmissibles (IST), qui traduit globalement une banalisation des prises de risques dans la communauté. On assiste en effet de nouveau à la résurgence de cas de syphilis, de LymphoGranulomatose Vénérienne (LGV), d'hépatites C, de blennorragies et de chlamydioses

La nouvelle version du guide (éditée à 60 000 ex.) en diffusion dans les établissements sans backroom

Nous profitons du lancement de ce nouveau guide pour appeler le lecteur et l'ensemble de nos clientèles à la vigilance et la responsabilité par rapport à leur propre santé. Un dépistage régulier dans l'année de l'ensemble des IST et du VIH ainsi que certaines règles simples d'hygiène permettent de limiter la diffusion de certaines maladies sexuellement transmissibles dans la communauté.

Etre séropositif, c'est aussi être plus vulnérable vis-à-vis des IST. Avoir une IST, c'est être plus vulnérable face au VIH que l'on soit séronégatif ou séropositif. Se protéger c'est toujours préserver sa santé.

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires pour leur engagement qui a permis le financement intégral de ce guide :

Anglet (64) : BEAU LIEU (Sauna) - **Lille (59) :** LE LOKAL (Sauna), LES BAINS (Sauna), POP PARADIZE (Discothèque) - **Marseille (13) :** LA PISCINE (Sauna), L'ENTREPOT (Sex-club) - **Montpellier (34) :** KONCEPT (Sauna), POP ART CAFE (Bar) - **Nantes (44) :** AQUA CLUB (Sauna) - **Paris (75) :** ATLANTIDE (Sauna), BMC STORE (Sex-shop), BOXXMAN (Sex-club), BUNKER (Sex-Club), DEPOT (Cruising bar), KING (Sauna), MICMAN (Cruising bar), OPEN CAFE (Bar), SUN CITY (Sauna), TILT (Sauna), TX (Cruising Bar) - **Rennes (35) :** LE CALIFORNIA (Sauna) - **Entreprises à dimension nationale :** CITEBEUR, LE GROUPE CONNECTION, PRIVATE MAN.

Histoires de mecs

Histoires de mecs en couple Plus Moins

Vivre en couple sérodifférent peut engendrer des questionnements ou des doutes. Chez certains, la peur du VIH existe et elle perturbe la libido. Chez d'autres, à certains moments, le désir d'intimité tend parfois à défier l'impératif de protection. Ne pas parler de ces craintes ou ces désirs et de la façon dont vous vivez la différence de statut sérologique au sein de votre relation n'arrange rien.

Engagez le dialogue l'un avec l'autre sur les sujets qui vous préoccupent, n'hésitez pas à consulter votre médecin et pensez à long terme plutôt que sur l'instant présent. Il en va de votre santé à tous les deux. Pour préserver votre relation tout en maximisant le plaisir, optez tous les deux pour des pratiques que vous avez choisies ensemble parce qu'elles vous sécurisent et préserveront votre relation dans la durée.

Pour plus d'infos :
www.histoiresdemecs.sneg.org

Histoires de mecs Construire son couple

Au début d'une relation, même la plus fusionnelle, il est essentiel de faire un test VIH à deux afin d'éviter toute prise de risques. Si aucun d'entre vous n'est séropositif, vous pourriez éventuellement envisager d'abandonner le préservatif si vous vous engagez préalablement à vous protéger avec vos autres partenaires.
Cette stratégie n'est cependant pas sans risque. Ainsi, lorsqu'on vit en couple ouvert, seule la protection systématique au sein du couple permet d'avoir l'esprit tranquille tant au niveau du VIH que des IST (infection sexuellement transmissibles).
Si l'un d'entre vous est séropositif, utiliser des préservatifs pour la pénétration et la fellation est la meilleure protection contre le VIH et les autres IST. Pourtant ce n'est pas toujours simple et la sexualité du couple peut engendrer des envies ou des désirs d'intimité sans protection.
Chez certains, la peur d'être contaminé ou de contaminer l'autre existent aussi. Cette peur, qui reste souvent non dite, peut perturber la libido et les relations de couple. Si tu es dans ce cas, il est important d'engager avec ton partenaire un dialogue sur les sujets qui le préoccupent.
Pensez à long terme plutôt que sur l'instant présent. Ne laissez pas les émotions du moment mettre en danger ta santé ou celle de ton partenaire. Optez tous les deux pour des pratiques que vous avez choisies ensemble parce qu'elles vous sécurisent et préserveront votre relation dans la durée.

Pour plus d'infos :
www.histoiresdemecs.sneg.org

Reproduction du communiqué de presse :

Le SNEG Prévention lance, en collaboration avec l'IPSR, un nouveau site Internet dédié à la prévention du VIH et des IST parmi les gays.

Ce site hébergé à l'adresse www.histoiresdemecs.sneg.org a pour vocation d'être un collecteur rassemblant les dernières campagnes de prévention du SNEG les plus significatives.

On y retrouvera certaines campagnes diffusées préalablement dans les lieux gays qui ont été réadaptées au support Internet. La nouveauté tient par ailleurs à l'utilisation d'animations interactives pour développer une nouvelle forme de communication de santé dotée d'un pouvoir de persuasion plus important.

L'animation « Couple Plus-Moins » porte sur la situation des couples gays au sein desquels la différence de statut sérologique engendre des questionnements et des émotions comme la peur de la transmission ou un désir d'intimité défiant parfois l'impératif de protection. Les gays concernés sont encouragés à entamer le dialogue sur ces sujets avec leur partenaire afin de définir à deux la conduite qui sécurisera leur couple et leur santé sur le long terme.

L'animation « Le secret pour assurer » a pour vocation de réduire les expositions aux risques non préméditées en préparant les gays face au safer sex en amont des rencontres et en les incitant à la vigilance et au contrôle dans les situations où les dérapages sont possibles. Une évaluation de l'impact de cette seconde animation a été menée avec un groupe de sujets de l'étude CohorteGAY (cf. Communiqué de presse de novembre 2006 sur www.sneg.org, enquête réalisée grâce aux partenariats avec ClearGay, Citébeur, Citégay). Les résultats montrent que l'animation parvient à réduire les prises de risque de 23% parmi les hommes qui manquent de préparation et de contrôle. La diffusion plus large de l'animation pourrait donc apporter une contribution significative à la réduction des risques parmi les gays.

Des interventions en ligne complémentaires à celles proposées dans le collecteur seront progressivement développées afin de toucher d'autres segments de la population gay et d'autres déterminants sociaux ou psychologiques de la prise de risques face au VIH et aux IST.

En janvier 2009, dans les établissements, vous allez découvrir la suite de cette campagne autour des couples et de la prévention. Vous pouvez déjà, sur www.histoiresdemecs.org, voir et lire les récits de ces couples à la recherche d'un plan à trois. Au travers de ces histoires de mecs, nous vous proposons des conseils de prévention pour une sexualité plus épanouie, pour un mieux être dans la construction de son couple.-

Boris et Nadir

La web-série Safe, Sex and Fun

Reproduction du communiqué de presse :

CITEBEUR.COM et le SNEG Prévention (Syndicat National des Entreprises Gaies) ont le plaisir d'annoncer le lancement de « Boris et Nadir », une web-série en 3 épisodes qui sera diffusés successivement les 14, 21 et le 28 mars sur le Net.

Cette co-production est destinée à encourager le sexe sans risque chez les gays. Elle complète le travail de prévention réalisé par le SNEG dans les établissements de la communauté gay et celui de CITEBEUR, en tant que producteur et diffuseur de vidéos homosexuelles safe réservées aux adultes.

Les principales situations pouvant susciter des comportements à risque identifiées par le SNEG dans ses enquêtes menées en collaboration avec le sociologue Philippe ADAM (dépression, l'absence de comportement préparatoire avant un rapport sexuel, ambivalence face aux risques) sont traitées sur un mode non pornographique et convivial, qui valorise le plaisir d'être ensemble et l'amitié comme vecteur de prévention au sein de la communauté gay.

Les épisodes sont sous-titrés afin d'être accessibles aux personnes sourd(e)s et/ou malentendant(e)s. Ils sont disponibles gratuitement en flash et en téléchargement sur le site du SNEG (www.sneg.org) ainsi que sur la page prévention de CITEBEUR.COM (www.borisetnadir.com).

Rappel : Le 28 mars (date de sortie du dernier épisode de « Boris et Nadir ») correspond au démarrage du SIDACTION 2008. A cette occasion, CITEBEUR et le SNEG réaffirment leur solidarité et leur soutien en direction des personnes touchées et appellent à la mobilisation en faveur de la recherche et de l'aide aux pays en développement.

BORIS ET NADIR
la web-série safe sex & fun

CITEBEUR.COM et le SNEG Prévention (Syndicat National des Etablissements Gaies) ont le plaisir d'annoncer le lancement de "Boris et Nadir", une web-série en 3 épisodes qui sera diffusée successivement les 14, 21 et le 28 mars sur le net.

Cette co-production est destinée à encourager le sexe sans risque chez les gays. Elle complète le travail de prévention réalisé par le SNEG dans les établissements de la communauté gay et celui de CITEBEUR, en tant que producteur et diffuseur de vidéos homosexuelles safe réservées aux adultes.

Les principales situations pouvant susciter des comportements à risque identifiées par le SNEG dans ses enquêtes menées en collaboration avec le sociologue Philippe Adam (dépression, préparation psychologique insuffisante avant un rapport sexuel, ambivalence face aux risques) sont traitées sur un mode non pornographique et convivial, qui valorise le plaisir d'être ensemble et l'amitié comme vecteur de prévention au sein de la communauté gay.

Les épisodes sont sous-titrés afin d'être accessibles aux personnes sourd(e)s et/ou malentendant(e)s. Ils sont disponibles gratuitement en flash et en téléchargement sur le site du SNEG (www.sneg.org) ainsi que sur la page prévention de CITEBEUR.COM (www.borisetnadir.com).

Rappel : Le 28 mars (date de sortie du dernier épisode de "Boris et Nadir") correspond au démarrage du SIDACTION 2008 à cette occasion CITEBEUR et le SNEG réaffirment leur solidarité et leur soutien en direction des personnes touchées et appellent à la mobilisation en faveur de la recherche et de l'aide aux pays en développement.

SNEG

STUDIO PRESSE - WWW.CITEBEUR.COM
Contact: Laurent Myoux, Tel: 01 44 59 81 01, myoux@studiopresse.com

SNEG - WWW.SNEG.ORG
Contact: Antonio Alexandre, Tel: 01 44 53 35 12, sneg@sneg.org

Depuis la sortie de notre web-série coproduite avec Citébeur et dans le cadre de notre appel à projets auprès de l'Institut National de Prévention et d'Education à la Santé (INPES), nous avons enregistrée plus de 150 000 visionnages.

Le premier scoop : traduction en allemand pour une diffusion sur le site de l'association Deutsche AIDS-Hilfe, puis en espagnol sur le site n° 1 de rencontres en Espagne Bakala.org

Deuxième scoop : la suite arrive… L'écriture se termine grâce à la plume d'Antoine (Citébeur) et de notre script doctor Nicolas Chrétien. Le tournage va se mettre en place devant la caméra de Stéphane (citébeur). Bon là, on se calme !

Sous-bocks et Touilleurs

C'est à la demande de l'équipe que nous avons crée ces nouveaux outils afin d'investir les lieux festifs sans backroom. En effet depuis plus d'un an, l'équipe s'inquiète de ne pas avoir d'outils adaptés pour rendre visible de manière ludique la prévention dans ces lieux parfois complexe à mobiliser de part la diversité de la clientèle qui les fréquentent.

100% MECS
zonegay
Le premier webcruising
www.zonegay.com
service réservé aux adultes

Syphilis : le Nord de la France se mobilise

Reproduction du communiqué de presse :

Le nombre de cas de syphilis n'a cessé d'augmenter en France depuis 2000 et tout particulièrement dans le Nord de la France. Près de 100 cas ont été déclarés en 2007 dans la Région Nord - Pas de Calais, contre moins de 5 cas en 2000. De plus, on note une évolution progressive du profil des personnes atteintes, des hommes qui ont des relations sexuelles avec les hommes vers la population hétérosexuelle.

La syphilis est une infection sexuellement transmissible (IST) très contagieuse. Sans traitement la syphilis est une maladie grave. Sa guérison est assurée rapidement par un traitement antibiotique.

Devant la recrudescence des cas et le changement progressif du profil des patients, les associations locales et nationales - AIDES, Sida-Info-Service, Spiritek et le SNEG - se mobilisent et organisent une grande campagne d'incitation au dépistage de la syphilis dans toute la région Nord-Pas-de-Calais. Cette campagne est financée par le Groupement Régional de Santé Publique (GRSP).

Parallèlement à cette campagne, le service universitaire des maladies infectieuses de Tourcoing et l'Institut de Veille Sanitaire mettent en place une étude pour identifier les facteurs de risques de survenue de la maladie chez les hommes dans l'agglomération lilloise.

Pour plus d'informations, consultez www.depistagenord.fr

Communiquez auprès des adhérents du SNEG
mailing papier groupé ou individuel,
mailing groupé informatique...
SNEG
Informations au 01 44 59 81 01

Séro + Attention ! Hépatite C

Une alerte hépatite C qui concerne la communauté gay et plus particulièrement des gays séropositifs

Reproduction du communiqué de presse :

Le SNEG Prévention lance dans les établissements communautaires gays une campagne d'information et d'incitation au dépistage du Virus de l'Hépatite C (VHC) en partenariat avec la Direction Générale de la Santé (Ministère de la Santé)

Le SNEG Prévention est préoccupé par les résultats intermédiaires de l'enquête HEPAIG (estimation de l'incidence des hépatites C aiguës parmi les homosexuels pris en charge pour une infection par le VIH en France, en 2006 et 2007) réalisée par l'Institut National de Veille Sanitaire et des témoignages de personnes concernées et de médecins.

Cette enquête HEPAIG décrit la survenue d'une soixantaine de cas d'hépatite virale C chez des homosexuels masculins, séropositifs pour le VIH. Ces hommes résident principalement en région Ile-de-France, Rhône-Alpes et Lille, il s ne sont pas des injecteurs de drogue. Les témoignages recueillis vont dans le même sens.

Ces informations nous conduisent à lancer une alerte spécifique VHC en direction des gays séropositifs, séronégatifs et séro-indéterminés afin de leur transmettre rapidement les informations disponibles à ce jour et leur permettre de réagir.

Pourquoi les gays séropos seraient-ils touchés ?

L'hépatite C est une infection à transmission essentiellement par voie sanguine et accessoirement par voie sexuelle. Cette transmission sexuelle est particulièrement observée chez des hommes séropositifs pour le VIH, avec ou sans traitement anti-VIH, avec une charge virale «détectable» tout comme «indétectable», le plus souvent ayant des rapports anaux non protégés, multiples, parfois traumatiques et / ou sanglants pour les muqueuses. L'infection par le VIH semble rendre les personnes séropositives particulièrement vulnérables à la contamination supplémentaire par le VHC.

Nous souhaitons alerter l'ensemble des gays et notamment les gays séropositifs plus vulnérables, afin que chacun s'interroge sur ses pratiques et prenne en compte ce risque particulier, nouveau pour notre communauté, de l'infection par le VHC.

Il est nécessaire de rappeler que l'utilisation de préservatifs et de gants pour toute pénétration anale protège du risque de transmission sexuelle d'infections. L'hépatite C peut être traitée, parfois guérie ou exposer au risque de cirrhose et de cancer du foie. Le traitement d'une hépatite C est plus difficile à supporter que les traitements actuels contre le VIH.

Par ailleurs, la co-infection VHC et VIH est source de complications avérées dans la prise en charge des personnes co-infectées en réduisant l'efficacité des différentes combinaisons thérapeutiques dont disposent les médecins à ce jour. Les effets secondaires des deux infections et de leurs traitements respectifs limitent en effet souvent la palette de médicaments dont pourrait bénéficier une personne soit uniquement séropositive au VHC ou uniquement séropositive au VIH.

Il apparaît donc désormais nécessaire de prendre en compte le risque d'hépatite C en cas de risque sexuel et d'en promouvoir le dépistage régulier du VHC pour les gays séropositifs pour le VIH et de l'envisager pour les gays séronégatifs ou séro-indéterminés ayant eu des pratiques sexuelles traumatiques et / ou non protégées.

Pour limiter les risques de contaminations par le VIH et les IST liés à la pénétration : Utilisez des préservatifs et du lubrifiant à base d'eau ou de silicone du début à la fin de chaque pénétration, changez de préservatif à chaque partenaire.

Pour limiter les risques de transmission du VIH et des IST liés au fist : Utilisez des gants et un lubrifiant compatible, ne pas utiliser le même gant pour plusieurs partenaires, ainsi que la même crème si elle est en pot.

Pôle Prévention

Ligne d'Ecoute

Reproduction de la lettre aux exploitants et partenaires :

L'action du SNEG Prévention avec son équipe de délégués régionaux s'appuie en grande partie sur votre engagement en tant qu'acteurs de 1er plan de la prévention du VIH et des autres IST dans votre établissement. Ce rôle de relais est pour nous capital pour l'efficacité de nos actions en direction de votre clientèle. « Sans vous rien ne pourrait se faire ».

Notre équipe prévention fait un suivi d'environ 650 établissements dont le votre, cela représente un ensemble de plus de 4000 salariés et/ou exploitants qui travaillent chaque jour en France dans ces lieux avec ou sans backroom adhérents ou non du syndicat.

Dans le cadre des échanges de nos délégués avec vous et vos salariés, voire dans le cadre des formations/informations « Prévention » que nous dispensons dans les établissements, nous sommes souvent témoins de difficultés légitimes, résultant notamment de votre confrontation quotidienne avec le VIH au travers de votre clientèle ou de votre vie personnelle. Vous et votre personnel êtes confrontés en tant qu'individu à un certains nombres de confidences, de comportements de clients qui peuvent questionner sur le plan de la santé globale et peuvent parfois vous déstabiliser ou interroger vos propres vulnérabilités.

Sur la base de cette réalité de terrain remontée par nos délégués, nous vous proposons un dispositif d'écoute et d'échange confidentiel, exclusivement réservé aux personnes travaillant dans le milieu gay, avec un professionnel de l'écoute, gay et connaissant bien le milieu. Ce dispositif expérimental se base sur une permanence téléphonique hebdomadaire :

Les jeudis de 14h à 16h avec la possibilité d'être rappelé, et permettant également des échanges par email sur ecoutes@sneg.org soit pour une prise de RDV, soit pour vos questions autour de la santé.

Ce dispositif basé sur une « écoute communautaire » est un espace d'écoute et de dialogue pour mieux prendre soin de soi, dans le cadre d'une approche globale qui se situe en amont de toute prise en charge psychologique, sociale ou médicale.

Nous joignons à ce courrier des cartes présentant le dispositif « Ecoute Sneg », nous vous proposons de les remettre uniquement à vos salariés et d'en conserver également pour vous. Si vous n'en aviez pas assez, n'hésitez pas à contacter votre délégué qui vous en mettrait rapidement à votre disposition.

L'ensemble de notre équipe prévention reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Nous vous remercions par avance de votre collaboration et espérons que cette nouvelle action pourra répondre à certains de vos besoins ou de ceux de vos salariés.

Bien solidairement.

Antonio ALEXANDRE
Directeur National Prévention

Social, fiscal, commercial... Questions, conseils...

La permanence juridique du SNEG est à votre disposition tous les deuxièmes et quatrièmes lundis du mois, à partir de 17h30.

SNEG

Informations et rendez-vous : 01 44 59 81 01

Yes We Can !

Reproduction du communiqué de presse :

Les derniers chiffres épidémiologiques montrent qu'en France, les contaminations au VIH sont encore en augmentation chez les gays. Les prises de risques se banalisent dans notre communauté. Actuellement on estime que 70% des gays se protègent systématiquement et que 30% prennent des risques occasionnellement.

Notre équipe de délégué(e)s de prévention a souhaité initier cette campagne empruntant le slogan démocrate de la campagne présidentielle américaine: «YES WE CAN !» (OUI, NOUS POUVONS!) pour lancer un appel communautaire.

Oui, nous pouvons changer nos comportements,
Oui, nous pouvons lutter contre la banalisation des prises de risques,
Oui, nous pouvons inverser la tendance en milieu gay, si ensemble solidaires, nous nous protégeons.

Un slogan simple, peut servir plusieurs grandes causes ...

Notre Fierté ?

TBWA-MAP et le SNEG cosignent une campagne visant à interpeller les gays face aux phénomènes de prises de risque

A compter de la Journée mondiale de lutte contre le Sida du 1er décembre 2008, TBWA-MAP a souhaité s'associer au SNEG association identitaire, acteur majeur de la prévention en France, en prise directe avec la réalité du terrain, pour une prise de parole dont le but est d'interpeller la communauté gay sur le relâchement de la prévention.

Alors que la communauté gay se trouve aujourd'hui de plus en plus éclatée face à la multiplication des sous-groupes et la montée de l'individualisme, la campagne interroge sur ce qu'il reste du sentiment de responsabilité et de solidarité communautaires en en détournant l'emblème principal : le drapeau arc-en-ciel, qui devient pour cette campagne, un alignement de gélules multicolores symbolisant les traitements HIV.

Autour de ce visuel impactant et d'une question simple « notre fierté ? », TBWA-MAP et le SNEG lancent un appel au réveil des consciences et renvoient chacun à sa propre relation à l'homosexualité, à la communauté et à la prévention. En rappelant les chiffres de la relâche de la prévention (« 3 sur 10 d'entre nous ne se protègent pas régulièrement »), le SNEG veut ainsi mettre en garde contre la banalisation des pratiques non-protégées et la montée de la revendication du barebacking comme mode de sexualité. Car, même si l'on peut vivre aujourd'hui séropositif, cela n'est pas sans conséquence, psychologiques, physiologiques, professionnelles et sociales. Le Sida et un fléau générateur d'exclusion contre lequel plus que jamais il faut lutter et rappeler que le préservatif reste toujours le moyen le plus simple et le plus efficace de s'en protéger.

Un devoir d'information et de solidarité entre les générations de gays, que l'on soit séropositif ou séronégatif s'impose aujourd'hui à nous tous : 1 830 en 2005, 2 330 en 2006, 2 500 en 2007 ont découvert leur séropositivité. Nous qui avons été précurseurs dans ce combat, ne banalisons pas les maux et nos actes. Réagissons !

La campagne sera diffusée début décembre 2008 en presse, affichage, web et cartes postales dans tous les lieux de la vie gay à Paris et en Province y compris dans les lieux de « consommation du sexe » ...

AIDES
www.aides.org
Vous aussi soutenez AIDES et créez votre propre message
www.sijetaisseropositif.com

Pôle Prévention

Suite à la parution de cette campagne, le SNEG a été interpellé par les Sœurs de la Perpétuelle Indulgence Couvent de Paris. Nous reproduisons ci-après leur lettre et la réponse que nous leur avons adressée.

Reproduction de la lettre des Sœurs de la Perpétuelle Indulgence Couvent de Paris.

Chers Amis,

Nous venons de découvrir la dernière campagne du SNEG, (mettant en scène des alignements de médicaments antirétroviraux repeints aux couleurs du Rainbow flag, interrogeant « notre fierté ? » et indiquant que « 3/10e d'entre nous ne se protègent pas régulièrement »), qui vise à interpeller quant aux relâchements des pratiques sexuelles non protégées. Les actions sur le terrain des Sœurs de la Perpétuelle Indulgence du Couvent de Paris permettent également de faire état de cette situation. Il nous semble donc pertinent qu'une organisation telle que le SNEG-Prévention, parmi d'autres, attire l'attention des personne LGBTQI sur celle-ci.

Cependant, il nous semble important de vous faire part de notre étonnement quant aux implications de cette campagne. A savoir, le recours à un mot d'ordre de « bonne conduite » et à la culpabilisation, en mettant en avant une obligation de responsabilité collective, doublée d'une rhétorique de nature sécuritaire sur le spectre des « prises de risque » chez les gays.

Pour des tas de raisons qu'il serait trop long d'évoquer ici, ce discours ne fonctionne plus auprès de la majorité des hommes gays. Plus de la moitié d'entre eux, cependant, trouvent ailleurs de bonnes raisons de continuer à se protéger (l'habitude, la peur, la raison, la santé...). Un tiers a désormais des rapports non protégés épisodiques. Enfin, entre 5 et 10 % des gais, estime-t-on, ont des rapports non protégés réguliers, notamment parmi les séropositifs, mais pas seulement, loin de là.

Ceux-là ont largement franchi la barrière de la « bonne conduite » et de la responsabilité collective et ces idées n'ont plus guère d'influence sur leur comportement. Pour autant, ils ne sont ni inconscients ni décérébrés : ils considèrent que le concept de responsabilité est avant tout individuel (et partagé vis-à-vis d'un partenaire régulier) et mettent en œuvre un ensemble de procédures de réduction des risques dans leurs pratiques sexuelles. Ce qui prime sur la « bonne conduite », c'est la notion de liberté sexuelle et de plaisir. Pour ceux que cela concerne, enfin, la séropositivité et les traitements sont largement banalisés dans une routine quotidienne absolument dédramatisée : pas de quoi les effrayer, même en Technicolor®...

Cette affiche nous pose donc un certain nombre de problèmes :

1) Elle utilise un discours et une idéologie qui ne sont plus ceux de la cible visée. Il s'agit d'un discours "majoritaire" absent d'une culture de sexualité « minoritaire ».
2) Elle ne cible implicitement que les gais séropositifs en traitement. Or, les rapports non protégés concernent aussi les séropos non traités (et il y en a beaucoup), de même que des hommes séronégatifs ou ignorants leur statut sérologique. En admettant qu'elle a l'ambition de cibler tous les gais, alors elle joue sur la peur du traitement, dont on sait qu'elle est largement dépassée.
3) En utilisant le ressort de la culpabilité, elle induit l'idée d'un message « moral », voire « moraliste », auquel les barebackers sont absolument insensibles. « Fuck la morale... ».
4) Le slogan « NOTRE FIERTE ? » n'est pas forcément partagé par les gays qui ne se sentent pas concernés par ce contexte (ceux qui se protègent, ceux qui vivent en couple fermé, ceux qui baisent peu...). Cela contribue à promouvoir l'idée d'une "communauté" scindée en deux blocs, d'un côté les "gentilles séronegs" et de l'autre les "méchantes séropos" (qui coûtent cher à la Sécu comme nous l'entendons trop souvent !).
5) En revanche, ce slogan est très facile à détourner et à se réapproprier par ceux qui sont visés, il suffit de changer la ponctuation : « NOTRE FIERTE ! » pourrait devenir la meilleure blague de l'hiver dans la cible que vous visez.

En tant que Sœurs, nous sommes toutes d'accord qu'avoir des rapports protégés est un comportement à encourager. Mais au-delà, nous avons toujours su écouter ceux qui font autrement, dans le respect de nos Vœux, sans jugement, sans culpabilisation et sans stigmatisation.

Voilà les réflexions dont nous tenions à vous faire part, dans un esprit d'amitié, de respect et de dialogue. Nous poursuivrons sereinement l'expiation de la culpabilité stigmatisante, le rejet de la honte et la Paix entre les communautés tout comme la promotion de sexualités joyeuses fondées sur le respect de soi et d'autrui. « Yes we can ! ».

Veuillez recevoir, chers Amis, nos affectueuses pensées pailletées.

La Présidente,
Sœur Narta La Rousse dite La Qui Pue, Catin malgré Elle.

L' ArchiMère Générale,
Sœur Rita du Calvaire.

Reproduction de la réponse du SNEG aux Sœurs de la Perpétuelle Indulgence Couvent de Paris.

Mes chères Sœurs,

Nous accusons réception de votre courrier du 14 décembre dernier en réaction à notre campagne « Notre fierté ? » élaborée en partenariat avec TBWA.

Nous sommes heureux de lire que vous partagez le même constat de terrain que l'équipe prévention du SNEG et qu'effectivement beaucoup d'entre nous ne se protègent pas régulièrement pour des raisons très diverses d'ailleurs.

Par contre, nous n'avons jamais voulu adopter une position moralisatrice. Nous savons comme vous que cela est improductif en termes de messages. Il n'est pas question pour nous de culpabiliser mais de responsabiliser, c'est peut être là où réside le malentendu. Pour nous, responsabiliser collectivement et rappeler la réalité des choses ne relève pas d'une injonction à la bonne conduite, mais tout simplement d'un rappel à l'intérêt général. Au sein de notre équipe, il y a des acteurs aussi bien séronégatifs que séropositifs et même si certains n'ont pas accroché avec cette campagne, le sentiment de culpabilité que vous évoquez n'a pas été soulevé pendant les briefs. Pour nous, cette campagne s'adresse à tout gay quelque soit son statut sérologique. Si un séronégatif ne saisit pas la portée et les conséquences d'un traitement antirétroviral, il s'agit aussi de lui rappeler, sans pour autant l'effrayer, que prendre un traitement, ce n'est pas évident. Il n'est pas question pour nous de montrer du doigt des gays séropositifs, nous ne savons que trop ce que veut dire être séropositif, et c'est justement parce que beaucoup d'entre nous le vivent au quotidien, que nous tenions à interpeller :

- ceux qui ne le sont pas et qui peuvent encore éviter de l'être,
- ceux qui, séropositifs, pourraient par manque d'attention et ou par désabus faire croire que cela pourrait ne pas être difficile.

Les séropositifs savent la difficulté d'être contaminé, de prendre des médocs tous les jours. Les séronégatifs, pour n'être pas concernées mais potentiellement exposés, doivent prendre conscience de ces difficultés (encore 2 500 nouvelles contaminations chez les gays en 2007 !).

La séropositivité ne connaît pas d'exlusive, elle touche toutes les populations. A l'heure où on semble considérer presque normaux le relâchement, le no capote parmi la communauté, ne risque t-on pas à terme de voir tous les gays, dont le symbole identitaire est le rainbow flag, devenir séropositifs ? Le caractère volontairement provocateur de cette campagne n'a pour autre but que d'interpeller les gays pour éviter que justement cela ne se produise.

Cette campagne s'adresse à tous et ne vise donc pas à toucher ou attaquer une population de barebackers ou de « preneurs de risque organisés». Nous ne pensons pas comme vous que les 3 mecs sur 10 qui ne se protègent pas régulièrement sont des barebackers qui «ont largement franchi la barrière de la bonne conduite et de la responsabilité collective». Les barebackers sont une minorité d'entre nous et nous nous refusons justement à les amalgamer avec le reste de la communauté qui prend des risques de manière occasionnelle. Nous pensons que c'est le discours militant qui peut changer les comportements, et alors que nos amis de Aides, partenaire depuis tant d'années cautionne (même de manière expérimentale) des ateliers bareback avec renfort de publicité le sexe sans capote au nom d'un maximum de plaisir, nous nous refusons à un tel glissement de la norme préventive.

La « norme », ce mot peut choquer ou paraître moralisateur comme vous l'écrivez. Si d'un côté, il est tout à fait entendable de parler de réduction des risques et d'accompagner les personnes vulnérables, d'un autre, écrire noir sur blanc comme l'on fait par mailing à nos établissements, les promoteurs des ateliers bareback soutenus par Aides, que le sexe sans capote, « concilier moindre risque et maxi plaisir » est possible, est en revanche une démarche qui nous à profondément troublé.

Nous ne pouvons tolérer que la norme consiste aujourd'hui à ne plus se protéger sous couvert de l'existence de traitements efficaces. Nous ne condamnons pas pour autant les personnes qui choisissent de ne pas se protéger, cela relève effectivement de leur liberté individuelle, par contre, nous n'officialiserons jamais leurs pratiques comme une norme à défendre, voire à promouvoir.
Nous vous rappelons que c'est grâce à l'activité du SNEG dans le domaine de la prévention, que l'engagement des responsables des établissements gays depuis plus de 15 ans permet à gay de trouver en France, à sa disposition, en libre service, tout le matériel d'information et de prévention pour se protéger et protéger les autres et que ce dispositif est unique en Europe.

Dans le discours ambiant de burn out et d'individualisme, nous ne voulons pas donner l'occasion à certains de penser que la prévention ne serait plus du domaine de la responsabilité collective et nos délégués s'évertuent tous les jours à rappeler la nécessité de la prévention à de nombreux établissements.

En dépit de cette différence d'interprétation sur cette campagne, qui visait à interpeller chacun d'entre nous sur sa responsabilité, à ne pas baisser la garde, ne pas banaliser le discours de la prévention, sans vouloir ni blesser, ni stigmatiser personne, nous nous réjouissons de votre réaction, qui nourrit aussi, à travers le débat, nos réflexions.

Restant ouvert au dialogue avec vous, nous vous adressons nos solidaires pensées et à l'approche des fêtes nous vous demandons votre bénédiction.

Pour le Conseil d'Administration du SNEG, de son président et de l'équipe

Antonio ALEXANDRE
Directeur National du SNEG Prévention

POUR CEUX ET CELLES QUI S'INTERROGENT SUR LEUR ORIENTATION SEXUELLE OU LEUR IDENTITE DE GENRE
LIGNE AZUR 0810 20 30 40*
lundi, mercredi, vendredi de 14h à 19h
mardi et jeudi de 17h à 22h WWW.LIGNEAZUR.ORG
appel anonyme
* prix d'une communication locale, quel que soit le lieu d'appel

L'Actualité du SNEG Prévention

Débat sur la charge virale indétectable

Au mois de mars 2008, nous avons souhaité avec l'ensemble de l'équipe prévention, apporter notre contribution au débat autour de la charge virale indétectable. Le Dr suisse Bernard Hirschel s'est récemment exprimé sur le caractère non contaminant des personnes séropositives avec une charge virale VIH indétectable. Depuis, cette affirmation anime actuellement le monde associatif et médical. Interpellé sur le terrain via ses délégués, le SNEG Prévention souhaite ici contribuer au débat. La position de Bernard Hirschel est extrêmement dangereuse en termes d'impact sur les comportements de prévention, ce d'autant plus qu'il se base sur des études de couples hétérosexuels sérodifférents stables dont la sexualité ne correspond pas à la majorité des gays, qu'ils soient en couple ou pas.

Une généralisation dangereuse...

En passant de l'observation clinique de rares cas de contamination chez des couples sérodifférents hétérosexuels stables et fermés à un message de prévention généralisé, Bernard Hirschel prend une position qui remet en cause toute l'approche de la prévention en direction des personnes séropositives. Un tel discours de santé publique ne peut s'appliquer qu'après avoir levé un certain nombre d'incertitudes et de questions basées sur des éléments cliniques avérés et adaptés à tous les types de sexualités, ce qui n'est pas le cas ici. On ne peut ainsi prendre pour argent comptant certaines de ses affirmations comme « *en dessous d'une certaine concentration de virus, aucune contamination ne se produit* » ou encore « *c'est une nouvelle option de prévention, qui est importante dans certaines circonstances, par exemple chez les couples stables qui se connaissent bien, chez les personnes qui veulent des enfants, là évidemment c'est difficile d'utiliser des préservatifs et le risque de contaminer quand on essaye de concevoir pèse lourdement sur la vie de couple, et là, par exemple c'est un message qu'il faut donner aux gens* ».

face à un risque zéro qui n'existe pas...

Le risque zéro n'existe pas et le virus ne peut être totalement éradiqué. D'ailleurs, Bernard Hirschel se contredit lui-même puisqu'il reconnaît qu'« *il n'existe pas de certitude absolue, ni de risque zéro. Ce qu'on peut dire c'est que jusqu'ici, on n'a pas constaté de contamination à partir d'un porteur du VIH sous traitement efficace. On ne peut pas exclure que l'étude de cohortes plus importantes ferait apparaître une exception ici ou là. Mais nous avons affaire à une nouvelle réalité, qui change les choses dans la pratique* ». Ces exceptions « ici ou là » qu'évoque Bernard Hirschel, nous ne sommes pas prêts à les endosser en tant qu'acteur de prévention responsable. De même, nous ne sommes pas prêts à prendre le risque de nous taire en l'absence de véritables études de cohortes protocolisées et du même coup faire prendre des risques majeurs à nos amis, à nos partenaires, à tous les hommes qui sont exposés par leur sexualité et dans leur vie au risque VIH. Nous refusons de faire le pari d'une politique du nombre que nous considérons aussi dangereuse autant que contraire à l'éthique et qui, ne prenant pas en compte dans sa communication la réalité de nos pratiques, se fait au détriment d'un discours de prévention sur le risque individuel et unique pour chacun d'entre nous.

face à la réalité biologique...

Sur un plan pratique, rappelons que le seuil de détection des tests actuels de mesure de charge virale sanguine est de 20, 40 ou 50 copies/ml de sang. Une charge virale est dite indétectable quand elle est en dessous du seuil de détection de la technique d'évaluation utilisée. Attention, cela ne signifie pas qu'il n'y a plus de VIH dans le sang, mais que l'on ne peut pas le détecter. Ainsi, pour un test détectant jusqu'à 40 copies/ml, cela signifie que 39 virus VIH par ml de sang peuvent être présents alors que le test répond « indétectable ». Cela ne veut pas dire par ailleurs, que le virus ait disparu du sperme. Des réservoirs de virus persistent et les personnes restent contaminantes. Certaines études ont également montré que la charge virale séminale (dans le sperme) se situe entre 10 et 50 fois supérieure à la charge virale sanguine, c'est le cas par exemple en présence d'infection sexuellement transmissible avec inflammation des parties génitales, anales ou buccales, et il est impossible de prédire de façon certaine la charge virale séminale à partir de la charge virale sanguine. Ainsi, un éjaculat de sperme étant en général de 2 à 4 ml, cela voudrait dire pour un homme dont la charge virale sanguine VIH est « indétectable » (avec un test de sensibilité à 40 copies/ml), qu'un éjaculat contiendrait entre 0 et 7800 virus VIH (4 ml x 39 copies/ml x 50) ! La meilleure preuve scientifique qui étaye cette réalité se trouve dans les études mesurant la charge virale spermatique chez des hommes séropositifs qui s'inscrivent en Procréation Médicale Assistée en France, avec une charge virale plasmatique négative sous anti rétroviraux, on retrouve une charge virale positive dans le sperme chez 7 à 17 % de ces hommes.

face à des cas de contaminations non publiés...

Certes, la littérature n'a pas à ce jour publié de cas documenté d'une contamination avérée par exemple, au sein d'un couple homosexuel sérodiscordant, dont le partenaire séropositif avait une charge virale sanguine indétectable. Bon nombre de cliniciens ont été amenés à connaître des cas précis, mais, pourtant, la publication de tels cas (qui ne semblait pas être une priorité dans le corps médical jusqu'à présent), nécessiterait d'éliminer tout autre source de contamination extérieure pour être incontestée sur le plan scientifique. Et rien ne permet d'assurer scientifiquement qu'un partenaire

Mireille SCHKROUN
Diplômée de l'Institut Commercial
Supérieur de Gestion de Paris
DESS Fiscalité-Paris V
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Expert Judiciaire

31 allée Ferdinand-de-Lesseps
BP 542 - 37205 TOURS Cedex 3
Tél. 02 47 74 35 00
Fax 02 47 74 35 01

140 bis rue de Rennes
75006 PARIS
Tél : 01 70 38 23 71

E-mail : mschkroun-ec@wanadoo.fr

séronégatif dans un couple sérodiscordant ne se protégeant pas, n'a pas pu être contaminé par un partenaire sexuel extérieur. Ainsi, à l'appui de témoignages de médecins partenaires du SNEG, nous pouvons ici faire cas d'un couple sérodifférent homosexuel suivi par le Dr Jean Derouineau de l'Institut Alfred Fournier et attaché à l'HEGP, qui est devenu séroconcordant en 2007, à partir du partenaire traité à charge virale indétectable vers son partenaire fixe. Ces partenaires avaient tous deux décidé de ne pas utiliser de préservatif en informant leur médecin, et ce, sur la base de connaissances et de leur évaluation personnelle du risque de la transmission du VIH en fonction de la charge virale... Le génotypage du VIH infectant le partenaire récemment contaminé montre un VIH identique à celui de son partenaire d'une part, et l'analyse de leur sexualité dans les mois précédents d'autre part confirme la transmission de ce virus au sein du couple. D'autres cliniciens français connaissent des situations comparables.

et face à des données non transposables à notre communauté...

Même si un certain nombre de publications fixent à 1000 copies/ml de sperme le seuil en dessous duquel la contamination serait « impossible », la dose infectante minimale par voie muqueuse chez l'homme est inconnue, faute d'études de cohortes, qui par ailleurs poseraient des problèmes éthiques (comment en effet constituer des bras d'études avec des personnes qui prendraient sciemment des risques de contamination ?). En Afrique, des études, sur des couples hétérosexuels sérodifférents, sur de courtes périodes (1 à 2 ans) ont montré la corrélation entre contamination et charge virale VIH sanguine. De même, d'autres études similaires ont été menées sur des couples sérodifférents en Espagne et au Brésil mais là encore hétérosexuels. Or, la situation est peu comparable avec ce qui se passe de façon générale en termes de sexualité entre hommes et dans la communauté gay.

Une charge virale VIH indétectable, certes, mais aucune certitude sur l'absence de virus dans le sperme !

n'oublions pas les facteurs de risques aggravants (virus VIH résistants et autres IST)...

La position de Bernard Hirschel précise que sa théorie s'applique à des personnes séropositives ne souffrant d'aucune autre Infection Sexuellement Transmissible (IST) et suivant un traitement antirétroviral permettant de rendre la charge virale indétectable. Cette hypothèse s'applique difficilement au milieu homosexuel où les alertes sanitaires nous interpellent régulièrement. On ne peut donc faire fait fi de la question de la transmission des IST (herpès, chlamydiae, syphilis, LGV, gonocoque, papillomavirus, virus de l'hépatite B, virus de l'hépatite C...), qui peuvent d'une part contribuer à l'augmentation de la charge virale VIH séminale et d'autre part fragiliser les autres partenaires tant au niveau immunitaire qu'au niveau des muqueuses, et ce quelque soit leur statut sérologique. Un autre point important à ne pas oublier concerne la transmission du VHC par voie sexuelle, dont on a longtemps dit qu'elle était inexistante... Elle est désormais avérée chez les gays, notamment séropositifs au VIH. On sait aujourd'hui que la guérison par traitement d'un VHC d'un sous-type donné ne protège pas de la contamination par un VHC d'un autre sous-type, et qu'une guérison d'un sous-type ne permet pas de prédire une guérison avec un autre... Nous tenons aussi à soulever la question capitale de la surcontamination des personnes séropositives. Une charge virale indétectable ne signifie pas l'absence de virus « sauvage », dénué de résistance. Il peut aussi s'agir de virus multi résistants pour lesquels une combinaison de médicaments récents modère la multiplication en dessous du seuil de détection actuel. Contracter un VIH résistant aux médicaments actuels, que l'on soit déjà séropositif ou encore séronégatif est un événement grave qui remet en cause la vie à court terme !

...et n'adaptons pas nos croyances à des vérités un peu trop vite établies, qui demandent des confirmations scientifiques prenant en compte toutes les sexualités

Si nous convenons que la charge virale faible diminue le risque de transmission de VIH sensible aux antirétroviraux actuels, nous ne pouvons passer sous silence qu'il existe de nombreux VIH différents et multi résistants, hautement transmissibles. De ce fait, le risque pour la santé est donc actuellement croissant, et non décroissant, en cas de rapport sexuel non protégé, et cela même au sein de couples homos sérodifférents stables. Qui plus est, dans le cadre de rencontres multiples, il est inimaginable de connaître la charge virale d'un partenaire de passage ainsi que l'observance à son traitement. Si le discours de prévention n'arrive plus à toucher certains gays, ce n'est pas une raison pour diffuser des informations non étayées qui ne font qu'amplifier les difficultés de la prévention en permettant à chacun de se forger sa propre croyance au gré de ses fantasmes, de ses désirs et de ses vulnérabilités du moment.

L'équipe Prévention

SNEG Retrouvez tout le SNEG sur www.sneg.org
Syndicat National des Entreprises Gaies - Partenaire de la Vie Gay

Bareback Business

Reproduction du communiqué du SNEG, suite au zap d'Act Up-Paris au Banque Club le samedi 4 octobre dans la soirée. Nous avons tenté de joindre l'exploitant durant plusieurs jours mais en vain. Nous avons donc réagi le 8 octobre par communiqué de presse.

« Non au bareback business »

Le SNEG apprend avec consternation et condamne avec la plus grande fermeté la bareback party organisée via un site Internet et censée se dérouler au Banque Club. Cet établissement parisien, pour n'être pas adhérent du SNEG, est toutefois signataire de la Charte de Responsabilité suivi en prévention par le collectif Act Up-Paris, Aides, Sida Info Service et le SNEG, et jusqu'ici, acteur d'une prévention globalement conforme à ses préconisations...

S'agissant d'une première dans un établissement commercial avec backroom, le SNEG dans son ensemble, axes syndicat et prévention confondus, dénonce sans réserve, l'attitude complaisante ou le manque de vigilance de l'exploitant, quant à la mise à disposition de son établissement pour l'organisation de ce type de soirée.

Notre structure partage la colère légitime des militants d'Act Up-Paris. Au-delà, c'est l'ensemble de nos exploitants d'établissements avec backroom qui réprouve l'irresponsabilité de tous les initiateurs d'une telle soirée qui risque de mettre en danger l'existence même de l'ensemble de nos lieux de sexe en les stigmatisant. La réalité est tout autre : la très grande majorité d'entre eux restent mobilisée à nos côtés dans la lutte contre le VIH et les autres IST.

Par ailleurs, déplorant la multiplication des sites et des forums de rencontre autour du bareback pour l'organisation de ce type de soirée aux domiciles des uns ou des autres, nous ne tolérerons pas que de tels événements organisés sur Internet viennent à se déplacer dans nos établissements.

CHARTE DE RESPONSABILITE
PRÉVENTION DU SIDA ET AUTRES I.S.T.
DROITS DES PERSONNES ATTEINTES

Le SNEG demande aux partenaires des comités de suivi de la Charte de Responsabilité et ses exploitants, partout en France, une mobilisation unitaire afin d'éviter la réédition d'un tel dérapage. Concernant précisément l'établissement, il saisit le collectif parisien afin de faire acter le retrait de sa Charte de Responsabilité.

Le SNEG souhaite poursuivre la mise en place des dispositifs de prévention et appelle l'ensemble des établissements de sexe à se regrouper sans ambiguïté pour faire face, parmi notre clientèle, à la banalisation des comportements à risque. Seule la Charte de Responsabilité, dont nous espérons toujours la signature conjointe du ministère de la Santé, donnera un nouvel élan à la mobilisation de tous.

Dossier Charte de Responsabilité parution dans le magazine du SNEG
http://www.sneg.org/index.php?option=com_content&task=view&id=804&Itemid=348

Le jeudi 16 octobre, nous avons enfin pu échanger avec l'exploitant de l'établissement afin de comprendre le déroulement des évènements et la manière dont la soirée était ou non cautionnée par celui-ci. Après un débat autour des engagements de chacun, ensemble nous avons souhaité apaiser le débat. Par ailleurs, le comité Parisien de la Charte (sauf l'association AIDES) a souhaité lui aussi rappeler au travers d'un communiqué publié le 10 décembre l'importance de la mobilisation des établissements signataires ou non dans la lutte contre le Sida.

Pourtant, si nos partenaires et amis de l'association AIDES n'ont pas souhaité s'engager, il n'en demeure pas moins que nous poursuivons le même but : diminuer l'incidence du VIH dans la population gay en luttant aussi contre toute forme de discrimination notamment à l'égard des personnes séropositives. Car Nous parlons bien de pratiques à risque et non des personnes.

Reproduction du communiqué du comité de suivi parisien de la charte de responsabilité qui appelle à la vigilance vis-à-vis du bareback

En octobre dernier un exploitant parisien signataire de la charte de responsabilité a mis à disposition son établissement, pour une soirée « TOTAL BAREBACK » (dédiée au sexe sans capote). La promotion de cette soirée s'est faite sur un site internet et au-delà puisque de nombreuses personnes de la communauté étaient informées sans pour autant avoir eu besoin de s'inscrire sur ce site bareback.

Dans ce contexte, le collectif souhaite aujourd'hui rappeler à tout établissement qu'en étant signataire de la charte, il s'engage à respecter les consignes de prévention (mise en place des outils de prévention capote & gel, vidéos safe, point d'information...) et d'en assurer un suivi permanent. De cette application matérielle de la Charte, il semble évident pour les associations membres du collectif qu'il en découle également une dimension morale à laquelle adhère implicitement tout établissement signataire. Or, la mise en place de cette soirée nous montre que cela aura échappé à au moins un établissement... Cela, nous ne le tolérons pas, et à juste titre, car la communauté que nous voulons est une communauté responsable.

Le nombre de nouveaux diagnostics VIH en 2007 est de 6 500 cas dont 38% parmi les gays. Globalement la tendance est légèrement à la baisse, sauf pour notre communauté. En effet, la prévalence des nouveaux diagnostics du VIH y est près de 100 fois supérieure à la population générale. 2500 hommes gays ont découvert leur séropositivité cette année.

Ces chiffres continuent de traduire un dérapage et une banalisation des pratiques à risques dans notre communauté. C'est pourquoi dans tous les commerces de sexe, l'accès à la prévention doit être permanent et sans ambiguïté.

Quelle crédibilité avons-nous si d'un côté nous mettons en place un dispositif de prévention qui, de l'autre, serait bafoué par la complaisance à l'égard du sexe à risque ou la promotion de pratiques sexuelles non safe ?

Nous, associations membres du collectif, nous refusons de faire le jeu de l'épidémie.

Mais au-delà, nous demandons à l'ensemble de nos établissements qui disposent de backrooms d'être responsables, acteurs mobilisés et partenaires dans la lutte contre le sida et les autres IST, auprès de l'ensemble de leurs clients et auprès de la communauté.

Que l'on soit séronégatif, séropositif, ou sérointerrogatif, la pratique du sexe à risques n'est pas sans conséquences pour notre santé, et ceci, quel que soit le statut déclaré de son ou ses partenaire(s).Le VIH dans la communauté touche aujourd'hui près d'un gay sur cinq. Là où l'on estime que près de la moitié des contaminations a lieu avec un partenaire primo-infecté, se pensant alors séronégatif, pratiquer le sexe sans capote, c'est participer directement à la progression de l'épidémie.

Et c'est sans aborder ici les possibilités beaucoup plus grandes de contracter d'autres IST comme la syphilis, la gonorrhée ou encore certaines hépatites. En plus d'être reconnues comme cofacteurs d'infection au VIH, elles sont bien souvent asymptomatiques et font beaucoup moins l'objet d'un dépistage. Difficile de les éviter dans le cadre de rapports à risques.

Etre séropo et baiser sans capote, c'est aussi s'exposer à des complications de santé importantes. L'épidémie récente d'hépatite C le prouve et les dangers ne sont pas nuls. Dans le cadre d'une co-infection VIH/Hépatite C, concilier une trithérapie avec un traitement à l'interféron est un véritable calvaire. Et, encore une fois, c'est sans évoquer ici les potentielles sur contaminations par d'autres souches résistantes du VIH qui peuvent conduire à une mise en échec des traitements.

Enfin, ce n'est pas parce que l'on doute de son statut sérologique que cela doit être une raison pour prendre des risques sexuels. La solution reste la mise en place de pratiques safe, et le recours régulier au dépistage, pour toutes les raisons évoquées ci-dessus. Nous souhaitons aussi continuer à encourager tous les gays qui pourraient rencontrer des difficultés dans leur prévention à se rapprocher de toute structure associative, quelle qu'elle soit, afin de pouvoir en parler.

Notre action ne vise qu'à améliorer encore le dispositif et le partenariat, afin que la Charte reste un label de qualité et de confiance pour les clients. Le collectif invite tous les établissements à prendre conseil auprès d'un des membres du collectif, pour envisager les solutions visant à l'amélioration permanente de l'application de la Charte.

Nous continuerons à encourager, à soutenir et à faire la promotion des établissements qui luttent contre le sida. Nous continuerons également à conduire vers un mieux ceux qui voudront qu'on les aide en ce sens. Mais nous ne tolèrerons pas que des établissements commerciaux, qui se disent aussi « communautaires », fassent le jeu de l'épidémie en organisant des soirées bareback.

L'engagement réel et permanent des établissements dans cette démarche indispensable à la communauté est, pour eux, à long terme, un moyen de préserver leurs droits acquis.

Le Comité de Suivi

Sida Info Service
0 800 840 800
24h/24, confidentiel, anonyme et gratuit
www.sida-info-service.org

SNEG
Syndicat National des Entreprises Gaies
Partenaire de la Vie Gay - www.sneg.org

ACT UP PARIS

SNEG
Votre annonce dans gayside
Syndicat National des Entreprises Gaies - Partenaire de la Vie Gay
Contacts : 01 44 59 81 01
partenariat@sneg.org

Photo Thomas Ecke

Anniversaire de l'association de lutte contre le sida Deutsche AIDS-Hilfe, Angela Merkel et le conseil d'administration à Berlin.

Harmonisation Franco-Allemande

Initiés par nos déléguées de l'Est de la France, Kal et Isa, nous avons avec notre président Gérard Siad, inauguré ces échanges lors d'un symposium à Stuttgart les 13 et 14 avril 2008 derniers avec nos partenaires suisses et allemands, avec la participation du Dr Thierry Troussier pour la Direction Générale de la Santé.

La deuxième rencontre a été organisée par nos partenaires de l'association de lutte contre le sida Deutsche AIDS-Hilfe à Berlin du 13 au 15 novembre. De nombreuses associations ont répondu présent (Belgique, Danemark, Finlande, Pologne, Bulgarie, Ukraine, Tchéquie, Grande-Bretagne, Espagne, Suisse), l'occasion de réfléchir soit à des actions communes, soit aux soutiens des associations gays de lutte contre le sida de l'Est. Les problématiques sont évidemment différentes à l'Est et leurs urgences nous rappellent nos combats d'hier, ceux que nous avons parfois oubliés.

Les travaux vont se poursuivre et donneront lieu à une autre rencontre. La prochaine rencontre de travail devrait être organisée par le ministère de la santé Suisse à Zurich. Lors de cette rencontre qui coïncidait avec l'anniversaire de la Deutsche AIDS-Hilfe, nous avons eu le plaisir de rencontrer et d'écouter la chancelière allemande Angela Merkel. A l'applaudimètre, pas de doute, elle est vraiment gay friendly !

L'ensemble des responsables de structure participant au deuxième échange transfrontaliers, organisé par l'association Deutsche AIDS-Hilfe

Visuel de Promotion dans la presse gay à Berlin des établissements qui mettent en libre service préservatifs et gels en utilisant le dispositif « pipe-life » (crée en 2001 par JF Chassagne dans le cadre de nos actions de prévention). Les pipe-lifes sont également mise en place dans les établissements à Rome par l'association ARCIGAY, et en Belgique par l'association EX-aequo.

Afin de concrétiser notre partenariat avec la Deutsche AIDS-Hilfe, nous allons accompagner la sortie d'une de leur campagne de prévention par une diffusion dans nos établissements.

Hépatites Info Service
0 800 845 800
7 jours sur 7 - de 9 heures à 23 heures
www.hepatites-info-service.org

Pour toutes vos interrogations concernant les hépatites, leurs traitements, les co-infections avec le VIH, ...

Guide Gay de la Drague

Nous soutenons financièrement et par la diffusion dans nos établissements, cette brochure éditée par SOS Homophobie inspirée du guide des rencontres de l'association Belge Ex-aequo avec qui nous sommes également partenaire dans le cadre d'actions spécifiques. (Téléchargeable sur le site du SNEG). SOS homophobie 0 810 108 135 - www.sos-homophobie.org

Dépliant VHB

Le dépliant « L'hépatite B et les Gays », est une action qui a été cordonnée par Christine Barbier (Médecin Inspecteur à la DRASS-IDF). Roberto Labuthie notre délégué parisien en partenariat avec le CGL, le Kiosque, Aides, et la Mairie de Paris et financé par le GRSP de l'Ile de France.

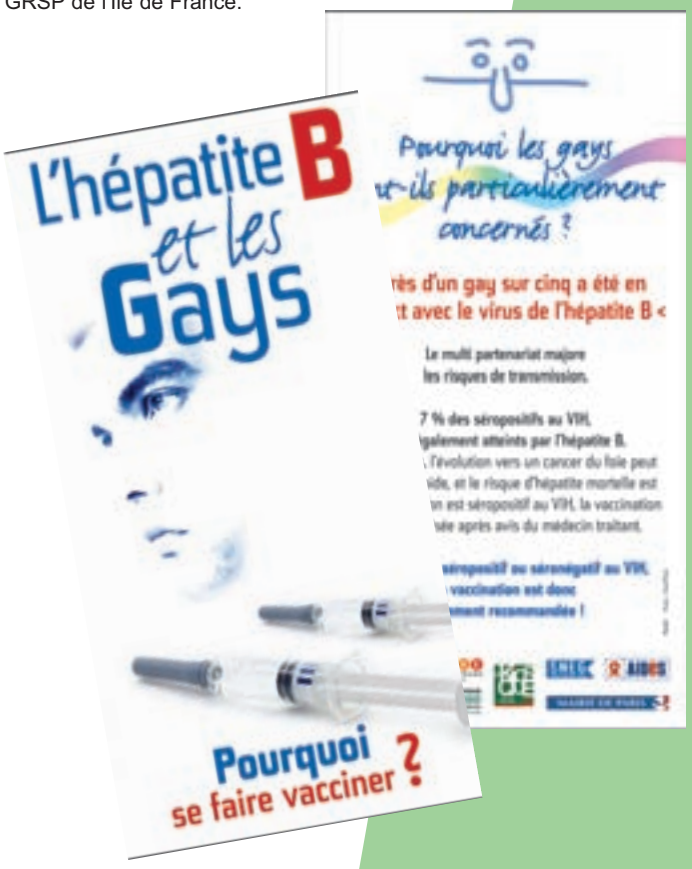

Et toi les drogues, tu en sais quoi ?

Actualisation et relooking extrême de ce guide initié par le SNEG en 1999. Après 4 éditions successives (500 000 ex.), en 2008 Grâce au collectif associatif « Fêtez Clairs », l'expertise et le soutien financier du pôle prévention et toxicomanie de la Préfecture de Paris et de la Mission de prévention des toxicomanies de la D.A.S.E.S., Ville de Paris, nous avons réédité ce guide (téléchargeable sur www.sneg.org). Pour vous inscrire dans une dynamique de prévention des toxicomanies dans vos établissements, nous vous incitons à prendre contact avec notre délégué parisien, Roberto Labuthie. www.fetez-clairs.org -

L'Actualité de la Prévention

Bareback

« Fuck You »

Aux David Awards de Berlin, quand le Prix du Meilleur studio US est décerné à Treasure Island Media, spécialisé dans les productions Bareback, indignation des autres studios qui protestent, notamment Chi Chi LaRue qui pour réponse se voit adresser un charmant « Fuck you ! ».

C'est pas ma faute a moi

Un reportage de la BBC sur les films porno bareback, lequels représentent 60 % des ventes de films outre-Manche, déclenche la polémique. Les productions Icecream sont nommément désignées pour le manque de rigueur des contrôles sérologiques de ses acteurs, laquelle s'en défend mais cesser toutefois ses productions bareback. Dans le débat qui s'ensuit, la responsabilité des acteurs est aussi mise en cause, celle des sociétés de distributions également qui pointe quant à elles celle des acheteurs qui cautionnent économiquement l'existence même des productions bareback...

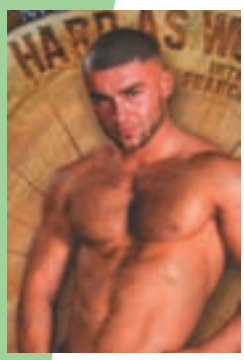

Les Porn Stars se la roule

Dix stars internationales du X dont François Sagat et Johnny Hazzard ont tourné un même film, habillés, « How I Roll », pour prôner l'usage de la capote.

VIH et autres IST

VIH : les gays à la hausse

En France, alors que le nombre de personnes atteintes par le VIH est en diminution croissante depuis 2004, les homosexuels constituent la seule population où les diagnostics de nouveaux cas au VIH ne diminuent pas. 38 % des personnes découvrant leur séropositivité sont des gays et 1 homosexuel sur 10 se déclare contaminé. Les pratiques à risques sont invariablement pointées du doigt dans chaque étude ainsi qu'un dépistage insuffisant supposant une prise en charge tardive. Avec en tout 5 750 nouveaux cas diagnostiqués en 2006, 6 500 en 2007, la France se situé 2è en Europe derrière la Grande-Bretagne (8 925 cas), les deux pays représentant 54 % des nouvelles infections sur l'ensemble du Continent. En France, 85 000 personnes sont prises en charge au titre du VIH dont 30 000 en sida déclaré parmi lesquelles 1 200 sont décédés en 2007. D'autres IST concernent majoritairement les gays : 75 % pour la syphilis, quasiment 100 % pour la LGV.

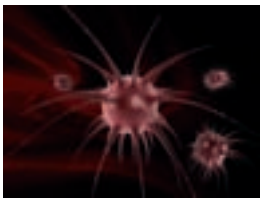

VIH : mortalité en baisse

Avec les antirétroviraux, la mortalité des séropositifs des pays industrialisés est comparable à celle du reste de la population dans les cinq ans suivant l'infection. Tel est le constat dressé par le Journal of The American Medical Association qui précise toutefois que le risque de décès redevient supérieur au-delà de ce délai. De son côté, « The Lancet », évoque une espérance de vie en augmentation de 13 ans depuis l'apparition des trithérapies. Toutefois, cette espérance de vie des séropositifs demeure inférieure à celle des séronégatifs. A 20 ans ; elle est de 63 ans pour les séropositifs et de 80 ans pour les seconds. Enfin, « The Lancet » évoque une diminution de la mortalité de 40 %. En revanche, l'OMS est beaucoup moins optimiste pour les pays en développement ou sous développement où l'accès aux traitements est plus difficile. Elle prévoit une augmentation des décès de 2,2 millions en 2008 à 2,4 millions en 2012, chiffre qui diminuera alors lentement et progressivement pour atteindre 1,3 millions en 2030.

Sida Info Service
0 800 840 800
24h/24, confidentiel, anonyme et gratuit
www.sida-info-service.org
- Besoin d'une adresse d'un centre de Dépistage VIH & IST ?
- Vous avez pris un risque sexuel ?
- Des questions sur les traitements ?

VIH : la recherche en panne

Après l'échec du vaccin de Merck en septembre 2007, le NIAIS (Institut National De l'Allergie et des Maladies Infectieuses) aux Etats-Unis, a annulé les essais cliniques sur un autre vaccin baptisé PAVE. En juillet 2008, c'est au tour de Roche de suspendre ses travaux de recherches sur de nouveaux médicaments dédiés au VIH par manque de résultats probants et ne compte pas sur une amélioration avant six ans. Les efforts seront concentrés sur les soins pour les traitements des hépatites B et C. En revanche, Pfizer commercialise son Celsentri.

Entre Mur de Berlin et Restos du Coeur

Interrogés sur les événements les ayant lus plus marqués, les 30-39 ans ont cité l'apparition de l'épidémie de sida au début des années 80 pour 46 % d'entre eux, juste après les attentats du 11 septembre 2001 (53 %), la chute du mur de Berlin (47 %), et avant le création des Restos du Cœur (33 %) et la victoire de la France en Coupe du Monde de Football en 1998.

Hépatites : danger !

500 000 personnes en France sont touchées par l'hépatite B ou C. Parmi les 50 % l'ignorent et le danger n'en est que plus grand. Aussi, un test de dépistage par une simple prise de sang s'impose. Dans le détail, l'hépatite B touche 280 000 personnes et cause 1 500 décès par an, l'hépatite C concerne 221 400 porteurs chroniques et cause 2 600 décès par an. Elle se guérit dans plus de 50 % des cas. Les gays séropositifs étant particulièrement exposés, le SNEG Prévention a lancé une campagne dédiée sur le sujet.

Autres IST

Selon l'InVS, les IST sont en recrudescence, principalement la LGV, les blennorragies et la syphilis.

Les lesbiennes face aux IST

Une étude de l'Université d'Amsterdam s'intéresse à la sexualité des lesbiennes. Elle démontre que, moins informées, leur sexualité, tribadisme, sexe oral, utilisation et échange de sex toys, éjaculation féminine, suppose un niveau de risques équivalent à celle des hommes en matière d'IST, herpès et condylomes en tête. Toutefois, consultant moins, peu de cas sont diagnostiqués.

Carnet

A 62 ans, **Willy Rozenbaum** a été renouvelé à son poste de Président du Conseil National du Sida qu'il occupe depuis 2003. Il œuvre à ce poste pour modifier le dispositif de dépistage français du VIH avec notamment les tests rapides. Jean-Luc Romero a lui été réélu la présidence d'ELCS qui compte parmi ses nouveaux membres la députée maire de Puteaux Joëlle Ceccaldi-Raynaud ayant insinué que son opposant municipal Christophe Grébert, officiellement gay, était pédophile...

Le Prix Nobel de Médecine 2008 a été attribué aux français, **Françoise Barré-Sinoussi** et **Luc Montagnier** codécouvreurs du virus du sida en 1984, le comité suédois oubliant au passage un troisième chercheur associé à ces travaux : Jean-Claude Chermann.

« Les combats de la vie » de Luc Montagnier

1983 : le professeur Luc Montagnier parvient à isoler le virus du sida, deux ans seulement après l'apparition des premiers cas. 2001 : il est remercié, à 76 ans, par les autorités de la recherche française. 2008 : à 83 ans, le professeur Montagnier n'a toujours pas battu en retraite et c'est depuis les Etats-Unis qu'il poursuit ses travaux sur le VIH mais aussi Alzheimer, la polyarthrite. Quand la recherche médicale accompagne les époques et participe à l'air du temps, Luc Montagnier évoque le monde et ses évolutions à travers ses différents combats pour la vie.
« Les combats de la vie » de Luc Montagnier. Editions JC Lattès. 19 €.

Lionel Vallet nous a quittés en novembre 2008. Acteur de prévention au Kiosque Info Sida Toxicomanie, il était une figure de la vie gay parisienne. Une cérémonie a été célébrée à l'Eglise Saint-Merri en présence de nombreux amis.

18 ans après la disparition de **Jacques Demy** à 59 ans, sa veuve, Agnès Varda révèle que son mari est décédé du sida mais que dans le contexte de film des années 80, le réalisateur de « Les parapluies de Cherbourg », « Peau d'âne »... et tant d'autres chefs d'œuvre ne voulait pas évoquer cette maladie.

www.cleplombier.com
01 42 52 77 09
ÉLECTRICITÉ PROFESSIONNEL DU GAZ SYNDICS PARTICULIERS

USA

Un militaire de carrière de 25 ans a été exclu de l'armée américaine et condamné à 40 mois de prison pour avoir contaminé au VIH un jeune homme de 17 ans rencontré sur Internet. Aux USA, une loi interdit aux séropositifs les relations sexuelles non protégées.

Floride

Face à la fréquentation sans cesse grandissante des internautes gays sur les sites de rencontres, une société de Floride a développé l'idée du Safe Sex Passport. Principe : l'Internaute réalise une série de tests (VIH, syphilis, herpès et autres IST) en laboratoire, lesquels sont transmis à sa demande à ladite société qui émet une carte numérotée attestant de son état de santé, carte qu'il peut ensuite revendiquer dans ses chats ou sur son profil. Une idée pareille, ça vient forcément des Etats-Unis !

Californie

11 millions de dollars, tel est le montant consacré par l'état californien à une campagne de lutte contre la drogue à destination de la population homosexuelle. Une étude révèle en effet que les gays consomment notamment 11 fois plus de crack que le reste des californiens, adoptant en conséquence des comportements à risques plus nombreux.

Don du sang

La décision de Xavier Bertrand en juillet 2006, alors ministre de la Santé, confortée par celle de son successeur, Roselyne Bachelot en novembre 2007, n'a rien changé : les homosexuels sont toujours interdits de don du sang. Le 14 juin dernier, journée mondiale de don du sang, le questionnaire préalable auquel répond tout donateur portait toujours la mention « Avez-vous des rapports homosexuels ? » à laquelle une réponse affirmative suppose l'exclusion du don, et non la mention annoncée par les deux ministres : « Avez-vous eu des pratiques sexuelles à risque ? ».

Pénalisation

Multiplication des procès pour contamination au VIH en France et dans le monde cette année 2008. En Finlande, un homme a été condamné à 10 ans de prison pour avoir intentionnellement contaminé cinq femmes par le virus du sida. Aux Pays-Bas, des peines de prison de 18 mois à 9 ans ont été prononcées à l'encontre de trois homosexuels pour avoir violé ou injecté le virus VIH à quatorze partenaires lors de parties à plusieurs. Ils ont fait appel de la décision et l'affaire doit être réexaminée courant 2009. En France, en juin 2008, un homme a été condamné à 2 ans de prison ferme pour avoir transmis le virus à sa compagne. Le 1er décembre à Orléans, c'est une femme de 39 ans qui est accusée d'avoir contaminé sciemment son mari, ce qu'elle dément, indiquant avoir évoqué son mari. Pour la première fois, c'est devant la Cour d'Assises, et non comme à l'habitude devant le Tribunal Correctionnel, qu'est renvoyé cette affaire au motif que plaignant et prévenu étaient, au moment des faits, mari et femme. Risquant jusqu'à 15 ans pour « administration de substance nuisible par conjoint ou concubin, suivie de mutilation ou invalidité permanente, 6 à 8 ans de prison ferme ont été requis mais le verdict a finalement statué pour 5 ans de prison avec sursis. Le défilé parisien autour de la Journée mondiale de lutte contre le sida le 1er décembre 2008 était dédié à cette question de la pénalisation avec cette question : si l'on est reconnu pénalement responsable de contamination au VIH se sachant séropositif, ne prend on pas le risque de voir se raréfier les tests de dépistage qui donnent cette connaissance, pourtant nécessaire sur le plan médical, de son statut juridique ?

Dépistage

Montpellier avec Aides puis Bordeaux, Lille et Paris expérimentent auprès des homosexuels les tests non médicalisés de dépistage rapide du sida qui permettent en trente minutes d'être informé de son statut sérologique. Ce dispositif de l'ANRS vise à rappeler que malgré 5 millions de dépistages annuels, des dizaines de milliers de personnes ignorent qu'elles sont porteuses du VIH et le découvrent tardivement pour ma mise en place efficace d'un traitement. Le dépistage rapide non médicalisé consiste en une piqûre au doigt en présence d'acteurs associatifs qui assisteront chaque personne. Si le test est positif, il devra être conformé par un test classique pratiqué par un professionnel. L'expérimentation sur 18 mois devrait toucher quelque 10 00 personnes. A Saint-Etienne, le SNEG participe à l'opération PREDERMAVI promue par le CHU local, son délégué régional soutenant la dynamique d'action mise en place par l'association partenaire Actis pour inciter à réaliser en CDAG un test rapide et participer à un questionnaire, le tout encadré par le milieu associatif.

Fonds de commerces, emploi, immobilier...
les petites annonces du SNEG
sont sur www.sneg.org
SNEG

Mexico

Précédée la veille par la 1ère marche internationale contre la stigmatisation, la discrimination et l'homophobie, la 17ème conférence internationale sur le sida, où 22 000 personnes sont attendues, s'est ouverte à Mexico le dimanche 3 août. 25 millions de morts, 33 millions de séropositifs dans le monde depuis le début de l'épidémie, abandon des recherches sur les vaccins, effets indésirables des molécules disponibles... le contexte est difficile. La France s'est faite remarquer... par son absence, en l'occurrence celle de sa ministre de la Santé. La prochaine conférence internationale sur le sida aura lieu du 18 au 23 juillet 2010 à Vienne.

Mexico

Utilisé sur le toit d'une camionnette dans une campagne de prévention sida, un préservatif de 7m de haut et son véhicule ont été volés à Mexico. Avec le contenu du véhicule, sono, préservatifs, éléments de PLV... le préjudice était estimé à 14 500 €. Quelques jours plus tard, on retrouvait la condomobile mais pas l'essentiel de son chargement ni le préservatif géant.

Inde

Selon une étude d'une institution locale, 60 % des indiens ont un pénis plus court de 2,4 à 5 cms que le reste des hommes dans le monde. Conséquence : les préservatifs de tailles standard internationales glissent, se déchirent, créant des situations à risques. Aussi, un fabricant a recruté près de 1 000 testeurs pour adapter le produit en conséquence.

Chine

Le pays n'étant pas à un paradoxe près, la Chine annonce sans donner plus de détail la mise en place de son premier programme de prévention du sida destiné aux homosexuels d'un côté, tandis que d'un autre, elle condamne à un an de prison le dissident militant anti sida Hu Jia à un an de prison. Par ailleurs, à l'approche des JO de cet été, les gays ont fait l'objet d'une répression policière accrue...

Chine

Les roues d'un vélo, un panier de basket, une cible de tir à l'arc, des anneaux de gymnaste... la représentation de tous ces objets ronds est figurée par un préservatif. C'est le fabricant chinois Elasun qui a lancé cette campagne de promo à l'occasion des JO de Pékin. Destinée au grand public, elle vise aussi les athlètes eux-mêmes et leurs accompagnants : 130 000 préservatifs mis à disposition à Athènes en 2004, 71 000 à Sydney en 2008. En revanche, Pékin n'a prévu que l'accès à des magazines pornos pour hétéros.

Italie

Sous influence du Vatican voisin, jamais le mot « préservatif » n'avait encore été utilisé dans le cadre d'une campagne d'Etat de lutte contre le sida en Italie ! C'est enfin chose faite depuis le début de cette année 2008 avec un clip comprenant le mot tabou !

Amsterdam

Draguer entre hommes est un droit dans le Vondelpark d'Amsterdam. La municipalité demande simplement aux amateurs de ramasser leurs préservatifs usagers tandis que la police, mettant en garde contre l'exhibition en journée, encourage les dragueurs du soir à ne pas se dissimuler dans des endroits reculés au risque d'être victimes d'agressions homophobes, une vingtaine ayant été constatée en 2007.

Allemagne

10 500 hommes de 25 ans et plus ont été interrogés par un institut allemand enquêtant sur l'usage du préservatif et les besoins en fonction de la taille du pénis. Résultat : les français sont les mieux dotés avec 14,58 cm de moyenne, les grecs fermant le classement avec 12,50 cm.

Grande-Bretagne

Après « Billy Elliot » et « Le Roi Lion » sur scène, Elton John travaille à une comédie musicale sur le sida que jouerait et réaliserait Ben Stiller, l'histoire d'un homme gay, séropo puis malade, devant affronter femme et enfants. A suivre...

Le Caire

Douze hommes ont été arrêtés et quatre condamnés à un an de prison par le tribunal du Caire pour « pratique de débauche » c'est-à-dire relations sexuelles entre hommes. Suspectés d'être porteurs du VIH, ils sont testés de force par la police et maintenus sous détention pour faire pression afin d'obtenir d'eux les noms de leurs partenaires sexuels.

Australie

A l'occasion de la visite du Pape Benoît XVI en Australie pour les JMJ, des militants opposés au discours de l'Eglise ont distribué des préservatifs gratuit dans le quartier gay, y compris à quelques pèlerins passant par là pour se rendre à une veillée de prière.

Portrait de Sebastien Cambau
Délégué prévention Rhône-Alpes Auvergne

Sur le terrain

« Gayside » poursuit sa série de portraits des délégués de son axe Prévention. Ce numéro, direction la région Rhône-Alpes Auvergne où officie Sébastien Cambau.

Quand as-tu intégré l'équipe de prévention du SNEG ?

En mai 2001, lors de la reconstitution de la seconde équipe de délégués régionaux. Après plusieurs années à la tête d'un Office de Tourisme en montagne, où j'ai organisé cette même année le premier meeting de ski gay, j'ai souhaité tourner la page sur ma vie de troglodyte montagnard et vivre mon homosexualité de manière plus franche avec moi-même, mon entourage familial et le monde professionnel. J'avais aussi envie de m'investir dans une idée qui me semblait importante : améliorer la vie des gays notamment des jeunes en matière de santé globale et lutter contre le sida et les I.S.T.

Quels ont été et quels sont aujourd'hui tes principales motivations ?

Ma motivation principale, c'est l'Autre. Améliorer la vie générale de « Monsieur Tout le Monde » en prenant le temps de communiquer avec lui, de l'écouter, de le conseiller quand cela est de mon ressort. Mais disons avant tout que je suis un communiquant, que j'ai besoin d'être en relation avec l'autre pour me sentir bien moi aussi. L'Echange, pour moi, c'est capital dans la vie de tous les jours.

A l'inverse, qu'est-ce qui parfois, peut te démotiver ?

Ce que je supporte de moins en moins, ce sont les tâches administratives liées à ma fonction et la manutention. Bon et puis, il faut être clair, faire de la prévention en 2008 quand beaucoup de gens ne s'y intéressent plus et trouvent ça ringard, c'est un peu déroutant. Mais je reste persuadé que la majorité des gays sont contents d'être bien informés des risques qu'ils encourent grâce à notre réseau de prévention et nos outils. De plus, beaucoup d'exploitants de lieux de sexe ne seraient sans doute pas aujourd'hui à ce niveau élevé de prévention sans notre dispositif qui semble être clair pour beaucoup : un seul interlocuteur et en même temps, un seul fournisseur en ce qui concerne les outils de prévention ; l'exploitant est certain d'être livré en temps et en heure avant d'être en rupture de stock.

En quoi consiste le travail de terrain ?

Ma première mission consiste à motiver et à convaincre les patrons d'établissements, en particulier les lieux de sexe, à faire la meilleure prévention possible et à pérenniser les dispositifs de prévention mis en place (distributeurs de préservatifs et gels en libre service). Le mot le plus juste pour résumer ma mission, c'est « Sensibilisation ». L'idée du SNEG Prévention est simple : il s'agit de fédérer des entreprises recevant du public homosexuel en les encourageant à la prévention afin qu'un gay sortant dans quelque établissement que ce soit, bar, club, sauna, sex club..., soit informé et puisse se prévenir des I.S.T. et du VIH notamment grâce aux 400 000 duos préservatifs et gels distribués chaque année par les 80 établissements suivis sur ma région. Il est important de dire qu'un quart de ces 400 000 duos est subventionné par la DRASS Rhône-Alpes afin de soutenir les efforts réalisés par les signataires de la Charte de Responsabilité, plus de 50 % des établissements de sexe de la région, et ceux qui mettent en place le dispositif du libre-service avec les pipe-lifes. De plus, nous pouvons aussi remercier ici la DDASS du Rhône de son soutien dans l'acheminement de 30 000 duos INPES qui sont distribués dans le cours de l'année aux établissements festifs.
Dans l'ensemble, on peut dire que ma mission est bien remplie, il devient difficile de ne pas trouver un préservatif et un gel en libre disposition dans quelque lieu de sexe de ma région.
L'autre partie de ma mission est d'être à l'écoute des exploitants et des employés, voire des clients de ces établissements, afin d'informer chacun et d'orienter si le besoin est, vers d'autres structures plus à même de répondre à leur questionnement (CDAG, services médicaux, associations...). De plus, je suis à l'écoute des réseaux sentinelles (DRASS, DDASS) lorsqu'un message d'alerte doit être passé auprès des exploitants et de la clientèle. Je suis donc une sorte d'interface entre les gays et les services ou associations liées à la santé communautaire ou non.

Quel regard portes-tu sur la prévention aujourd'hui ?

Depuis 2003 et la déclaration de la séropositivité en France, la région Rhône-Alpes recense au 31 juin 2007, 1049 diagnostics de séropositivité au VIH dont un tiers concernent des homo/bisexuels soit grosso modo le même ratio qu'au niveau national. Un tiers des infections à VIH chez les HSH (Hommes ayant des relations Sexuelles avec des Hommes, ndlr) sont récentes, c'est-à-dire remontent à moins de six mois. En Auvergne, 166 cas de séropositivité au VIH sur la même période ont été diagnostiqués dont moins d'un tiers concerne les homo/bisexuels. L'évolution des deux régions en ce qui concerne le nombre d'infection est la même : l'épidémie est certes ralentie par rapport à l'année 2005 qui avait vu une explosion du nombre de contaminations presque multiplié par deux, mais le nombre de nouvelles contaminations stagne et constitue pour un tiers des infections récentes. Ici, on voit aussi l'importance du test de dépistage effectué de manière systématique et régulière par une part importante de la population homosexuelle. Cependant, ce qui inquiète de plus en plus, c'est surtout l'accroissement de sérologies positives à un niveau important chaque année. De plus, il semble qu'une certaine partie des homosexuels ne font plus de tests de dépistage, par peur, et deviennent séro interrogatifs. D'autres ont renoncé, après certaines pratiques à risques, à protéger leurs actes

Retrouvez les fiches juridiques du SNEG sur www.sneg.org

(c) DR

dans l'année qui a suivi ces prises de risques et pensent être déjà séropositifs ; ils continuent pour autant leurs pratiques non safe.

Qu'en est-il de la sexualité et de le la prévention dans les couples ?

Quand dans un couple, il y a l'un des deux ou même les deux partenaires qui vont voir ailleurs et qu'ils se protègent mal, aussi bien avec leur partenaire stable qu'avec des partenaires occasionnels, il arrive souvent que l'un des deux contracte au bout d'un certain temps une IST ou le VIH. Si seulement il était facile de parler avec son partenaire stable de sa sexualité, de ses envies et de lui dire qu'on est allé voir ailleurs... Les gays ont de plus en plus de mal à être franc entre eux, me relatait un exploitant qui voit souvent deux personnes en couple venir dans son établissement, pas le même jour bien entendu, et qui ne savent pas que l'un ou l'autre vient aussi dans ce lieu pour avoir des échanges sexuels avec d'autres partenaires.

A quoi répond une attitude de prises de risques ?

En 2008, il devient de plus en plus difficile de faire changer des comportements qui depuis déjà dix ans ont évolué vers une banalisation des prises de risques. Je vois souvent des gays qui derrière un discours de « no capote » veulent en fait montrer leur profond désarroi amoureux ou social ou encore leur mal-être. Il semble aujourd'hui évident aussi pour beaucoup que les prises de risques répétées ne sont pas liées à une contamination : ils ne cherchent pas à se contaminer mais seulement à ne pas être entravés dans leur sexualité ou dans leur vie de tous les jours ; l'ascension du tout sécuritaire de notre société les « emmerde » et ils veulent quelque part montrer qu'ils aiment « l'interdit ». Certains pensent que ne pas mettre de capote, c'est comme fumer un joint, c'est pas grave. Sauf qu'en l'occurrence, ils oublient qu'une contamination par le VIH stigmatise, isole, et surtout, change totalement la vie quotidienne et la vision de son propre futur.
Maintenant, il faut aussi positiver, nous sommes le pays où les homos ont le plus recours au dépistage et cela pour la plupart de manière régulière. La plupart des gays sont aujourd'hui au courant des derniers chiffres épidémiologiques montrant que la prévalence du VIH chez les gays est très élevée. Donc beaucoup de gays sont sensibilisés à la prévention dite informative. Enfin, 70% des gays disent se protéger systématiquement pour la sodomie avec un partenaire occasionnel.
Un des problèmes majeurs réside dans l'échange d'expérience des anciens avec les plus jeunes : le milieu gay aujourd'hui est véritablement sectaire. Il y a des bars pour les jeunes et des bars pour les vieux, peu sont ceux qui se mélangent et échangent leur expérience. Il faut véritablement créer une politique d'éducation à la santé pour que les nouveaux entrants dans la sexualité prennent conscience des risques liés au VIH et aux autres IST non bénignes comme les hépatites.
Mais ce qui manque cruellement aujourd'hui pour faire changer les comportements, c'est ce petit plus qu'il y avait autrefois dans la communauté gay du temps des ravages du sida, l'idée d'appartenance identitaire à un groupe soudé, solidaire et pour autant, plein d'espoir de vie. Le sida est devenu pour beaucoup une maladie comme une autre, on ne parle pas de cancer dans les bars, pourquoi parlerait-on du sida ?

Y a-t-il une évolution du milieu gay depuis ton arrivée ?

On peut le dire, oui, c'est sûr, aujourd'hui les bars et discothèques sont de moins en moins identitaires et la clientèle gay est aussi capable de déserter certains lieux identitaires pour sortir dans des lieux plus en rapport avec leurs goûts du moment : les lieux dits « branchés », « lounge », où les clientèles people se pressent, sont devenus aussi des repères à pédés. Les grandes discothèques d'agglomération vivent aussi grâce à beaucoup de jeunes qui se reconnaissent avant tout dans un style vestimentaire et musical avant de se reconnaitre comme gay ou bisexuel ; souvent, il est impossible de savoir la sexualité de la clientèle. Nous vivons en province une vraie mutation du style de vie des gays. De moins en moins dans le milieu à proprement parler, de plus en plus isolés sur Internet ou chez des amis pour des soirées privées, de plus en plus de gays ne sortent plus du tout, préférant économiser pour partir à l'étranger un week-end grâce aux transports low cost. En dehors des lieux de sexe, il devient difficile de caractériser les lieux de convivialité gay. Beaucoup aujourd'hui sont ouverts à tous publics. Seule une métropole comme Lyon est réellement active et dynamique, et encore, depuis la crise économique et la diminution du pouvoir d'achat, les lieux ne sont plus fréquentés en semaine comme auparavant.

Un mot à ajouter en guise de conclusion ?

Redonnons nous la main afin de faire attention à chacun d'entre nous et refaisons sortir du passé la fameuse phrase des années 90 : « Sortez Couverts. Take Care ».

Propos recueillis par Rémi Calmon

Ils ont rejoint le SNEG

Le SNEG souhaite la bienvenue aux adhérents qui l'ont rejoint entre le 14 juillet 2007 et le 30 novembre 2008

A CAUSE DES GARCONS

Edition de webmagazines et commercialisation d'espaces publicitaires en ligne.
A CAUSE DES GARCONS.
23, chemin de Nicol Bâtiment B
31200 TOULOUSE. 06 63 45 21 02.

ACTIS

Association de lutte contre le sida.
ACTIS. 6, rue Michel Servet
42000 SAINT-ETIENNE. 04 77 41 66 99.
actis42@free.fr

AD HOMINEM

Un nouveau concept de boutique masculine ouvre ses portes à Nîmes : un espace détente, bar sans alcool, thé, café… un choix de vêtements surprenants… librairie spécialisée gay et lesbienne, accessoires et bijoux fantaisie. « Wear, Shoes, Books, Drinks and more… ».
AD HOMINEM. 10, rue Emile Jamais 30900 NIMES. 06 70 45 15 32.
adhominem@orange.fr

ADULTS ONLY

Etablissement qui offre des produits pornographiques pour la population gay et hétéro. Vente de sextoys les plus tendances dans une ambiance conviviale, colorée et pas du tout glauque. Possède 3 cabines de projection extrêmement propres. Nous voulons que les gens se sentent comme chez eux. Nous offrons le café. Nos prix sont parmi les moins chers de la région et nous avons le plus grand choix de films gays du département.
ADULTS ONLY. 19, quai Richelieu 33000 BORDEAUX.
05 56 52 97 36.

AFRICA GAY

Site de rencontres, dialogues, chat, échanges de photos, sorties…
AFRICA GAY. 1, rue Georges Constanti 78300 POISSY. africa_gay@hotmail.fr
www.africagay.biz

AIDES SARTHE

Association.
AIDES SARTHE. 57, rue d'Eichtal 72000 LE MANS. 02 43 23 96 71.
aidesart@wanadoo.fr

A NOUSTO

Chambres d'hôtes.
A NOUSTO. 13, rue de la Chapelle
31210 POINTIS DE RIVIERE. 05 61 89 45 56.
anousto@orange.fr www.anousto.fr

ASSOCIATION RENCONTRES GAYS

Association.
ASSOCIATION RENCONTRES GAYS. 21, rue de Saint-Malo
35000 RENNES. 02 23 21 18 76.
le-cosmos@hotmail.fr http://lecosmos.blog4ever.com

AU FIL DE L'EAU

Bar, brasserie.
AU FIL DE L'EAU. 9, rue Rameau 75002 PARIS. 01 42 96 86 17.

AU MANGE-DISQUE

Petit bar avec petite restauration.
AU MANGE-DISQUE. 15, rue de la Reynie
75004 PARIS. 01 48 04 78 17.
www.au-mange-disque.com

BAROCCO

Restaurant pizzeria.
BAROCCO. 143, rue du Garet 69001 LYON.
04 78 27 62 30.
barocco-ristorante-pizzeria@wanadoo.fr

BISTROT DE PANURGE

Bistrot type parisien, spécialisé dans l'agneau du Limousin avec une carte des vins très étendue. Ce restaurant est le petit frère du Petit Zinc.
BISTROT DE PANURGE. 91, rue Ecuyère 76000 ROUEN. 02 35 15 97 02.

BLUE SAVANAH

Agence éditoriale spécialisée dans la presse gay.
BLUE SAVANAH. 60, boulevard de Strasbourg
75010 PARIS. 01 42 05 18 26.
contact@bluesavanah.com
www.bluesavanah.com

BONBONS FOLIE/SWEETIZ

Sous sa devise « Soyez originaux ! Devenez unique ! », Bonbons Folie possède deux axes : décoration en confiserie (gâteaux, cartes postales mangeables, pièces montées ou brochettes fantaisie) et importation de chocolats belges inédits en France et autres snacks.
BONBONS FOLIE/SWEETIZ. 3, rue Denfert Rochereau
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE. 08 26 62 02 35. www.sweetiz.com

BOUQUET DES ARCHIVES

Bar gay et hétéro. Brasserie de 11h à 23h30 non stop. Ambiance sympa et chaleureuse.
BOUQUET DES ARCHIVES. 31, rue des Archives 75004 PARIS. 01 42 27 08 49.

BOYSBOUTIK.FR

Boysboutif.fr est le nouveau distributeur sensible aux garçons. Un seul site regroupant tous les univers recherchés par l'homme moderne : mode (jeans, tee-shirts, sous-vêtements...), beauté, bijoux, accessoires, toys, déco, culture. Des marques, des exclus, des imports très tendance...
BOYSBOUTIK.FR. 2, place Jean Bard 21170 SAINT-JEAN DE LOSNE. bandybirdy@free.fr www.boysboutik.fr

CABINET ALLEGRA

Cabinet d'avocat.
CABINET ALLEGRA. 17, rue Marbeau 75116 PARIS. 01 45 00 02 25. allegra-avocat@orange.fr http://alfrdo.allegra.avocats.fr

CABINET JOFFRE

Nous sommes un cabinet d'administrateur de biens regroupant les activités suivantes : syndic de copropriétés, gestion locative, transactions et locations. Notre région géographique est Paris et les Hauts-de-Seine.
CABINET JOFFRE. 15 bis, avenue Joffre 92250 LA GARENNE COLOMBES. 01 47 84 45 27. cabinetjoffre@orange.fr

CABINET MIREILLE SCHKROUN

Expertise comptable, commissariat aux comptes, expertise judiciaire, évaluation d'entreprises, conseils en stratégie.
CABINET MIREILLE SCHKROUN. 140 bis, rue de Rennes 75006 PARIS. 01 70 38 23 71. mschkroun-ec@wanadoo.fr

CAYUELA BÂTIMENT

Je suis artisan du bâtiment et artiste autodidacte : j'ai un CAP peintre décorateur, réellement je travaille sur des chantiers, neuf et rénovation, comme plaquiste. D'autre part, j'ai été l'assistant d'un sculpteur et je suis devenu mouleur professionnel (polyester, cire, plâtre…), je peux donc réaliser tous travaux de décoration personnalisés.
CAYUELA BÂTIMENT. Place du Prieuré 05150 SAINT-ANDRE DE ROSANS. 06 76 86 81 57. jose05000@gmail.com

CHÂLET DU THIANTY

Association de lutte contre les exclusions : coordination départementale des actions spécifiques VIH/Sida et autres IST. Gestion d'un centre thérapeutique résidentiel pour toxicomanes.
CHÂLET DU THIANTY. Château Folliet 74290 ALEX. 04 50 02 86 84. direction.thianty@orange.fr

CHATLUMO

Création ou refonte de sites web sur mesure.
CHATLUMO. 1, rue des Deux Frères 94230 CACHAN. 06 37 88 51 23. www.chatlumo.fr

COM.OUT DEVELOPPEMENT

Edition de sites Internet (www.e-llico.com, www.zoneros.com, www.menstore-boutique.com, www.rob-paris.com), sex-shops (Menstore boutique et Rob), catalogue VPC (Menstore Express).
COM.OUT DEVELOPPEMENT. 6-8, square Sainte-Croix de la Bretonnerie 75004 PARIS. 01 48 05 14 74.

CONCORDE

Presse, production, diffusion de films vidéo, vente en gros de sextoys et de lingerie sexy. Vente au détail de produits pour adultes assuré par 5 magasins parisiens, activité de VPciste.
CONCORDE. 123, rue Alexandre Fourny 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE. 01 47 06 13 13. www.concorde.pro.com

COPY R.

Copy R. est une SARL fondée en août 2001 comprenant trois sociétés. Les deux principaux associés (80 % des parts) sont pacsés depuis le 20 mars 2001, Stéphane Feltrin et Pierre Lavielle. 85 % du CA est réalisée grâce aux professionnels (professions libérales, artisans, commerçants, grandes enseignes nationales voire internationales). Les 3 principaux postes sont les impressions numériques, l'infographie et le tirage de plans. Le communauté gay représente une part non négligeable de la clientèle, certains adhérents locaux du SNEG étant clients.
COPY R. Le Busquet. 4, allée du Cadran 64600 ANGLET. 05 59 57 75 81. copyr@wanadoo.fr

DARK-INK

Sex shop gay et hétéro, distribution sur toute l'Europe de produits X, import/export.
DARK-INK. 42, quai de Jammapes 75010 PARIS. 01 42 60 21 59. www.dark-ink.com

DES GARS DANS LA CUISINE

Dans un cadre contemporain, une cuisine inventive et aux saveurs du monde, un accueil à nul autre pareil...
DES GARS DANS LA CUISINE. 72, rue Vieille du Temple. 75003 PARIS. 01 42 74 88 26. resto@desgarsdanslacuisine.com

DES RACINES & DES ELLES

Bar, restaurant. Petits déjeuners et brunchs. Cuisine de spécialités du sud-ouest (fois gras, magret, cassoulet....) Happy hour sur les cocktails de 18h à 20h. Restaurant le soir.
DES RACINES & DES ELLES. 82, rue des Archives 75003 PARIS. 01 48 04 39 14. lzbar@club-internet.fr

DK BAR

Un bar convivial, mise en place d'apéritifs lounge avec amuse-bouches tous les dimanches de 18h à 21h. A partir de 21h, soirées à thème deux fois par semaine.
DK BAR. 6, rue René Fournets 64000 PAU. dkbar@orange.fr

DMX BAR

Bar, sex club avec possibilité de consommation sexuelle sur place.
DMX BAR. 7, rue Chabanais 75002 PARIS. 01 42 96 39 17. info@dmxbar.com www.dmxbar.com

ESPACE LA COMEDIA

Salle de spectacles ayant une programmation théâtre, musique et jeune public.
ESPACE LA COMEDIA. 6, impasse Lamier 75011 PARIS. 01 43 67 20 47. horiziode@la-comedia.com www.la-comedia.com

Ils ont rejoint le SNEG

ETS QUENTIN
Entreprise de plomberie, dépannage. Spécialiste sanibroyeur, ballon d'eau chaude, recherche de fuite d'eau, installation de salle de bains et de cuisine, débouchage de canalisation.
ETS QUENTIN. 92, rue de Charonne 75011 PARIS. 01 40 40 28 87. quentinplombier@gmail.fr www.depannage-plombier-paris.fr

G.I.'S CLUB
Discothèque.
G.I.'S CLUB. 13, rue Lavoisier 37000 TOURS. 02 47 66 29 96.

HETEROCLITE
Mensuel gratuit gay mais pas que... Contenu : société, culture, nuit.
HETEROCLITE. 165, rue du Garet 69001 LYON. 04 72 00 10 27. redaction@heteroclite.org www.heteroclite.org

HS BAR - FIFTH CLUB
Club libertin gay.
HS BAR - FIFTH CLUB. 83, rue Quincampoix 75003 PARIS. 01 42 76 04 64. contact@fifthclub.eu www.hsclub.fr www.fifthclub.eu

JET SET
Discothèque tendance club. De petite surface, il y règne un climat convivial et chaleureux. Une salle à l'étage sera ouverte avec terrasse pour les fumeurs.
JET SET. RN6 La Tholière 73160 SAINT-CASSIN. tendanceclubber@orange.fr www.jetset73.skyrock.com

JFM SONORISATION / JFM AGENCEMENT
Sonorisation d'événements, feux d'artifice, chars Gay Pride, concert et plateaux d'artistes... Installation et entretien de matériels son et lumière en discothèque et bar. Peluches géantes : les Z'Animos Folies, 17 costumes.
JFM SONORISATION / JFM AGENCEMENT. 17, rue des Mésanges 89100 MALAY LE GRAND. 03 86 97 29 72. jfmsono@wanadoo.fr

KEEP SMILING
Association d'autosupport en milieux festifs, l'objet de l'association est la prévention et la réduction des risques liés aux drogues, sexualités, risques sur la route, risques auditifs.
KEEP SMILING. 3-5, rue Baraban 69006 LYON. contact@keep-smiling.com www.keep-smiling.com

KIKOO
Viens découvrir le 1er cybercafé, 100% mecs… en cabines individuelles… pour chater… ou plus ! Proche de la gare SNCF Matabiau, pour un prix unique, viens chater sur tes sites et/ou le chat interne le temps que tu veux. Ouvert tous les jours de 12h a 22h30, jusqu'à 24h pour les clients déjà rentrés avant 22h30. Tous les dimanches et mardis, c'est les Hot Private (HP) de chez Kikoo de 21h à 24h avec entrée gratuite.
KIKOO. 29, rue Bertrand de Born 31000 TOULOUSE. 05 61 58 34 29. kikoo-toulouse@orange.fr www.cyber-kikoo.fr

L'AMBIGAY
Sauna gay et bi.
L'AMBIGAY. 3, rue Payenne 33300 BORDEAUX.

L'ATOLL
Sauna hammam mixte.
L'ATOLL. ZAC du Sancerrois Rue des Vignerons 18390 SAINT-GERMAIN DU PUY. 02 48 65 84 66. latoll@orange.fr

L'AUTOREVERSE
Bar.
L'AUTOREVERSE. 1, rue des Chevaux 53000 LAVAL. 02 43 56 77 02. lautoreverse@wanadoo.fr

L'EBOUILLANTE
Etablissement fondé en 1977. Dans une rue piétonne au chevet de Saint-Gervais, nous essayons d'offrir un endroit de calme et de repos convivial au sein de la ville. La cuisine est simple et fraîche, on peut manger végétarien (nombreuses et copieuses salades). 30 sortes de thés de familles différentes, des gâteaux faits maison. Nous sommes depuis le début, annonceur et sponsor de Voix contre le sida.
L'EBOUILLANTE. 6, rue des Barres 75004 PARIS. 01 42 71 09 69. ebouillante@wanadoo.fr www.restaurant-ebouillante.com

L'INCOGNITO
Sauna gay, hammam, sauna sec, cabines cruising, salle vidéo, bar sans alcool, sling.
L'INCOGNITO. 26, quai Duquesne 76200 DIEPPE. 02 35 85 66 54.

L'IN-INTERDIT
Sauna sec, cabines ouvertes, cabines fermées, douche, table gynéco, croix, backroom, salon vidéo, bar licence IV. Paiement de droit d'entrée avec une boisson offerte.
L'IN-INTERDIT. 7-9, rue Jean Lamour 54000 NANCY. 03 83 36 95 52. club@lininterdit.com www.lininterdit.com

L'INSIDE
1er After Work modèle londonien à s'implanter à Lyon. De 17h à 22h, apéro avec buffet à thème offert changeant chaque jour et de 23h à 5h, discothèque avec musique ambiance années 80.
L'INSIDE. 24, rue Pizay 69001 LYON. 04 78 27 66 47. lvslyon@wanadoo.fr

L'ORPHEA CLUB
Club discothèque libertin, hammam, sauna, salle ciné, grand lit, backroom, multiples cabines, piste de danse, bar exhib, licence IV, parking privé.
L'ORPHEA CLUB. Hameau de Navarre 14370 CHICHEBOVILLE. 02 31 38 23 04. orphea.club@aliceadsl.fr www.orpheaclub.fr

LA CANTINE DES GARCONS
Restaurant; bar.
LA CANTINE DES GARCONS. 58, rue Lamatine 63000 CLERMONT-FERRAND. 09 52 08 18 75.

LA FISTINIERE

Chambres d'hôtes à orientation hard, fist fucking. Equipements spécialisés à disposition des clients.
LA FISTINIERE. Les Amelots 18260 ASSIGNY. 02 48 73 83 09. lafistiniere@orange.com www.lafistiniere.com

LA LUNA

Discothèque. Trilogie de La Luna : instinct, imagination, courage.
LA LUNA. 94, cours Jean Jaurès 38000 GRENOBLE.

LA REINE BLANCHE

Salle de spectacles, activités culturelles et promotion d'artistes.
LA REINE BLANCHE. 2 bis, passage Ruelle 75018 PARIS. reineblanche@free.fr www.reineblanche.com

LA TABLE D'ALEX

Restaurant très dynamique, clientèle sympa et bonne ambiance.
LA TABLE D'ALEX. 35, rue Percière 76000 ROUEN. 02 35 07 73 32.

LA TOUR DES ARC'HANTS

Hôtel restaurant 2 étoiles Logis de France. Ancien Relais de Poste, bâtisse du 14ème siècle en plein centre de Lamballe. Cuisine traditionnelle de terroir breton. Chambres avec douche ou bain, TV écran plat, Canal + TNT, sèche cheveux, C.P.L.
LA TOUR DES ARC'HANTS. 2, rue du Docteur Lavergne 22400 LAMBALLE. 02 96 31 01 37. latourdesarchants@wanadoo.fr www.latourdesarchants.com

LE 19

Bar organisant deux fois par mois des soirées différentes pour ses clients. Ambiance conviviale et clientèle fidèle.
LE 19. 8, rue Candillac 24100 BERGERAC. 05 53 22 84 48. barle19@neuf.fr www.le19.net

LE 3/6

Etablissement spacieux de plus de 600 m² : hammam, sauna, jacuzzi, bar, cabines de relaxation sur deux niveaux.
LE 3/6. 36, rue Bourrély 34000 MONTPELLIER. 04 67 59 83 14. www.le36.fr

LE VIEME ELEMENT

Sauna.
LE VIEME ELEMENT. 31, rue de la Tillole ZA Saint-Frédéric 64100 BAYONNE. 05 59 55 22 87.

LE BARYTON

Bar jazz avec musique vivante.
LE BARYTON. 30, rue de l'Arbre Sec 69001 LYON. 04 78 28 34 41.

LE BIKINI

Salle de spectacles.
LE BIKINI. Rue Hermès Parc technologique du Canal 31520 RAMONVILLE SAINTE-ANNE. 05 62 73 71 66 malika@lebikini.com www.lebikini.com

LE CADIX

Brasserie traditionnelle à découvrir, située à 150 m du Parc des Expos de la Porte de Versailles. Une cuisine de qualité, bon marché.
LE CADIX. 372 bis, rue de Vaugirard 75015 PARIS. 01 45 32 88 97.

LE CAFE D'EON

Bar, restaurant.
LE CAFE D'EON. 121, avenue Aristide Briand 27000 EVREUX. 02 32 33 72 30.

LE CARRE D'AS

Pub gay friendly, rencontres, soirées à thèmes.
LE CARRE D'AS. 6, rue Mandajors 30100 ALES. 04 66 52 34 09. pub-lecarredas@live.fr

LE CARRE D'HO

Sauna.
LE CARRE D'HO. 20, rue Paul Manivet 84000 AVIGNON. 01 86 81 29 41.

LE DIVIN

Sauna.
LE DIVIN. 912 bis, avenue de Dunkerque 59160 LOMME. 03 20 00 39 39. www.ledivinsauna.com

LE FOLIE'S

Club privé gay friendly composé de deux salles ayant chacune un bar et une piste de danse. Backrooms. Patios.
LE FOLIE'S. 8, route de Saint-Jean d'Angély 17100 FONTCOUVERTE. 05 46 91 64 37. paradise17@wanadoo.fr

LE G D'O BAR

Max et Jess vous accueillent dans leur nouveau bar hétéro friendly en semaine de 11h30 à 2h30 et le week-end jusqu'à 3h30. Terrasse ensoleillée, djs le week-end, afters, wi-fi…
LE G D'O BAR. 8, avenue Foch 57000 METZ. 03 87 66 76 42. gdobar@aol.com www.gdobar.com

LE GLAM

Bar gay et lesbien.
LE GLAM. 6, rue Eugène Emmanuel 06000 NICE. 04 93 87 29 67.

LE KREISKER SAUNA

Sauna, hammam, jacuzzi, cabines de repos, salon vidéo. Ambiance familiale et clean.
LE KREISKER SAUNA. 4, rue Papon 06300 NICE. 04 93 26 40 75.

LE LABYRINTHE

Sauna.
LE LABYRINTHE. 1A, rue de la Grange aux Ormes 57155 MARLY. 03 87 72 62 29. lelabyrinthe@orange.fr www.lelabyrinthe.com

LE METRONOME

Restaurant, bar musical.
LE METRONOME. 3, avenue du Maréchal Foch 11000 CARCASSONNE. 04 68 71 63 49. metronome11@gmail.com

LE MIXX

Bar.
LE MIXX. 3, rue de l'Archimède 17000 LA ROCHELLE. 05 46 07 05 53. www.lemixx.17-flash.com

LE MUST

Discothèque.
LE MUST. Les Vorzines. 42210 BELLERGARDE EN FOREZ.

Les adhérents du SNEG ont leur annuaire sur www.sneg.org

Ils ont rejoint le SNEG

LE NEXT-BAR

Le bar beat de l'Est où Rémy et Jean-Pierre vous accueillent dans un endroit à la déco originale, chaude et raffinée. Ambiance, musique, vidéos X et backroom font du Next un lieu de fête et de convivialité où il est bon se retrouver entre hommes exclusivement, ours de tous poils et ceux qui les aiment.
LE NEXT-BAR. 26, rue de la Salle 54000 NANCY. 03 83 86 54 05. le-next-bar@le-next.com www.le-next.com

LE P'TIT BAR - AU FESTIVAL DE LA MOULE

Bar, restaurant. Une fois par mois, une soirée à thème. Terrasse d'été avec son jardin.
LE P'TIT BAR - AU FESTIVAL DE LA MOULE. 1, rue Pierre Scheringa 95000 CERGY-VILLAGE. 01 30 30 37 39. quimcabaret@hotmail.com

LE PHARAON

Discothèque.
LE PHARAON. Centre Héliopolis 1, boulevard Matelots Port Nature Village Naturiste 34300 CAP D'AGDE.

LE PHOENIX

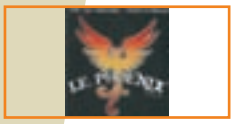

Bar gay friendly, déco baroque, rouge et noir stendhalien, musique au choix des clients, spectacles sexy de gogo dancers... ambiance très caliente !
LE PHOENIX. 108, rue Nationale 72000 LE MANS. lephoenix72@hotmail.fr

LE PIED MARIN

Spa, sauna hammam, bar avec petite restauration sans licence, UV.
LE PIED MARIN. 2, rue du Nouvel Arsenal Entrée Gauche 59140 DUNKERQUE. 03 28 51 16 54. www.lepiedmarin.fr

LE TRAXX

Sex club et boutique.
LE TRAXX. 38, rue Miqueu 33000 BORDEAUX. 05 56 44 03 41.

LES 2G

Bar discothèque gay friendly ouvert de 21h30 à 6h avec deux ambiances, un côté bar avec cage, l'autre côté salle avec cabine dj et jeu de lumière, soirée à thème tous les week-ends, dj résident, le jeudi soirée rencontres, le week-end happy avant minuit. Terrasse extérieure et une backroom au 1er étage. Wifi à disposition de la clientèle.
LES 2G. 17, boulevard Charner 22000 SAINT-BRIEUC. 02 96 94 04 45. les2g@orange.fr

LES BAINS DE L'EST

Sauna.
LES BAINS DE L'EST. Rue de l'Est, 3 1207 GENEVE. 22 78 63 300. sauna@bainsdelest.ch

LES SOUFFLEURS

Bar d'ambiance. Soirées djs, dancing, projections, spectacles : performances, musique, café théâtre.
LES SOUFFLEURS. 7, rue de la Verrerie 75004 PARIS. 01 44 78 04 92.

MAÎTRE RENARD

Restaurant.
MAÎTRE RENARD. 4, rue Saint-Antoine 06400 CANNES. 04 93 39 99 38.

MOON CITY

Hammam, sauna, jacuzzi, bar lounge, libertin et hétérosexuel.
MOON CITY. 34, boulevard de Clichy 75018 PARIS. 01 42 82 74 43. www.mooncity.fr

MOULIN DE LASSALE

Chambres d'hôtes, le Moulin de Lassalle propose 5 chambres d'hôtes, soit une capacité d'accueil de 12 personnes. L'établissement est exclusivement réservé à une clientèle gay. Parmi les prestations : une piscine (5 x 12 m), chauffée du 15 avril au 15 octobre ; un jacuzzi d'une capacité de 5 personnes utilisable toute l'année. Le moulin est situé à 12 kms des plages naturistes et à 20 mns de la plage gay « Les Casernes ».
MOULIN DE LASSALLE. 1898, route de Castets 40260 LINXE. 05 58 42 00 67. moulindelassalle@aliceadsl.fr www.moulindelassale.fr

NEWBEENET

Conseil informatique auprès des entreprises et des particuliers. Spécialiste de l'assistance à distance. Gestion des sites Internet, référencement et positionnement.
NEWBEENET. 15, bis avenue Joffre 92250 LA GARENNE COLOMBES. contact@newbeenet.fr www.newbeenet.fr

NEW MILLENIUM

Sex shop et vente en ligne sur internet, exclusivement gay.
NEW MILLENIUM. 37, rue Jean-Pierre Timbaud 75011 PARIS. 01 40 21 30 23 new.millenium.prod@9business.fr www.newmillenium.fr

NEW MITONNE/HELEM

Restaurant.
NEW MITONNE/HELEM. 183, rue Saint-Denis 75002 PARIS. 01 40 39 09 69. coontact@new-mitonne.com

OCTOPUS SAUNA

Sauna masculin sur 300 m² disposant de cabines de relaxation, d'un hammam, d'un sauna sec et d'un jacuzzi. Coin bar et salon vidéo. Espace détente.
OCTOPUS SAUNA. 15, rue de Narvik 74000 ANNECY. 04 50 57 48 26. nous@octopus-sauna.com www.octopus-sauna.com

O KISS BAR

Bar.
O KISS BAR. 5 rue André Nougaret 34500 BEZIERS. 04 67 49 02 20. okissbar@gmail.com

OLFIX

Editions de sites Internet de divertissement essentiellement destinés à un public adulte. Activité en ligne uniquement.
OLFIX. 30, boulevard de Ménilmontant BAL n° 26. 75020 PARIS. 08 70 44 09 41. contact@olfix.fr www.olfix.fr

PARIS AQUATIQUE

Association sportive de natation. Visibilité du monde gay dans le domaine sportif pour les adultes de 25 ans et plus.
PARIS AQUATIQUE. 75, rue du Javelot 75013 PARIS. 01 48 87 34 03. contact@parisaquatique.org www.parisaquatique.org

QUOC-TRUNG PHAN

Photographe indépendant spécialisé dans la photographie institutionnelle (photos de boutiques à des fins publicitaires). Je suis également spécialisé dans le portrait d'auteur, d'écrivain ou de chef d'entreprise. Travaillant généralement à Paris, je peux aussi me déplacer en province ou à l'étranger.
QUOC-TRUNG PHAN. 33 bis, boulevard Bourdon 75004 PARIS.
06 87 37 86 82. crocus@crocusss.net www.crocusss.net

RDV HOME LOVE/LE CELENDRA

Club sauna.
RDV HOME LOVE/LE CELENDRA. Lieu dit La Faugy Vie des Mulets 38300 RUY MONTCEAU. 04 74 93 76 54.

REGARDS D'AILLEURS

Crêperie de 12h à 14h. Bar lesbien, gay, hétéro friendly. Possibilité pour expo de photos, peintures. Soirée concert. Deux salles avec possibilité de réservations pour soirée privée.
REGARDS D'AILLEURS. 36 bis, rue Dupont des Loges 35000 RENNES. 02 99 31 86 47. regards.d.ailleurs@hotmail.fr

SALON EVE COIFFURE

Salon de coiffure mixte.
SALON EVE COIFFURE. 7, place de la Halle 46500 GRAMAT. 05 65 38 75 41. salon.eve@club-internet.fr

SALVATOR SAUNA CLUB

Sauna.
SAUNA CLUB L'ENVIE. 20, boulevard Louis Salvator 13006 MARSEILLE.

SAUNA CLUB L'ENVIE

Sauna échangiste.
SALVATOR SAUNA CLUB. 42, rue du Midi 34500 BEZIERS. 04 67 49 26 14.

SAUNA DE LA GARE

Sauna gay et lesbien.
SAUNA DE LA GARE. 68, boulevard de Strasbourg 49300 CHOLET.

SAUNA DISCO LES DAUPHINS

Lieu de rencontres et de convivialité avec un bar licence IV, piste de danse, vestiaires, toilettes, jacuzzi, douches, hammam, coins câlins, cabines à glaces, salle SM, vidéos, glory-holes. Etablissement en rez-de-chaussée et sur deux étages.
SAUNA DISCO LES DAUPHINS. 25, rue Charpentier 87100 LIMOGES.
05 55 79 74 69. libertin.lesdauphins@free.fr
http://libertin.lesdauphins.free.fr

SAUNA LE SAINT

Sauna réservé aux bi, gays, travestis.
SAUNA LE SAINT. 39, rue Saint-Joseph 33000 BORDEAUX. 05 56 79 16 00.

SAUNA SOHO

Large sauna, plus de 1000 m², 17 cabines de 7 à 9 m², cruising, salle de massage et salle UV, bar, salon, petite restauration, hammam double et jacuzzi 8 places.
SAUNA SOHO. 10, rue de la Madeleine 59000 LILLE.
info@saunasoho.com www.saunasoho.com

SID'AVENIR

Association de lutte contre le sida. Gestion d'un appartement de coordination thérapeutique, 7 places en collectif et 2 places en appartements diffus. Actions de prévention près des publics en situation d'exclusion (jeunes, toxicomanes...) et en milieu scolaire, festif...
SID'AVENIR. 3, avenue du Stade Nautique 64000 PAU. 05 59 27 04 85. act@sidavenir.fr

SVP EMPLOIS ET SERVICES

Association dont l'objectif est de dynamiser et perfectionner les expériences professionnelles de chacun pour garantir une qualité de travail optimum du début à la fin de la prestation dans une démarche éthique et solidaire.
SVP EMPLOIS ET SERVICES.
198 bis, rue de Tolbiac 75013 PARIS. 01 45 81 52 05. gerardal@yahoo.fr

THE EAGLE

C'est nouveau, au centre de Paris entre le Marais et les Halles, métro Châtelet. Un lieu incontournable, le bar qui déchaîne vos soirées. Plus qu'un bar, plus qu'un club musical, plus qu'un cruising bar, The Eagle ouvre à la place du London. Musique, bar, terrasse, show gogos, backrooms, cages. Convivialité, plaisir, drague et rencontres sont les maîtres mots de ce nouvel établissement qui ouvre ses portes tous les jours dès 18h jusqu'à l'aube. Deux étages, deux ambiances différentes. L'endroit compte en effet devenir un rendez-vous inédit ou se croiseront tous styles de clientèle… A découvrir.
THE EAGLE. 33 bis, rue des Lombards 75001 PARIS.
01 42 33 41 45. www.eagleparis.com

TWO-NEUF

Expertise comptable. Audit et conseil.
TWO-NEUF. 65, rue Faidherbe
92600 ASNIERES.
06 61 24 25 96. two-neuf@orange.fr

TOM ET JULES/ PLAISIRS D'Ô

Sauna club climatisé avec sauna, hammam, jacuzzi, vidéo, glory-holes, lit à eau, boîtes à trous, sling, bar sans alcool, cage à exhib, cabines et coins câlins, parking privé gratuit. Le tout sur 450 m² répartis sur deux clubs. Ouverture gay sous le nom Tom et Jules, ouverture mixte/couples sous le nom Plaisirs d'Ô.
TOM ET JULES. 2, rue Aristide Rondeau 17000 LA ROCHELLE.
05 46 35 40 66. lechef.baie@club-internet.fr www.tometjules.com

VILLA PAPILLON

Cuisine thaï. Ouvert midi et soir sauf le samedi midi et le lundi.
VILLA PAPILLON. 15, rue Tiquetonne 75002 PARIS. 01 42 21 44 83.

WHY NOT CAFE

Le Why Not est un bar d'ambiance de centre-ville. La musique est principalement disco, années 80 et musiques actuelles. Le cadre est assez kitsch avec des banquettes en zèbre. La déco est changée tous les deux mois suivant les soirées à thème. De plus nombreuses soirées y sont organisées régulièrement, les clients en sont informés avec des flyers distribués à 3000 ou 5000 exemplaires.
WHY NOT CAFE. 29, rue de la Boule 61100 FLERS.
02 33 96 16 34. whynot.cafe@hotmail.fr
www.whynot-cafe.com

YAGG

Yagg est un site d'informations participatif et un réseau social communautaire pour les gays et les lesbiennes. Il a été lancé par quatre journalistes de « Têtu ». Sur Yagg, individus, établissements et associations peuvent s'inscrire gratuitement et contribuer.
YAGG. 13, rue du Docteur Goujon 75012 PARIS. 01 77 13 76 15.
www.yagg.com

Les offres des adhérents pour les adhérents

Club SNEG

A l'image d'un Comité d'Entreprise, le Club SNEG permet aux exploitants et à leurs salariés, sur présentation de leur carte SNEG, de bénéficier d'avantages (réductions, offerts...) dans les entreprises adhérentes SNEG désireuses de participer à ces échanges. But de l'opération : dynamiser le commerce, promouvoir le bouche à oreille, la solidarité confraternelle entre exploitants.

Attention : les offres sont actualisées sous réserve de leur transmission au SNEG. Elles sont annulées en cas de non renouvellement d'adhésion dès la date d'expiration de l'adhésion. En cas de renouvellement d'adhésion après la date d'expiration, l'adhérent doit transmettre de nouveau l'offre qu'il souhaite proposer.

06 - ALPES MARITIMES

Cannes

Parad'x sex shop,
13 rue des mimosas 06400 - 04 92 59 12 42
1 entrée offerte pour une projection

Le Cannet Rocheville

Sauna le 9,
8 chemin de l'industrie 06110 - 04 93 94 54 25
1 boisson offerte

Nice

G I Sex Shop,
8 descente Crotti 06000 - 04 93 80 29 49
Entrée offerte

Le 7 (sauna),
7 rue Foncet 06000 - 04 93 62 25 02
Boissons offertes

13 - BOUCHES DU RHÔNE

Aix en Provence

Aix Sauna Club,
8 bis rue de la Savonnerie 13100 - 04 42 27 21 49
Entrée à 12 € + 1 conso offerte au choix (au lieu de 15 €)

Marseille

Casa No Name (restaurant),
7 rue André Poggioli 13006 - 04 91 47 75 82
Apéritifs offerts

Urban Lodge (fleurs),
1 boulevard de la Corderie 13007 - 04 91 33 00 14
- 20% sur l'ensemble du magasin (fleurs, plantes, déco...)

Franck Provost (coiffure),
17 boulevard Baille 13006 - 04 91 42 22 61
- 20% sur présentation de la carte

Maître Philippe Hector (avocat),
121 rue de Rome 13006 - 04 96 12 43 16
- 10% sur le montant des honoraires

14 - CALVADOS

Caen

Open Sauna,
10 rue de la Courtonne 14000 - 02 31 28 99 60
Tarif réduit

17 - CHARENTE MARITIME

Fontcouverte

Le Folie's (discothèque),
8 route de Saint-Jeand'Angély 17100 - 05 46 91 34 67
Entrée gratuite

La Rochelle

Les Perot-Quais (restaurant),
15 rue Saint Jean du Pérot 17000 - 05 46 41 43 68
1 apéritif maison offert

21 - CÔTE D'OR

Dijon

Sauna Le relaxe,
97 rue Bubissy 21000 - 03 80 30 14 40
Entrée offerte

22 - CÔTES D'ARMOR

Lannion

La Feuille de Thé (boutique),
6 rue des Chapeliers 22300 - 02 96 46 42 00
2 échantillons de thé offerts sur l'ensemble de la carte de la boutique

24 - DORDOGNE

Bergerac

Le 19 (bar),
8 rue Candillac 24100 - 05 53 22 84 48
2 verres achetés = 1 verre offert

31 - HAUTE GARONNE

Toulouse

Mister Two (vêtements),
11 rue des Lois 31000 - 05 61 06 77 60
-10% sur la boutique sauf soldes et promos

33 - GIRONDE

Bordeaux

Sauna Thiers,
329 avenue Thiers 33100 - 05 56 32 00 63
Entrée à 5 € (au lieu de 15 €)

34 - HERAULT

Béziers

O Kiss Bar,
5 rue André Nougaret 34500 - 04 67 49 02 20
1 conso offerte

Juvignac

Media Plein Sud (impressions),
BP 90011 34990 - 04 67 07 39 43
-10% sur produit imprimerie + port offert sur cartes de visite/postales, flyers...

35 - ILLE ET VILAINE

Rennes

Regards d'ailleurs,
36 bis rue Dupont des Loges 35 000 - 02 99 31 86 47
1 conso offerte

100% MECS
zonegay
Le premier webcruising
www.zonegay.com
service réservé aux adultes

California sauna,
7 rue de Léon 35 000 - 02 99 31 59 81
Tarif réduit + 1 conso offerte

38 - ISÈRE
Grenoble

Les Dunes (sauna),
27 rue Nicolas Chorier 38000 - 04 76 84 90 56
Entrée : 10 € l'après midi (au lieu de 20 €)

Roussillon

Hôtel le Medicis,
16 rue Fernand Léger 38150 - 04 74 86 22 47
Petit déjeuner offert

40 - LANDES
Linxe

Moulin de Lasalle (Chambres d'hôtes),
1895, route de Castets 40260 - 05 58 42 00 67
-10% sur les séjours hors juillet et août

44 - LOIRE ATLANTIQUE
La Baule

L'Aventure (bar),
153 avenue de Lattre de Tassigny 44500 - 02 40 60 40 03
2ème verre offert

Nantes

Aqua Sauna Club,
8 allée/quai de Turenne (face CHU) 44000 - 02 40 74 67 62
Entrée 10 € + 1 conso offerte (au lieu de 14 €)

Le Steamer (sauna),
4 bis rue Baron 44000 - 02 40 35 62 92
Entrée à 10 €

Pornichet

Le Village Pub,
94 avenue du Général de Gaulle 44380 - 02 40 24 39 46
-10% sur la vitrine des plaisirs + 1 shooter de bienvenue offert
-10% sur l'hébergement en gîtes d'amis à Guérande (partenariat)

49 - MAINE ET LOIRE
Angers

Le Maine (sauna),
6 rue Valdemaine 49100 - 02 41 20 30 16
Entrée au tarif réduit (10 €) et 1 boisson offerte

51 - MARNE
Reims

Sauna Le Lotus,
33 rue de Witry 51100 - 03 26 07 06 75
Entrée gratuite

56 - MORBIHAN
Carnac

Appalooza (discothèque),
Route du Hahon 56340 - 06 09 04 01 60
Entrée gratuite pour 2 personnes et accès prioritaire

57 - MOZELLE
Thionville

Sauna Le Boot's,
3 rue de l'Ecole des Mines 57100 - 03 82 34 37 50
20% sur une entrée et 3 consommations

59 - NORD
Lille

Le Pop Paradize (discothèque),
60 avenue du Peuple Belge 59000 - 03 28 38 14 27
Entrée gratuite + vestiaire

Les Editions Lydiennes (La Dixième Muse),
128 rue du Fg de Douai 59000 - 08 75 59 56 63
-15% sur les tarifs HT des espaces publicitaires (non cumulables)

Le Privillège,
2 rue Royale 59000 - 03 20 21 12 19
1 verre acheté = 1 verre offert (happy hour), hors cocktail, bière bouteille et champagne

60 - OISE
Compiègne

Le Saint Clair (bar),
8 rue des Lombards 60200 - 03 44 40 58 18
3ème conso offerte, 1 apéro maison offert pour un repas complet

63 - PUY DE DÔME
Clermont Ferrand

Les Zyzy Folies (discothèque),
31 rue Anatole France 63000 - 04 73 90 21 21
-10% sur les consommations

64 - PYRÉNÉES ATLANTIQUES
Anglet

Copy R. (imprimeur),
Le Busquet, 4 allée du Cadran 64600 - 05 59 57 75 81
-20% sur les cartes de visite quadri 85x55mm recto 250g/m² (minimum de commande 100ex)
-10% sur les cartes de visite quadri sur PVC (2mm) 85x55mm recto, (minimum de commande 250ex)

Pau

La Station des Artistes (bar),
8 rue René Fournets 64000 - 05 59 83 83 02
2ème verre offert

66 - PYRÉNÉES ORIENTALES
Argelès sur Mer

Le Potchic (discothèque),
boulevard de la Mer 66700 - 04 68 81 08 86
Entrée gratuite

Perpignan

Yachting Gay (cabines d'hôtes voiliers)
6 rue de la Révolution Française - +34 627 706 408
-10% sur location de cabine d'hôtes vers Costa Brava, Baléares, Barcelone, Sitges

67 - BAS RHIN
Strasbourg

H2O (sauna),
22 rue Bouxwiller 67000 - 03 88 23 03 19
Entrée à 11,70 € (au lieu de 15 €)

69 - RHÔNE
Lyon

L.B. Associés (sécurité),
63 rue Chevreul 69007 - 04 72 71 85 11
-10% sur la protection des biens personnels et professionnels

L'Oasis Club (sauna),
20 rue des Capucins 69001 - 04 78 28 02 21
Entrée au tarif jeunes à 5 €

Mireille SCHKROUN
Diplômée de l'Institut Commercial
Supérieur de Gestion de Paris
DESS Fiscalité-Paris V
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Expert Judiciaire

31 allée Ferdinand-de-Lesseps
B.P. 542 - 37205 TOURS Cedex 3
Tél. 02 47 74 35 00
Fax 02 47 74 35 01

140 bis rue de Rennes
75006 PARIS
Tél : 01 70 38 23 71

E-mail : mschkroun-ec@wanadoo.fr

Club SNEG

Les offres des adhérents pour les adhérents

La Boîte à Films (Sex-shop / Sex club),
24 rue Lanterne 69001 - 04 77 51 30 38
1 projection offerte (zapping 64 films) et -50% sur les accessoires en boutique

Le Trou,
6 rue Romarin 69001 - 04 78 39 98 69
Entrée tarif réduit 5 €

71 - SAÔNE ET LOIRE
Chalon sur Saône

Sauna Antéus,
4 rue des Cornillons 71100 - 03 85 48 82 68
Entrée à 10 € (au lieu de 15 €) en ouverture gay et à 15 € (au lieu de 20 €) en ouverture mixte

73 - SAVOIE
Chambéry

Le Gulliver (restaurant),
4 rue de Lens 73000 - 04 79 33 36 50
Apéritif offert

Grizy sur Aix

The Boxx Relax (sauna),
C.C. La Cascade II 73100 - 04 79 52 32 87
Entrée offerte

Saint-Cassin

Jet Set (discothèque),
RN6 La Tholière 73160
Entrée gratuite et un verre offert

74 - HAUTE SAVOIE
Annemasse

Le Cocoon (sauna),
36 rue de Saget 74100 - 04 50 84 22 33
1 cocktail offert (au lieu de 8 €)

75 - PARIS
Paris 1er arrondissement

Boxxman,
2, rue de la Cossonnerie - 01 42 21 47 02
-10% sur la boutique, sauf solde, promo, net ou 1 entrée offerte pour le sous-sol, sur présentation de la carte SNEG et pièce d'identité

Gym Louvre (sauna/salle de sport),
7 bis rue du Louvre - 01 40 39 95 01
Entrée à 10 € (au lieu de 15 €)

Tilt (sauna),
41 rue Sainte Anne - 01 49 26 02 02
Entrée à 5 € tous les jours

Banana Café,
13 rue de la Ferronnerie - 01 42 33 35 31
Réduction sur la 1ère conso

Marc Mitonne (restaurant),
60 rue de l'Arbre Sec - 01 42 61 53 16
Apéritif et digestif offerts ou une bouteille Vranken Pommery pour 4 réservations

Jet Lag (bar-restaurant),
4 rue Montmartre - 01 44 88 22 30
Happy hour de 18h à 20h, 1 verre acheté = 1 verre offert sur toutes les boissons prises hors repas.
1 bouteille de vin Cuvée du Jet Lag offerte pour un repas de 3 personnes.

Paris 2ème arrondissement

Helem (restaurant),
183 rue Saint Denis - 01 40 39 09 69
Gâteau d'anniversaire offert pour tout groupe de 6 personnes,
Dimanche de générosité de 12h à 17h, tout menu acheté sera à volonté

Paris 3ème arrondissement

Attitude Travels,
75 rue des Archives - 01 42 77 05 50
-5% sur tous les catalogues de voyages (HT)
-7% sur les produits Gay Attitude

Atchum (agence de com),
4 rue des Fontaines du Temple - 01 42 77 54 28
-10% sur impressions et 2h offertes sur maquettes >1000 €

Hôtel Ecole Centrale (***),
3 rue Bailly - 01 48 04 77 76
100 € la nuit + petit déjeuner compris (au lieu de 152 €)

Il Fait Beau (forme et beauté),
51 rue des Archives - 01 48 87 00 00
-10% sur PowerPlate, soins beauté, dépilations lumière pulsée et produits cosmétiques

Parimarais.com,
45 rue Charlot - 01 77 12 12 40
-20% pour toute réalisation de film publicitaire pour votre entreprise,
-10% pour le référencement dans le guide touristique online Parismarais

Triangu'Ere (édition),
21 rue des Gravilliers - 01 42 77 20 18
- 50% sur tout numéro ou collection achetée en atelier, contact tél ou editions@club-internet.fr

Paris 4ème arrondissement

La Garçonnière Immobilier,
38 rue Ste Croix de la Bretonnerie - 01 44 54 20 40
Tarif privilégié au cas par cas selon dossier

Be Watch (montres et bijoux masculins),
12 rue des Archives - 01 42 77 03 38
-10% sur tout le magasin

RoB Paris,
8 square Sainte Croix de la Bretonnerie - 01 44 54 51 16
-10% sur tout le magasin, hors promotions

Pharmacie Rambuteau,
1 rue Rambuteau - 01 42 72 75 59
-15% sur la parapharmacie

NYX (bar),
30 rue du Roi de Sicile - 06 11 42 65 96
1 verre acheté = 1 verre offert

COX (bar),
15 rue des Archives - 01 42 72 08 00
Happy Hour non-stop sur les bières

Okawa (bar),
40 rue vieille du Temple - 01 42 78 62 44
1 conso achetée = 1 conso offerte

Le Troisième Lieu (bar),
62 rue Quincampoix - 01 48 04 85 64
1 apéritif offert

Pain Vin Fromage (restaurant),
3 rue Geoffroy l'Angevin - 01 42 74 07 52
1 apéritif offert

Gravelet Multimédia,
33 bis boulevard Bourbon - 01 48 06 85 97
-10% sur la réalisation d'un site Internet décliné de notre modèle PME ainsi que sur l'ensemble de nos prestations Internet et cédérom.

Arc-en-ciel Immo, groupe Exemplaire Immobilier,
www.arc-en-ciel-immo.com - 01 71 18 28 60
-10% sur honoraires de transactions et recherche gratuite de locataires pour les bailleurs

Vision ka,
24 rue Rambuteau - 01 42 77 97 60
-20 % sur toute la collection solaire
-25 % sur toute les montures optique

Paris 5ème arrondissement

Le Petit Prince de Paris,
12 rue de Lanneau - 01 43 54 77 26
1 apéritif ou digestif offert

Paris 6ème arrondissement

Cabinet Mireille Schkroum,
140 bis rue de Rennes - 01 70 38 23 71
Compte de résultats prévisionnels par création ou reprise d'activité pour tout nouveau client

Paris 8ème arrondissement

www.gayvox.com,
Gayvox/Webscape - 56 rue de Londres
Abonnement Premium Gayvox (12 mois) offert (au lieu de 49 €) aux adhérents et leur personnel sur envoi d'une photocopie de la carte perso et du pseudo gayvox.com par courrier

Paris 9ème arrondissement

IDM Sauna,
4 rue du Faubourg Montmartre - 01 45 23 10 03
-5 € sur le prix d'entrée, pour tous, tous les jours

Twogayther (agence rencontres),
35 rue Godot de Mauroy - 01 44 56 09 75
-20% sur l'abonnement d'un an

Théâtre Le Bout,
62 rue Pigalle - 01 42 85 11 88
Tarifs tous spectacles -33% soit 10 € (au lieu de 15 €)

Paris 10ème arrondissement

Key West (sauna),
141 rue Lafayette - 01 45 26 31 74
-5 € à l'entrée

BSP (études de marchés),
233 rue du Fg Saint Martin - 01 40 34 51 51
-10% sur les dossiers confiés au cabinet

Paris 11ème arrondissement

Entre Deux Eaux (bar naturiste),
45 rue de la Folie Méricourt - 06 81 77 26 21
Entrée gratuite

Espace La Comédia (théâtre),
6 impasse Lamier - 01 43 67 20 47
1/2 tarif sur les places de spectacles

Le Sofa,
21 rue Saint-Sabin - 01 43 14 07 46
-10% sur l'addition

New Millenium,
37 rue Jean Pierre Timbaud - 01 40 21 30 23
-5% pour tout achat d'un montant inférieur à 100 €
-10% pour tout achat d'un montant total supérieur à 100 €. Offre valable uniquement à notre boutique

Paris 15ème arrondissement

Legitim Conseil (assurances),
230 rue Lecourbe - 01 40 43 09 09
Frais de dossier offerts

L et L Consultants Associés,
209 rue de la Croix Nivert - 01 78 09 02 30
-15% sur les prestations juridiques

Paris 17ème arrondissement

Centrale Literie,
2 boulevard Bessières - 01 46 27 97 58
-30% sur toutes les grandes marques de matelas et sommiers et livraison gratuite sur toute la France

Artisan Plombier Guerreiro Manuel (plombier),
88 avenue des Ternes - 01 45 72 28 41
Déplacement gratuit (au lieu de 40 €HT)

King Sauna,
21 rue Bridaine - 01 42 94 19 10
Tarif réduit + une boisson au choix offerte

Paris 18ème arrondissement

Sauna Mykonos,
71 rue des Martyrs - 01 42 52 15 46
Entrée à 10 € (au lieu de 15 €)

Arc-en-ciel Immo, groupe Exemplaire Immobilier,
ww.arc-en-ciel-immo.com - 01 71 18 28 60
-10% sur honoraires de transactions et recherche gratuite de locataires pour les bailleurs

C' le Plombier et Electricité (gaz, rénovation, petits et gros travaux),
19 rue Muller - 01 42 52 77 09
Frais de déplacements sur Paris offerts (au lieu de 50 €HT)

Paris 19ème arrondissement

ORPI Parc Immo,
100 avenue Simon Bolivar - 01 42 02 92 00
-20% sur honoraires agence aux vendeurs et acheteurs

Paris 20ème arrondissement

Le Riad (sauna),
184 rue des Pyrénées - 01 47 97 25 52
Entrée à 12 € à toute heure (au lieu de 19 €)

76 - SEINE MARITIME
Dieppe

L'incognito,
26 quai Duquesne 76200 - 02 35 85 66 54
-10 € au lieu de 15 € pour tous

Rouen

XXL Bar,
25 rue de la Savonnerie 76000 - 02 35 88 84 00
1 verre offert

79 - DEUX SÈVRES
Beaulieu sous Bressuire

La Dam'Roulière (discothèque),
La Roulière 79300 - 05 49 74 14 93
1 entrée gratuite

MALES-A-BARS.com
MALES A BARS
+ d'info + d'agenda + de people
www.males-a-bars.com disponible partout dans le monde !

Club SNEG

Les offres des adhérents pour les adhérents

89 - YONNE
Auxerre

Le K.L.S.,
8 rue Denis Papin 89000 - 03 86 42 76 87
Entrée gratuite

90 - TERRITOIRE DE BELFORT
Belfort

LG's (bar),
14 rue des Capucins 90000 - 03 84 26 07 67
1 conso au choix offerte

92 - HAUTS DE SEINE
La Garenne Colombes

Newbeenet (dépannage informatique),
15 bis avenue Joffre 92250 - 06 70 21 62 02
Déplacement offert (20 €) sur le dépannage informatique sur site

Cabinet Joffre,
15 bis avenue Joffre 92250 - 01 47 84 45 27
Six mois de gestion locative offerte la première année
-15 % sur les honoraires de location
Tarif privilégié pour les honoraires de transaction

94 - VAL DE MARNE
Cachan

Chatlumo (Internet),
1 rue des Deux Frères 94230 - 06 37 88 51 23
-10% sur tout devis de prestation de site web, mise à jour ou refonte hors « Pack start »

95 - VAL D'OISE
Argenteuil

Presta'Son (son, dj, éclairages),
5 avenue Chanzy 95100 - 01 30 76 44 24
-10% sur l'ensemble des prestations du site www.prestason.com
-20% en semaine et -15% en week-end sur la location, matériel avec installation sur site, sono, éclairages dance-floor, éclairages d'ambiance, vidéoprojecteurs, écrans…

BELGIQUE
Bruxelles

Spades 4Our (sauna),
rue Bodeghem 23/25 1000 - 00 32 502 07 72
Entrée à 10 € au lieu de 15 €

Offre(s) réservée(s) aux adhérents

A adresser par courrier au SNEG, 12 rue des Filles du Calvaire 75003 PARIS, par fax au 01 44 59 81 03, par mail à sneg@sneg.org

Entreprise ou établissement : ----------

N° adhérent : ----------

Adresse : ----------

Code Postal : ---------- **Ville :** ----------

Téléphone : ---------- **Mail :** ----------

Web : ---------- **Nombre de salariés :** ----------

Mon offre Club SNEG : *Merci de proposer des offres valables toute l'année et simples à communiquer.*

CACHET DE L'ETABLISSEMENT

Date :
SIGNATURE

Communiquez auprès des adhérents du SNEG
mailing papier groupé ou individuel,
mailing groupé informatique...
SNEG
Informations au 01 44 59 81 01

Partenaire de la vie Gay, le SNEG vous informe d'une sélection d'événements culturels

DVD

Les paumes blanches

Enfant, dans la Hongrie communiste, Miklos suit les cours d'un professeur de gymnastique tyrannique jusqu'au jour où survient un terrible accident... Devenu adulte, au Canada, il devient lui-même professeur d'un jeune athlète au caractère bien trempé pour l'entraînement duquel il va lui-même devoir se remettre en compétition... Plongée dans l'univers impitoyable des gymnastes, « Les paumes blanches », du nom de la poudre blanche dont les athlètes s'enduisent les mains avant chaque entraînement ou compétition, évoque à la fois l'enfance et sa fragilité, le sport et ses exigences... autant de thèmes éternels servis par une ambiance à la fois pesante et captivante. Un film produit par Peter et Mathieu Kassovitz, d'origine hongroise.
« Les paumes blanches » de Szabolcs Hajdu. Epicentre Films.

Comme des voleurs

A 30 ans, Lionel vit en Suisse. Il a un travail, un petit ami, une sœur complice et des parents aimant, bref, tout pour être heureux. Pourtant, le jour où il apprend ses origines polonaises, sa vie bascule. Dans un raod movie généalogique, « Comme des voleurs » nous entraîne dans la longue quête de Lionel qui, accompagné de sa sœur, va tout abandonner pour découvrir celui qu'il croit être vraiment. Par le réalisateur de « Garçon stupide », ce qui film a obtenu de nombreux prix, en France et à l'étranger, nous donne à voir des personnages attachants incarnés par des comédiens de grand talent.
« Comme des voleurs » de Lionel Baier. Epicentre Films.

Sylvie Vartan Palais des Congrès 2008

La dernière tournée de Sylvie Vartan, suite à la sortie de son CD « Nouvelle Vague » était un hommage aux années 60, la décennie qui l'a vu débuter. Aussi, dans ce spectacle, elle interprète ses propres tubes yéyé (« Toi le garçon », « Irrésistiblement », « Moi je pense encore à toi », '2'35 de bonheur », « Par amour, par pitié », « La plus belle pour aller danser »...) mais aussi ceux de tous ses copains d'alors : Cloco, Richard Anthony, Petula Clark, Graeme Allwright et bien sûr... Johnny. Pour qui n'a pas vu ce spectacle, il est à découvrir en DVD.
« Sylvie Vartan Palais des Congrès 2008 ». Universal Vidéo.

Les Amis

C'est l'histoire d'une liaison affectueuse entre un homme marié et riche et un jeune homme pauvre et beau. Une histoire sur les liens qui unissent ces deux hommes que tout semble séparer. Paul, le jeune homme, rêve d'échapper à sa condition sociale, à sa famille, pour fréquenter d'autres gens, d'autres univers et trouve en Philippe le père qu'il n'a pas eu, l'affection qu'il n'a pas reçue. Philippe, l'homme marié, préoccupé par son travail, trouve auprès de lui de quoi combler le manque d'enfant qu'il n'a pu satisfaire avec sa femme mais derrière cet aspect paternel, se cache l'ambiguïté d'un désir. Une belle histoire, toute en douceur et en sobriété, de la réalisation au jeu des comédiens en passant par le manque d'intrigue tant le traitement du rapport entre les deux personnages se suffit à lui-même. Premier film de Gérard Blain comme réalisateur, « Les amis », avec Philippe March, Yann Favre et Jean-Claude Dauphin a été sélectionné au Festival de Cannes en mai 1971 avant de sortir sur les écrans au moins de novembre suivant. René Chateau le réédite maintenant en DVD.
« Les amis » de Gérard Blain. René Château Vidéo.

Hépatites Info Service
0 800 845 800
7 jours sur 7 - de 9 heures à 23 heures
www.hepatites-info-service.org
Pour toutes vos interrogations concernant les hépatites, leurs traitements, les co-infections avec le VIH, ...

Théâtre

Madame Raymonde revient !

Bien avant Yvette Leglaire ou Madame H, Madame Raymonde foulait du pied les planches des théâtres. « Madame Raymonde revient ! », c'est une information et aussi le nom du spectacle qui se joue actuellement au Vingtième Théâtre à Paris. Avec son accent de titi parisien, un langage aussi fleuri que l'éternelle robe à fleurs qu'elle porte toujours, son rouge à lèvres voyant, Madame Raymonde se présente sur scène devant un public averti, pas forcément inverti. Accompagnée de l'accordéoniste Le Zèbre, et d'une bouteille de pinard, elle fait son show et de chanson en chanson, nous entraîne dans son univers interlope, entre humour et émotion, férocité et tendresse. A son répertoire, Gainsbourg, Vian, Scotto et aussi, et surtout, ces fameuses chansons réalistes de l'entre deux guerres au nombre desquelles, les créations de l'illustre Gaby Montbreuse. Denis d'Arcangelo, nommé aux Molières pour « Le cabaret des hommes perdus », catégorie Meilleur spectacle musical, incarne avec brio ce personnage hors norme qu'est Madame Raymonde. Loin de la Star Ac', ici les chansons sont à découvrir, elles témoignent d'un vrai univers dans lequel le spectateur se plonge avec le plus grand plaisir.

« Madame Raymonde revient ! » au Vingtième Théâtre du mercredi au samedi à 19 h 30 du 11 mars au 26 avril 2009. 7, rue des Plâtrières 75020 Paris. Places de 12 à 22 €. Réservations : 01 43 66 01 13.

Le Comique

Pierre Mazard est un comique très populaire. Depuis 20 ans, une succession de one man show lui a apporté la gloire et la fortune. Revers de la médaille, il connaît aussi les affres du succès : la solitude du one man show au-delà de la scène, et pour la compenser, la fête tous les soirs jusqu'à l'aube, l'alcool pour carburant, la drogue pour stimulant et le sexe... avec des garçons, de moins de 30 ans de préférence, dont souvent, « l'amour » se monnaie... Autant de frasques dont la presse people se régale chaque semaine ! A un mois de la première représentation d'un nouveau spectacle de sketches, face à la quarantaine et dans l'engrenage de cette vie dissolue, Pierre Mazard n'a toujours pas écrit une ligne. C'est alors que son assistante, sa sœur et son meilleur ami l'accompagnent dans un douloureux parcours de réhabilitation... Qui connaît Pierre Palmade jugera de la part de vérité et de la part de fiction qu'il confère au personnage de Pierre Mazard qu'il incarne sur scène. Quel que soit le résultat, il demeurera qu'il s'agit là bel et bien d'une pièce hautement autobiographique. On pourrait même parler de double introspection, personnelle et professionnelle. Personnelle car Pierre Palmade a effectivement connu cette vie de patachon dont il fait le coming out général, non seulement par rapport à son homosexualité mais aussi face à toutes les addictions qui ont été les siennes... Professionnelle, car à l'heure du stand up dont il nous livre une succulente caricature, les auteurs de sketches comme « Le Colonel » ou « Le Scrabble », pour n'avoir pourtant qu'à peine 40 ans, apparaissent aux yeux de certains comme des ancêtres du rire... Entouré de la troupe de comédiens qu'il a choisi de chapeauter, Pierre Palmade se livre à 100 %, sans pudeur, sans retenue, avec franchise, avec sincérité. Pour être drôle, car disposant de recul sur sa carrière et d'objectivité sur lui-même, il prend le parti de ne garder que le meilleur et sa plume d'auteur demeure bien aiguisée. Toutefois, le spectacle est aussi par moment, un témoignage au travers duquel on ressent les souffrances et les craintes d'un homme dont le mal de vivre est parfois criant, d'un artiste qui pour faire rire est aussi bien souvent un clown triste. « Le Comique » c'est aussi le moment d'une rupture dont a décidé Pierre Palmade dans sa propre vie, décidant de n'être plus un oiseau de nuit battant des ailes à tout va pour redonner la priorité à son métier, ses amis et des amours vraies. Heureusement qu'il nous livre cette explication hors scène et qu'il n'a pas plus de 40 ans : le même texte livré brut par un beaucoup plus âgé pourrait presque ressembler à un testament. Rassurons-nous, Pierre Palmade est bel et bien vivant, décidé plus que jamais, en comédien plus qu'en one man show, à nous faire profiter de son talent d'auteur pour nous faire rire encore.

« Le Comique » au Théâtre Fontaine, 10 rue Fontaine 75009 Paris. A 20 h 30 jusqu'au 1er mars 2009. Places de 28 à 48 €. Réservations : 01 48 74 74 40.

Cabaret

Paradis à la folie

Le cabaret, c'est tellement Paris. Parmi les nouveautés de la rentrée 2008, celle du Paradis Latin qui présente une nouvelle revue : « Paradis à la folie ». Dans le cadre d'un jardin enchanteur, les danseuses s'y transforment en fleurs, les danseurs vont encore nous tourner la tête, en une succession de tableaux pleins de musique, de rêve à grands coups de chansons et de costumes illuminés.

« Paradis à la folie. Au Paradis Latin, 28 rue du Cardinal Lemoine 75005 Paris. Places de 82 à 142 €. Réservations : 01 43 25 28 28.

A venir ...

Caroline Cellier, détentrice des droits de l'œuvre de Jean Poiret qui fut son mari, vient de donner son accord pour que soit montée sur scène une nouvelle version de « La Cage aux Folles ». Ce sera au Théâtre de la Porte Saint-Martin en septembre 2009, et comme en 1973, c'est Pierre Mondy qui assurera la mise en scène du duo Serrault-Poiret avec cette fois, dans les rôles respectifs de Zaza Napoli et Renalto Baldi, Didier Bourdon et Christian Clavier.

Social, fiscal, commercial... Questions, conseils...

La permanence juridique du SNEG est à votre disposition tous les deuxièmes et quatrièmes lundis du mois, à partir de 17h30.

SNEG

Informations et rendez-vous : 01 44 59 81 01

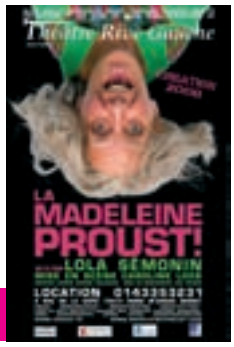

La Madeleine Proust

Rassurez-vous, il n'est ici question ni de Proust, ni de sa Madeleine. Ce spectacle est plus simplement une plongée dans la quotidien rural de Madeleine Proust, née Bobillet, originaire de la Franche-Comté, du Doubs plus particulièrement, du village des Gras très exactement. Un accent bien prononcé comme on l'entend de par là-bas, des réflexions directement sorties de la bouche des locaux, Lola Sémonin, elle-même originaire de la région, redonne vie à ce personnage avec cette nouvelle création et témoigne ainsi de cette vie des autres insoupçonnée pour ne pas dire insoupçonnable. Toutefois, pour s'occuper de ses poules, de ses nains de jardins ou encore découvrir le Swifer décidément moins pratique que le bon vieux balai traditionnel, la Madeleine Proust n'en jette pas moins un regard pertinent sur des sujets de société que seule l'élite pense détenir : racisme, homosexualité, écologie... Mise en scène par Caroline « C'est la ouate » Loeb, ce one woman show est une sorte de « Brèves du Terroir », drôle, original, authentique.

« La Madeleine Proust » au Théâtre Rive Gauche, 6 rue de la Gaité 75014 Paris. A 19 h jusqu'au 14 février 2009. Places de 10 à 35 €. Réservations : 01 43 35 32 31.

Comme ils disent

« J'habite seul avec maman, dans un très vieil appartement, rue Sarasate... » Cette première phrase de la cultissime chanson d'Aznavour, a donné son titre à ce spectacle : « Comme ils disent ». Un titre qui convient parfaitement à cette pièce pour tout un tas de raisons. D'abord, parce qu'elle parle d'homosexualité à travers ses deux personnages, deux gays, en couple, David et Phil ou Canard et Poussin. Ensuite, parce que comme les protagonistes de la chanson, ces deux-là « s'en donnent à cœur joies et sans complexe (et) déballent des vérités sur des gens (qu'ils ont) dans le nez et les lapident». Enfin, parce qu'au fil du spectacle, sont dispersés ici et là des morceaux du texte de la chanson : « je range, je lave, j'essuie... » quand ils s'attaquent aux taches domestiques, « Dans la salle je vois que, les mâles n'en croient pas leurs yeux » quand ils vont au théâtre... Construit sous forme de sketches qui sont autant de reconstitution de scène de la vie quotidienne (visite d'un appartement, soirée chez des amis, vacances à Sitges...), « Comme ils disent » brille autant par la justesse de son écriture où les répliques piquantes et cinglantes fusent et amusent, reflet fidèle des conversations entre garçons que par l'interprétation de ses deux comédiens. Quoi de plus logique quand les comédiens sont également les auteurs de la pièce ! Bravo à Pascal Rocher qui s'était fait un nom avec la déjà très gay « De toutes manières » jouée entre 1999 et 2003 à la Comédie Caumartin, ce incarnant un personnage à la Palmade, attaché de presse de chanteuses artistiquement mortes, fan de Mylène, fashion victim mais pour autant encore dans le placard... Bravo à Christophe Dauphin, pour son personnage presque à l'opposé de celui de son partenaire, prof d'histoire géo, fan de musées et de Mozart à la silhouette rondouillarde mais qui lui, assume pleinement ce qu'il est... Bravo enfin à Christophe Canard pour la mise en scène de ce spectacle, redynamisant le genre du spectacle de sketches à deux. Original pour mettre en avant un vrai duo d'acteurs gays, authentique pour interpeller tant de fois le spectateur qui se reconnaît ici ou là dans diverses situations, et surtout drôle, très drôle, « Comme ils disent » devrait faire un carton, auprès du public gay certes, mais au-delà aussi. Les spectateurs du 2ème Festival du théâtre gay et lesbien en avril dernier ne s'y étaient pas trompés, attribuant à la pièce parmi une douzaine d'autres, le Prix du Public. Le SNEG non plus, en le parrainant !

« Comme ils disent » au Mélo d'Amélie, 4 rue Marie Stuart 75002 Paris. Du mardi au samedi à 21 h 30, jusqu'au 15 janvier 2009. Places à 22 €. Réservations : 01 40 26 11 11.

Le magazine est édité par gayside

le Syndicat National des Entreprises Gaies
12, rue des Filles du Calvaire 75003 Paris
Tél 01 44 59 81 01
Fax 01 44 59 81 03
Directeur de la Publication : **Gérard SIAD**
Rédacteur en Chef : **Rémi CALMON**
Conception : **Anne HERJEAN**
Ont collaboré à la rédection de ce numéro :
Antonio Alexandre, Sébastien Cambau, Maître Yann Pedler, Maître Philippe Polidori, Laurent Queige, Erika Thomas-Des-Chesnes
Envois / Distribution : **Erika Thomas-Des-Chesnes**
Imprimerie : **Média Plein Sud**
Tirage : **1500 exemplaires**
www.sneg.org
sneg@sneg.org

Magazine d'information des adhérents du
Syndicat National des Entreprises Gaies

SNEG

Tous droits réservés

Sida Info Service
0 800 840 800
24h/24, confidentiel, anonyme et gratuit
www.sida-info-service.org
- Besoin d'une adresse d'un centre de Dépistage VIH & IST ?
- Vous avez pris un risque sexuel ?
- Des questions sur les traitements ?

Du côté de chez H&O

« L'Or d'Alexandre »

Olivier Delorme écrit des romans empreint de ses métiers et passions : l'histoire, l'archéologie. Après « La Quatrième Révélation », il renoue avec cette habitude dans « L'Or d'Alexandre ». Là encore, il parvient à évoquer avec subtilité notre actualité dans un récit dont les fondements reposent sur le passé. Il fait aussi de sorte que sa fiction, qu'il situe dans un cadre imaginaire, soit en fait le reflet d'une réalité, celle de notre monde. Héros de cet opus, un couple de garçons mène l'enquête, entre Paris, la Grèce, la Croatie et l'Italie, entre morts mystérieuses, trafic de tableaux, liaisons dangereuses entre le religieux et le politique... sans oublier, bien sûr, la fascination de l'Or d'Alexandre le Grand.

« L'Or d'Alexandre » d'Olivier Delorme. Editions H&O. 23 €.

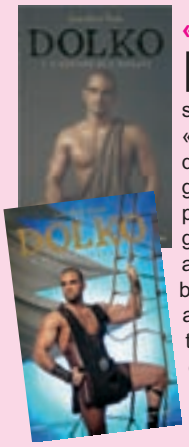

« Dolko »

Roman d'aventure façon péplum, roman érotico-pornographique le style littéraire en plus, « Dolko » a été l'un des grands succès de la littérature gay en 2007, son premier tome, « L'Odyssée de l'esclave », figurant parmi les meilleures ventes de l'année. Le public a été séduit par les aventures de Dolko, guerrier barbare aussi valeureux que beau, mais fait prisonnier par les romains qui l'offriront en présent à Marcus Augustus, leur général... Dans le second tome, « Le Triomphe du pirate », Dolko a retrouvé la liberté, quitté Rome pour devenir l'amant d'un terrible pirate. Leurs deux forces conjuguées additionnées à leur amour leur promettent les plus belles victoires... En attendant le troisième tome, « L'Empire du barbare » et encore un quatrième dont le titre lui-même n'est pas encore connu...

« Dolko » tome I « L'Odyssée de l'esclave », tome II « Le Triomphe du pirate », de Jean-Paul Tapie. Editions H&O. 23 € le tome.

« Le Sceau de Kropotkine »

Autre saga, historico-érotique elle aussi, « Le Sceau de Kropotkine » débute à l'aube du XVIIIè siècle avec un premier tome « Les mémoire d'un bardache ». D'étymologie italienne et arabe, le bardache désigne un homosexuel passif, un giton. Ici, il s'agit d'Henry, jeune et beau provincial, amant du comte d'Ystiac qui commet un jour l'erreur, lors d'un combat singulier, de battre le favori de l'étrange prince Kropotkine qui n'entend pas en reste là.

« Le Sceau de Kropotkine », tome I « Les mémoire d'un bardache » de Philippe Gimet. Editions H&O. 16 €.

« Le plongeon »

Pour se passer en Grèce, sur l'île de K, le plongeon évoqué dans le titre de ce romain n'est pas un plouf en Méditerranée. L'helléniste qu'est Olivier Delorme y évoque plutôt cette légende antique où un héros plonge du haut d'une falaise pour mieux renaître. Mais lequel des protagonistes de cette histoire fera ce grand plongeon ? Mathias, l'ex ami de Marc désormais en ménage fragile avec Iris, les grecs Iannis, son nouvel amant et Loukas, son ami, ou encore Eva, la patronne d'un complexe touristique sur l'île. Publié en 2002, « Le plongeon » est réédité en poche par H&O.

« Le plongeon » d'Olivier Delorme. Editions H&O. 8,60 €.

« Larry Poppers et le secret de l'arôme interdit »

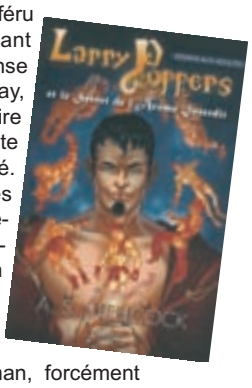

A travers l'histoire de ce jeune sorcier britannique féru de formules magiques et de grimoires, luttant contres les forces du mal et autres ténèbres, on pense inévitablement à un dérivé d'Harry Potter, en glus gay, en plus sexe... Mais au-delà du monde de l'imaginaire et de l'illusion, ce roman s'inscrit aussi dans un contexte réel tout en prenant la liberté de le déformer à son gré. En effet, Larry Poppers, tient son patronyme de ses deux pères (sic), assassinés par Lady Thanctcher (re-sic), lesquels sont les inventeurs du célèbre aphrodisiaque du même nom. Or, l'auteur, Allan Stephen Steelcock, intègre dans son récit, l'interdiction dont a été frappé ce produit par le gouvernement français et son président Kraposy (re-re-sic)... Entre vrai et faux, fidélité et détournement, original et copie, ce roman, forcément récent, se lit à plusieurs vitesses et le lecteur y trouve à sa lecture, plusieurs sources de plaisir.

« Larry Poppers et le secret de l'arôme interdit » d'Allan Stephen Steelcock. Editions H&O. 15 €.

« Bleu Caraïbes »

Prix du roman gay 2004, réédité cette année par H&O, « Bleu Caraïbes » c'est l'histoire vécue, témoignage d'une époque révolue : dans les années 80 en Haïti, Nicolas Henri conte ses errances aux côtés de jeunes et beaux garçons des Tropiques, en toute liberté et insouciance... dernières heures d'avant les tourments à venir : agonie du régime de Baby Doc, retour des valeurs traditionnelles portées par l'Amérique et surtout ... la découverte du sida et de ses ravages.

« Bleu Caraïbes » de Nicolas Henri. Editions H&O. 7,50 €.

« Vespérales »

Cinéaste, producteur, dialoguiste, scénariste, critique, acteur... Paul Vecchiali a toutes les cordes artistiques à son arc. Il est donc aussi écrivain. L'homosexualité est au cœur de la plupart de ses œuvres. C'est le cas au cinéma, avec « Encore / One more », « Bareback ou la guerre des sens » ou bien « Et + si @aff » ; c'est aussi le cas pour ses livres et notamment son tout dernier baptisé « Vespérales ». L'auteur y met en scène sur plus d'un demi-siècle, le parcours d'un homme, de vie à mort, d'enfance à vieillesse, entre joies et peines, amour et guerre, réussite et déclin... Un livre à la construction étrange, originale, une écriture sobre, synthétique... en somme, une curiosité.

« Vespérales » de Paul Vecchiali. 16 €.

Nouvelles érotiques

Genre à part, auparavant découvert dans les magazines de charme, le développement des maisons d'éditions gays et lesbiennes a ouvert les sections gays des rayons des librairies aux nouvelles érotiques. Réédités en format de poche, H&O propose deux recueils, « Mes désirs font désordre », premiers textes de Nicolas Dutriez et

AIDES
www.aides.org
Vous aussi soutenez AIDES et créez votre propre message
www.sijetaisseropositif.com

« Juste pour une nuit » de Zaïn Gadol, nom d'emprunt pour un auteur gay bien connu. Au plaisir de la lecture de ses textes, ajoutez celui consistant à découvrir le véritable auteur qui se cache derrière ce pseudonyme...
« Mes désirs font désordre » de Nicolas Dutriez. Editions H&O. 5,90 €.
« Juste pour une nuit » de Zaïn Gadol. Editions H&O. 6,90 €.

« Vivre à midi »

Jean-Louis Bory est l'une des figures les plus marquantes de l'homosexualité, en sa qualité de militant comme d'écrivain, deux activités bien souvent complémentaires. Après « Ma moitié d'orange » en 1973 où il fait état de son homosexualité, Bory enfonce le clou en 1977 en publiant avec Guy Hocquenghem « Comment nous appelez-vous déjà ? Ces hommes que l'on dit homosexuels » pour lequel il signe « Vivre à midi », un témoignage sans concession sur l'identité homosexuelle et le militantisme. Le courage et la détermination de Jean-Louis Bory n'auront pas su lui apporter toute la reconnaissance et la gratitude qu'il pouvait en attendre ; dépressif, il se suicide en juin 1979.
« Vivre à midi » de Jean-Louis Bory. Editions H&O. 6,90 €.

« En un clin d'œil »

Gay comics, « En un clin d'œil » propose trois histoires sous forme de bandes dessinées. Chacune, en quelques pages et quelques bulles, racontent les destins d'hommes ou de couples d'hommes qui en l'espace d'un instant, vont basculer du tout au tout : Michael qui tombe amoureux de la bite du glory hole ; Bob et Joshua qui fête leur 7ème anniversaire de rencontre ; Alex qui raffole de sa propre image, tel Narcisse... Un coup de crayon efficace, des personnages qui prennent vie, des situations excitantes... une vraie réussite, pour le gays, les amateurs de BD et bien sûr, les gays amateurs de BD.
« En un clin d'œil » de Christophe Ecoffet. Editions H&O. 6 €.

Michael Nava

En 1986, Michael Nava, avocat ouvertement gay de Los Angeles devenait écrivain et créait le personnage d'Henry Rios...avocat gay de Los Angeles. Avec « La mort à Frisco », débute une saga qui se poursuivra avec « Un garçon en or », « L'enfance du Crime », « La loi cachée », « Adieu aux amis chers » actuellement réédité en poche et « Sous une pluie de flammes ». Avec « Les défroques du cœur », Michael Nava poursuit son œuvre, un opus au cours duquel rien ne sera épargné, le pire comme le meilleur, au héros devenu familier : victime d'un infarctus en pleine audience, il tombera aussi amoureux pour la première fois depuis la disparition de Josh qui a succombé au sida, sa sœur lui révèle l'existence de sa fille, elle-même mère d'un fils, l'un et l'autre pris dans les méandres de la justice... De quoi occuper Rios qui va ici redécouvrir la fibre familiale... Nouvel opus, mais aussi malheureusement dernier Opus, Michal Nava signe avec « Les défroques du cœur » le dernier volet des aventures de son héros pour retourner, loin de la fiction, à la justice, en instruisant les dossiers des condamnés à mort pour la Cour suprême de Californie.
« Les défroques du cœur » de Michael Nava. Editions du Masque. 18 €.
« Adieu aux amis chers » de Michal Nava. Editions du Masque. 6,50 €.

Osez ...

« Osez... la dague et le sexe gay »

Tout en un ! Au format poche et en 160 pages, ce petit guide touche à tout, sans transition : la naissance du mouvement gay, les looks des homos, les techniques de drague avec un des références de sites Internet, de lieux de drague extérieurs en France et les destinations touristiques branchées dans le monde. Expliquant les fonctionnements des associations, des discothèques, des bars, des saunas et des backrooms, il référence aussi une série d'établissements. SM et pornographie, pratiques à risques et prévention, petit kama sutra gay illustré... tout, on vous dit ! On aura compris que rien n'est analysé présenté en détail, le guide revendique son utilité pour des jeunes qui se cherchent en termes d'identité sexuelle. Les gays bien assumés, que nous sommes, découvriront d'un œil parfois amusé, parfois étonné, cette présentation dédiée à ceux qui demain peut-être, rejoindront nos rangs ou nos lits.
« Osez... la drague et le sexe gay » de Raphaël Moreno. La Musardine. 8 €.

« De la fellation »

Sous-titré « Comme idéal dans le rapport amoureux », l'auteur est sans nul doute un partisan de cette pratique pour l'épanouissement du couple. Pratique pluri sexuelle, l'ouvrage évoque peu la spécificité de la fellation homosexuelle si ce n'est pour poser la question : qui suce le mieux ? Dommage quand on sait à quel point les gays raffolent de cette gâterie. Ils y trouveront toutefois leur compte notamment quand Gérard Lenne, par ailleurs critique de cinéma, émaille ses propos de références bibliographiques ou cinématographiques.
« De la fellation » de Gérard Lenne. La Musardine. 10 €.

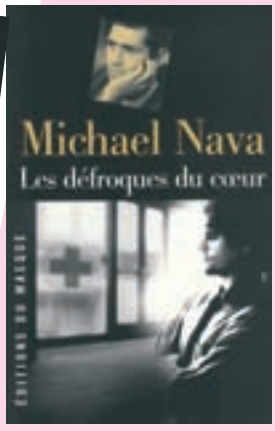

Gay Culture

Témoignages

« Fières d'être putes »

Maîtresse Nikita et Thierry Schaffauser revendiquent haut et fort ce qu'ils sont : des putes. Coupant court à toutes les associations clichés, pas de souteneur, pas de drogue, leur prostitution n'est pas la conséquence d'une enfance violée, ni un traumatisme quotidien mais au contraire une liberté, un choix personnel qui n'empêche en rien d'être amoureux à titre individuel, militant à titre collectif, pour lutter contre les discriminations, les stigmatisations et être considéré comme n'importe quel citoyen. Putes des rues menacées par la loi contre le racolage passif, putes sur Internet, le plus vieux métier du monde trouve ici deux dignes représentants de son postulat et de ses intérêts.

« Fières d'être putes » Maîtresse Nikita et Thierry Schauffauser. Editions L'Altiplano. 7 €.

« Le manifeste lesbien »

Le combat des lesbiennes, hier à l'intersection des revendications des gays et des féministes est aujourd'hui associé à celui des trans et à celui de toutes les autres minorités. La lesbophobie, ses conséquences psychologiques, sociales, sanitaires, sont autant d'entraves à une liberté individuelle que certains proposent de solutionner par l'invisibilité. Seulement voilà, les lesbiennes ne veulent pas se cacher mais au contraire, entendent s'afficher, s'affirmer, en usant des armes qui sont les leurs. Pour les lesbiennes bien sûr, pour leurs amis aussi, un essai signée de la vice-président d'Act Up-Paris et du comité IDAHO.

« Le manifeste lesbien » de Pauline Londeix. Editions L'Altiplano. 7 €.

People

« Marie parce que c'est joli »

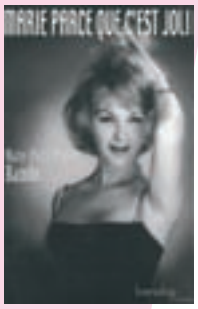

Il est des destins qui font toujours rêver, sans les envier, mais juste pour le caractère d'exception qui est le leur. Il en est ainsi de Marie-Pierre, dite Bambi. Dans les années 50 et 60, elle était vedette de cabaret, chez Madame Arthur, au Carrousel... alors qu'à la naissance, elle était Jean-Pierre, un petit garçon qui, pour se sentir mal dans sa peau, a transcendé son propre personnage pour en forger un autre, au total opposé de ce qu'il était à l'origine. Amie de Coccinelle, Marie-Pierre est devenue la première transsexuelle identifiée du grand public. Puis plus tard, presque plus fort encore, elle reprend ses études, devient professeur de Français qu'elle enseigne pendant 25 ans en banlieue avant de prendre sa retraite. Avec pudeur, sensibilité, émotion, Marie-Pierre se raconte, et elle a tant à dire...

« Marie parce que c'est joli » de Marie-Pierre Pruvot. Editions Bonobo. 19 €.

« Tapis rouges et autres peaux de bananes »

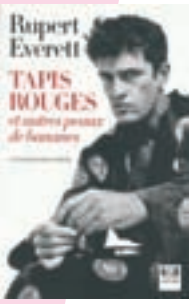

Après deux romans « Hello, Darling ! » et « Les coiffeurs de Saint-Tropez », Rupert Everett signe une autobiographie qui pour illustrer sa carrière faite de hauts et de bas, d'amis et de faux amis... Gay assumé depuis son premier succès « Another country », habitué à ce rôle avec « Le mariage de mon meilleur ami », « Un couple presque parfait, il est l'amie des plus grandes stars et femmes de ce monde de Sharon Stone à Béatrice Dalle en passant par Madonna. Pur produit de l'éducation british, détourné de ses bases par un esprit à la Oscar Wilde dont il interprète si bien les textes, le beau Rupert Everett est un artiste, un passionné, au regard lucide sur les monde du cinéma, du théâtre, de la télévision et des people qu'il dépeint ainsi en toute franchise, sans concession.

« Tapis rouges et autres peaux de bananes » de Rupert Everett. Editions K&B. 19,90 €.

« Jean Marais, l'éternel retour »

Une toute nouvelle maison d'édition, Arts' Talents, publie pour tout premier ouvrage « Jean Marais, l'éternel retour », un magnifique album qui vient saluer le 10ème anniversaire de la disparition de l'artiste. Richement illustré de couverture de magazines, de clichés où Marais apparaît seul ou aux cotés de Cocteau, Line Renaud, Edwige Feuillère, de reproductions de documents (fiche d'Etat Civil, cartons d'invitation, affiches de films ou de pièces...), des lettres de diverses correspondances, l'ouvrage comporte également de nombreuses et diverses illustrations pour des films (« La belle et la bête », « L'éternel retour », L'aigle à deux têtes », « Orphée », « Le bossu », « Peau d'âne », « Fantomas »...) ou pièces cultes « Britannicus », « Oedipe Roi », « Andromaque ». Très documenté et pour être complet, l'album évoque aussi Jean Marais le peintre, le sculpteur mais aussi le modiste.

« Jean Maris, l'éternel retour » de Romain Leray. Arts' Talents Editions. 49 €.

Montmartre étant « le refuge » de Jean Marais, le livre lui consacre un chapitre entier et c'est tout naturellement le Musée de Montmartre qui accueille une exposition pour célébrer le 10ème anniversaire de sa disparition. Parrainée par Francis Huster, celle-ci regroupe pas moins de 400 pièces autour du cinéma, du théâtre, des arts plastiques et de la littérature. Au gré de son parcours, le visiteur admirera tour à tour le costume brodé du roi de « Peau d'âne », le César d'honneur reçu en 1980, les lettres issues de la correspondance avec Cocteau et les propres œuvres de Jean Marais, l'artiste.

Expo « Jean Marais, l'éternel retour » au Musée de Montmartre, 12 rue Cortot 75018 Paris. 01 49 25 89 37. Jusqu'au 3 mai 2009. Du mardi au dimanche de 11 h à 18 h.

POUR CEUX ET CELLES QUI S'INTERROGENT SUR LEUR ORIENTATION SEXUELLE OU LEUR IDENTITÉ DE GENRE
LIGNE AZUR 0810 20 30 40*
lundi, mercredi, vendredi de 14h à 19h
mardi et jeudi de 17h à 22h
WWW.LIGNEAZUR.ORG
appel anonyme
* prix d'une communication locale, quel que soit le lieu d'appel

Livres

Et aussi ...

« Sexus footballisticus »

Paru quelques mois avant l'Euro 2008, en pleine folie football, « Sexus footballisticus » relève plus des détails de la troisième mi-temps et même au-delà, que de l'analyse sportive. Les footballeurs étant désormais aussi people que les acteurs, chanteurs... leur sexualité nous intéresse autant que celle de n'importe quelle autre catégorie de people. Véritables bombes de testostérones, les footballeurs ne penseraient qu'au sexe, affichant à leur bras les plus belles filles ou des travestis pour Ronaldo, lequel s'est fait faire une vasectomie pour ne pas tomber dans le piège des Maria-Chuteria, des filles qui tombent enceinte de joueurs pour les contraindra au mariage ou à la pension alimentaire. Du côté gay, l'auteur interroge notamment sur la notion de tabou quand on évoque l'homosexualité dans le foot dans un chapitre clairement intitulé « Un sport pas très gay » : insultes homophobes des supporters aux arbitres et aux joueurs, propos ou altercations machistes des patrons de clubs, de joueurs ou d'entraîneurs... le coming-out n'est pas de mise, ayant abouti jusqu'au suicide pour l'anglais Justin Fashanu, les rumeurs non vérifiées créant déjà suffisamment d'effroi ! On se consolera avec un Beckham icône gay, ou mieux, avec un Vikash Dhorasoo, parrain de l'association Paris Foot Gay. Peu de temps après, il était limogé du PSG...

« Sexus footballisticus » de Jérôme Jessel. Editions Danger Public. 16,90 €.

« Signes d'identité »

A l'heure où piercings, tatouages et autres marques corporelles deviennent de plus en plus tendance, David Le Breton, professeur de sociologie décrypte cette tendance. Approche historique, évolutive, l'auteur évoque les positions des institutions religieuses, civiles ou encore administratives sur ces pratiques, dresse le portrait des diverses catégories d'adeptes de ces ajouts du corps et pour chacune, la signification de ces marquages.

« Signes d'identité » de David Le Breton. Editions Métailié. 18 €.

« Guide érotique du Louvre et du musée d'Orsay »

Fesses, seins, sexes... les parties intimes et attributs sexuels ne manquent pas, qu'il s'agisse de peinture ou de sculpture. Le guide qu'est Jean-Manuel Traimond nous amène à la découverte de ses œuvres artistiques érotiques et nous en fait découvrir la face cachée (sic !) Pour autant, les représentations de l'homosexualité ne sont guère légion : « Léonidas aux Thermophyles » de Jacques-Louis David, « L'école de Platon » de Jean Delville, « Le Martyre de Saint Sébastien » d'Andrea Mantegna. Pas d'intérêt majeur donc pour ce livre, qui au demeurant, reste un objet de belle facture.

« Guide érotique du Louvre et du musée d'Orsay » de Jean-Manuel Traimond. La Musardine. 14,90 €.

« Barcelone insolite et secrète »

Voisine de la France, non loin de la très appréciée Sitges, Barcelone est toute aussi prisée des gays pour ses Ramblas, sa Gran Via... mais aussi sa vie festive et nocturne. Pour ne pas aborder ce second volet, les guides gay spécialisés s'en chargeront très bien, « Barcelone insolite et secrète » propose en revanche, comme l'indique le parti pris de l'ensemble de cette maison d'édition, une « promenade hors des sentiers battus ». Richement illustrée en photographies, cartes et autres illustrations une pleine page sur deux, ce guide, au-delà de son utilité touristique est aussi un très bel objet.

« Barcelone insolite et secrète » de Veronica Ramirez Muro et Rocio Sierra Carbonell. Editions Jonglez. 17,90 €.

« Entre vos murs »

Dans son précédent numéro, « Gayside » vous présentait la pièce de Samuel Ganes jouée au Théâtre Côté Cour avant de rejoindre la Manufacture des Abbesses. Ce livret reprend l'intégralité des textes, nous ramenant dans les camps de concentration pour découvrir cette fois noir sur blanc, les destins tragiques de sept personnages déportés pour ce qu'ils sont : juifs, tziganes, homosexuel, musulman, noir, communiste ou même nazi, chacun portant le triangle à sa couleur, la marque de la souffrance et de la dignité face au crime et à la barbarie.

« Entre vos murs » de Samuel Ganes. Editions L'œil du Prince. 12 €.

« Le vol de l'ibis rouge »

Quoi de commun entre une prostituée atteinte du sida et un ouvrier analphabète qui pourtant, se déplace avec une pile de livres ? Et pourtant, ces deux-là vont se rencontrer et se compléter, lui apprendra à lire, elle sera aimée authentiquement, quand les misères se rejoignent pour se neutraliser, même aux yeux d'un seul autre, même pour un moment... Grand succès critique au Brésil, « Le vol de l'ibis rouge » est signé Maria Valéria Rezende, membre de la Congrégation des sœurs augustines depuis 1965, dédiant sa vie aux démunis et aux faibles. Autant dire qu'elle sait de quoi elle parle...

« Le vol de l'ibis rouge » de Maria Valéria Rezende. Editions Métailié. 18 €.

« Michael Tolliver est vivant »

Vous connaissez Barbary Lane, Anna Madrigal et Michael Tolliver ! Vous connaissez les six volumes des « Chroniques de San Francisco » entamées par Armistead Maupin dès les années 70 ! Si non, plongez vous-y sans tarder, et dans la foulée, achevez cette œuvre culte de la littérature gay avec « Michael Tolliver est vivant » où ; contre toutes attentes, malgré les ravages du sida pendant plus de 15 ans en attendant les trithérapies, on découvre un Michael Tolliver de 55 ans, vivant, effectivement, quand tant d'autres ont disparu et que lui-même l'a échappé belle... Chronique gay, mais aussi de l'Amérique, de l'air du temps, réflexion sur la vieillesse, l'amour, le couple, on annonce ce roman comme le tout dernier des « Chroniques de San Francisco ». Dommage, on en redemande !

« Michael Tolliver est vivant » d'Armistead Maupin. Editions de l'Olivier. 20 €.

« La mort vous remercie d'avoir choisi sa compagnie »

Derrière ce titre en forme d'annonce aux voyageurs, se cache effectivement l'histoire d'un steward nommé Xavier. Comme le veut le cliché, ce jeune homme au charme incontestable collectionne les amants dans chaque ville escale, mêlant insouciance et frivolité. Cette éternelle quête du plaisir va être troublée par l'envoi de lettres de menaces de mort et par une série de drames et de circonstances qui, les uns après les autres, frappent nombre de ses amis ou lui-même. Xavier paierait-il au prix fort ses erreurs passées ? Qui lui en veut autant ? C'est ce qu'il va tenter de découvrir aux côtés de son ami Omar tout en faisant le point et le bilan de son style de vie propre à un habitué du paris gay et branché...

« La mort vous remercie d'avoir choisi sa compagnie » de Philippe Cassand. Editions Gaies et Lesbiennes. 7 €.

SNEG Retrouvez tout le SNEG sur www.sneg.org
Syndicat National des Entreprises Gaies - Partenaire de la Vie Gay

Gay Culture

Livres

« Les XII apôtres du Marais »

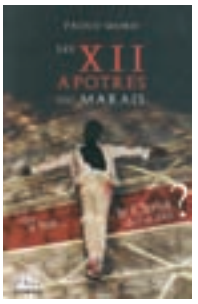

Difficile de présenter « Les XII apôtres du Marais » ! Polar, thriller à la violence presque dérangeante, c'est aussi un drame, un roman d'amour et plus encore, c'est un regard sur l'homme, sur la vie, la maladie, la mort. Tout commence par la crucifixion d'un jeune homme sur les canalisations du Centre Pompidou un dimanche des Rameaux. Il s'appelle Chris, il est un acteur de la lutte contre le sida...

« Les XII apôtres du Marais » de Paolo Moro. Editions Alban. 16 €.

« Mémoires d'un chat des villes »

Alain Gravelet est chef d'entreprise dans le domaine de l'Internet, par ailleurs adhérent du SNEG. Mais quand il rentre chez lui chaque soir, il retrouve son compagnon Crocus, et leur amour commun : Kochka, leur chat. A ce quatre pattes tout de poil, il a prêté la plume de narrateur et du coup, il devient lui-même personnage de son chat qui raconte l'histoire de la maison de l'un qui par la magie de la plume, est devenu la maison de l'autre. Bref, vu d'un chat, chronique d'une vie : un couple, ses amis, d'autres animaux, la vie quoi...

« Mémoires d'un chat des villes » d'Alain Gravelet. Auto-édition. Disponible sur commande au 09 51 78 91 57. 13 €.

« Tout brunch »

Pour qui n'a pas passé sa nuit en club, voire même en after, qu'il est agréable d'être inviter ou pourquoi pas, pour les fans de cuisine, d'inviter ses amis pour un brunch du samedi ou dimanche midi. Seulement voilà, à force, les seuls viennoiseries, pain frais, œufs brouillés ou au plat, saucisses ou tranches de bacon vont finir par lasser... « Tout brunch » propose de repenser le brunch avec des idées innovantes et faciles à réaliser. Plus de 50 recettes y sont recensées, par saison, pour respecter les périodes de consommation des fruits, légumes et pour adapter les saveurs au climat. Des photos suggèrent l'art de la table au-delà du seul volet gustatif, pour allier plaisir des yeux à celui du palais. Alors, bon appétit !

« Tout brunch » de Nicolas Sale. Editions Minerva. 19,50 €.

CD

RTL Disco Show

La sortie du film éponyme de Fabien Onteniente ou les hommages pour le 30ème anniversaire de la disparition de Claude François en témoignent : le disco n'est pas mort. Au contraire, la musique en vogue à la fin des 70's début 80's est belle et bien toujours à la mode, appréciée de toutes les générations pour des fêtes à la maison ou en club. Le double CD « RTL Disco Show » est une pépite en la matière, regroupant quelques-uns des plus grands succès de Village People, Boney M, Ottawan, Santa Esmeralda, Patrick Hernandez, Les Weather Girls, Les Gibson Brothers, Anita Ward, Evelyn Thomas, Michael Jackson, Barry White, Diana Ross, Earth Wind and Fire, Kool and the Gang... sans oublier pour la partie francophone, Plastic Bertrand !

« RTL Disco Show ». Double CD Sony/BMG.

Fred'Ange

Pour être très particulier et personnel, on peut retrouver un peu de soi dans l'univers de Fred'Ange, tant ses chansons, leurs textes, leurs thèmes, sont proches de nous, de nos vécus, de nos identités gay. Ainsi, de son premier album, sont extraits les titres « Je Croi(x) en moi », titre mystique que n'aurait pas renié Mylène Farmer, « Singulier/Pluriel » entre balade et pop, un texte que joue avec subtilité avec les mots ou encore « Intersex » que les chatteurs sur Internet identifieront à la première écouté avec son langage codifié façon chat. Aux paroles de Fred'Ange s'ajoutent les musiques inventives de Jérémy Poligne. A écouter et à encourager puisqu'il s'agit là d'une autoproduction.

Fred' Ange. « Intersex ».

FG Club Dance Volume 2

Hakimakli, à l'antenne de Radio FG du lundi au vendredi de 20 h à 22 h et de la web radio FG Dance, a compilé les tubes de cette rentrée 2008 sur un CD « Club Dance FG Volume 2 ». 24 titres, 24 tubes dance et club dont Laurent Wolf « Wash my world », Martin Solveig « I want you », September « Cry for you », Tomer G « Seven nation army », Discotbitch « C'est beau la bourgeoisie », mais aussi Eric Prydz, David Guetta, David Vendetta... Avec ce CD dans le tiroir de votre lecteur, c'est 80 minutes d'ambiance assurées.

« FG Club Dance Volume 2 ». Universal / ULM

Katia Melua

En tournée en France, elle a séduit Paris par sa voix et son talent au Palais des Congrès et au Zénith. Ce coffret comprend un CD de 17 chansons dont les succès « The closest thing to crazy », « Nine million bicycles », « If you were a sailboat », « Piece by price », « Call of the search », la moins connu mais tout aussi sublime « Mary Pickford » issue de l'album « Pictures » ou encore les reprises « What a wonderful world » en duo avec Eva Cassidy et « On the road again ». Egalement, un DVD du concert live filmé à Rotterdam lors du Arena Tour 2008, doté d'un bonus sur les coulisses de cette tournée.

Katie Melua. « The Katie Melua Collection ». Dramatico.

mgs

Une vraie mutuelle

pour votre complémentaire santé

La MGS a mis en place en partenariat avec le SNEG des garanties « complémentaire santé » adaptées aux besoins de la « Communauté »

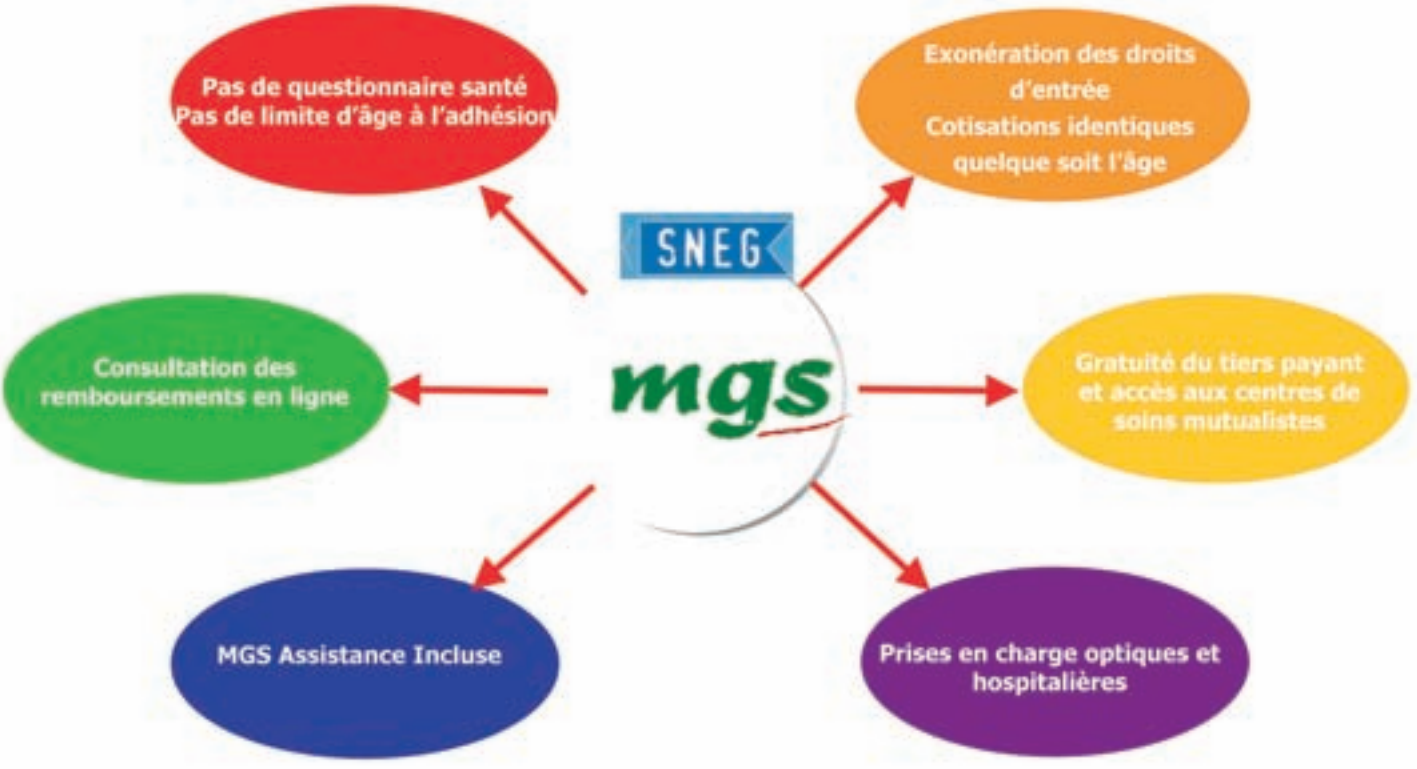

Pour tous renseignements :

01 48 97 71 79

Parce qu'une bonne couverture santé se juge à la qualité des remboursements , et s'apprécie aussi au niveau des services qui lui sont associés, ***faites confiance à une vraie mutuelle :***

MUTUELLE GENERALE DES SALARIES
22, rue Malmaison - 93544 Bagnolet cedex
Tél. 0 825 00 17 30 - Fax 01 48 97 35 37
www.mutuelle-mgs.com

La MGS est une mutuelle régie par le code de la mutualité livre II
enregistrée sous le numéro 785476003 agréée par arrêté préfectoral n°2003 - 1855

Dec2008

MUTUALITÉ FRANÇAISE

Envie de remplir votre restaurant ?

De refuser du monde à l'entrée de votre boîte de nuit ?

D'afficher complet devant votre sauna ?

Un seul moyen : **le guide GaiPied !**

Vous ne l'attendiez plus. Il a posé ses valises sur Gayvox.

GAIPIED

by Gayvox

Rendez-vous sur **www.gaipied.fr** ou appellez-nous au **01 43 59 44 33**.
À tout de suite !